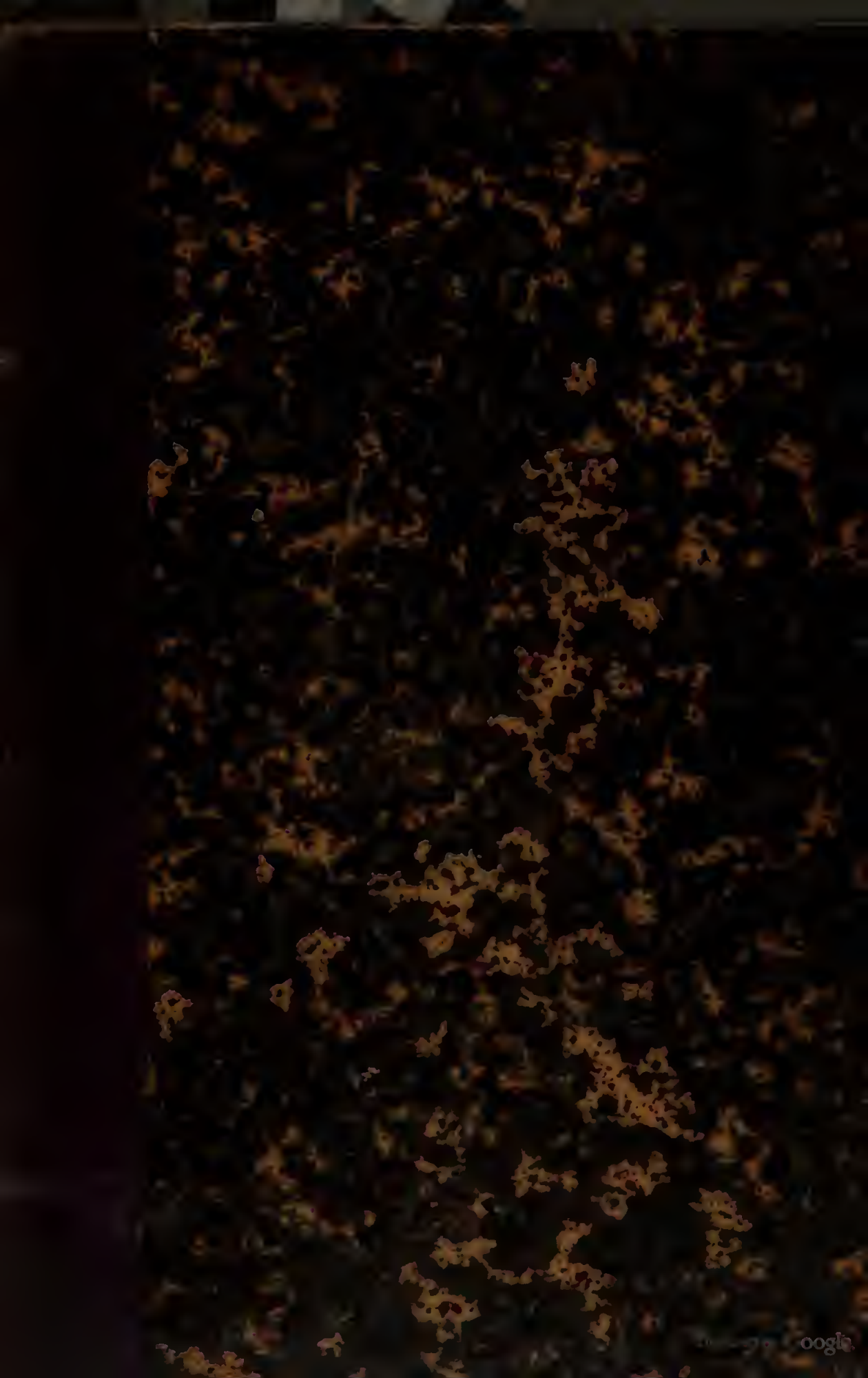

Digitized by Google

L'abbé Th. Du Vernet.
T. H.
H. 6/H435

LA VIE
DE
VOLTAIRE.

303378

LA VIE
DE
VOLTAIRE,

*Par M***.*

L'exemple d'un grand homme eſt un flambeau ſacré
Que le ciel bienfaiſant en cette nuit profonde,
Allume quelquefois pour le bonheur du monde.

LES DRUIDES, Trag.

A GENEVE,

M. DCC. LXXXVI.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LYON

LA VIE DE VOLTAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

DES Souverains tels que *Titus*, *Trajan*, *Marc-Aurele*, *Henri IV*, ſont ſans doute de grands dons de la nature; mais un don plus grand encore eſt un vrai philoſophe; & ſous ce titre Voltaire eſt, ſans contredit, le plus beau préſent qu'elle ait encore fait aux hommes.

A ce bienfait la nature ajouta celui de le faire naître à une époque où quelques philoſophes ayant préparé ſon

ſiecle à le recevoir & à l'entendre, il a pu être tout ce qu'il a été & faire tout ce qu'il a fait.

Tout homme qui voudra lire cette hiſtoire avec fruit, doit obſerver que dans toute autre époque, où le génie de Voltaire n'eût pu ſe développer & eût péri faute de ſeve comme un germe ſeche & meurt dans un terrain trop aride, où les vérités qu'il eût haſardées, euſſent été perdues dans un amas de ſuperſtitions, comme de faibles arbuſtes ſont étouffés dans un champ couvert de ronces & de plantes paraſites; où lui-même, retenu par la crainte de la ſuperſtition, n'eût oſé faire aux hommes tout le bien qu'il leur a fait, ſi c'eſt vraiment un bien, ainſi que les honnêtes gens éclairés n'en doutent point, de leur ôter ce qui les tyranniſe le plus, ce qui les avilit le plus & ce qu'ils chériſſent davantage, leurs préjugés, c'eſt-à-dire, toutes les chimeres de leur enfance.

Dans le ſeizieme ſiecle, vers ce moment où du ſein des ténebres on vit ſortir quelques pales étincelles de lumieres, l'Europe était couverte de bandes d'intolérans, tous demandant

la liberté de conſcience, & tous la refuſant dès qu'ils étaient les plus forts. Ici, & au nom de Dieu, on égorgeait les Calviniſtes, les Luthériens, & tous ceux qui, ſous quelque banniere qu'ils marchaſſent, au courage de dire qu'il était honteux au Pape de faire payer aux peuples, par un infame trafic d'indulgences, ſon luxe & ſes plaiſirs, joignaient l'imbécillité de croire que ce Pape était le précurſeur de l'ante-Chriſt.

Là, & toujours au nom de Dieu, on livrait au mépris & ſouvent à la mort, tous ceux qui, dans *Luther* & dans *Calvin* ne voyant que deux charlatans effrontés, & ne voulant croire que ce que leurs peres avaient cru, s'obſtinaient de vouloir aller à la meſſe, quand on voulait les traîner aux prêches. Chaque parti invoquait le Dieu des miſéricordes en aſſaſſinant ſes freres.

Dans ces tems déplorables, l'honnête homme inſtruit avait de grands dangers à courir. *Servet*, le ſavant & vertueux *Servet* échappe au bûcher que le fanatiſme des Catholiques lui allumait dans la ville de Vienne, & va ſe faire brûler à Geneve par quelques juges

ignorans que le barbare *Calvin* avait énivrés de ſon fanatiſme. Pour un philoſophe il n'y avait de ſureté nulle part ; & tout homme qui, placé ſur le bord du puits où ſe cache la vérité, en avait vu s'échapper quelqu'étincelle, s'il voulait vivre & mourir tranquille, même dans le ſein de ſa famille, était obligé d'en garder le ſecret, & de fléchir reſpectueuſement le genou devant l'idole du canton barbare où il ſe trouvait. Ces tems malheureux étaient peu propres à la philoſophie.

Pendant le regne orageux de *Louis XIII*, Prince faible & dévot, & qui, pour s'épargner l'embarras d'être Roi, ſe fit le premier ſujet d'un Miniſtre qu'il haïſſait, la moindre gaieté d'eſprit ſur les prêtres ou ſur les moines, la plus légere vérité contre les préjugés, contre Rome & ſes audacieuſes prétentions, eût perdu Voltaire.

On ſait l'aventure du bel eſprit *Théophile.*, (1) qui était aimé de ſon Roi *Louis XIII*, & que ce Roi abandonna à la juſtice, qui, pour deux vers qu'il n'avait pas faits, fut, ſur la délation des Jéſuites, condamné à être brûlé vif par le Châtelet de Paris. Sous

un ſemblable regne, Voltaire eût continuellement été expoſé à perdre la vie : s'il ſe fût ſauvé de la rage des Jéſuites & du fanatiſme des juges leurs pénitens, le Pape l'eût mis à prix pour le juger à Rome ; & *Richelieu* n'eût pas manqué de raiſons d'intérêt pour le lui vendre comme pour un chapeau de Cardinal à ſon frere, il vendit la foi du vertueux *Richer* (2), dont tout le crime était d'avoir dit que l'Évêque de Rome ne peut détrôner un Roi de France.

Sous *Louis XIV*, Voltaire placé entre l'intolérance des janſéniſtes & l'intolérance des Jéſuites en crédit, eût été, à l'exemple de *Deſcartes* & de *Bayle*, forcé de s'expatrier ; & quelque part qu'il fût allé, il eût trouvé des *Voet*, des *Jurieu*, des *Lange* & des perſécuteurs. Point de coin de terre en Europe d'où il eût pu impunément braver le fanatiſme & le rendre odieux, montrer aux hommes leurs extravagances, les en faire rire & rougir.

Voltaire, pour être ce qu'il a été, devait peut-être naître au moment où il eſt né, & trouver au ſortir du berceau, comme nous le dirons dans peu, un homme aſſez au-deſſus des préjugés, qui

lui enſeignât à faire uſage de ſa raiſon, & à ne croire dans le cours de ſa vie qu'à ce qui n'eſt point oppoſé aux lumieres de cette raiſon.

La régence du duc d'*Orléans* fut un tems favorable à Voltaire. On commençoit à ſentir le ridicule des querelles de la religion, & à s'en expliquer ouvertement. Ce Prince d'ailleurs était très-aimable, très-inſtruit, amateur de tous les arts, dédaignant les théologiens, n'étant pas fâché qu'on s'en moquât publiquement, & ne ſe mêlant de leurs querelles que pour les empêcher de troubler l'état.

Le regne de *Louis XV* ſembla d'abord peu propre à la philoſophie : les vingt premieres années de ce regne furent marquées, d'un côté par une longue ſuite d'actes d'un fanatiſme obſcur, & qui tenoit de la démence par les convulſions ; & de l'autre par une perſécution auſſi inutile que ſoutenue. On empriſonna, on exila, on fit des milliers de malheureux, & on ne guérit perſonne de la folie de ſe tourmenter pour des opinions qu'on mépriſe aujourd'hui.

Cependant les vérités haſardées par Voltaire pendant que les théologiens ſe

feſaient la guerre, fructifierent prodigieuſement. Tous les jeunes gens qui liſaient ſes écrits, ſe feſaient gloire de penſer comme lui. Il leur ſemblait ſurtout fort raiſonnable qu'on ne perſécutât perſonne, qu'un chacun, à ſes riſques & périls, en croyant en Dieu, en obéiſſant au Roi, allât en paradis par le chemin qu'il voudrait, & je me ſouviens avoir, dans ma premiere enfance, entendu dire que tous les ſaints Peres mis enſemble avaient, par leurs nombreux ouvrages, fait beaucoup moins de chrétiens que Voltaire, par le peu qu'il avait encore écrit, n'avait déjà fait de proſélytes à la philoſophie.

Louis XV était un Roi bon, faible, mais tolérant: il n'étoit point philoſophe, mais il était plein de ſens; & quand le cardinal de *Fleury* fut mort, il ne tarda pas à voir que pour ramener dans ſon royaume la paix que les théologiens, par leurs vaines diſputes, en avaient bannie, la philoſophie était encore plus propre à ce grand ouvrage que tous les édits de ſon conſeil & tous les coups de l'autorité.

Auſſi, malgré la crainte que pendant plus de vingt ans on lui avait inſpiré du

mal que pouvait faire Voltaire, il aima encore mieux le ſouffrir que de ſe priver du grand bien que chaque jour il voyait réſulter des lumieres que le philoſophe répandait dans ſes états.

Plus Voltaire rendait odieuſe la ſuperſtition, plus le Monarque croyait ſa vie en ſureté, ſur-tout après le coup de couteau dont le frappa, dans un accès de démence religieuſe, le fanatique *Robert Damiens.*

Dans une premiere éducation on avoit noirci l'eſprit de ce Roi de nombreux & bien triſtes préjugés : il n'eut jamais le courage de ſe défaire de cette rouille ; malgré cela, ſur la fin d'une longue vie on l'a vu très-perſuadé que plus il y a de philoſophes dans un état, moins il y a de fanatiques & moins de troubles : moins auſſi de revers les Souverains ont à craindre ſur le trône.

CHAPITRE II.

De l'Enfance de Voltaire & de ſes premieres Études. (3)

ANNÉES

DE

1694---*a*---1710.

LE pere de Voltaire s'appelait *Arouet* & ſa mere *Marguerite d'Aumart*. Quelques Biographes ont fait naître ce pere au milieu des champs. Ils ont dit que dans ſa jeuneſſe il garda les troupeaux, qu'étant venu à Paris, ſon premier état fut de ſe tenir à la porte d'un notaire pour le ſervice des cliens & des clercs de l'étude.

Nous avons lu quelque choſe de ces romans; ils ſont tous écrits d'un ſtyle déteſtable par des hommes méchans & menteurs. Il importait peu à ces inſipides

romanciers de dire des choſes vraies ; mais il leur importait beaucoup de gagner quelqu'argent en vendant à des Libraires Hollandais, des menſonges dont on eſt toujours ſûr du débit lorſqu'ils ſont un aliment à l'envie & à la malignité.

Pourquoi tant de fables ridicules & impertinentes du vivant de Voltaire ? c'était pour irriter l'amour-propre de cet homme célebre qu'on ne connoiſſait pas aſſez pour ſavoir que toute naiſſance lui était indifférente, pourvu que, dans quelque rang qu'on fût placé, à la ville ou à la campagne, on ſe rendît utile.

Il eſt très-vraiſemblable que la famille de Voltaire eſt originaire du Poitou. On conte que ſur la fin du quinzieme ſiecle, *René Arouet*, l'un de ſes ancêtres, ſe rendit célebre par ſon eſprit & par des poéſies agréables. Il s'était acquis dans ſa province une telle réputation, qu'après ſa mort, deux villes, Loudun & Saint-Leu, lui firent le même honneur que dans la Grece on fit autrefois à *Homere*. Elles ſe diſputerent la gloire de ſa naiſſance. Les amateurs d'anecdotes ont recueilli des vers faits à

l'honneur de ce *René Arouet*. La vérité eſt que le pere de Voltaire fut à Paris un notaire très-conſidéré, qu'il eut enſuite la tréſorerie de la chambre des comptes, place de confiance encore plus lucrative que le notariat, & dans laquelle il n'amaſſa qu'une fortune très-médiocre, ſi on la compare à celle qu'en mourant vient de laiſſer l'un de ſes ſucceſſeurs à M. le préſident *Nicolaï*.

Voltaire vint au monde au mois de Février 1694. En naiſſant il n'apporta qu'un faible ſouffle de vie. Quand on l'eut baptiſé dans l'intérieur de la maiſon, on l'abandonna aux ſoins d'une nourrice qui, pendant pluſieurs mois, deſcendait chaque matin chez la mere pour lui annoncer que l'enfant était à l'agonie. On fut long-tems ſans eſpérance de le conſerver.

Deux perſonnes prenaient un grand intérêt à cet enfant. L'un était M. de *Rochebrûne*, d'une ancienne & noble famille de la Haute-Auvergne : l'autre était l'abbé de *Chateauneuf*, homme très-inſtruit, d'un caractere très-enjoué & d'une tournure d'eſprit très-agréable. Sa conduite était celle d'un homme

libre, mais très-décent. Il était ami de *Chaulieu*, des princes de *Vendôme* & de *Conti;* il vivait dans l'intimité de *Ninon de Lenclos*, dont il avoit été la derniere paſſion. C'eſt pour elle qu'il compoſa ſon *Traité de la muſique des anciens*, ſur cette matiere l'un des meilleurs ouvrages du ſiecle de *Louis XIV*, & le ſeul des bons ouvrages dont on n'ait point parlé dans le catalogue des écrivains qui illuſtrerent ce ſiecle.

L'abbé de *Chateauneuf* montait tous les jours dans la chambre de la nourrice, pour conférer avec elle des moyens de conſerver la vie de l'enfant. Au bout de neuf mois la crainte de le perdre diminua; alors on parla de lui ſuppléer les cérémonies du baptême. 1694. 22 Nov. On laiſſa ignorer au prêtre de l'égliſe de Saint-André-des-Arts, auquel on préſenta l'enfant, qu'il était né depuis neuf mois ſur une autre paroiſſe, & qu'il avait été ondoyé. C'eût été un ſcandale, & un crime grave, d'avoir gardé un enfant ſi long-tems ſans en avertir le curé. Le prêtre trompé ſur le tems de ſa naiſſance, non-ſeulement lui ſuppléa les cérémonies du baptême, mais le baptiſa de nouveau. Ce double baptême de

Voltaire, l'endroit où il vint au monde, l'égliſe où il fut baptiſé, ſont de très-petites ſingularités. Nous ne les rapportons que pour plaire à ceux de nos lecteurs qui aiment ces ſortes de détails.

L'abbé de *Chateauneuf* fut le parrain de Voltaire : auſſitôt qu'il put s'en faire entendre, il lui fit réciter les premieres fables de *La Fontaine*. C'étoit alors l'uſage de faire apprendre ces petits apologues faits pour être la morale d'un homme exercé à penſer, à des enfans qui n'ont encore vu ni fourmis ni cigales & qui ne ſavent encore ce que c'eſt qu'un corbeau & un renard.

L'un des morceaux de poéſie que Voltaire retint le plus facilement, fut *Numa* ou la *Moïſade* qu'on attribuait à *Rouſſeau*, qu'il déſavouait prudemment, & que véritablement il avoit compoſé lorſqu'il était ſecrétaire de l'Evêque de Viviers.

Ce poëme eſt une des premieres attaques que la philoſophie ait haſardées ouvertement en France contre la religion. Mlle. *Ninon* demandant un jour à l'abbé de *Chateauneuf* des nouvelles de ſon filieul. *Ma chere amie*, répond

celui-ci, *il a un double baptême, & il n'y a rien qui n'y paraiſſe, car il n'a que trois ans & il ſait toute la* Moïſade *par cœur.*

Il eſt rare que dans le cours de la vie l'homme ne ſoit pas ce qu'on l'a fait dans une premiere éducation. Peu de perſonnes connaiſſent cette *Moïſade*, nous l'avons tranſcrite à la fin de cet ouvrage (4). Notre devoir d'hiſtorien eſt de faire connoître l'aliment dont au ſortir du berceau on nourrit l'eſprit de Voltaire, & dont l'abbé de *Chateauneuf* ſe vantait d'avoir enrichi la mémoire de ſon éleve.

Peut-être ne haſardons-nous rien en avouant que les vers de ce petit poëme plein de hardieſſe & de philoſophie, furent les ſemences de cette incrédulité qui ſe développa de bonne heure en Voltaire, & de la perſuaſion où il a été juſqu'à ſa mort; qu'en tous pays les dogmes & les ſolemnités religieuſes dérivaient du charlataniſme de quelque *Numa.*

C'eſt, comme l'on voit, à l'abbé de *Chateauneuf* qu'on dut Voltaire philoſophe : on lui dut auſſi Voltaire poëte. En jouant avec lui il lui apprit l'art des

vers : art agréable, mais dangereux, qui fait rarement la gloire de celui qui le poſſede, & qui en fait preſque toujours le tourment.

Voltaire avoit un frere aîné dont le caractere était entiérement oppoſé au ſien : peſant, ſombre, dévot, qui dans la ſuite ſe diſtingua parmi les janſéniſtes convulſionnaires, & qui pour expier ce qu'il appelait l'incrédulité de ſon frere, offrit à Dieu un *ex-voto* qu'on voit encore dans l'égliſe de Saint-André-des-Arts au-deſſus de la chaire du prédicateur.

Cet aîné feſait auſſi des vers : les deux freres jouaient enſemble. Dans la famille on ſe plaiſait à les mettre aux priſes. Les épigrammes furent un des amuſemens de leur enfance. Celles du plus jeune étincellaient d'eſprit. Le pere, qui avait du jugement, s'alarma bientôt d'un goût & d'un talent dont ſon amour-propre s'était d'abord amuſé ; mais il n'était plus tems. La nature, qui n'eſt qu'une premiere habitude, avoit déjà pris ſon pli ; & cette premiere habitude pouſſa Voltaire le reſte de ſa vie à faire des vers, & à penſer librement.

A l'âge de dix ans on le mit au college

de *Louis-le-Grand*. Ce college était une des meilleures écoles de Paris. L'émulation y était très-grande. Les Jéſuites tenaient ce college. C'était le tems de leur gloire & de ce crédit immenſe, qui par l'étrange abus qu'ils en ont fait, les a rendus exécrables à toute la terre. Nous n'avançons rien de trop, en diſant que s'ils s'étaient bornés à l'enſeignement de la jeuneſſe, & à envoyer leurs enthouſiaſtes à la Chine & au Tunquin faire des miracles pour la converſion de ces royaumes, ils exiſteraient encore; mais ils eurent des ambitieux, des courtiſans, des théologiens & des perſécuteurs: voilà ce qui les a perdus. *Brumoi*, *Sanadon*, *Tournemine*, *Buffier*, *la Rue*, *Ducerceau*, *Tarteron*, *Porée* étaient des Jéſuites paiſibles. Ils ſe nourriſſaient d'ambroiſie, lorſque les *Annat*, les *Lachaiſe*, les *Doucin*, les *le Teillier* s'abreuvaient de fiel & bouleverſaient la France avec leur théologie. Les premiers étaient des religieux très-inſtruits, qui feſaient la gloire d'une ſociété utile, & qu'on regretterait ſi les excès auxquels ſe porterent leurs confreres, ne nous conſolaient de ſa deſtruction.

Voltaire arriva dans leur college avec une

une raiſon fortement prévenue contre les maladies de l'ame. L'étude qui, dans la maiſon paternelle, n'était pour lui qu'un goût & une ſimple curioſité, dégénéra bientôt en une paſſion qui contribua beaucoup à prolonger la faible conſtitution avec laquelle il était né.

Tandis que ſes camarades dans les luttes, dans les courſes, & dans les divers exercices du corps, fortifiaient leur ſanté en ne croyant que s'amuſer, Voltaire ſe dérobait à leurs jeux pour aller fortifier ſon ame dans les converſations des peres *Tournemine* & *Porée*. C'eſt avec ces hommes de lettres qu'il paſſait la plupart de ſes récréations; & il avait coutume de dire à ceux qui le tourmentaient ſur ſon indifférence pour les plaiſirs de ſon âge, que *chacun ſautait, & s'amuſait à ſa maniere.*

Dans l'hiſtoire des enfans qu'on appelle célebres, on en trouve pluſieurs dont l'eſprit fut encore plus prématuré que celui de Voltaire. Tel celui du *Taſſe* & de quelques autres dont on a écrit la vie, & peut-être un peu embelli l'enfance; mais il n'en fut pas dont la

raiſon fut auſſi exercée, le goût auſſi épuré, dont la maniere de penſer fut auſſi hardie, & qui fut autant que lui *dévoré de la ſoif de la célébrité.* Ces expreſſions ſont du pere *Pallu*, ſon confeſſeur.

Parmi ſes profeſſeurs qui lui furent tous très-attachés, le pere *le Jay*, homme médiocre, vain, jaloux, peu eſtimé de ſes confreres, fut le ſeul dont Voltaire ne put ſe concilier la bienveillance. Il étoit profeſſeur d'éloquence, & ainſi que la plupart de ceux qui ſe targuent de cette qualification, il était très-peu éloquent. On le regardait comme le *Cotin* des orateurs. Voltaire eut avec lui quelques diſcuſſions de littérature : le maître ſe crut humilié par ſon éleve ; & voilà la ſource de cette antipathie que le pere *le Jay* eut pour Voltaire, ſentiment qu'il ne ſut ni vaincre ni même déguiſer.

Un jour le diſciple pouſſé à bout par le profeſſeur, lui fit une de ces reparties qu'on a tort d'avoir provoquées, mais dont il eût été prudent de ne pas s'appercevoir. Le pere *le Jay*, dans ſa colere, deſcend de chaire, court à lui, le prend au colet, & en le ſecouant

rudement, lui crie à pluſieurs repriſes : *Malheureux, tu ſeras un jour l'étendard du déiſme en France.* Cette apoſtrophe était tout au moins indiſcrete. C'était flatter l'amour-propre d'un jeune homme qui mettait déjà ſa gloire à ne pas croire ce que le peuple & bien d'honnêtes gens ſe font gloire & devoir de croire.

Preſque tous ſes compagnons d'étude rechercherent ſon amitié. Il les avait tous ſubjugués par beaucoup d'honnêteté, par cet aſcendant que ſon eſprit lui donnait ſur le leur, & ſur-tout par le plaiſir qu'ils prenaient à l'entendre jeter des doutes & des ridicules ſur tout ce qui eſt l'objet de l'admiration & du culte des enfans.

Tous ceux qui au college furent liés d'amitié avec lui, lui reſterent dévoués juſqu'au tombeau, ſe faiſant tous gloire & honneur de l'avoir connu. Ils devinrent preſque tous déiſtes dans un âge où l'on ignore communément ce que c'eſt que le déiſme ; & d'après les recherches que nous avons faites, nous croyons pouvoir aſſurer que la plupart d'entr'eux ſont morts comme lui, dans la créance en un ſeul Dieu & dans le mépris de toute

inſtitution appellée divine. Il eſt dur pour nous d'en faire l'aveu, mais cela eſt très-vrai : nous dirions même, ſi c'étoit ici la place, que nous avons parmi nos papiers la profeſſion de foi d'un de ſes plus anciens amis qui, avant de mourir, la dépoſa en nos mains. Cette profeſſion de foi eſt un pur théiſme.

Le jéſuite *Porée*, homme aimable, plein de candeur & de mérite, & qui nous a laiſſé quelques vers d'un bon goût, tenait à l'égard de ſon diſciple une conduite toute oppoſée à celle du pere *le Jay* : il lui montra un grand attachement dont l'éleve ne perdit jamais le ſouvenir, réparant par beaucoup de douceur le mal que pouvait faire dans ſon eſprit la perſécution que le pere *le Jay* lui feſait eſſuyer, & corrigeant, autant qu'il était poſſible, par les conſeils de l'amitié, ſon penchant à l'irréligion, nourriſſant en lui l'amour de l'étude, & ſur-tout cette inclination que, dès ſon plus bas âge, Voltaire manifeſta à faire le bien, & à s'attendrir ſur les malheureux.

Deux ſortes d'études, & communément étrangeres à celles des colleges,

occupaient fortement Voltaire. L'une était l'hiſtoire des grands hommes contemporains, l'autre du gouvernement actuel : ce ſont là des objets ſur leſquels les maîtres, gens ordinairement pédans, tiennent la jeuneſſe dans une profonde ignorance : on croit communément qu'il ſuffit d'apprendre à un jeune Français qu'il eſt dans un état monarchique, que le premier de ſes Rois fut *Pharamond ;* de lui apprendre, en lui enſeignant aſſez mal le latin, que *Démoſthenes* & *Périclès* étaient de grands orateurs, que *Ciceron* plaida pour le poëte *Archias*, qu'*Horace* était le fils d'un affranchi, que *Brutus* & autres aſſaſſinerent *Céſar* de vingt-trois coups de poignard, & que *Tarquin* inſulta à la pudicité de *Lucrece.*

Il eſt rare que dans nos triſtes pédagogies, que nous nommons colleges, on aille beaucoup au-delà de ces connaiſſances ; il eſt encore plus rare qu'on faſſe connaître aux jeunes gens, & les miniſtres qui gouvernent & les grands hommes qui ſont honneur à la nation : ſi quelquefois on leur parle de ces derniers, c'eſt pour les déchirer & les calomnier.

On n'avance rien ici qui ne ſoit exactement vrai pour le ſiecle paſſé. *Deſcartes* & *Racine* feſaient la gloire de la France : leur nom était en vénération chez les étrangers, & les pédans des écoles de l'univerſité, & les pédans des écoles des Jéſuites, s'acharnaient à les outrager. Les curieux conſervent des theſes dans leſquelles on ſoutenait que *Deſcartes* était athée.

Les Jéſuites, de leur côté, en 1673, ſoumirent à un examen le génie & la religion de *Racine*. Il fut queſtion de ſavoir s'il était poëte & chrétien : le public fut invité à cette diſcuſſion, & des enfans dreſſés par le jéſuite *Soucié* la terminerent en décidant que l'auteur immortel de *Phedre* & d'*Atalie* n'était ni poëte ni chrétien : *Nec poeta nec chriſtianus*.

Quant au ſiecle préſent, il eſt encore très-vrai que preſque tous les grands hommes Français ſont continuellement outragés dans ce qu'à Paris nous appelons *le pays latin*. Les noms des *Buffon*, des *Freret*, des *Boulanger*, de *Raynal*, d'*Helvétius*, en impoſent à toute l'Europe ſavante, tandis que la canaille ſcholaſtique & la canaille théologique de nos

colleges ſe ruent ſur eux, à-peu-près comme le jour de la Saint-Barthelemi des écoliers ſe jeterent ſur *Ramus* pour le maſſacrer. Si l'on en doute, qu'on prenne la peine de parcourir quelques-uns de cette multitude de programmes qui ſe diſtribuent chaque année dans l'univerſité, & qui ne ſont connus que dans ce pays, & l'on verra avec quelle indécence un jeune homme qui veut paſſer maître ès arts, ou bachelier, ou licencié, ou même docteur, parle de ces grands hommes, dont à peine il connaît les noms.

Qu'on entre dans ce college royal, dans ce même college où l'ignorant *Charpantier* braſſa la mort du philoſophe *Ramus*, & l'on y entendra un abbé *Aubert* aboyer contre *Voltaire*, contre d'*Alembert*, contre tous nos philoſophes vivans, & ſe venger du mépris qu'ils font de ſes aboiemens, par les injures qu'il leur dégorge deux fois par ſemaine. Nous feſons une hiſtoire utile, & voilà pourquoi nous nous ſommes permis de parler de l'indécence de ceux qui calomnient leurs contemporains. Revenons à Voltaire encore enfant.

Le gouvernement était pour lui un

ſujet habituel d'étude & de méditation : il ſe montrait attentif aux diverſes révolutions du miniſtere, aimant à ſavoir ce qui ſe paſſait dans l'état, & à raiſonner ſur l'événement du jour. C'était là la matiere la plus ordinaire de ſes entretiens, ſoit avec ſes profeſſeurs, ſoit avec ſes condiſciples. Il aimait *à peſer*, diſait le pere Porée, *dans ſes petites balances, les grands intérêts de l'Europe.*

Il n'était encore qu'au college, & déjà on s'entretenait de lui. Les Jéſuites en parlaient comme d'un prodige. Cela feſait honneur à leur enſeignement. Dans le monde littéraire, on l'obſervait comme un phénomene qui commençait à paraître. Quelques vers en l'honneur du Dauphin, qu'il fit pour un vieil
1705. officier, & qui valurent à cet officier une gratification honnête; lui donnerent à Paris & à Verſailles une grande célébrité. Peu de poëtes en France euſſent alors pu mieux faire.

Mlle. *de Lenclos*, autrefois juſtement célebre par ſa beauté, par ſes graces, par un penchant extrême au plaiſir, & qui, dans ſa vieilleſſe, le fut par les agrémens de ſon eſprit & par des vertus

ſociales, vivait encore. Sa maiſon, ſituée rue des Tournelles, était une école de ſavoir-vivre, & le rendez-vous des philoſophes & des beaux-eſprits; elle ſut les intéreſſer & leur plaire juſques dans ſa décrépitude : elle préféra conſtamment leur ſociété & le repos à la fortune & à l'éclat.

On ſait le refus qu'elle fit à madame de *Maintenon*, ſon ancienne amie, & devenue femme de *Louis XIV*, qui lui promettait les faveurs de la cour, ſi elle voulait ſe faire dévote & venir à Verſailles. « Je la refuſe, dit-elle à » *Fontenelle*, parce que je n'ai jamais » aimé à prendre de maſque. Dans ma » jeuneſſe, je n'ai point vendu mon » corps; avant de mourir, je ne vendrai » pas mon ame. »

Cette demoiſelle *de Lenclos*, que nous ne connoiſſons plus que ſous le nom de *Ninon*, avoit toujours été amie de madame *Arouet*, mere de Voltaire. Elle lui demande à voir cet enfant dont on lui racontait des merveilles. L'abbé de *Chateauneuf* le lui mene. Tout plaît en lui, ſon ton décidé, ſes reparties, & ſur-tout ſon inſtruction. Elle l'interroge ſur ce qu'on appelait alors les

affaires du tems, c'était les ſottiſes ou querelles du janſéniſme. *Ninon* le juge très-bien. Elle voit en lui le germe d'un grand homme; & c'eſt pour nourrir & échauffer ce germe qu'elle lui legue, par ſon teſtament, deux mille francs pour avoir des livres. Ce don était le plus flatteur qu'on pût faire à un jeune homme dont toute la paſſion était de s'inſtruire.

En terminant ſa rhétorique, Voltaire eut occaſion de voir le poëte *Rouſſeau*. Ce fut un jour de la diſtribution ſolemnelle des prix. Voltaire obtint pluſieurs couronnes. *Rouſſeau*, ſur les applaudiſſemens réitérés, qu'à chaque couronne recevait le jeune homme, & ſur ce qu'il avait entendu dire de ſon talent pour la poéſie, demande à le voir. Le jeune vainqueur fut au comble de ſa joie; & il ſerait difficile de dire, ſi les couronnes qu'il reçut lui firent autant de plaiſir que l'acceuil que lui fît l'auteur de la *Moïſade* & des *Cantates*. Il était déjà dans cet âge où la vue d'un homme célebre donne envie de le devenir.

L'époque n'était point heureuſe pour faire connoiſſance avec *Rouſſeau*, qui avoit alors un procès criminel avec

Saurin, de l'Académie françaiſe, pour des couplets où plus de quarante perſonnes étaient cruellement outragées. Un amour-propre indomtable avait rendu *Rouſſeau* l'ennemi de tous les gens de lettres, & ſon caractere lui avait donné pour ennemis, tous les grands Seigneurs chez leſquels il avait demeuré. On le regardait à juſte titre comme un très-grand poëte, mais en même tems il paſſait pour un homme dangereux.

CHAPITRE III.

Études de Voltaire au ſortir du College : on le mene en Hollande. De ſes premieres amours.

ANNÉES

DE

1710—à—1714.

AU ſortir du college, Voltaire fut preſſé par ſon pere de prendre un état. Je n'en veux pas d'autre, dit-il, que celui d'homme de lettres. « C'eſt l'état, replique le pere, d'un homme qui veut être inutile à la ſociété, à charge à ſes parens, & qui veut mourir de faim. » Quand ce pere parlait ainſi, il était bien éloigné de penſer qu'un jour ſon fils ſerait le premier poëte & le premier philoſophe, le philoſophe & le poëte le plus riche de ſon ſiecle.

Dans ſa famille, on combattit fortement cette vocation, & il ſe détermina à ſuivre les écoles de Droit dont la ſalle était alors une eſpece de grange. Ce pays lui parut barbare & les loix un cahos. Les ouvrages des Grecs & des Romains, *Corneille*, *Racine*, *Boileau*, dont ſa mémoire était enrichie, lui rendirent inſipide une étude dont on ne ſort que pour nager dans une mer d'incertitudes & d'erreurs.

Après qu'il eut fait ſon Droit, ſes parens le ſolliciterent à ſuivre le Barreau; mais il ſe refuſa à tout ce qu'on exigea de lui à ce ſujet. Pour être dégoûté de la juriſprudence, il n'attendit pas, comme *Corneille* & *Catinat*, d'avoir perdu une bonne cauſe; malgré toutes les remontrances de ſa famille, il voulut être homme de lettres, comme *Moliere* voulut être comédien, les importunités qu'on lui fit eſſuyer, ne firent qu'affermir ſa vocation.

Les hommes de lettres alors en guerre, étaient partagés entre *Rouſſeau* & *Saurin*. Lequel des deux était coupable des vers infames qu'on avait répandus dans tous les cafés de Paris? *Saurin*, qui était empriſonné, obtint ſon élargiſſement. Guerre des couplets.

La voix publique accuſait *Rouſſeau*. Des preuves fortifierent cette voix. Un témoin dépoſa avoir été ſuborné pour porter les couplets & pour accuſer *Saurin*. Après un long procès, *Rouſſeau* fut banni de France. Ce n'eſt pas que la voix publique ne ſoit ſouvent trompeuſe, & qu'elle n'ait quelquefois égaré les juges. Quel parlement peut ſe flatter de n'avoir pas condamné & même fait mourir des innocens?

1712 7 Avril.

Voltaire avait d'abord voulu prendre part dans cette guerre des couplets; mais ſon pere, qui regardait *Rouſſeau* comme un homme diffamé, & lequel d'ailleurs paſſait pour un fils ingrat, lui défendit toute relation avec lui.

Tant que le procès dura, Voltaire obéit; mais lorſque le Parlement eut prononcé le banniſſement de *Rouſſeau*, il ne vit en lui qu'un homme de lettres malheureux. Madame de *Bouſſolles* & madame de *Fercol*, mere de M. le comte d'*Argental*, qui vit encore, firent une quête pour *Rouſſeau* retiré en Suiſſe & ſans fortune. Voltaire ſeconda le zele de ces Dames reſpectables pour ſolliciter les libéralités des perſonnes de ſa connoiſſance; il ſe montra

lui-même généreux autant que peut l'être un jeune homme qui ordinairement a peu d'argent.

Voltaire devint bientôt le bel-eſprit à la mode. Les ſociétés inſtruites ſe le diſputaient. On ne parlait que de lui : on ne citait que ſes vers. Il fut préſenté au prince de *Conti* & au duc de *Vendome*. Ces Princes étaient très-éclairés. Le Grand-Prieur, frere du duc de *Vendome*, ne l'était pas moins. *Lafare*, les abbés *Courtain*, de *Chaulieu*, de *Chatauneuf*, étaient de leur ſociété. D'autres Princes ont des complaiſans, ceux-là avaient des amis. Ils formaient entr'eux tous une ſociété de philoſophes épicuriens, mais ayant tous une probité ſévere, goûtant enſemble les douceurs de la paix, quand tout Paris ſe bouleverſait pour des ſottiſes théologiques : ils faiſaient tous des vers : ce qui fit dire un jour à Voltaire en ſe mettant à table chez le Prince de *Conti : Nous ſommes ici tous princes ou tous poëtes.* Cette ſaillie le fit ſurnommer dans le monde, *le familier des princes.*

Lorſque M. *Arouet* vit ſon fils en ſociété avec des princes & avec des philoſophes, il le crut perdu; & ce qui

augmentait ſes craintes, c'eſt qu'il n'avait point encore d'état. Il lui fit propoſer un office de Conſeiller au parlement. Celui qui fut chargé de la négociation, lui parlait de la conſidération attachée à la magiſtrature : « Dites à » mon pere, répond Voltaire, que je » ne veux point d'une conſidération qui » s'achete, je ſaurai m'en faire une qui » ne coûte rien ». Il était alors, quoique bien jeune, perſuadé que l'état d'un véritable homme de lettres, eſt au-deſſus de celui d'un Conſeiller aux enquêtes. On ſait qu'il a vécu & qu'il eſt mort dans ce ſentiment.

La ſociété des Seigneurs avec leſquels Voltaire vivait habituellement, ne l'empêchait pas de viſiter les hommes de lettres. Il les conſultait ſouvent, & les inſtruiſait quelquefois en les conſultant. Il ne perdit point de vue ſes anciens maîtres, les peres *Porée* & *Tournemine*. Un événement le décida à un eſſai, & cet eſſai fut un coup de maître.

Le théatre français livré à la médiocrité, ne ſe ſoutenait plus que par les chef-d'œuvres du dernier ſiecle. Le génie des *Corneille* & des *Racine* était totalement éclipſé. *Crebillon* donna

donna *Rhadamiſte*. Cette tragédie, malgré les vices qui la déparent, malgré la dureté de ſes vers, eut un très-grand ſuccès, & ce ſuccès alluma le génie de Voltaire. L'art de *Sophocle* lui parut le premier des beaux arts. Il n'avait que dix-ſept ans, & il fit *Œdipe*. Cette tragédie était entiérement dans le goût des Grecs : elle avait des chœurs & point d'amour. Les comédiens ne voulurent point s'en charger ſans un rôle d'amoureuſe, & Voltaire s'obſtina à ne point vouloir d'amoureuſe. *Œdipe* ne fut point joué. C'eût été un phénomene de voir ſur la ſcene françaiſe, un jeune homme de dix-huit ans s'annoncer par un chef-d'œuvre dont le ſujet avait été un écueil pour le génie de *Corneille* dans les beaux jours de ſa gloire.

Les démarches de Voltaire étant inutiles auprès des comédiens, il brigua l'honneur d'être couronné par l'Académie françaiſe : & ce fut encore très-inutilement. *La Motte* étoit un des juges des pieces envoyées au concours. La préférence fut donnée à ſon ami l'abbé *du Jarri*, qui dans ſon poëme célébrait le *pôle brûlant* de notre globe.

Le public ſiffla les juges; le vainqueur & le poëme. *La Motte* crut ſe juſtifier en diſant que cette erreur appartenait à la géographie, & ne regardait nullement l'Académie françaiſe. Cette réponſe occaſionna de nouvelles railleries, & quelques épigrammes contre *la Motte* & contre l'Académie.

La vengeance dicta à Voltaire une petite ſatyre dans le genre *Marotique*, genre que le poëte *Rouſſeau* avoit mis à la mode, mais que le bon goût a réprouvé. Cette ſatyre lui valut de grands chagrins. Son pere, que la triſte aventure de *Rouſſeau* alarmait, & qui ne voyait qu'avec amertume le déſœuvrement de ſon fils, le menaça de le chaſſer de la maiſon, lorſqu'il ſut qu'il était auteur de cette ſatyre intitulée, *Le Bourbier*. On ſait que ces menaces ne ſe font d'ordinaire que pour effrayer la jeuneſſe.

Voltaire va en Hollande.

Le marquis de *Chateauneuf*, nommé à l'ambaſſade de Hollande, vint à ſon ſecours contre la colere de ſon pere. L'uſage des ambaſſadeurs était alors d'avoir des Pages à leur ſuite : il le mit au nombre des ſiens, & le mena à la Haye. Tranſplanté en Hollande,

La curioſité de Voltaire fut inſatiable. Il croyait n'y être que pour obſerver les mœurs d'un peuple, & les ſingularités d'un ſol qui ne reſſemblait en rien à celui qu'il quittait. Il voulait être libre dans une place qui demandait quelque contrainte.

Une des premieres démarches de Voltaire en arrivant à la Haye, fut de faire connoiſſance avec Madame *du Noyer*, fameuſe alors par le métier qu'elle feſait de vendre des ſatyres & des anecdotes ſur toutes les perſonnes en place. Elle avait quitté ſon mari en France, enlevée ſes deux filles, & cela pour leur faire profeſſer librement la religion proteſtante dans laquelle elle était née, & qu'elle avait abjurée pour épouſer M. *du Noyer*. Après ſon évaſion de Paris, elle ſe retira en Angleterre, où elle vécut quelques tems d'aumônes & d'induſtrie : elle ſubſiſtait alors en Hollande du produit d'un libelle qui paroiſſoit tour-à-tour ſous les titres de *quinteſſence* & de *lardon*. De toutes les denrées qui entrent dans le commerce de la Hollande, celle des libelles eſt, ſans contredit, la plus

mépriſable, mais n'eſt pas une des moins lucratives.

En 1708 madame *du Noyer* avait marié ſa fille aînée à M. *Conſtantin*. Ce mariage n'était pas heureux. Elle avoit encore auprès d'elle une ſeconde fille d'une beauté médiocre, mais dont les mœurs étaient très-douces. La curioſité avait mené Voltaire chez la mere, l'amour l'attacha à la fille. Madame *du Noyer* s'apperçut de l'intrigue qui ne lui déplaiſait peut-être pas; mais elle entrevit que le jeune homme, en faiſant l'amour à ſa fille, la catéchiſait & voulait la ramener à ſon pere. Elle en porta des plaintes à ce marquis de *Chateauneuf*, qui mit ſon Page aux arrêts, & qui inſtruiſit M. *Arouet* de l'intrigue de ſon fils.

L'amour qui raiſonne peu & qui s'irrite facilement, trompa bientôt la vigilance de la mere & de l'ambaſſadeur. Voltaire gardait les arrêts pendant le jour, & ſortait toutes les nuits pour voir Mlle. *du Noyer*. Ce petit manege d'amans dura peu. Ils furent trahis. La mere porta de nouvelles plaintes à l'ambaſſadeur, & menaça de

faire un éclat. Le marquis de *Chateauneuf*, qui craignait la méchanceté de cette femme, renvoya Voltaire à Paris comme un jeune homme incorrigible & qui le compromettait. Le pere dans ſa colere obtint un ordre qui, à ſon choix, l'autoriſait à le faire enfermer ou paſſer dans les Iſles, comme ſi ce fils en aimant une jeune Demoiſelle réfugiée, eût commis un crime dont la honte eût rejailli ſur toute ſa famille. Ce pere violemment irrité contre ſon fils cadet, n'était guere plus content de ſon aîné, qui, entêté des opinions du janſéniſme, s'en était hautement déclaré le chevalier. Et c'eſt à ce ſujet que dans ſes douleurs ce pere diſait : *J'ai pour fils deux foux, l'un en proſe & l'autre en vers.*

CHAPITRE IV

Voltaire chez un Procureur. On le met à la Baſtille. Œdipe. *On l'exile.*

ANNÉES

DE

1714—*à*—1719.

VOLTAIRE avait perdu ſa maîtreſſe en Hollande, & il était menacé de perdre ſa liberté en France. Pour ſe dérober à la colere de ſon pere, il ſe tint long-tems caché, mais du fond de ſa retraite il agiſſait tout-à-la-fois auprès des amis de ſon pere pour rentrer en grace, & auprès des Jéſuites & des Évêques pour avoir ſa maîtreſſe. C'était une victime, leur diſait-il, qu'il voulait arracher à l'héréſie, à l'enfer, à la barbarie d'une mere qui ſe déshonorait en Hollande. Il leur promettait ſon abjuration auſſi-tôt qu'elle ſerait libre.

Les Évêques & les Jéſuites étaient flattés de cette conquête ; il fut queſtion de faire enlever Mlle. *du Noyer*. Le pere, qui vivait encore, joignit ſes demandes aux vœux de l'amant. Le jéſuite *Tournemine* en conféra avec ſon confrere *le Teillier*, qui confeſſait & aſſerviſſait *Louis XIV*, & la Cour conſentit à cet enlévement. En conſéquence, on arrêta aux nouvelles Catholiques une chambre pour Mlle. *du Noyer*. C'eſt dans cette communauté que devait ſe conſommer l'abjuration que Voltaire diſait avoir ébauchée, & que l'évêque d'Évreux, parent de M. *du Noyer*, devait la recevoir.

Le projet n'eut pas lieu. Le marquis de *Chatauneuf* ne voulut point ſe prêter à une démarche qui l'expoſait aux fureurs de madame *du Noyer*, & qui pouvait même avoir des ſuites très-ſérieuſes auprès des États. Mlle. *du Noyer* fut abandonnée à ſon ſort. Dans la ſuite elle épouſa le baron de *Wenterfeld*. Elle a vécu très-long-tems dans cette famille, & juſqu'à ſa mort à conſervé une eſtime ſinguliere pour Voltaire.

Pendant qu'il agiſſait pour avoir ſa maîtreſſe, il était en même-tems très-

occupé de ſa réconciliation avec ſon pere, qui était inexorable, ou peut-être qui affectait de l'être. Chaque jour il lui écrivait pour ſolliciter ſon pardon. Dans une lettre il lui diſait : « Je conſens, » ô mon pere, de paſſer en Amérique, » & même d'y vivre au pain & à » l'eau, pourvu qu'avant mon départ, » vous me permettiez d'embraſſer vos » genoux. »

Le pere s'attendrit en liſant cette lettre, verſa des larmes & pardonna. Les conditions du pardon furent qu'il prendrait un état, & que pour s'y préparer, il entrerait chez un procureur pour y apprendre ce qu'on appelle la *pratique*.

Voltaire chez un Procureur.

Ainſi donc ce bel-eſprit qu'on avoit ſurnommé *le familier des princes*, ſe vit au nombre des éleves de maître *Alain*, procureur, rue percée, près la place Maubert. Voltaire mit à profit ce nouvel état. Tout ce qu'il avait appris dans les écoles de Droit, & tout ce qu'il apprit dans l'étude de ce procureur, lui ſervit dans la ſuite à ſavoir conduire ſes affaires. Cette ſcience eſt trop négligée : elle devrait, ce ſemble, entrer pour beaucoup dans l'inſtruction de tout homme

du monde. L'intelligence des affaires n'empêche pas d'être dupe des frippons & des ruſes d'un homme à chicane, mais on l'eſt plus rarement, on eſt ſur ſes gardes, & c'eſt beaucoup.

Parmi les jeunes gens qui travaillaient dans l'étude du procureur *Alain*, il s'en trouva un qui était paſſionné pour le ſpectacle, qui citait *Horace* & *Virgile*, qui aimait les vers. Voltaire en fit ſon ami. C'eſt ce même *Thiriot* que nous avons beaucoup connu dans ſa vieilleſſe, & dont nous tenons un grand nombre des faits qui ſe trouvent dans cette hiſtoire.

Malgré les douceurs de cette ſociété, Voltaire était dans un état de ſouffrance : il fit demander à ſon pere la liberté de quitter l'étude de ce procureur, & le pere répondit, quel état veut-il prendre ?

M. de *Caumartin*, qui connoiſſait monſieur *Arouet* & qui aimait ſon fils, obtint de le mener à *Saint-Auge*. C'eſt-là qu'il devait ſe déterminer à embraſſer un genre de vie ; mais il trouva une bibliotheque & ne ſongea plus à ce qu'il avoit promis. Il y vit auſſi M. de *Caumartin* pere, qui, dans ſa jeuneſſe, avait

1715. A Saint-Auge.

vécu avec des Seigneurs de la Cour de *Henry IV*, & avec les amis de *Sully*. Ce vieillard très-inſtruit ne parlait qu'avec vénération & enthouſiaſme de ces deux grands hommes. Cet enthouſiaſme en donna à Voltaire, qui, ſans aucun deſſein arrêté, ſe mit à faire des vers en leur gloire.

Louis XIV, le plus magnifique & certainement le plus grand roi qu'ait eu la France, était mourant. Sa gloire ſemblait s'être évanouie. Un Jéſuite fourbe & fanatique, l'avait rendu odieux à la moitié de ſon peuple. Au bruit du danger où était ce Monarque, Voltaire
A Paris. revint à Paris pour y être témoin du changement de ſcene qu'allait produire cette mort.

A peine *Louis XIV* eut-il les yeux fermés, qu'on ſe déchaîna ſans ménage-
7 Sep. ment contre ſa mémoire : ce Prince qui, pendant plus de quarante ans, avait fait la terreur & l'admiration de l'Europe, que ſon peuple avait idolâtré, était alors déchiré dans toutes les converſations. Il laiſſait Paris dans le trouble pour une bulle *Unigenitus*, qu'il avait demandée à Rome & que ſon confeſſeur le *Teillier* avait fabriquée.

Le jour des obſeques de *Louis XIV*, on établit des guinguettes ſur le chemin de ſaint Denis. Voltaire, que la curioſité avait mené aux funérailles du Souverain, vit dans ces guinguettes le peuple ivre de vin & de joie de la mort de *Louis XIV*. Ce peuple en voulait ſurtout aux Jéſuites. Dans ſon ivreſſe il parlait d'aller brûler leur maiſon. Paris ne tarda pas à être inondé de ſatyres contre eux & contre *Louis XIV*, qu'ils avaient trompé & pouſſé à la perſécution. Voltaire fut ſoupçonné d'être auteur de pluſieurs de ces méchancetés éphémeres. On lui imputa d'abord une épitaphe de *Louis XIV*. On l'accuſa enſuite d'une inſcription contre le Régent, imitée de la proſe latine que *Fléchier* avait autrefois compoſée contre *Mazarin*. On lui attribua encore une ode contre la commiſſion ou *Chambre ardente*, érigée pour juger des malverſations de ceux qui avaient adminiſtré les finances.

Le Régent réforma la moitié des chevaux des écuries du Roi, & on fit honneur à Voltaire d'une épigramme, où il était dit qu'on eût mieux fait de ſupprimer la moitié des ânes, dont on

avait entouré Sa Majeſté. Parmi tant de pamphlets, on diſtingua un petit poëme intitulé les *J'ai vu*. Les vers en parurent d'un homme exercé dans l'art & l'habitude d'en faire. Le poëme finiſſait par ce vers.

J'ai vu ces maux & je n'ai pas vingt ans.

1716 A la Baſtille. C'était à-peu-près l'âge de Voltaire. Ce dernier vers confirma des ſoupçons, que ſes ennemis, déjà nombreux, accréditaient. On lui ſuppoſa la mal-adreſſe d'avoir laiſſé ſon cachet à cette ſatyre. Il fut arrêté & mené à la Baſtille, où il reſta plus d'un an ſans encre & ſans papier.

Toutes les ſollicitations pour le ſortir de ce château, celles des Princes & des grands, celles de ſes parens & de ſes amis, furent inutiles. Sa famille était dans la déſolation, & le pere dans la douleur de voir ſon fils enterré vivant, criait ſouvent. « Je l'avais bien prévu que » ſon déſœuvrement lui attirerait quelque » diſgrace. Pourquoi n'a-t-il pas pris un » état ?. »

Obſervons à quoi l'homme de lettres eſt expoſé en France. Une plaiſanterie court dans Paris. Voulez-vous avoir ce

que tout le monde poſſede, & ce que tout le monde ſait par cœur ? Un délateur vous rend ſuſpect. On vous arrête avec un ordre du Roi, qui ſouvent n'eſt pas plus inſtruit de votre détention, que de ce dont on vous accuſe, & l'on vous plonge dans une des huit tours de la Baſtille.

Dans les premiers jours de votre captivité, on vient vous reconnaître & vous interroger, pour ſavoir d'où vous tenez l'écrit qu'on vous a trouvé. C'eſt alors qu'il faut ſe réſoudre ou à trahir la confiance de l'amitié, ou à paſſer les années entieres, ſéparé du reſte des hommes. Nommez-vous quelqu'un, on l'enferme à ſon tour. Celui-ci en nomme d'autres : on fait quelquefois vingt malheureux, on dépenſe ſouvent des ſommes très-conſidérables, ſans pouvoir remonter au coupable : ce tems de recherches une fois paſſé, on n'y penſe plus, & tout Français, ſans qu'on lui en faſſe un crime, peut avoir, ſoit manuſcrit, ſoit imprimé, toutes les épigrammes, toutes les chanſons, tous les pamphlets qui ont coûté des ſommes prodigieuſes pour en arrêter le cours, ou pour en découvrir l'auteur.

Un malheur inſéparable de ces recherches, c'eſt qu'il ſe fait beaucoup de mépriſes ; & l'innocent, en recouvrant ſa liberté, n'a aucun dédommagement à eſpérer. Le pis de ſon aventure, c'eſt qu'avant de lui ouvrir les portes de la Baſtille, on lui fait jurer le ſecret ſur ce qu'il a vu & entendu ; & il n'a ſouvent vu que les quatre murailles de ſon tombeau, & n'a entendu que le bruit épouvantable des gonds, des énormes ſerrures, & des dix verroux ſous leſquels il a été enfermé (5).

Voltaire privé de toute conſolation humaine, ſut ſe dérober au mortel ennui de ſe voir ſeul entre huit pans de murailles. Son imagination était encore échauffée des merveilles que lui avait racontées M. de *Caumartin*, & il jeta le plan de la *Henriade*. Il conſerva dans la mémoire tout ce qu'il en fit. Le ſecond chant, auquel il n'a pas changé un vers, eſt lui ſeul un chef-d'œuvre. Dans l'antiquité, & dans tout ce que nous connaiſſons des modernes, il ſerait difficile de trouver quatre morceaux qu'on pût égaler au récit que *Henri IV* fait à *Eliſabeth*.

Cependant l'auteur des *J'ai vu*, pouſſé

par le remord, s'avoua coupable, & Voltaire fut mis en liberté. Le lendemain de ſon élargiſſement, le duc d'*Orléans*, Régent du royaume, l'admit à lui faire ſa cour, le reçut avec un accueil diſtingué, & auquel Voltaire répondit : « Monſeigneur, je trouverais fort bon ſi » Sa Majeſté voulait déſormais ſe charger » de ma nourriture, mais je ſupplie Votre » Alteſſe de ne plus ſe charger de mon » logement. »

Les princes de *Vendome* & de *Conti* le revirent avec un nouveau plaiſir. Sa ſanté avait dépéri, mais ſon imagination n'avait rien perdu de ſon brillant, ni de ſa fécondité. Le duc de *Bethune* le mena à *Sully*. Son château était, en quelque façon, le rendez-vous de cinquante femmes aimables, & de preſque tous les hommes que leur eſprit ou leur talent rendaient célebres. C'était l'endroit où *Lachapelle*, cet inſigne épicurien, ſe plaiſait le plus. 1717 A Sully.

La gloire ramena bientôt Voltaire à Paris, pour y faire repréſenter *Œdipe*. Par reſpect pour les préjugés des ſouverains du théatre français, il avait déparé ſa tragédie, car il y avait mis, 1718 Œdipe.

malgré les avis de M. *Dacier* & du pere *Brumoi*, un vieil amoureux dont il ſentait tout le ridicule : elle fut jouée ſans interruption pendant trois mois de ſuite. Dans toutes les ſociétés, il n'était queſtion que de ce chef d'œuvre & de ſon auteur, qui n'avait que vingt-quatre ans. On admirait ſur-tout l'adreſſe avec laquelle, à ſon âge, il expoſait ſur la ſcene la fatalité, ce dogme fondamental de l'ancienne théologie.

Qu'euſſé-je été ſans lui? rien que le fils d'un Roi.

Ce vers que prononce *Philoctete* en parlant d'*Hercule*, eſt celui de la tragédie qui fit le plus de fortune, qui fut le plus ſouvent cité dans les ſociétés.

Il eſt bon de remarquer qu'alors tout ſe bouleverſait en France, & que c'eſt au milieu des déſaſtres publics que les hommes de lettres & les théologiens, chacun de leur côté, étaient en guerre ouverte. *Homere* & la bulle *Unigenitus* étaient les deux ſujets de haines, de querelles & d'épigrammes. Peu de perſonnes reſtaient neutres, parce qu'alors il y avait peu de philoſophes en France; ceux qui ne ſe battaient pas pour

Homere

Homere, ſe battaient pour l'honneur des Jéſuites & de leur bulle, & ceux qui n'entraient dans aucun de ces deux partis, étaient des ambitieux qui ſe cantonnaient en ſecret, pour braſſer la chûte du Régent.

La nouvelle tragédie fit diverſion : elle occaſionna d'abord un déluge de petites brochures. Point de coins de rues, point de boutiques de libraires, où l'on ne vit des affiches en gros caracteres qui en annonçaient la critique ou l'apologie. Le calme rentra enfin dans l'eſprit des hommes de lettres. *La Motte*, qui avait à ſe plaindre de Voltaire, oublia ſa vengeance, & donna à *Œdipe* une approbation qui était un bel éloge. *Crebillon*, qui eût pu être jaloux du ſuccès de cette tragédie, ne vit dans ſon auteur qu'un rival heureux, & voulut être ſon ami. *Fontenelle*, neveu de *Corneille*, ne pouvait refuſer ſon ſuffrage à *Œdipe*, mais en qualité de doyen des littérateurs, & mêlant la leçon à l'éloge, il fit dire à Voltaire que ſa piece *avait trop de feu ;* & Voltaire lui répondit que *pour s'en corriger il lirait ſes Paſtorales.*

C'eſt dans ces circonſtances que *la Motte* & ſon parti ſe réconcilierent avec Madame *Dacier* & les *Homériſtes*. Un ſage, le duc de *Valincourt*, eut la gloire de cette réconciliation. Il aſſembla chez lui les parties belligérantes, & pendant le dîner leur propoſa un petit traité de paix qu'elles ſignerent. Ainſi finit parmi les hommes de lettres une guerre qui durait depuis vingt ans.

Les théologiens demeurerent irréconciliables & furent encore long-tems le tourment de la France. Voltaire en devint la gloire & les délices. En peu de tems ſa renommée fut portée au fond de l'Allemagne & du nord. On y riait de nos querelles eccléſiaſtiques, mais on y admirait ſon *Œdipe* qui lui valut deux brevets, celui d'homme de génie & celui de philoſophe. Les deux vers qui lui mériterent ce dernier brevet, ſont :

„ Nos prêtres ne ſont point ce qu'un vain peuple penſe :
„ Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Au milieu de ſes ſuccès, les cabales pour le perdre furent affreuſes, mais le Régent, ce Prince philoſophe, le

ſoutint contre ſes ennemis ; & pour le venger de leurs clameurs, il lui fit une gratification honorable.

Dans ces jours de triomphe & de gloire, on crut que la Suede allait l'enlever à la France, & ſes liaiſons avec le baron de *Goerts* juſtifiaient ce bruit généralement répandu. *Goerts*, jadis Conſeiller de Holſtein, était alors plénipotentiaire de *Charles XII.* C'eſt ce même homme qui, avec *Alberoni*, jadis Curé de village, & devenu Cardinal & premier Miniſtre en Eſpagne, avait projetté de bouleverſer l'Europe. Une partie de cette révolution fut confiée à Voltaire par *Goerts*, qui le ſollicitait de l'accompagner dans ſes voyages. Voltaire réſiſta à la tentation de jouer un rôle. Il jouiſſait d'une gloire réelle & de l'honneur de voir ſouvent le Régent dont il avait déjà éprouvé les bienfaits.

Au bruit des éloges qu'on prodiguait à ſon génie, ſe mêla tout-à-coup le bruit d'une tempête qui ſembla devoir l'écraſer entiérement. La calomnie qui l'avait fait enfermer dix-huit mois à la Baſtille, s'arma de nouveau pour le

perdre. Les *Philippiques* parurent. C'était un poëme atroce contre le Régent. On ne fit jamais rien d'auſſi criminel. Jamais libelle en France ne fit un plus grand ſcandale. On y célébrait en vers harmonieux ſes prétendus empoiſonnemens & ſes prétendus inceſtes. *Rouſſeau* dans ſes plus belles odes, n'eſt ni plus riche, ni plus éloquent, & a beaucoup moins d'énergie.

Le peu de réputation de *la Grange-Chancel*, auteur des *Philippiques*, éloignait de lui tout ſoupçon. Il n'avait encore rien fait qui pût lui mériter l'honneur de le faire accuſer de ce crime. Le génie de Voltaire lui valut alors cette dangereuſe diſtinction, qu'une funeſte circonſtance ſembla autoriſer : c'était celle de ſon intimité avec le baron de *Goerts* & ſon aſſiduité dans la maiſon du duc *du Maine*, chez qui les mécontens & les frondeurs de l'adminiſtration tenaient leurs aſſemblées. Mille voix demandaient vengeance de l'outrage qu'on prétendait que Voltaire avait fait au Régent, ſon appui & ſon bienfaiteur ; mais ce Prince judicieux qui l'aimait, craignait,

en le privant encore de ſa liberté, une nouvelle mépriſe. Il ſe contenta de l'éloigner de Paris.

Les tracaſſeries que Voltaire avait éprouvées dans le ſein de ſa famille, une priſon longue, dure & injuſte, des calomnies de toute eſpece, enfin l'exil, tant de perſécutions qui devaient le dégoûter de l'étude, ne ſervirent qu'à le confirmer dans la vocation d'homme de lettres. Ce n'eſt pas qu'il ne fut très-ſenſible à la perſécution, c'eſt même dans un de ces momens d'amertume & de dépit, qu'entendant gronder un orage affreux ſur Paris, il s'écria, que pour un pareil fracas, il fallait que, ſemblablement à la France, le royaume des cieux fût tombé en régence.

CHAPITRE V.

Voltaire à Sully : *nouvelles amours : il voyage en Hollande. De ſa petite vérole.* Mariane. *La* Henriade *jetée au feu.*

ANNÉES

DE

1719—*à*—1725.

EN éloignant Voltaire de Paris, le Régent lui laiſſa le choix de ſon exil, & la liberté, d'en changer toutes les fois qu'il le demanderait. Pluſieurs perſonnes lui offrirent leur château pour retraite, mais il préféra le ſéjour de
A Sully. Sully, où il avait la reſſource d'une bibliotheque, & l'avantage de voir une foule de grands Seigneurs qui y paſſaient l'été. D'ailleurs la *Henriade* à laquelle il travaillait, & dont *Maximilien de Bethune* était alors un des

principaux perſonnages, l'invitait à cette préférence.

On a de ce tems-là un grand nombre de pieces fugitives dans leſquelles on trouve l'aménité de *Chaulieu*, mais un luth plus harmonieux, une touche plus délicate, plus aiſée, rarement négligée, & toujours naturelle. Dans ce genre, Voltaire a ſurpaſſé les anciens & les modernes : ce qui fait le mérite de ſes poéſies légeres, c'eſt que la morale de l'honnête homme, ainſi que dans *Horace* ſeul, s'y trouve toujours aſſaiſonnée d'une plaiſanterie fine & agréable ; c'eſt qu'on y voit le philoſophe ſe jouant continuellement des préjugés, & qui en baffouant la ſuperſtition, accoutume inſenſiblement les hommes à la mépriſer.

Les amis de Voltaire le preſſaient de mettre la derniere main à la *Henriade* ; mais le ſuccès d'*Œdipe* l'avoit enivré. Il voulut reparaître à Paris avec une nouvelle tragédie. Ce fut au milieu des diſſipations, & dans le tems de ſes amours avec une Demoiſelle des environs de Sully, qu'il fit *Artemire*. Il la détermina à ſe charger du principal rôle de cette tragédie : quand

il l'eut dreſſée, il obtint du duc d'*Orléans* de revenir à Paris. Sa tragédie & ſa maîtreſſe furent agréés des comédiens français.

1720 *Artemire* 20 Mai. Les ſifflets étaient alors d'un grand uſage : au premier acte on ſiffla, & l'on déconcerta la débutante. Au ſecond acte les ſifflets redoublerent. Voltaire, indigné d'un pareil accueil, de la loge où il étoit, ſaute ſur le théatre, & harangue le public. On le régale d'abord lui-même de fréquens coups de ſifflets ; mais lorſqu'on reconnaît l'auteur d'*Œdipe*, on l'écoute dans un grand ſilence. Il parle de l'indulgence qu'on doit aux nouvelles productions & aux nouveaux talens. Dans tout ce qu'il dit il met tant de raiſons & ſur-tout tant d'honnêteté, qu'on bat des mains, & qu'on finit par demander *Artemire*, & mademoiſelle de***. La tragédie continue au bruit des applaudiſſemens : peu de jours après cette ſcene bizarre, il retire du théatre ſa maîtreſſe & ſa tragédie, & va de nouveau avec l'une & l'autre s'enſevelir dans la retraite de Sully.

Le Régent ne tarda pas à lui laiſſer la liberté de s'établir à Paris. Cette liberté fut ſans doute un grand plaiſir

pour lui ; mais ce plaiſir fut bientôt empoiſonné par la mort de ſon ami M. *de Genonville*, conſeiller au parlement. C'était un jeune homme de la plus grande eſpérance, & qui eût fait honneur à la magiſtrature, ſi ſa philoſophie ne lui eût pas attiré quelque diſgrace de la part de ſes confreres dont le grand nombre s'effrayait déjà du nom de philoſophe. Voltaire & lui étaient un modele d'amitié rare, & peut-être unique.

Mort de ſon ami Genonville.

Madame la maréchale *de Villars* pour l'arracher à ſa profonde douleur, le mena à *Vauvillars* : c'eſt dans ce même château, que l'infortuné *Fouquet* avait poſſédé ſous le nom de Veau, & pour l'embelliſſement duquel il avait dépenſé dix-huit millions. Là ſe trouverent réunis les deux plus grands hommes qu'eut la France. L'un parcourant les dernieres années d'une vie ſemée d'événemens & de gloire : c'était le vainqueur de *Denain*, le ſauveur de la patrie ; c'était *Villars*. L'autre qui s'était à peine élancé dans la carriere dramatique. Son premier pas dans cette carriere fut un pas de géant, & par la

1720. A Vauvillars.

grandeur de ce pas, il avait forcé l'Europe inſtruite, à tourner ſes regards vers lui. C'était l'auteur d'*Œdipe*; c'était Voltaire. Quiconque eût pu lire dans l'avenir dans ces deux hommes célebres, au lieu d'un libérateur de la France, en eût vu deux. L'un qui l'avait délivrée de ſes ennemis, & l'autre qui devait un jour la délivrer de ſes préjugés. Le mutuel attachement qu'ils eurent l'un pour l'autre, dura le reſte de leur vie, & ne ſe démentit pas un inſtant.

1721 A Paris. A ſon retour de Vauvillars, Voltaire ſe logea, Quay des Théatins, chez le préſident *de Bernières*, qui avait beaucoup aimé le jeune *de Genonville*. Il ne voyait plus cet ami, mais il en entendait parler ſouvent, & cela ſeul adouciſſait ſes regrets.

1722 En Hollande. C'eſt à cette époque que madame de *Rupelmonde*, fille du maréchal d'*Allegre*, lui propoſe le voyage de Hollande. Voltaire met dans ſes arrangemens un ſéjour à Bruxelles. Dès long-tems il deſirait embraſſer *Rouſſeau* banni de ſa patrie depuis dix ans. Il ne voyait en lui que le grand

poëte & l'homme malheureux. Il court chez lui au moment où il arrive à Bruxelles. Ce premier inſtant d'entrevue fut un moment d'effuſion de cœur & de confiance mutuelle. Voltaire ne l'appelait que ſon maître & ſon juge : & c'eſt ſous ce double titre qu'il lui confia, pendant cinq jours, ſon poëme de *la Henriade*. Entrevue avec J. B. R.

En revenant de Hollande, on reprit encore la route de Bruxelles. Les deux poëtes ſe quitterent peu. Ils firent des viſites, allerent enſemble à la meſſe & à la comédie.

Dans une de leurs promenades, & madame la comteſſe *de Rupelmonde* ſeule en tiers, *Rouſſeau* lut ſon *Ode à la poſtérité*, & enſuite le *jugement de Pluton*. Ce dernier ouvrage était une ſatyre violente contre le Parlement de Paris qui l'avait privé de ſa patrie, & contre l'Avocat-Général qui avait conclu au banniſſement. Voltaire interrogé ſur cette ſatyre répondit : *Ce n'eſt pas là notre maître, du bon & du grand* Rouſſeau.

L'amour-propre du vieux rimeur qui ne quêtait qu'un ſuffrage, s'offenſa de cette franchiſe. Voltaire appuya ſon

ſentiment de quelques raiſons ; & ces raiſons déplurent autant que ſi elles avaient été des leçons. Prenez votre revanche, lui dit Voltaire ; « voici » un petit poëme que je ſoumets au » jugement & à la correction du pere » *de Numa.* »

La lecture du poëme n'était point encore achevée, que *Rouſſeau*, d'un ton chagrin, dit : « Épargnez-vous, » Monſieur, la peine d'en lire davan- » tage. C'eſt une impiété horrible. » Voltaire remet le poëme dans ſon porte-feuille en diſant : « allons à » la comédie, je ſuis fâché que l'au- » teur de la *Moïſade* n'ait pas encore » prévenu le public qu'il s'était fait » dévôt. »

Après la comédie, Voltaire lui parla de ſon *Ode à la poſtérité ;* & d'un ton cauſtique lui dit en le quittant : *Savez-vous, notre maître, que je ne crois pas que cette Ode arrive jamais à ſon adreſſe ?* (6)

Ainſi donc une entrevue qui avait commencé par une confiance réciproque, finit par une brouillerie éclatante. Depuis dix ans Voltaire deſirait voir *Rouſſeau ;* il le vit & s'en fit un

ennemi implacable. Les rapports vinrent enſuite, & il s'enſuivit entr'eux deux une guerre de vingt ans. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que Voltaire ne commença à ſe défendre qu'après un ſilence de dix ans, & vingt actes d'hoſtilités de la part de ſon ennemi.

La curioſité du lecteur m'arrête, & me demande quel était ce poëme que *Rouſſeau* traita d'impie ? C'était une *Épître à Julie* qui, dix ans après, parut ſous le titre d'*Épître à Uranie*, & qui aujourd'hui eſt connue ſous le titre de *le pour & le contre*. Elle fut faite pour madame *de Rupelmonde*. Cette Dame, à une ame pleine de candeur & un penchant extrême à la tendreſſe, joignait une grande incertitude ſur ce qu'elle devait croire. Elle aimait Voltaire, & dépoſait avec confiance dans ſon ſein ſes doutes & ſes perplexités ; & ce fut pour fixer ſon eſprit incertain, qu'il fit cette épître dont le but était de lui montrer que pour plaire à Dieu, indépendamment de toute croyance, il ſuffit d'avoir des vertus.

Un des endroits où Voltaire ſe plaiſait le plus, était à *Maiſons*, ſitué ſur

Au Château de Maiſons.

les bords de la Seine & de la forêt de Saint-Germain. Il y a peu d'années qu'on y voyait encore ſa chambre d'étude. Ce château, le coup d'eſſai & le chef-d'œuvre de *Manſard*, & qui fit connaître toute l'étendue de ſon génie, dans le tems qu'il n'était encore que ſimple maçon ; ce château, dis-je, appartenait au préſident *Deſmaiſons*, juge inſtruit, integre, & qui jouiſſait tout-à-la-fois de la conſidération publique & d'une fortune très-conſidérable : il réuniſſait ſouvent à *Maiſons* tous les arts, tous les talens & tous les agrémens de la ſociété. Il y donnait ſouvent des fêtes. Il en avait annoncé une dans laquelle tous les plaiſirs de l'eſprit devaient ſe varier & ſe ſuccéder pendant trois jours. Plus de trente Seigneurs y étaient invités & autant de Dames. On devait jouer la comédie. Mlle. *le Couvreur*, cette célebre actrice, qui ſut être l'amie de pluſieurs Dames de la Cour, & en qui beaucoup d'eſprit & un grand ſavoir-vivre, feſaient diſparaître tout ce que le préjugé attache d'odieux à la profeſſion des femmes de théatre, était déjà arrivée. Le cardinal de *Fleury*

était invité aux fêtes de *Maiſons*, & devait y venir. Voltaire devait lire ſa tragédie de *Marianne*. Le jour de ſon arrivée, il ſe ſent indiſpoſé, & ſur les neuf heures du ſoir la fievre ſe déclare. *Gervaſi*, le médecin alors le plus accrédité, eſt appelé, & décide que c'eſt la petite-vérole. L'épouvante eſt dans le château. On réveille les Dames pour annoncer cette nouvelle (8). On dépêche des courriers au cardinal de *Fleury* & aux autres Seigneurs qui devaient venir à *Maiſons*. Mlle. *le Couvreur*, perſuadée que la préſence d'un ami peut ajouter aux ſoins du docteur *Gervaſi*, fait partir un exprès pour la Normandie où ſe trouvait *Thiriot*, & ne quitte Voltaire que lorſque cet ami eſt arrivé. De la petite-vérole.

La petite-vérole fut très-maligne. L'uſage d'alors était d'adminiſtrer des cordiaux pour faciliter l'éruption, & pour, diſait-on, éloigner le venin du cœur. *Gervaſi* avait une méthode contraire. Il employa la ſaignée, l'émétique & des boiſſons rafraîchiſſantes.

Au bout d'un mois, Voltaire encore très-faible, voulut venir à Paris. A peine fut-il en voiture que le feu éclata dans

la chambre d'où il ſortait, & embraſa, en grande partie, une des ailes du château.

Le danger que Voltaire avait couru pendant ſa maladie, & l'incendie auquel il venait d'échapper, le rendirent encore plus cher aux ſociétés dont il feſait les délices. Il était encore convaleſcent, lorſqu'il écrivit en faveur de *Gervaſi* qu'on traitait d'empirique, & dont on attaquait violemment la méthode. Ce fut avec autant de force que d'agrément qu'il défendit ſon médecin, l'émétique & cent pintes de limonnade qu'il avait bues.

Marianne ne tarda pas d'être repréſentée : Voltaire eſpérait, par le ſuccès de cette nouvelle tragédie, réparer l'échec que ſon amour-propre avait reçu par la chûte d'*Artemire*. Le rôle d'*Hérodes* fut rempli par *Baron*, qui était très-vieux. *Mariane* mourait du poiſon qu'on lui donnait ſur la ſcene. Ce dénouement était très-théâtral. Il excitait la pitié & la terreur. Au moment où *Mariane* prit la coupe, un plaiſant crie : *la Reine boit*, c'était la veille de la fête des Rois, & la piece ne fut pas achevée. Voltaire ſubſtitua

Mariane. 1724

ſubſtitua à la coupe un autre dénouement, mais plus faible, & la piece eut quarante repréſentations.

Rouſſeau apprit ce ſuccès à Bruxelles, & en fut jaloux. Cette tragédie, ſelon lui, n'était qu'une *ſuperfétation poétique ; Hérodes*, ajoutait-il, *eſt un grand dupe*, *Varrus un étourdi*, *& Mariane une imbécille*, *qui perd ſon tems à faire ſon paquet.* Tel était le ſtyle de *Rouſſeau* pour dénigrer un chef-d'œuvre. Il fit plus : pour faire tomber cette tragédie, il rajeunit la *Mariane* de *Triſtan.* Mais les comédiens ne purent la jouer, ni le libraire la vendre.

Le public était dans l'attente de la *Henriade :* avant de la publier, Voltaire la ſoumit à la cenſure & à l'examen de pluſieurs hommes de lettres : c'était autant de juges qu'il ſe choiſit. Un de ces juges était le préſident *Hainault*, homme d'un goût sûr & d'un jugement exquis en matiere d'ouvrages d'agrémens. Les ſéances ſe tinrent chez le préſident *Deſmaiſons.* « Je laiſſe à la » porte, leur diſait Voltaire, l'amour-» propre d'auteur, & tout au rebours » des patiens, j'implore non l'indul-

» gence, mais la ſévérité de mes » juges. » Il liſait un chant : chaque juge diſait ſon avis. Il notait les obſervations, & ſouvent il ſe vit dans l'impoſſibilité de corriger certains défauts, qui tenaient trop eſſentiellement à des beautés qu'on lui demandait de conſerver.

Henriade jettée au feu.

Cependant, un jour fatigué de tant de petites chicanes que meſſieurs les puriſtes lui feſaient eſſuyer, tantôt ſur un hémiſtiche, tantôt ſur une rime, & tantôt ſur l'inverſion d'un vers, dans ſon impatience il ſe leve bruſquement, & fait de ſon poëme ce que *Virgile* mourant avait voulu qu'on fît de l'*Énéide ;* il le jette au feu, & ſort, en diſant à ſes juges, « il n'eſt donc bon » qu'à être brûlé. »

Le préſident *Hainault*, de qui nous tenons l'anecdote, de ſon fauteuil s'élance à la cheminée, & dérobe la *Henriade* aux flammes. « Ne penſez » pas, dit-il à ſon auteur en la lui » remettant, qu'elle vaille mieux que » le Héros que vous célébrez. Malgré » ſes défauts, c'était un grand Roi & » le meilleur des hommes. Souvenez-» vous, lui écrivit-il dans la ſuite,

» que pour l'arracher au feu, elle me » coûte une paire de manchettes de » dentelle. »

On convint de reprendre les ſéances & de continuer l'examen de la *Henriade*. Ce projet n'eut pas lieu. *Deſfontaines* qui était alors un des écumeurs de la littérature, & l'un des hommes les plus mépriſables & les plus méchans dont la république ait été empoiſonnée, s'en procura un manuſcrit, & le fit imprimer en Angleterre. Cela lui valut quelqu'argent. Il en fit à Évreux une ſeconde édition, qui lui en valut davantage. A la mal-honnêteté d'imprimer un ouvrage qui ne lui appartenait pas, il ajouta l'indignité d'y inſérer des vers contre différentes perſonnes.

Paris retentit bientôt des cris & des plaintes de Voltaire; mais le poëme quoiqu'infidélement imprimé, lui fit tant d'honneur qu'il s'appaiſa. Il pouſſa même la généroſité juſqu'à pardonner à *Deſfontaines*, & à permettre à *Thiriot* de le lui préſenter.

Peu de jours après ce pardon, cet abbé, accuſé d'un crime qui menait alors au bûcher, fut enfermé à Bicêtre,

Voltaire, quoique malade, court à Verſailles, ſollicite la protection de la marquiſe *de Prie*, femme alors en grande faveur, & obtint l'élargiſſement de *Desfontaines*. Il obtint encore du préſident *de Bernieres*, de le mener à *Fontaine-border*, l'une de ſes terres en Normandie.

Dès les premiers momens de ſa liberté, l'abbé écrivit à Voltaire : *Je vous dois l'honneur & la vie*, & dans l'excès de ſa reconnoiſſance il fit une libelle contre lui. *Thiriot* vit le libelle, & força ſon coupable auteur de le jeter au feu. *Desfontaines* conſomma ſon ingratitude en ſe joignant à *Rouſſeau* pour tourmenter ſon bienfaiteur.

Pendant dix ans Voltaire ſouffrit les injures de ces deux ennemis. Le tems de ſa vengeance n'était point encore venu. Son ſilence était le ſommeil du lion. D'ailleurs, les diverſes études auxquelles il était livré, l'empêchaient ſouvent de s'appercevoir de leur méchanceté.

1725. La petite comédie de *l'indiſcret*; malgré ſon ſuccès, n'ajouta rien à ſa gloire; & une de ces aventures qui, en ſociété ſont très-rares, le força à une profonde retraite.

CHAPITRE VI.

Du Chevalier de Rohan, *Voltaire eſt mis à la Baſtille. Il a ordre de ſortir de France. Il va en Angleterre, & y publie la* Henriade.

ANNÉES

DE

1725—*à*—1728.

LE chevalier de *Rohan Chabot*, dont il eſt ici queſtion, n'avait ni dans le caractere ni dans les ſentimens, rien de ce qui diſtingue ceux de cette illuſtre maiſon. C'était une plante dégénérée (8). On lui reprochait un défaut de courage, & le métier d'uſurier. Il allait quelquefois chez le duc de *Sully*, où Voltaire était très-ſouvent. Un jour étant à dîner enſemble, il trouva fort mauvais que Voltaire ne fût pas

de ſon avis. « Quel eſt ce jeune homme, demande-t-il, qui parle ſi haut ? *M. le chevalier*, repart Voltaire, *c'eſt un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui ſait honorer celui qu'il porte.*

Le chevalier de *Rohan* ſortit en ſe levant de table, & les convives applaudirent à Voltaire : le duc de *Sully* lui dit hautement : « Nous » ſommes heureux ſi vous nous en avez » délivrés. »

Peu de jours après cette ſcene, Voltaire étant encore à dîner chez le duc de *Sully*, fut demandé à la porte de l'hôtel pour une bonne œuvre. Au mot de bonne œuvre il ſe leve & court à la porte, où était un fiacre & deux hommes qui, d'un ton dolent, le prient de monter à la portiere. A peine y fut-il que l'un des deux ſcélérats le retint par ſon habit, tandis que l'autre lui applique ſur les épaules cinq ou ſix coups d'une petite baguette.

Le chevalier de *Rohan*, qui à vingt pas de là était dans ſa voiture, crie, c'eſt aſſez. Il n'eſt point au monde d'honnête homme à couvert d'un pareil outrage de la part d'un lâche aſſez riche pour payer des ſcélérats.

Voltaire rentre dans l'hôtel, demande au duc de *Sully* de regarder cet outrage fait à l'un de ſes convives, comme fait à lui-même : il le ſollicite de ſe joindre à lui pour en pourſuivre la vengeance, & de venir chez un Commiſſaire en certifier la dépoſition. Le duc de *Sully* ſe refuſe à tout. Cette indifférence de la part d'un homme, qui, depuis dix ans le traitait en ami, l'irrite encore davantage. Il ſort de ſon hôtel, & ne voulut plus voir le duc de *Sully*.

Voltaire peut recourir aux loix ; mais il craint de donner de l'éclat à l'affront qu'il a reçu. Il n'a recours qu'à ſon ſeul courage. Des amis lui offrent leurs ſervices; mais il ne ſe remet qu'à lui-même du ſoin de ſa vengeance. Pour s'y préparer, il s'éloigne entiérement de toute ſociété. Une profonde retraite devient ſon partage. A l'étude des langues vivantes qu'il commence alors, il joint l'exercice de l'eſcrime : un maître d'armes vient tous les matins lui donner des leçons ; & quand il a acquis l'habileté néceſſaire, il ſe rend au théatre français, entre dans la loge de Mlle. *le Couvreur*, où était le chevalier *de Rohan*. « Monſieur, lui dit-il, ſi

» quelqu'affaire d'intérêt ne vous a » point fait oublier l'outrage dont j'ai » à me plaindre, j'eſpere que vous » m'en ferez raiſon. » *Thiriot*, dont nous tenons le fait, était à la porte de la loge.

Le chevalier *de Rohan* accepte le défi pour les neuf heures du lendemain, aſſigne lui-même le rendez-vous à la porte de Saint-Antoine, & le ſoir même en fait part à ſa famille. Tous
1725. *les Rohans* ſont en mouvement : mais leurs démarches euſſent été inutiles ſi on n'eut montré à M. le duc les vers de Voltaire à ſa maîtreſſe la marquiſe *de Prie.*

Io ſans avoir l'art de feindre,
D'*Argus* ſut tromper tous les yeux.
Nous n'en avons qu'un à craindre,
Pourquoi ne pas nous rendre heureux !

On ſait que M. le duc, alors premier Miniſtre, était borgne, Ces quatre vers lui firent connaître un rival, & Voltaire
A la Baſtille. fut envoyé à la Baſtille. Son ami *Thiriot* allait dîner tous les jours avec lui. A la liberté près, Voltaire était dans ce château comme s'il eût été dans le monde. Il n'ignorait rien de ce qui s'y paſſait. C'eſt là qu'il apprit la

langue Anglaiſe. Au bout de ſix mois on lui rendit ſa liberté, & ce ne fut point une grace qu'on lui fit ; car il n'avait pas mérité de la perdre. Il méritait encore moins l'ordre, qu'en ouvrant les portes de cette priſon on lui ſignifia, de ſortir de France. Jamais on ne fit un plus cruel abus de l'autorité envers un citoyen. Cette perſécution était due aux manœuvres de la maiſon *de Rohan*. Le chevalier ne quittait point Verſailles, & mourait de peur que Voltaire ne l'y vînt chercher.

Pour jouir d'une plénitude de liberté, il paſſe en Angleterre. Cette liberté dont il avait fait ſon idole, eſt réellement un grand tréſor, mais dont on ne connaît véritablement le prix que lorſqu'on l'a perdu. Pour en bien ſentir tous les avantages, il faudrait avoir habité l'un des quarante ſépulcres de la Baſtille. O hommes de lettres ! puiſſiez-vous ne jamais tomber dans ce gouffre où l'ennui dévore ſes habitans ! Puiſſiez-vous auſſi ne rien dire, ne rien écrire, ne rien faire qui puiſſe être un prétexte de vous y plonger. En Angleterre.

En Angleterre Voltaire n'eut à craindre ni les perſécuteurs, ni les manœuvres

des grands, ni les prêtres, ni les familiers de la police. Ce pays fut pour lui un ſol nouveau ſur lequel il ne tarda pas à être acclimaté. C'était le tems de la vraie gloire des Anglais. *Locke*, à la vérité, n'était déjà plus. Le ſage & ſavant *Salisbury* venait de mourir hors de ſa patrie ; mais l'eſprit & les idées de ces grands hommes dominaient toutes les terres ; mais *Newton* vivait encore ainſi que *Clarcke*, *Wolſton*, *Bolinbroocke*, *Pope*, *Collins*, *Toland*, Voltaire fut l'ami de la plupart d'entr'eux, & de beaucoup de perſonnes de diſtinction qui, en ce royaume, ſe font gloire d'allier l'étude de la vraie philoſophie à l'eſprit des affaires politiques.

L'illuſtre *Pope*, poëte & philoſophe, & dont l'*Eſſai ſur l'homme* avait mit le ſceau à ſa célébrité, fut celui dont il rechercha d'abord la connaiſſance. Dans leurs premieres entrevues, ils furent fort embarraſſés. *Pope* s'exprimait très-péniblement en français, & Voltaire n'étant point accoutumé aux ſifflemens de la langue anglaiſe, ne pouvait ſe faire entendre. Il ſe retira dans un village, & ne rentra dans Londres que

lorſqu'il eut acquis une grande facilité à s'exprimer.

Son ſéjour en Angleterre, devint utile à ſa gloire comme à ſa fortune. Il y fit imprimer *la Henriade*, dont en France il n'en avait pu obtenir l'agrément. Lorſque le poëme y parut furtivement, tous les dévots, race alors fort nombreuſe & très-dangereuſe, crierent à l'impiété : les baladins de la foire en firent le ſujet de leurs bouffonneries, & après les baladins, nos Seigneurs du clergé s'en emparerent, & voulurent le flétrir par une cenſure eccléſiaſtique, comme contenant les erreurs des ſemi-Pelagiens. A la Cour on diſait qu'il n'y avait qu'un ſéditieux qui eût pu faire l'éloge de *Coligni*. Cette perſécution eſt le vrai thermometre ſur lequel nous devons de tems en tems porter les yeux pour connaître le degré d'imbécillité ou l'on était alors en France.

Les Anglais étaient à cette époque 1726
beaucoup plus avancés en raiſon. On ſait qu'*Éliſabeth* avait autrefois protégé *Henri IV*. Le Roi qui régnait alors, *George I*, & la princeſſe de *Galles*, qui devint *Reine*, protégerent ſon

chantre. Les ſouſcripteurs Anglais furent très-nombreux. *Thiriot* à Paris était chargé de recevoir les ſouſcriptions des Français. Il en avait déjà quatre-vingt, lorſqu'un jour de la Pentecôte & pendant qu'il était à l'égliſe, des voleurs emporterent le dépôt. Les ſouſcripteurs ne perdirent rien. Voltaire, malgré cette perte, remplit les engagemens, & écrivit à ſon dépoſitaire : « Cette aven-» ture, mon ami, peut vous dégoûter » d'aller à la meſſe, mais elle ne doit » pas m'empêcher de vous aimer tou-» jours & de vous remercier de vos » ſoins. »

La *Henriade* vengea la nation Françaiſe du reproche qu'on lui feſait de n'avoir point de poëme épique. Les Anglais furent les premiers à lui accorder ce titre que les Français lui diſputerent long-tems, lors même qu'ils le prodiguaient au *Télémaque* de M. *de Fénelon*. Ce roman ingénieux & moral n'eſt ni poëme ni épique. Ce n'eſt pas aſſez pour cela qu'une proſe ſoit harmonieuſe & cadencée ; il faut de plus qu'elle ſoit aſſujettie à des regles convenues, invariables, & même à la proſodie que le génie de la langue comporte.

Les divers peuples de l'Europe ne tarderent pas à s'approprier la *Henriade* : elle fut traduite par *Lokman* en anglais. Le cardinal *Quirini* la mit en vers italiens. Les Allemands & les Hollandais en eurent des verſions en leurs langues. Le Prince royal de Pruſſe dans la ſuite l'enrichit d'un avant-propos. Le cadre de la *Henriade*, dit-on, eſt petit : cela eſt vrai, ſi on le compare à celui de l'*Iliade*, où vingt peuples conduits par leurs rois, s'armerent pour détruire une ville ; ſi on le met à côté, ſoit de l'*Énéide* dans laquelle un homme ſe diſant conduit par certains dieux & repouſſé par d'autres dieux, vint à travers mille dangers, s'établir dans le *Latium* & fonder un empire éternel, ſoit de *la Jéruſalem délivrée*, dans laquelle l'Europe entiere, comme arrachée à ſes fondemens, tombe ſur l'Aſie & ſemble l'écraſer de ſa chûte.

Le ſujet de la *Henriade* était digne d'un philoſophe ; & Voltaire l'adopta, parce qu'il lui parut propre à attaquer le fanatiſme, à rendre les perſécuteurs odieux, les querelles de religions ridicules, & ſur-tout à établir en France cet eſprit de tolérance, ſans lequel la ſociété n'eſt guere autre choſe qu'une forêt de bêtes

féroces acharnées à leur mutuelle deſtruction.

Les ennemis les plus déclarés contre la mémoire de Voltaire, ne peuvent nier que de tous les poëmes épiques, la *Henriade* ne ſoit le plus utile & le plus ſage. On n'y voit ni fées, ni lutins, ni autres fadaiſes dignes des tems d'ignorance. *Henri IV*, pour faire ſes deſtinées, n'a recours ni aux entrailles des victimes, ni à la fourberie des prêtres. Il ne conſulte que ſon courage & la raiſon d'état. C'eſt un vrai héros diſputant les armes à la main un royaume que le fanatiſme lui a ravi, nourriſſant ſes ennemis qu'il peut faire mourir de faim.

Un pareil perſonnage vaut ſans doute *le dévot Enée* qui, comme tous ceux de ſon eſpece, tout en parlant au nom des dieux qu'il n'a jamais vus, tout en citant des révélations qu'il n'a point eues, finit par une injuſtice horrible, par s'emparer d'un royaume qui ne lui appartient pas, & par coucher avec une belle & jeune Princeſſe, ſur le cœur de laquelle il n'a aucun droit. J'aime mieux *Henri IV*. C'eſt un héros plus juſte, plus brave & plus aimable.

Les dieux, dit-on, conduiſent cet *Enée*. Cela eſt bon pour l'imagination des enfans, qui aiment à ſe repaître de ſemblables chimeres; mais ces dieux, & leurs oracles & leurs prêtres une fois décrédités, que devient un poëme échaffaudé ſur ces échaſſes? Il doit néceſſairement perdre une partie de ſon mérite. Il ne reſte qu'avec ſes beautés de détail; & ces beautés ne ſont elles-mêmes que de magnifiques frivolités, ſi, comme dans la *Henriade*, elles n'ont point un objet d'inſtruction.

Un reproche que tout homme ſolidement inſtruit eſt en droit de faire à *Homere*, à *Virgile*, au *Taſſe*; & ſur-tout à ce fou de *Milton*, dont le ſublime ouvrage force à l'admiration, lors même qu'on les blâme; c'eſt qu'en compoſant leurs poëmes, ces grands hommes n'ont contribué en rien à la perfection de la morale. Ils ont laiſſé leurs contemporains avec toutes leurs ſottes ſuperſtitions. Ils ont fait pis: au lieu d'employer leur génie à les délivrer de leurs préjugés, ils ont conſacré ces mêmes préjugés par la beauté de leurs chants; & n'eût-il pas mieux valu corriger les ſottiſes de leur ſiecle, que de les mettre en vers magni-

ſiques ? Ce n'eſt pas aſſez d'amuſer, il faut encore inſtruire. C'eſt là le grand objet dont Voltaire était occupé en travaillant la *Henriade*. Auſſi eſt-elle miſe dans le petit nombre des chef-d'œuvres qui ont produit un grand bien. Notre liberté de penſer ne date réellement que de l'époque de ce poëme. C'eſt là qu'on le voit, attaquant de cent façons la ſuperſtition, qui juſqu'alors avait été l'épouvantail de ſes compatriotes ; il les accoutuma à entendre des vérités utiles & hardies. C'était le plus grand ſervice qu'il put rendre à ſa patrie, juſqu'alors dévote & bêtement fanatique. (9)

Si la *Henriade*, ou pour parler plus exactement, ſi un poëme de la force & de la beauté de celui-là, eût paru cent quarante ans plutôt, la France n'eût point été déchirée par ce monſtre que nous nommons *la ſainte ligue ;* elle n'eût eu ni Saint-Barthelemi, ni les dragonades, & n'eût point reçu la plaie épouvantable que lui fit la révocation de l'édit de Nantes. O Rois ! méditez cette vérité, & vous ſentirez de quel prix doit être à vos yeux un grand homme, un philoſophe né dans vos États !

Le roi d'Angleterre & ſes Miniſtres protégerent

protégerent ce même jeune philoſophe, que la cour de Verſailles avait fait empriſonner, & auquel elle avait ravi ſa patrie. Son poëme perſécuté en France, où il était néceſſaire, fut accueilli par *George I*, comme un ouvrage qui pouvait être utile aux Anglais.

Le produit de la *Henriade* fut très-conſidérable : Voltaire ſe trouva bientôt en état de faire du bien. Pluſieurs Français qui étaient à Londres, & qui avaient des beſoins preſſans, éprouverent ſes généroſités. Il crut en faire des amis, & il n'en fit que des ingrats. Un *Saint-Hyachinte*, qu'il obligea de ſa bourſe & de ſon crédit, fut le premier à ſe ſignaler par des critiques contre la *Henriade*, & par des outrages perſonnels contre ſon auteur. Tous ces gens qui, en implorant ſes ſecours, ſe diſaient hommes de lettres, n'étaient pour la plupart que des aventuriers qui, de la boue, & de la miſere où ils étaient plongés, oſaient être jaloux de la gloire dont leur bienfaiteur était environné.

Pendant le ſéjour de Voltaire en Angleterre, on y parla d'avoir un théatre Français. Il échauffa cette idée, il écrivit à

Paris, & en peu de tems on eut à Londres une troupe de comédiens. Ils arriverent avec peu d'argent; & ne trouvant point les reſſources dont ils s'étaient flattés ils ſe retirerent.

1728. La voix de l'amitié rappellait Voltaire à Paris. Il cede à cette voix, ſur-tout à cet inſtinct qui nous ramene toujours avec plaiſir dans notre patrie, malgré les déſagrémens qu'on y a éprouvés. Avant de quitter l'Angleterre, il publia deux eſſais : l'un, *ſur nos guerres civiles*, & l'autre, *ſur la poéſie épique*. Dans ce dernier, on voit le grand homme juger ſes ſemblables. Ces deux ouvrages furent écrits en Anglais. C'était un hommage qu'avant de partir il rendait à une nation, chez laquelle il avait trouvé tout ce qui peut flatter, & tout ce que peut deſirer l'homme de lettres philoſophe, des encouragemens de la part des Souverains, des accueils diſtingués de la part des Grands, & une entiere liberté de penſer, de parler & d'écrire.

CHAPITRE VII.

Voltaire à Paris : Hiſtoire de Charles XII. *De la Fortune de Voltaire & de ſa Tragédie de* Brutus.

ANNÉES

DE

1728—*à*—1730.

APRÈS un ſéjour de trois ans en Angleterre, Voltaire revint en France reprendre ſes chaînes, s'expoſer de nouveau aux critiques de la médiocrité, & à la perſécution des gens à préjugés. Son retour ne fut confié qu'à peu d'amis. De pluſieurs mois il ne ſe montra nulle part publiquement. S'il allait au ſpectacle, c'était dans un grand *incognito*. Pour échapper à toute curioſité, il ſe logea au fauxbourg Saint-Marceau, quartier qui n'eſt habité que par des ouvriers & par des pauvres.

Paris était alors en proie aux cabales, aux intrigues, aux perſécutions. On n'y parlait que de Rome, d'excommunications, de conſtitution *Unigenitus*, de réappellans, d'exils & d'empriſonnemens. Une aſſemblée d'Évêques, tenue dans les montagnes du Dauphiné, aſſemblée que les uns traitaient de *Concile*, & les autres de *brigandage d'Embrun*, venait de produire vingt mille lettres de cachet, & fournir un nouvel aliment à la guerre odieuſe, que depuis cent ans ſe feſaient les Évêques. Ces querelles eccléſiaſtiques, très-propres à raffermir Voltaire dans les principes d'une philoſophie qui n'a nulle part cauſé le moindre trouble, formait ſur la France un brouillard épais qui en obſcurciſſait la gloire.

A travers ce brouillard empeſté, parut un éclair ſoudain, rapide, mais éclatant. Ce fut un petit écrit philoſophique, intitulé : *Sottiſe des deux parts* : c'eſt ainſi que Voltaire annonça qu'il était arrivé. Quelques perſonnes en crédit ſurent gré au philoſophe de la leçon qu'il feſait au clergé. Le maréchal *de Villars* prit hautement ſa défenſe. Il eſt bien vrai que, malgré la leçon,

les Évêques continuerent à ſe battre & à s'excommunier.

La guerre qu'entr'eux ſe feſaient alors les hommes de lettres, n'était que ridicule, & ne produiſit que de bons mots. Je ne ſais quel bel eſprit prétendit qu'il n'était pas néceſſaire que la tragédie fut en vers. *Lamotte* aguerri dans ces ſortes de diſputes, après avoir combattu pour les poëtes, ſe mit pour de bonnes raiſons, dit-on, à la tête des proſateurs : il haſarda un *Œdipe* en proſe, qui ne réuſſit pas, & qui lui valut quelques épigrammes. Les mœurs de *Lamotte* étaient douces : il avait le bon eſprit de ſe faire un amuſement de ces querelles littéraires : il ſe feſait auſſi un plaiſir de répondre honnêtement aux injures. Guerre des proſateurs.

Voltaire, qui dans la guerre d'*Homere* avait gardé la neutralité, qui dans les diſſentions de la bulle *Unigenitus* ſe bornait à dire *ſottiſe des deux parts*, ne prit d'abord aucun intérêt dans la querelle des proſateurs : il ſavait mieux employer ſon tems. Mais lorſque l'aigreur des diſputans fut attiédie, & que les eſprits devenus calmes, purent entendre raiſon, il écrivit une lettre honnête à *Lamotte*. Il dit ſon ſentiment

ſur le danger des tragédies en proſe ; & ce ſentiment fut un arrêt dont il n'y a point eu d'appel, ou plutôt dont un ſeul homme, ſans nom en littérature, a appellé, & dont le public a ſifflé l'appel.

Tandis que les hommes de lettres, dans leur déſœuvrement, s'occupaient ſérieuſement de ces frivolités, & que les gens d'égliſe ſe perſécutaient cruellement au ſujet de la grace, Voltaire préparait l'hiſtoire de *Charles XII* : hiſtoire que la poſtérité regarderait comme un roman, ſi une foule de témoins oculaires n'en avaient atteſté la vérité & l'exactitude. Il avait vécu avec des Suédois, des Allemands auxquels était particuliérement connu ce Roi extraordinaire, qu'on a comparé à *Alexandre*, & qui ne lui reſſemblait en rien. *Alexandre* fut un vrai héros qui fonda des villes, établit diverſes branches de commerce, encouragea les arts, s'occupa, au milieu même de ſes victoires, de toutes les ſciences, & répara par le bien qu'il fit, les maux qu'après elle entraîne toujours même une guerre juſte.

Hiſtoire de Charles XII.

Charles XII, au contraire, ne fut

qu'un ignorant, qui par-tout où il paſſa, laiſſa des traces de miſere. Il appauvrit ſon royaume, & le gouverna en tyran. Il fut brave, dit-on; mais qu'eſt-ce qu'une bravoure qui n'eſt ni raiſonnée ni réfléchie, ſinon la férocité d'un ſauvage? Dieu préſerve l'eſpece humaine de pareils Rois.

L'hiſtoire de *Charles XII* fut violemment critiquée; mais les connaiſſeurs aſſignerent à ſon jeune Auteur une place à côté de *Tacite*. Son ſtyle fut jugé celui d'un hiſtorien philoſophe & plein de goût. Point de ces épithetes oiſeuſes, ni de ces phraſes oratoires, qui ne ſont que des fleurs dont on ſe ſert pour couvrir un champ aride, ni de ces réflexions faibles & triviales qui inſtruiſent rarement un lecteur plus impatient de voir de grands événemens, que de ſe traîner ſur des lieux communs. (10)

Cet ouvrage ne fut d'aucun bénéfice pour Voltaire. Tous les imprimeurs de l'Europe s'en emparerent au moment où il parut. Ils en firent leur profit. En moins d'une année on en eut vingt éditions. Nous ſaiſirons cette circonſtance pour parler de la fortune de Voltaire; de cette fortune qui, pour la

Fortune de Voltaire.

plupart de ſes contemporains, fut un objet de curioſité, & pour pluſieurs un ſujet d'envie.

Après ſa premiere ſortie de la Baſtille en 1716, il abandonna la maiſon paternelle où chaque jour il était expoſé à s'entendre demander, pourquoi ne prenez-vous pas un état? où avez-vous entendu la meſſe? Les bienfaits du duc d'*Orléans*, & le produit d'*Œdipe* en 1719, le mirent en état de ſe paſſer des ſecours de ſa famille.

En 1723, il ſe fit de ſes économies une rente viagere de près de deux mille francs, dont nous avons vu le contrat. *Marie-Lezinski*, peu de tems après ſon mariage avec *Louis XV*, lui aſſigna une penſion ſur ſa caſſette. Après l'édition de *la Henriade* à Londres en 1726, ſa fortune fut celle d'un homme aiſé. Ce que deux ou trois ans après il retira de la ſucceſſion de ſon pere, en fit un homme riche, & le fond de la loterie de la ville de Paris, qu'en 1729, il gagna en grande partie, en fit un homme opulent.

Cette loterie qu'on appellait la loterie de *Desfort*, Contrôleur-général, avait été créée pour la liquidation des dettes

de la ville. Ce fut d'après un calcul que Voltaire fit en ſoupant chez madame *du Faï* avec *la Condamine*, qu'il emporta cette loterie. Le Contrôleur-général qui était dévot, lui en diſputa les fonds. Voltaire cria à l'injuſtice. Le Conſeil jugea en ſa faveur, & blâma le Contrôleur-général de n'avoir pas prévu le calcul. Voltaire fut payé, mais on lui fit craindre la vengeance de *Pelletier Desfort*, dont il parlait comme d'un Tartufe. Pour s'y dérober, il voulut repaſſer en Angleterre où nul Miniſtre n'eſt aſſez puiſſant pour attenter à la liberté d'un citoyen, & où le Roi lui-même ne le ferait peut-être pas impunément. Ses amis le retinrent en France. Mais la prudence l'éloigna de Paris pour quelque tems. Il alla à Plombieres joindre le jeune duc de *Richelieu*, qui avait paſſé ſon enfance à la Cour de *Louis XIV*, & à qui l'éclat de ſes galanteries & l'amabilité de ſon eſprit, avaient déjà fait une grande réputation.

L'adminiſtration des finances fut ôtée à M. *Desfort*, & Voltaire revint à Paris. Quoique déjà très-riche, il s'occupa encore d'une augmentation de fortune.

En Angleterre il avait pris goût pour le commerce. Il eſt ordinaire de voir des Seigneurs mêler l'eſprit du négoce à la culture des lettres, de la philoſophie & de la politique. En ce pays rien n'avilit l'homme que l'inutilité & l'ignorance. Voltaire ſe logea rue du Long-Pont près Saint-Gervais, & c'eſt ſous le nom du Sieur *du Moulin* qu'il envoya pluſieurs fois en Barbarie acheter des bleds. Cette entrepriſe réuſſit. Le commerce de Cadix lui fut encore très-avantageux ; mais une des principales ſources de ſon opulence, fut l'intérêt que M. *du Vernet*, ſon ami, lui donna dans les vivres.

La fortune ne le détourna jamais de ſes études. Il l'aimait ſans doute, mais il aimait encore plus la gloire. Dans les richeſſes il n'enviſageait qu'un moyen d'être plus libre, plus indépendant, moins expoſé aux manœuvres du fanatiſme, & aux fréquentes préventions du miniſtere Français. Il enviſageait auſſi dans une grande fortune cette conſidération qui n'eſt pas la véritable, mais qui en impoſe encore plus que la véritable. Elle lui était néceſſaire pour haſarder impunément des vérités, & pour

changer ſon ſiecle à force d'en haſarder. Les philoſophes les plus expoſés à la perſécution, ſont ceux qui vivent dans la médiocrité. On craint moins de moleſter un être iſolé, qu'un homme qui, par ſa renommée & ſes grands biens, a une infinité de rapports avec la ſociété.

Le philoſophe continuellement en guerre ouverte avec les préjugés, ne ſaurait avoir trop d'amis. Voltaire ſe ſervit de ſa fortune pour s'en faire dans tous les états. Il obligea beaucoup de Seigneurs Français, & même des Princes étrangers. Aux uns il prêtait avec graces & généroſité; aux autres il donnait ſon argent en viager, & bientôt il eut au nombre de ſes créanciers les *Guiſe*, les *Richelieu*, les *Deſtaing*, les *Goebriant*, les *Breſat*, &c. &c. Preſque tous ces Seigneurs le payaient fort mal, & rarement les tourmentait-il pour ſes penſions & pour les arrérages.

Pluſieurs hommes de lettres éprouverent auſſi ſes généroſités. Il retira chez lui quelques jeunes gens peu fortunés, mais qui avaient du goût pour la littérature. Il les entretenait de tout. L'argent ne leur manqua jamais pour le ſpec-

tacle & pour des plaiſirs honnêtes. Il les dirigeait dans leurs études. *Lefevre* mourut dans ſes bras. C'était celui qui donnait plus d'eſpérance : il en avait fait ſon ami. Les autres lui donnerent ſouvent des mécontentemens, & ne furent point abandonnés, Ils ſucerent long-tems les fleurs de la littérature, & ne produiſirent rien de bon.

1730 11 Décembre. La tragédie de *Brutus* repréſentée alors, n'eut qu'un ſuccès très-médiocre. La fierté républicaine & la haine de la royauté, ſemblaient être le fruit du climat ſur lequel elle était née. Auſſi fut-elle peu goûtée en France : mais en revanche tout Paris courut aux Italiens pour voir la farce de *Bilus*, qui était une plate parodie de *Brutus*.

A-peu-près vers ces tems-là on donna l'*Amaſis* de *la Grange-Chancel*, l'*Idomenée* de *Danchet*, le *Caliſtene* de *Piron*, le *Saül* de l'abbé *Nadal*. Ces tragédies furent accueillies non-ſeulement avec indulgence, mais avec de grands applaudiſſemens, malgré leurs vices de conſtruction & cent fautes contre la langue : elles ſont aujourd'hui profondément oubliées, & puis fiez-vous aux applaudiſſemens qu'on donne aux pieces nouvelles.

Revenant un ſoir d'une repréſentation de *Brutus*, Voltaire apprend qu'un bâtiment nommé auſſi *Brutus*, chargé pour ſon compte, & qu'il croyait naufragé, était arrivé à Marſeille. « Puiſque le » Brutus de Barbarie eſt retrouvé, dit-» il à *Dumoulin* ſon facteur, conſolons-» nous du peu d'accueil qu'on fait au » *Brutus* de l'ancienne Rome. Il viendra » peut-être un tems où on lui rendra » juſtice. »

Ce tems en effet ne tarda pas à arriver, & cette tragédie vue ſur la ſcene avec froideur, fut lue avec avidité.

Ce fut encore vers ce même tems que Voltaire fit l'opéra de *Samſon*, l'un des plus inſignes perſonnages d'entre les Juifs nos ancêtres en J. C. *Ramau* le mit en muſique. Le lieutenant-général *Héraut* n'en voulut pas permettre la repréſentation ; mais il permit aux bouffons Italiens de jouer ſur leur théatre le même ſujet, & tout Paris courut applaudir une farce dont le héros était le fort *Samſon*, ſe battant contre un coq d'Inde. Samſon.

CHAPITRE VIII.

L'Académie Françaiſe refuſe de recevoir Voltaire. Mort de Mlle. le Couvreur. *Divers ouvrages de Voltaire & diverſes perſécutions. De la* Pucelle d'Orléans. *Ordre de l'arrêter.*

ANNÉES

DE

1730—*à*—1735.

MESSIEURS de *la Motte*, de *la Faye*, & l'Évêque d'Angers, laiſſerent en peu de tems trois places vacantes à l'Académie Françaiſe. On ne parla de l'Auteur d'*Œdipe*, de *Mariane*, de *Brutus*, du Chantre de *Henri IV*, & de l'Hiſtorien de *Charles XII*, que pour dire qu'il n'avait rien d'académique. On pouſſa l'honnêteté, juſqu'à dire à lui-même, qu'il n'était pas propre

à la tragédie. A la vérité, on admirait les beaux vers de *Brutus*, mais en même-tems on avouait qu'il en avait pillé les penſées dans une tragédie de Mlle. *Bernard.*

Le vœu public était pourtant qu'il remplaçât *la Motte*, dont il venait de recueillir les derniers ſoupirs. Cet acte d'humanité parlait en ſa faveur : mais les hommes médiocres, toujours les plus nombreux, à l'Académie Françaiſe comme dans tous les corps, parlerent encore plus haut, & Voltaire ne fut point reçu.

L'office d'humanité qu'il avait rempli à l'égard d'un philoſophe mourant, & preſqu'abandonné, il le remplit encore envers Mlle. *le Couvreur*, l'une des plus grandes actrices qui aient paru ſur la ſcene. Sa mort fut une grande perte pour le théatre français. Voltaire l'aimait & l'eſtimait : elle avait dans l'eſprit & le caractere, tout ce qui peut concilier ces deux ſentimens : c'eſt elle qui abolit les cris & les lamentations mélodieuſes. Elle n'avait ni taille, ni voix, ni beauté ; l'ame lui tenait lieu de tout. C'était, diſait-on, une véritable reine qui jouait avec des comédiens. Au

Mort de Mlle. le Couvreur.

théatre, ſon talent lui valut tout les ſuffrages du public, & dans la ſociété ſes vertus lui gagnerent tous les cœurs. Elle eut des ennemis, parce qu'elle avait un grand talent. On la ſurnomma *la Couleuvre*, quoiqu'on n'eut rien à lui reprocher qui put lui mériter cet odieux ſurnom. Les prêtres lui refuſerent la ſépulture eccléſiaſtique, cérémonie qui n'eſt d'aucune néceſſité pour l'autre monde, mais dont le refus eſt un outrage en celui-ci. On l'enterra ſur les bords de la Seine, à l'entrée de la rue de Bourgogne. Voltaire qui l'avait aſſiſtée à ſon agonie, & qui accompagna ſon convoi, la vengea de l'infamie d'une pareille ſépulture, par une *apothéoſe* en vers. Il eſt peu d'hommes inſtruits qui ne penſent comme Voltaire, & qui ne répetent d'après lui, qu'il faut être barbare pour flétrir ce qu'on admire.

Cette apothéoſe d'une fille de théatre paſſa pour une impiété horrible. Les dévots en pourſuivaient la vengeance auprès du Garde des ſceaux, & Voltaire fut encore forcé à fuir. On le croyait en Angleterre, retiré près de Cantorbery, chez ſon ami *Frackner*, & il était dans un

un village de Normandie, vivant dans une profonde retraite, ne paraiſſant à Rouen que ſous un nom Anglais, & ſous le titre de Milord. C'eſt dans cette ville qu'il fit imprimer un ouvrage, auquel il donna le titre de *Lettres Philoſophiques*, & qui fut pour lui un nouveau ſujet de perſécution. Lorſque l'édition de l'ouvrage fut achevée, Voltaire revint à Paris. Madame de *Fontaine-Martel* lui donna un appartement dans ſon hôtel; il ſe crut moins expoſé chez cette Dame que chez lui, rue du Long-Pont.

Tous ceux qui aimaient à s'inſtruire, lui ſurent gré d'enrichir notre littérature de la littérature Anglaiſe. Juſqu'alors on avait ignoré en France le nom de *Sahkeſpear*. Celui de *Newton* & ſes découvertes n'étaient connus que de quelques géometres. On parlait ſans doute de ce fameux *Locke*, dont les doutes & les idées ont ſi fort contribué aux progrès de la philoſophie. On avait une traduction de ſon *Eſſai ſur l'entendement humain;* mais la gloire d'en faire connaître le prix, d'en inſpirer la méditation & l'enthouſiaſme, était réſervée à Voltaire.

Les Français n'avaient alors que des

idées fauſſes ou confuſes du peuple Anglais, de ſes religions & de ſon gouvernement: ce fut encore lui qui leur donna une idée juſte & vraie de la liberté & de la légiſlation de ce peuple ſingulier & ſouverain. En outre, il leur fit connaître les avantages de l'inſertion de la petite-vérole, qu'ils regardaient comme une nouveauté barbare, & qu'ils ont enfin adopté, après l'avoir calomniée pendant quarante ans. Il apprit de plus à ſes compatriotes, ce qu'étaient les Quakers, qu'ils ne calomniaient pas moins que l'inoculation; & par le récit qu'il fit de leur ſimplicité & de leurs vertus, il convertit en admiration le mépris, dont juſqu'alors les Français avaient honoré leur ſecte.

Le clergé de France & le Parlement de Paris, l'un & l'autre toujours oppoſés aux progrès des lumieres, ſe ſouciaient fort peu de tout ce que Voltaire pouvait leur apprendre. Leur zele s'était borné à quelques murmures, lorſque parurent les *Lettres Perſannes*, où l'on peint le Pape comme un vieux magicien, qui fait croire aux Français que trois ne ſont qu'un, & que du pain, avec quelques mots ſacramentaux, ceſſe d'être

du pain. Les *Lettres Philoſophiques* étaient ſans contredit, plus inſtructives que les lettres de *Monteſquieu ;* elles étaient auſſi moins dangereuſes pour la religion ; mais elles le parurent davantage à l'ignorance. Le clergé obtint un édit du Conſeil, qui en ordonna la ſuppreſſion, & le Parlement les fit brûler : c'eſt un honneur qu'il fait quelquefois à de très-bons ouvrages. Quant aux édits du Conſeil, en ce genre preſque toujours ſans conſéquence & ſans effet, ils ſont une de ces condeſcendances que la Cour a encore pour le Clergé.

L'arrêt du Parlement portait que l'Auteur des *Lettres Philoſophiques* ſerait recherché. Cette menace força Voltaire à ſe tenir caché ; mais une tragédie nouvelle, qu'il fit annoncer, & qui n'était point achevée, diſſipa l'orage. Tous ſes amis ne parlaient que d'*Eryphile*, c'était le titre de la tragédie. On la mettait au rang des chef-d'œuvres de *Corneille*. Les comédiens députerent à M^rs^. de l'Académie Françaiſe, pour leur offrir l'entrée de leur théatre, car ce n'eſt que de cette époque qu'ils jouiſſent de cet avantage.

1732. Eryphile 6 Mars.

Le bruit qu'on fit au ſujet de cette

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1892

tragédie, les éloges qu'on prodigua à ſon auteur, en impoſerent, & le Parlement s'en tint à la brûlure de ſes *Lettres*. Le ſuccès d'*Eryphile*, ſi prônée, fut très-médiocre, & Voltaire eut la prudence de la faire diſparaître après la troiſieme repréſentation.

Depuis long-tems, on lui reprochait de ne point traiter des *ſujets vierges*. J'ignore s'il fut ſenſible à ce reproche de la médiocrité, mais quatre mois après la diſgrace d'*Eryphile*, il donna
Zaïre 13 Août. *Zaïre*. Le ſujet de ce chef-d'œuvre, qu'il fit en dix-huit jours, était entiérement de ſon invention. Dès ce moment, l'art de *Sophocle* devint entre ſes mains un art entiérement nouveau. Il eut un but moral qu'il n'avait point eu chez les Grecs ni chez aucune autre nation. Voltaire en fit un cours d'inſtruction : des noms illuſtres, & chers à la France, ajouterent au plaiſir & à l'enthouſiaſme avec lequel ce nouveau chef-d'œuvre fut reçu.

On avait reproché à Voltaire de ne pas traiter des *ſujets vierges ;* après le ſuccès de *Zaïre*, on l'accuſa d'avoir mis la tragédie en roman. Pour l'en punir, on joua, à la foire, la tragédie des

Enfans-Trouvés, qui était une parodie auſſi plate qu'indécente de *Zaïre*. Voltaire, excédé de tant de petites méchancetés qui ſe reproduiſaient journellement, publia le *Temple du goût*. C'eſt là qu'il rend juſtice à qui il appartient, aux vivans comme aux morts. Ce Temple eſt une critique auſſi agréable qu'ingénieuſe, aſſaiſonnée de préceptes & de leçons, & dans laquelle on ne voit rien d'amer, rien d'injurieux, pas même contre ſes ennemis les plus déclarés. Temple du Goût.

Toute la république des lettres fut en mouvement, pour demander vengeance contre Voltaire. Le plaiſir le plus doux de l'homme de lettres eſt de juger ſes contemporains, comme ſon tourment le plus cruel eſt d'en être jugé. *Adélaïde du Gueſclin*, qui parut quelque-tems après, ſe ſentit beaucoup de cette vengeance. Elle fut reçue au bruit des ſifflets. Les beaux noms de *Couci*, de *Vendome*, de *Nemours*, & des ſituations déchirantes, ne purent la ſauver d'une chûte qu'elle ne méritait pas. On ſait qu'un petit maître, entendant *Vendome* dire, es-tu content Couci? s'écria, *couſſi, couſſi*. Cette bouffonnerie 1733. Adélaïde.

excita des éclats de rire, & Voltaire retira cette *Adélaïde*, qui aujourd'hui eſt au nombre des chef-d'œuvres de la ſcene françaiſe.

1734. Mort de Céſar. *La mort de Jules-Céſar*, en trois actes, ſans femmes & ſans aucun mêlange d'amour, lui confirma la réputation de grand poëte tragique. Tous les caracteres y ſont fortement prononcés. Pour les ſentimens, c'eſt le grand *Corneille* ſans enflure, & pour le ſtyle, c'eſt la magie des vers de *Racine*. Elle fut repréſentée chez madame la marquiſe de *Saſſenage*, enſuite au college d'Harcourt. Quelques colleges étaient alors dans l'uſage de jouer des pieces dramatiques. Ces jeux exerçaient les jeunes gens à bien parler, à s'exprimer avec grace, à penſer noblement : leur ame ſe nourriſſait de grands ſentimens, tandis que leur mémoire s'empliſſait de choſes agréables & utiles. Ces jeux formaient le goût, & ne nuiſaient aucunement aux mœurs.

La tragédie de la *mort de Céſar* déplut fort à la Cour. On y prétendit que les maximes républicaines, dont elle eſt remplie, étaient dangereuſes dans une monarchie. Les janſéniſtes, de leur côté,

accuſerent Voltaire d'avoir érigé le tyrannicide en acte de vertu, & d'avoir mis en action, ſur le théatre, la morale des Jéſuites.

Toutes ces clabauderies de courtiſans & de fanatiques fatiguaient cruellement Voltaire. On ne comptait pour rien l'honneur qu'il feſait à la nation, & le plaiſir qu'il procurait aux honnêtes gens, tantôt par des chef-d'œuvres, & tantôt par ces petites poéſies qui alimentent la curioſité, qui entretiennent le goût, l'exercent & l'épurent.

On voyait ſouvent éclore de ces pieces fugitives : on ne pouvait s'en raſſaſier. Il n'en donna aucune, dont on ne dit : cela eſt bien court. On reproche d'ordinaire à ces bagatelles un défaut tout contraire. Elles ſont toutes trop longues. Leurs auteurs croient que le public, qu'ils mettent dans leur confidence, doit prendre à ces bagatelles, autant d'intérêt que les perſonnes auxquelles elles ſont adreſſées, ou les ſociétés pour leſquelles elles ont été faites. Ces ſociétés ſont indulgentes, & doivent l'être ; mais le public ſe croit diſpenſé d'indulgence, lorſqu'on lui préſente des pieces incorrectes ou trop

frivoles, & dans leſquelles la pureté du langage y eſt bleſſée.

Parmi ces pieces fugitives, il y en eut une qui compromit fortement le repos de Voltaire : ce fut cette même *Épître à Uranie*, faite depuis douze ans, pour l'inſtruction de madame de *Rupelmonde*. L'archevêque de Paris, *Vintimille*, qui paſſait pour aimer les femmes, & qui n'aimait pas les philoſophes, s'en plaignit amérement ; & Voltaire eut ordre de ſe rendre chez M. *Héraut*, Lieutenant-général de police. Il ſe défendit en diſant que l'épître était de l'abbé de *Chaulieu*. Le Magiſtrat fit ſemblant de le croire, & l'affaire en reſta là. Ce menſonge ne feſait aucun tort à la mémoire de l'abbé de *Chaulieu*. L'ouvrage renfermait en effet ſes ſentimens, ainſi que ceux de la ſociété des princes de *Conti* & de *Vendome*, dans laquelle cet honnête Eccléſiaſtique paſſait ſa vie.

Épître à Uranie.

La Pucelle.

L'orage était à peine diſſipé qu'il s'en éleva un autre, mais beaucoup plus dangereux. Dans cent brochures, on avait refuſé à Voltaire le génie du poëme épique : ſon amour-propre s'en irrita, & il en eſquiſſa un qui, par la

richeſſe de ſes détails, par la variété, le coloris & la fraîcheur de ſes tableaux, ainſi que par l'art avec lequel il eſt conduit, ſera peut-être mis un jour au-deſſus de l'*Iliade*; de l'*Enéide*, de *Roland*, & de la *Jéruſalem délivrée*. Ce poëme fut d'abord un grand ſecret parmi ſes amis. Ce ſecret tranſpira. On en montra des vers à M. de *Chauvelin*, Garde des ſceaux, homme ſévere, n'aimant ni la poéſie, ni la philoſophie, ni même la bonne plaiſanterie. Perſécution.

Il paſſe pour certain que ce M. de *Chauvelin*, qui tenait la place d'un grand homme, du célebre chancelier *Dagueſſeau*, fit à Voltaire des menaces terribles. Oſons tout dire, & l'odieux de la perſécution ne peut tomber que ſur celui qui la fit; ce Garde des ſceaux le menaça d'un cul de baſſe-foſſe. Il eſt douloureux de penſer que la liberté, la vie même d'un citoyen qui honore ſa nation, dépendent de l'ignorance ou des préjugés d'un homme qui ſouvent ne lui fait aucun honneur. Dans tous les tems, & non dans tous les pays, la ſottiſe en rochet, & l'ignorance en ſimarre, ont voulu étouffer le génie.

Nous ne prendrons point le parti de

cette *Pucelle*. Des choſes reſpectables dans l'opinion du peuple, comme dans l'opinion de beaucoup d'honnêtes gens, y ſont, dit-on, tournées en ridicule. Nous en ſommes fâchés ; & nous confeſſons que c'eſt toujours avec un véritable plaiſir que nous voyons les hommes de lettres reſpecter ce qui, aux yeux des ſages, mérite de l'être. Nous confeſſons auſſi que le poëme de la *Pucelle* eſt au rang des chef-d'œuvres de l'eſprit humain, & nous ne croyons pas que ce chef-d'œuvre ait fait le moindre tort à notre ſainte religion, que toute la malice des hommes & de l'enfer ne pourra renverſer. Si c'eſt là une erreur de notre part, nous prions nos maîtres en théologie de nous en délivrer charitablement : nous ne demandons qu'à être inſtruits. La raiſon & les lumieres nous ſeront toujours cheres, de quelque part qu'elles nous viennent, d'un docteur de Sorbonne, ou d'une jardiniere de Bagnolet.

Nous penſons au contraire que les querelles qui diviſaient l'Épiſcopat dans le tems que Voltaire travaillait à nous faire une *Pucelle*, firent un très-grand tort au chriſtianiſme. En effet, ce qui lui a beau-

coup nui, ce n'eſt point le combat de *Saint-Denys* & de *Saint-George* : ce combat n'eſt que plaiſant ; mais ce ſont ces combats interminables ſur la grace & l'amour de Dieu que les gens d'égliſe ſe ſont livrés ; c'eſt cet acharnement ſcandaleux à ſe calomnier, à s'excommunier & à ſe damner réciproquement.

Ce qui a fait une plaie ſanglante à la religion & peut-être incurable, ce n'eſt point certainement le récit que fait en enfer *Gribourdon* de ſes aventures ſur la terre, mais c'eſt l'extravagance des convulſions ; ce ſont ces ſcenes abominables qui ſe jouaient alors dans les cimetieres & les galetas de Paris, où un ramas de gueux ſoudoyés par les janſéniſtes ſe feſaient tantôt crucifier & tantôt mettre à la broche, pour prouver que les Jéſuites étaient des hommes dangereux & leur bulle *Unigenitus* une ſottiſe. On ſavait tout cela ſans les ſauts, les gambades & autres farces du fanatiſme qu'on appellait miracles ou *œuvres de Dieu.*

Une fiction qu'un poëte donne pour une fiction, n'a jamais nui à la vérité ; mais ce qui lui a fait un tort irréparable, ce ſont tant de fables & de menſonges, qu'avec le ſceau & l'approbation des

docteurs en théologie, on a voulu faire paſſer pour des vérités, & les perſécutions qu'on a fait eſſuyer à tous les honnêtes gens qui ont voulu douter de ces menſonges.

Ce qui a porté un coup terrible à la religion de nos peres, ce ne ſont ni les amours de *Charles VII* avec la belle *Agnès Sorel*, ni les amours du beau *la Trimouille* & de la belle *Dorothée ;* mais ce ſont les amours inceſtueux du jéſuite *Girard*, qui, « ayant fait accepter un » brevet d'obſeſſion à Mlle. *Cadiere*, » jeune Provençale, agée de dix-huit à » dix-neuf ans, lui écrit qu'il a *une grande* » *faim de tout voir.* »

Qui enſuite, tout en lui levant les jupes, lui dit, que *Dieu permet que pour parvenir à la plus haute perfection, il ſe paſſe certaines choſes dans notre corps ſur leſquelles nous ne devons pas faire attention.*

Que *pour les ames qui marchent dans les voies intérieures, ces horreurs ne ſont que de ſimples épreuves ; que l'on fait très-ſaintement de ne pas s'en confeſſer, parce que par-là on confond le démon qui voudrait nous donner des ſcrupules ſur les voies particulieres par leſquelles Dieu nous fait marcher.*

Et qui enſuite, en ſoufflant dans la bouche de ſa belle pénitente, lui dit, que *Dieu exige ſouvent des ames parfaites les ſacrifices extrêmes & les renoncemens dans les matieres mêmes qui ſont le plus de peine aux perſonnes du ſexe ;* & que *c'eſt la voie la plus courte pour ſe dépouiller de l'attachement qu'on peut avoir à ſon innocence & à ſa pureté.* (11)

Voilà des excès, des abominations. Et les ennemis les plus intrépides de la philoſophie, ne peuvent nier que ces excès n'aient porté un très-grand préjudice à la religion. Ils doivent encore convenir que l'Etat n'a jamais été troublé ni par la *Pucelle* ni par aucun ouvrage de Voltaire ; mais qu'il a été ébranlé par les écrits & les haines des théologiens.

La *Pucelle* a fait rire quelques déſœuvrés ; & les Moliniſtes, par leurs opinions, ont fait gémir des milliers de familles. Ce poëme a fait honneur à la France, & les janſéniſtes en ont été l'opprobre. Ce ſont eux qui pendant trente ans mirent en démence, avec leurs miracles de grenier, la populace de Paris.

Voltaire après les menaces du Garde des ſceaux, *Chauvelin*, voulut quitter ſa

patrie. L'amitié de madame la marquiſe du *Châtelet* l'y retint ; mais la défenſe que lui fit encore ce Garde des ſceaux de rendre publique la tragédie de *la Mort de Jules-Céſar*, qui était déjà imprimée, le pouſſa à bout. La patience a ſes bornes. Voltaire brave le Garde des ſceaux & ſa defenſe, publie ſa tragédie, & part pour *Montjeu*, où ſe feſait le mariage de M. le duc de *Richelieu*.

Un ange tutélaire veillait à ſon ſalut, & cet ange était M. le comte d'*Argental*. Il apprend de M. *Chauvelin* lui-même l'ordre qu'il a ſigné pour l'arrêter, & ſans délai, par un courier extraordinaire, il en donne avis à ſon ami, qui quitte précipitamment les fêtes de *Montjeu*, & va avec madame du *Châtelet* s'enterrer à Cirey, où l'un & l'autre vécurent pendant cinq ans dans la retraite & l'étude, abandonnant Paris aux farceurs de Saint-Médard, à leurs dangereux protecteurs & à leurs adverſaires moins ridicules, mais peut-être encore plus dangereux pour les hommes de lettres.

CHAPITRE IX.

Voltaire à Cirey. Alzire. Perſécution. Époque de ſa connaiſſance avec le Prince Royal de Pruſſe.

ANNÉES

DE

1736—à—1737.

DE pluſieurs années Voltaire ne parut guere ſur le grand théâtre du monde. Depuis long-tems la retraite était un beſoin de ſon ame. Pour être un grand homme, il ne lui fallait être qu'avec lui-même & dans le ſein de l'amitié. Plus il était ſeul, plus ſon génie était fécond, plus il était ſublime. Madame du *Châtelet*, ſon amie, & l'une des femmes les plus réellement ſavantes qui aient exiſté, ſoupirait auſſi après la retraite. La géométrie dont elle s'occupait alors, comme les autres femmes

s'occupent de modes & d'ajuſtemens ; la demandait toute entiere.

Pour être moins diſtrait par les affaires temporelles, Voltaire en abandonna le ſoin à un prêtre très-intelligent, & qui, quoique janſéniſte, était entiérement dévoué au philoſophe. C'était un chanoine de Saint-Meri, nommé *Mouſſinot*, homme de bien, homme ſimple & vertueux, attaché également à ſes devoirs d'eccléſiaſtique, de chanoine & d'ami. Il jouiſſait d'une conſidération méritée. Son Chapitre lui avait confié ſa caiſſe, les janſéniſtes le firent dépoſitaire de leur *bourſe*, & Voltaire lui remit ſon tréſor. Il ne pouvait être en de meilleures mains. C'était une ſingularité de voir un même eccléſiaſtique tréſorier d'un chapitre, d'une ſecte, & d'un philoſophe, rempliſſant avec exactitude & un ſecret religieux les devoirs de ce triple état. De l'égliſe de Saint-Meri, il ſe rendait à la loge des janſéniſtes, & de là il allait vaquer aux affaires du philoſophe ſon ami.

Tandis que ce philoſophe était à Cirey, ſur les confins de la Champagne, enſeveli

enſeveli dans l'étude, ſon nom occupait glorieuſement la ſcene à Paris. *Alzire* forçait ſes ennemis à l'admiration. Comme poëte dramatique, Voltaire avait déjà ſur le parnaſſe une place entre *Corneille* & *Racine*. Après *Alzire*, on lui en accorda une comme poëte-philoſophe au-deſſus de ces deux grands hommes. Le cinquieme acte, qui ſeul eſt un chef-d'œuvre, ne lui coûta que le travail d'un après ſouper; c'eſt le triomphe de la morale du chriſtinianiſme. La Reine *Marie Leczinski*, & le Cardinal de *Fleury*, qui gouvernait la France, lui en ſurent gré. Il vint à Paris pour jouir de ſes ſuccès. Sa préſence réveilla l'envie, & dans l'eſpace de trois mois, il eſſuya vingt brochures dans leſquelles on lui prouvait qu'il avait eu tort de réuſſir. Ce qui ſur-tout ſervit fortement à tempérer le plaiſir que pouvait lui donner ce nouveau triomphe, fut de voir qu'on accueillait avec autant d'avidité les critiques d'*Alzire*, qu'on avait accueilli *Alzire* elle-même.

1736 Alzire.

Malgré tant de ſatyres faites pour être oubliées, Voltaire était environné de gloire; mais la méchanceté veillait,

& ſa faveur à la Cour ne fut que paſſagere. Le poëme du *Mondain* ſervit de prétexte à une nouvelle perſécution. On prévint contre ce poëme le Cardinal de *Fleury* & le Garde des ſceaux *Chauvelin*, qui, comme nous l'avons déjà dit, tenait la place d'un grand homme. On leur montra des vers que l'abbé *Desfontaines* y avait ajoutés. Les dévots criaient au ſcandale, à l'impiété; & les courtiſans qui pouvaient bien n'être pas dévots, répétaient ce ſignal de perſécution. Les cris de l'admiration en faveur d'*Alzire*, ne purent étouffer les cris du fanatiſme, & Voltaire ſe vit forcé à une fuite précipitée.

Le Mondain, ſujet de perſécution.

Lorſqu'on lit ce *Mondain*, qui mit un grand homme en danger de perdre ſa liberté, on ne peut s'empêcher de dire que les Français de ce tems-là étaient bien bêtes, bien à plaindre, & que pour un homme de lettres philoſophe, il vaut encore mieux vivre aujourd'hui ſous la douce adminiſtration d'un baron de *Breteuil*, que d'avoir vécu ſous les *Chauvelin* & ſous les *Fleury*.

Ce Cardinal était pourtant un homme très-doux. Cela eſt vrai; mais il avait

des préjugés, mais il voulait forcer les gens inſtruits à penſer comme lui, qui était un ignorant. Et voilà pourquoi, malgré la bonté de ſon caractere, dans aucune époque de l'Hiſtoire de France, on ne vit autant que ſous ſon miniſtere, de victimes entaſſées dans les ſépulcres de la Baſtille, & dans le donjon de Vincennes.

Cirey devint encore l'aſyle de Voltaire contre la perſécution. Pour ſe dérober à toutes les recherches du gouvernement, il fit inſérer dans les papiers publics, qu'il avait paſſé en Angleterre. Rien ne lui parvenait à ſon nom. Ses lettres étaient datées de Cambridge. Le gouvernement fut trompé ou fit ſemblant de l'être.

Cependant la retraite de Cirey ne le mit pas à couvert de toute crainte. Pluſieurs fois il fut ſur le point de ſortir entiérement de France. On voit, par pluſieurs lettres à ſon tréſorier, combien il était inquiet & agité. « Je vous réitere, » mon ami, la priere de dire que je ſuis » en Angleterre : j'ai pour cela de très- » fortes raiſons.... Je me trouve dans la » ſituation d'avoir toujours devant moi » une groſſe ſomme d'argent. »

Voilà à quoi ſervent à un philoſophe les richeſſes, à le dérober promptement à l'autorité qui le perſécute, & à lui donner une exiſtence par-tout où il ſe trouve. Volontiers dirais-je aux jeunes gens qui ſe ſentent appellés à la dignité de philoſophe : « Ne négligez pas la fortune, » c'eſt ſageſſe de s'en occuper. Avec » elle on craint moins la ſuperſtition & » ſes ſurpriſes. Une fortune aiſée main- » tient le philoſophe dans l'indépen- » dance. Il en eſt plus courageux pour » dire la vérité : il court moins de » dangers en la diſant ; & ſi cette » vérité arme les préjugés contre lui, » il échappe plus facilement à leur fureur » & à leurs recherches. »

En effet, avec de la fortune l'homme de lettres philoſophe eſt sûr de trouver un aſyle, dans quelque coin de la terre où il veuille ſe repoſer. L'abbé *Raynal* en eſt un exemple récent ! Il n'eût point haſardé l'*Hiſtoire philoſophique du Commerce des deux Indes*, il n'eût point eu la gloire d'inſtruire l'Europe, ſi avant tout il n'avait fait une honnête proviſion des biens de ce monde.

Au milieu des craintes & des orages dont Voltaire était entouré, une lettre qu'il reçut du Prince royal de Pruſſe, lui donna une grande conſolation. Il ſe crut tranſporté dans ces anciens tems, où des Rois qui ne valaient pas ce Prince, ſe feſaient gloire d'appeller les philoſophes auprès d'eux, & de s'en dire les diſciples. 1736 Auguſte.

Ce jeune Prince, loin du palais de ſon pere & des flatteurs, vivait à *Rinſberg* ſur le Rhin; c'eſt dans cette retraite qu'il méditait l'art de régner, & de rendre un jour ſes peuples heureux. Il n'avait que vingt-quatre ans, & il était dominé du goût de tous les arts & de toutes les ſciences. La géométrie, la métaphyſique, la muſique, les belles-lettres, les langues, la poéſie françaiſe & la philoſophie étaient les ſujets de ſes recherches & de ſes méditations : ajoutons qu'il était auſſi aimable que ſolidement inſtruit.

A travers les vertus dont ce jeune Prince était doué, on voyait à chaque inſtant percer le mépris des préjugés & la haine des perſécuteurs. C'eſt dans les écrits de Voltaire qu'il avait puiſé ces ſentimens. Dans la lettre qu'il lui

écrivit, il demande à être trouvé *digne de ſes inſtructions*, & la ſigne : *Votre affectionné ami Frédéric.* Ce n'était point là une vaine formule de complimens ; cette amitié était très-réelle.

Un événement qui ſe paſſait alors, & qui ne doit pas être omis dans la vie d'un philoſophe, c'eſt la perſécution affreuſe qu'eſſuyait *Wolf*, métaphyſicien obſcur, qui avait délayé quelques vérités ſimples en elles-mêmes dans pluſieurs volumes, mais qui d'ailleurs étoit honnête homme, ſavant, adorant Dieu & ſachant le ſervir en paix. On l'accuſa d'athéiſme, & ſur la délation du théologien *Lange*, le Roi de Pruſſe *Guillaume*, pere du Prince royal, enjoignit au philoſophe *Wolf*, de quitter la chaire qu'il avait dans l'univerſité de Hal, & de ſortir dans vingt-quatre heures de la ville, ſous peine d'être pendu.

Un théologien qui eût penſé qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux rois, eût peut-être mis ſa gloire à être pendu. Le philoſophe *Wolf* ne s'en ſoucia pas, il obéit ſur le champ ; mais un des beaux traits de la vie du Prince royal, c'eſt qu'il prit contre ſon pere le parti de ce

Wolf perſécuté & chaſſé de Hal. Il s'en plaignit à Voltaire, & l'établit arbitre entre ſon pere & lui. Ce qui doit paraître ſingulier, c'eſt que ce juge, cet arbitre, était alors lui-même perſécuté & fugitif de ſa patrie.

Une fauſſe alarme le fit ſortir de Cirey: il voyagea quelque tems dans les Pays-Bas ſous un nom emprunté, ſous celui du comte de *Revol*. En arrivant à Bruxelles, il apprend qu'on doit repréſenter *Alzire*, & que *Rouſſeau* ſe déchaîne indécemment contre cette tragédie & contre ſon Auteur. Voltaire répondit à la mauvaiſe humeur de *Rouſſeau* par les ſix vers ſuivans, qui n'ont jamais été imprimés. Anecdote.

On dit qu'on va donner *Alzire*,
Rouſſeau va crever de dépit,
S'il eſt vrai qu'encor il reſpire,
Car il eſt mort quant à l'eſprit;
Et s'il eſt vrai que *Rouſſeau* vit,
C'eſt du ſeul plaiſir de médire.

CHAPITRE X.

Divers chef-d'œuvres de Voltaire. Déchaînement de ſes ennemis. Pertes qu'il eſſuie. De ſa bienfaiſance.

ANNÉES

DE

1736—*à*—1740.

LE jeune prince *Frédéric* offrit bientôt auprès de lui une retraite à Voltaire contre les injuſtices de ſa patrie ; & Voltaire l'eût acceptée, ſi la voix toute-puiſſante de l'amitié ne l'eut encore rappellé & retenu auprès de madame la marquiſe du *Chatelet*.

En rentrant à Cirey, il fit *Mahomet* : ce chef-d'œuvre, peut-être le premier de l'art dramatique, fut long-tems un ſecret entre le Prince royal & lui. Il n'oſa l'envoyer à Paris pour le faire repréſenter. Les Français n'étaient point

encore assez avancés en raison ; le fanatisme y était encore trop ardent, & les gens à préjugés trop nombreux.

La tragédie de *Mérope* suivit de près celle de *Mahomet*, ce fut encore un chef-d'œuvre. Les comédiens la refuserent sous le vain prétexte qu'elle ressemblait à *Amasis*, qu'on jouait alors, & dont on ne parle plus aujourd'hui.

On croyait toujours Voltaire en Angleterre, peu d'amis savaient sa retraite. Le secret en fut confié à Mlle. *Quinaut*, qu'on chargea de faire jouer l'*Enfant prodigue*. Cette comédie eut un très-grand succès, & on ne s'avisa de remarquer ses défauts, & de lui imputer ceux qu'elle n'a pas, que lorsqu'on sut que Voltaire en était l'auteur. Enfant Prodigue.

On doit mettre au nombre des chef-d'œuvres qui furent le fruit de sa retraite, les sept *Discours philosophiques sur l'homme*. L'antiquité n'a aucun modele en ce genre, & parmi les modernes on ne trouve rien qu'on puisse leur comparer. C'est un code de morale pour tout honnête homme, quelque religion qu'il professe ; il n'y a point d'instituteur qui ne dût en enrichir la mémoire de Discours sur l'Homme.

ſon éleve : les jeunes gens apprendraient ce catéchiſme d'autant plus facilement, que les vérités y ſont ſimplement & fortement exprimées. Le grand art de Voltaire eſt de n'être jamais ennuyeux ; il ne dit que ce qu'il faut dire & le dit agréablement, ſoit qu'il plaiſante ſoit qu'il raiſonne. Il eſt tout le contraire des conteurs & des moraliſtes, qui ne ſont jamais las de parler, & qui fatiguent toujours le lecteur ſans ſe fatiguer.

Études. La phyſique & la chymie devinrent encore pour Voltaire des ſujets d'étude. Le local de Cirey, placé au milieu des forges, l'invitait à faire des expériences, & il répéta celles de *Homberg* & de *Lémeri*. Il eut un laboratoire, une gallerie de chymie, & même des chymiſtes à ſes gages. Tous les inſtrumens dont il avait beſoin, lui étaient fournis par M. *Nollet*, & l'argent était prodigué pour ſe les procurer. *La vie eſt courte*, marquait-il à ſon tréſorier, *il ne faut rien épargner pour tout ce qui peut contribuer à nos plaiſirs & à notre inſtruction.* Lorſqu'il avait des difficultés, l'abbé *Mouſſinot* devenait ſon agent auprès de *Bolduc*, de *Groſſe*,

de *Geofroi*, de *Fontenelle*, & des autres ſavans de ce tems-là.

Voltaire avait déjà fait connaître aux Français l'Angleterre, ſa littérature, ſon théâtre, ſon Parlement & ſes Quakers. Vers l'année 1738, il leur fit encore connaître la philoſophie de *Newton*, l'homme qui par la hauteur de ſon génie, fait le plus d'honneur à l'Angleterre, & l'un de ceux qui en font le plus à la nature. Les *Élémens* qu'il publia, mirent en France la philoſophie à la mode. Il était tout auſſi ordinaire de trouver ces *Elémens* ſur la toilette des dames, que ſur le bureau d'un phyſicien. C'eſt dans cet ouvrage, qu'à chaque page on voit Voltaire mettre dans la balance *Newton*, *Leibnitz*, *Deſcartes*, & d'une main hardie, peſer le mérite de ces trois grands hommes.

Élémens de Newton.

Quelques ſavans qui n'étaient uniquement que ſavans, ſe déchaînerent contre lui comme contre un ſacrilege qui révélait le ſecret de leur doctrine & le mettait à la portée de toute le monde. On l'accuſa de beaucoup de fautes & même d'un peu d'ignorance; on ne voulait pas pardonner à un homme, en qui on ne voyait que le poëte & le bel

eſprit, d'être aſtronome & géomêtre. Les ſavans Anglais ſeuls lui rendirent juſtice. Les beaux eſprits Français l'accablerent d'épigrammes, & les métaphyſiciens Allemands écrivirent de longs volumes, où il y avait certainement moins de raiſons que d'injures, pour lui prouver qu'il avait eu tort dans trois ou quatre propoſitions.

Les critiques qu'on fit des *Elémens de Newton* étaient peſantes. Peu de perſonnes les lurent & Voltaire paſſera pour avoir raiſon juſqu'à ce que ceux qui ne ſont pas de ſon avis, écrivent d'une maniere à être entendus. Le premier talent de l'écrivain eſt de ſe faire lire, c'eſt-à-dire, d'être clair & précis, & le ſecond eſt de n'être point ennuyeux.

L'amitié de madame la marquiſe du *Chatelet* le ſoutenait dans ſes travaux; elle l'aida ſouvent dans ſon *Newton* qu'elle s'amuſait à traduire, ils s'encourageaient à l'étude. La malignité qui aime à exercer ſes petites noirceurs ſur le vrai mérite, les attaqua ſouvent. Ils furent le ſujet de quelques chanſons & de quelques ſatyres. Ces pauvretés ſont tombées dans un profond oubli & l'on ſe ſouviendra éternellement du mutuel

attachement que pendant vingt ans ils eurent l'un pour l'autre.

Clairaut, *Mairan*, *Maupertuis*, *Algaroti* allaient quelquefois les voir & ſe mettre en retraite avec eux. Ils ſe plaiſaient d'autant plus à Cirey que pour travailler, ils y trouvaient tout ce qui était néceſſaire à leurs différentes études.

Anecdote. La chronique de ce tems porte que Voltaire devint jaloux de M. *Clairaut*. Nous n'oſerions aſſurer que cela ne fut pas; car il eſt très-vrai que dans un moment d'humeur, Voltaire d'un coup de pied enfonça la porte d'une chambre où madame du *Chatelet* & *Clairaut* étaient fortement occupés de la ſolution d'un problême.

Pendant que Voltaire travaillait à des chef-d'œuvres qui feront éternellement l'honneur de la nation françaiſe, ſes ennemis ſe déchaînaient contre lui avec une eſpece d'acharnement. *Rouſſeau*, qu'on appellait le grand *Rouſſeau*, parce qu'il était vraiment un grand poëte, donna un *Abrégé de la Vie de Voltaire*. Au nombre des reproches qu'il lui fait, il met celui de l'avoir trouvé fort laid lorſqu'il le vit au College des Jéſuites, de l'avoir vu à Bruxelles aſſiſter à la meſſe

Déchaînement de ſes ennemis.

avec une grande indévotion, & de l'avoir entendu réciter un poëme très-impie. Tout cela pouvait être très-vrai, & était très-peu utile à dire.

St. Hyacinte qu'il avait aumôné en Angleterre, fit imprimer la *Déification d'Ariſtarcus Maſſo*, où ſe trouvent des anecdotes dont la plupart ſont fauſſes. *Jore*, libraire de Rouen, à l'inſtigation de ſes ennemis, ſigna un mémoire contre lui, & ce mémoire était encore plus abſurde que ridicule. *Guiot de Merville*, pouſſé par *Rouſſeau*, l'attaqua par un recueil de ſatyres. *Piron* le fit jouer ſur le théâtre de Paris ſous le nom de M. *de l'Empirée*. L'abbé *Desfontaines* qu'il avait autrefois ſorti de Bicêtre, & ſauvé du bûcher, fit imprimer contre lui la *Volteromanie*, libelle auſſi dégoûtant qu'atroce.

La défenſe de Voltaire contre *Rouſſeau* fut une récrimination très-vive, & le duc d'*Aremberg*, que celui-ci avait mal-adroitement mêlé dans ſa querelle, lui ôta le logement qu'il lui donnait dans ſon palais. *Jore* demanda pardon, & Voltaire, par une petite penſion, le tira de la miſere où il était plongé. *Merville* écrivit auſſi pour rentrer en grace; mais

Voltaire qui avait dédaigné ſes ſatyres groſſieres, dédaigna auſſi ſes aveux, tout humilians qu'ils fuſſent.

Quant à *Desfontaines*, Voltaire voulut aller à Paris pour le mettre entre les mains de la juſtice ; mais on le retint à Cirey, où il ne voulut entendre parler ni de littérature ni d'aucune affaire temporelle, qu'il ne fût vengé. Pendant ſix mois il ſe tourmenta pour faire punir ce *Desfontaines*, contre lequel s'élevait un cri public d'indignation & d'horreur.

Le procureur du Roi commença contre lui une procédure criminelle ; mais M. *Héraut*, lieutenant de police, arrêta cette procédure, en forçant le coupable à un déſaveu public de ſon libelle ; & Voltaire fut prié de s'en contenter. Il fut mal vengé ; mais il retrouva un repos dont il était privé depuis ſix mois, & infiniment préférable à toute ſorte de vengeance. Une maladie violente fut la ſuite de cet état d'agitation.

Les pertes qu'en ce tems-là fit Voltaire, lui furent moins pénibles à ſupporter que les calomnies de ſes contemporains. Lorſque ces pertes arrivaient, il prenait toujours ſon parti en philoſophe, & finiſſait par en plaiſanter.

Pertes qu'il eſſuie.

Du Moulin, chargé de ſes affaires, lui diſſipa plus de vingt mille francs & il s'en conſola bientôt. *Michel*, Receveur-général des finances, lui en fit perdre par ſa banqueroute quarante mille, & une plaiſanterie fut la ſuite de cette perte. L'abbé *Mouſſinot* qui lui avoit fait placer ſon argent chez *Michel*, fut plus difficile à la réſignation. Voltaire alla au-devant de ſa douleur & lui écrivit : *Conſolez-vous, mon ami, de la déroute de Michel ; votre amitié me conſole de ma perte.*

Lefevre d'Amſterdam lui emporta deux mille francs, & il ſe borna à écrire à ſon tréſorier : *Cette année eſt malheureuſe pour moi, il faut ſavoir ſouffrir, nous ſommes nés pour cela.*

Un abbé *Markati*, qui ſe diſait des *Markati* d'Irlande, & qui n'était que le fils d'un chirurgien de Nantes, lui en eſcroqua encore près de deux mille, & Voltaire ne ſe montra ſenſible qu'aux procédés & aux menſonges de cet aventurier, qui alla ſe faire circoncire à Conſtantinople.

Un nommé *Collens*, ſous prétexte d'acheter des tableaux pour l'abbé *Mouſſinot*, qui s'amuſait de ce commerce, lui

lui diſſipa ſeize cents florins, cela occaſionna à l'abbé un voyage inutile à Bruxelles. *Il faut regarder*, lui mande Voltaire, *votre voyage en Flandres comme une partie de plaiſir qui ne m'a pas trop coûté. Le mal eſt médiocre, & le plaiſir de vous avoir vu, ne ſaurait être trop payé.* A cette lettre conſolante Voltaire joignit un petit contrat de cent frans de rente viagere pour l'une des nieces de cet abbé.

On doit ajouter que c'eſt pendant ces années d'étude, de gloire, de perſécutions & de pertes conſidérables qu'il vint au ſecours de pluſieurs hommes de lettres, d'un *Lefevre*, d'un *le Maire*, d'un *Linant*, d'un chevalier *de Mouhi*, de M. *Pitot*, de M. *Darnaud de Baculard*, & de pluſieurs autres, ils éprouverent tous ſes bienfaits. *L'eſſentiel*, diſoit-il, *eſt de jouir : & faire du bien, c'eſt jouir.*

Voilà pourtant l'homme généreux, le philoſophe humain, & réſigné à la néceſſité, que de craſſeux libelliſtes ont pendant 60 ans accuſé d'une avarice ſordide.

CHAPITRE XI.

Entrevue de Frédéric II, *& de Voltaire. Voyage de Voltaire en Pruſſe. Repréſentation de* Mahomet. *Succès de* Mérope. *Une cabale s'oppoſe à ſon entrée à l'Académie Françaiſe : Il rend un ſervice important à* Louis XV : *Il appelle à Paris M.* Marmontel.

ANNÉES DE 1740—à—1745.

LES années que nous allons parcourir ſont le tems de la vie publique de Voltaire ; ce fut auſſi le tems de ſa faveur à la Cour ; mais ce ne fut pas celui de ſa véritable gloire : il ne fit que jouir de celle qu'il s'était acquiſe dans la retraite de Cirey. Son génie, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, ſe rapetiſſa lorſqu'il voulut vivre

dans le monde. Il ne fut qu'un ſimple bel-eſprit : il tenait, à la vérité, le premier rang parmi ceux de ce tems-là, parmi les *Greſſet*, les *Bernis*, les *Duclos*, les *Piron*, les *Monteſquieu* : mais quelle énorme diſtance entre le bel-eſprit, qui, par des productions agréables, amuſe ſes contemporains, & l'homme de génie qui les étonne & les inſtruit par des chefs-d'œuvre.

Au commencement de 1740, Voltaire était au moment de rentrer à Paris, lorſque le jeune Prince royal de Pruſſe lui fit part de ſon avénement au trône. Ce Prince, comme nous l'avons déjà dit, avait loin de la Cour, & dans la diſgrace de ſon pere, paſſé pluſieurs années dans l'étude de la philoſophie, des ſciences, des belles-lettres, & même de l'art de régner. C'eſt ainſi que s'était occupé *Julien* avant de prendre les rênes de l'Empire.

La réponſe de Voltaire au Roi de Pruſſe, fut une épître en vers, & ne fut point une flatterie. Il lui parlait comme le philoſophe *Appolonius* aurait parlé à *Marc-Aurele*. Le jeune Roi lui donna rendez-vous à *Sleus-Meuſe*, près de Cleves. Voltaire l'y trouva aux priſes

avec la fievre, & le premier hommage qu'il rendit au Souverain, couché ſur un grabat & enveloppé dans un manteau, fut de lui tâter le pouls. Le lendemain il eut d'autres fonctions à remplir auprès de Sa Majeſté, celles de premier Miniſtre.

Il s'agiſſait de prouver aux habitans de Liege qu'ils devaient payer deux millions. Voltaire rédigea un petit manifeſte qui, en lui-même, n'avait peut-être rien de bien perſuaſif; mais *Frédéric II* le fit porter aux Liégeois à la tête de deux mille ſoldats, & il eut un plein & entier ſuccès. Il propoſa enſuite à Voltaire de venir en Pruſſe, lui offrant fortune, honneurs, diſtinctions, amitié. Le philoſophe n'accepta que l'amitié, & partit pour la Hollande avec l'*Anti-Machiavel*. Il fit pour cet ouvrage ce que le Roi de Pruſſe avait fait lui-même pour la *Henriade*, il l'enrichit d'un avant-propos.

Frédéric II n'avait que vingt-quatre ans lorſqu'il compoſa cet *Anti-Machiavel*. Jamais une plus belle étude n'occupa un Prince deſtiné à la ſouveraineté. C'était un philoſophe qui, en montant ſur le trône, diſait à ſes

peuples : « Voilà ce que je vous dois » comme Roi, & ce que vous me devez » comme ſujets. Vous ne pouvez être » heureux, je ne puis l'être moi-même » qu'autant que nous tiendrons notre » marché. » Il eſt douteux que les regnes des *Titus*, des *Trajan* & des *Antonins* aient eu une plus belle aurore.

L'événement juſtifia ces heureux préſages. L'un des premiers ſoins de *Fréderic II*, fut de rappeller le philoſophe *Wolf*, & de le faire Chancelier de cette même univerſité de Hal, dont il avait été chaſſé. Cet acte de juſtice annonçait le mépris du jeune Roi pour les théologiens qui avaient calomnié le philoſophe. Il eut bientôt à Berlin une académie, un théâtre & une égliſe catholique. Les Anabatiſtes, perſécutés ſous ſon pere, furent rappellés. La tolérance fut reçue dans tous ſes États. Vingt manufactures différentes établies & encouragées. Un code de loix mit le ſceau à la grandeur du Roi philoſophe.

De la Haye Voltaire revint à Bruxelles, où madame du *Chatelet* l'attendoit pour rentrer à Paris. Le ſéjour de la capitale devenait néceſſaire à l'un & à l'autre.

A madame du *Chatelet* pour l'éducation de ſon fils, & à Voltaire pour de nouvelles études. Dans la ſolitude, l'imagination jointe au talent ſuffit pour faire un poëme, une tragédie, un roman ; mais l'hiſtoire demande une multitude de ſecours épars dans les bibliotheques ; & Voltaire travaillait alors au *ſiecle de Louis XIV*, & à une eſquiſſe ſur l'Hiſtoire univerſelle.

1740 Novembre. La mort de l'Empereur *Charles VI*, arrivée ſur la fin de l'année, mit toute l'Europe en mouvement. La France voulut faire un Empereur de *Charles*, Électeur de Baviere, Prince peu propre à jouer ce premier rôle : elle fit marcher en conſéquence en Allemagne une armée de cent mille hommes, & commença par envahir la Bohême, par dépouiller de ſon patrimoine *Marie-Thérese d'Autriche*, fille unique, & ſeule héritiere de *Charles VI.*

Le philoſophe Roi de Pruſſe, qui n'avait pas renoncé à la gloire d'être un héros, fit de ſon côté défiler une armée en Siléſie. Il n'avait pas trente ans, mais il ſavait qu'au moment d'une guerre, la célérité en impoſe toujours. Par cette démarche, il mettait la France

dans la néceſſité de rechercher ſon alliance ; & l'alliance d'un Roi qui avait un tréſor conſidérable & des troupes bien diſciplinées, devenait d'une importance extrême.

La Cour de Verſailles envoya le marquis de *Beauveau* pour complimenter *Fréderic II* ſur ſon avénement au trône ; mais il s'agiſſait d'avoir ſon ſecret ſur ſon armée en Siléſie. Voltaire fut chargé de cette négociation. Le moment où il parut en Pruſſe était favorable. Le jeune monarque négociait lui-même ſecrétement avec la Cour de Vienne, offrant, ſi on voulait lui céder la Siléſie, ſon armée & de l'argent pour faire couronner Empereur l'époux de *Marie-Thérèſe*. Cette jeune Souveraine qui n'avait encore ni tréſor ni troupes, rejette une amitié qui lui eſt offerte les armes à la main. Le Roi de Pruſſe, piqué de ce refus, ſe décide à la guerre. Voltaire ne reſte que trois jours auprès de lui, & dès qu'il fut aſſuré du parti qu'il prenait, il le quitte auſſitôt, & vint en donner la nouvelle à Verſailles. Il va en Pruſſe.

Valori, chargé des affaires de France en Pruſſe, qui n'était point encore dans

le ſecret, crut que Voltaire ſe retirait mécontent, quoiqu'il emportât un petit ſac de médailles d'or, dont *Fréderic II* lui avait fait préſent. Il écrivit en conſéquence à Verſailles, pour donner avis de l'apparition de Voltaire en Pruſſe, & de ſa prétendue diſgrace.

La lettre de *Valori*, dont la minute qui nous a été communiquée, eſt encore au dépôt des affaires étrangeres, & le ſilence de Voltaire, ſur les bontés du Roi, tromperent le public à ſon ſujet, & c'eſt là la ſource des bruits qui coururent alors, qu'il n'avait paru en Pruſſe, que pour y eſſuyer les froideurs du jeune Monarque : ſes ennemis en prirent occaſion pour envoyer des vers, & des épîtres dédicatoires à ce Roi, qui ne répondit ni aux vers, ni aux dédicaces. *St. Hyachinte* y fut trompé (*a*), & *Pirron* encore plus.

Tandis que la malignité s'exerçait ſur la prétendue diſgrace de Voltaire en Pruſſe, le cardinal de *Fleury*, & le miniſtere Français, raſſurés par la réponſe qu'il en avait apportée, lui

(*a*) Voyez une lettre de *St. Hyachinte*, à M. de *Barigni*.

prodiguaient careſſes & cajoleries. Il profita de ce moment de faveur, pour demander la repréſentation de *Mahomet*. On lui laiſſe le choix d'un cenſeur, & il choiſit *Crébillon*, à qui, depuis trente ans, il donnait le nom de maître. *Crébillon* refuſe ſon ſuffrage à la tragédie de *Mahomet*, & ſe brouille avec Voltaire.

Cette tragédie qu'on ne voulut point laiſſer repréſenter à Paris, le fut à Lille, où ſe trouvait, ſous la direction du ſieur *Lanoue*, une troupe de comédiens. Rarement en voit-on d'auſſi bonne en Province. Mlle. *Clairon*, qui était très-jeune, fit le rôle de *Palmire*. Dans un des entr'actes, on porte à Voltaire une lettre du Roi de Pruſſe, qui lui annonce le gain de la bataille de Molwits. Il en fait la lecture publiquement. On applaudit long-tems le Roi de Pruſſe, Voltaire & *Mahomet*. C'eſt à ce ſujet, qu'il diſait plaiſamment, que la tragédie de Molwits avait fait réuſſir la tragédie de *Mahomet*. 1742. 9 Août.

Des Évêques qui ſe trouverent à Lille, en virent une repréſentation, & en furent édifiés. Avant de quitter la Flandre, Voltaire donna à madame du

Chatelet, & à pluſieurs autres Dames, une fête très-ingénieuſe. Un Prince aurait pu mieux faire ; mais c'était beaucoup pour un philoſophe.

Mahomet repréſenté en Flandres, ne tarda pas de l'être à Paris. Le cardinal de *Fleury*, qui lut cette tragédie, fut de l'avis des Évêques qui l'avaient applaudie, & trouva bon que les Pariſiens jouiſſent du même plaiſir que les habitans de Lille. Tous les miniſtres ſe trouverent à la premiere repréſentation. Un ſuffrage unanime la proclama un chef-d'œuvre, mais l'envie s'en irrita. Les gougeats de la littérature, ameutés par *Piron*, qui avait fait l'ode à *Priape*, allaient de café en café, crier que ce *Mahomet* était le ſcandale de la religion. L'abbé *Desfontaines* à qui, ſur un ordre de la police, on avait fermé la porte du théâtre, le jour de la repréſentation de *Mahomet*, alla le dénoncer au procureur-général *Gilbert des Voiſins*, qui était dévot & janſéniſte. Un docteur de Sorbonne en perdit preſque la tête. Il courait les rues, pour annoncer que la tragédie de Voltaire était une ſatyre ſanglante de la religion chrétienne, & il prouvait cette aſſertion, en feſant

1743 20 Janvier.

obſerver que dans le nom de *Ma-ho-met*, le nombre des ſyllables eſt égal à celui dont eſt compoſé le nom adorable de *Je-ſus-Chriſt*. La preuve de M. le Docteur n'était pas bien convaincante, mais tous les jours il s'en fait en théologie qui ne valent pas mieux.

Tant de clameurs contre *Mahomet* alarmerent le cardinal de *Fleury*. Il conſeilla à Voltaire de le retirer du théâtre. *Ce conſeil était un ordre*, & *Mahomet*, après deux jours de triomphe & d'applaudiſſemens, deſcendit de la ſcene. Tous les gens inſtruits en furent fâchés. Pourquoi voit-on aujourd'hui cette tragédie avec tant de plaiſir ? c'eſt qu'on eſt plus raiſonnable. Béniſſons donc les philoſophes, par qui la raiſon nous eſt venue.

Le cardinal de *Fleuri* ne tarda pas à deſcendre dans le tombeau, emportant avec lui les reproches de la nation, qui ſentait déjà le tort qu'il avait eu de laiſſer dépérir la marine. Sa mort fit vaquer un fauteuil à l'Académie Françaiſe. La voix publique appellait Voltaire, & *Louis XV* l'avait lui-même déſigné pour remplir ce fauteuil. Une cabale l'en exclut.

Il y avait alors à la Cour un ex-théatin nommé *Boyer*, & ſurnommé *l'âne de Mirepoix*, parce qu'il était ignorant, & qu'il avait été Évêque de cette petite Ville. Il avait été auſſi précepteur du Dauphin, quoique beaucoup plus propre à la direction d'un noviciat de moines, qu'à l'inſtruction d'un Prince deſtiné à un trône. Après la mort du cardinal de *Fleury*, on lui remit la feuille des bénéfices, emploi qui lui donnait une grande influence ſur le ſuffrage de divers membres de l'Académie Françaiſe.

Ce vieux moine, imbécille & fanatique, ſe mit ouvertement à la tête de la cabale contre Voltaire; mais l'ame ſecrete de cette cabale était le comte de *Maurepas*, qui voulait le punir des bontés que lui témoignait la maîtreſſe du Roi, madame la ducheſſe de *Chateauroux*, avec laquelle il était brouillé. Voltaire alla le voir pour ſavoir ſes intentions; & M. de *Maurepas* les lui fit connaître par ces mots énergiques: *Si vous l'emportez, je vous écraſerai.*

Boyer, l'agent de M. de *Maurepas*, pour éloigner Voltaire de l'Académie,

pour laquelle lui-même n'avait aucun titre, fit demander la place vacante par l'Archevêque de Narbonne; mais ce Prélat s'appercevant qu'il n'était que l'inſtrument d'une cabale qui, ſous prétexte de religion, cherchait à donner une excluſion injurieuſe à Voltaire, ſe déſiſta de ſa demande, & rendit publiquement juſtice à ſon compétiteur. Ce Prélat mérite que nous rendions nous-mêmes juſtice à l'honnêteté de ſes procédés, & que nous diſions que c'était un homme très-aimable, très-inſtruit, & qui, à toutes les vertus d'un homme de ſon état, joignait tous les agrémens d'un homme du monde.

Boyer ne ſe rebute pas : il propoſe le fauteuil vacant à pluſieurs autres Évêques, qui eurent la délicateſſe de celui de Narbonne. Un Prélat de la maiſon de *Luynes*, fut moins ſcrupuleux, & ſe chargea du ridicule d'être académicien, pour complaire au moine, chargé de la feuille des bénéfices.

L'année ſuivante, il y eut encore une autre place vacante; elle fut donnée à l'abbé de *Bernis*, l'un des beaux eſprits de ce tems-là. C'eſt à ce ſujet que le Roi de Pruſſe diſait que l'Académie

Françaiſe ſerait bientôt un ſéminaire d'abbés.

Rien de plus ordinaire en ſociété, que d'entendre demander : pourquoi cet Évêque, ce Cardinal, pourquoi ce Duc, ce Maréchal de France, ſont-ils de l'Académie? Comme écrivains, ils n'ont pour la plupart aucun mérite, & dans la république des lettres, leur nom n'eſt connu que parce qu'il eſt inſcrit dans l'almanach royal, au nombre des membres de cette compagnie.

Faute d'enfans légitimes, l'Académie Françaiſe eſt quelquefois forcée à ces adoptions bizarres. Il eſt encore une autre raiſon. Quand parmi les hommes de lettres qui ſe préſentent, il ne s'en trouve pas qui aient un talent connu, ſur-tout qui écrivent purement leur langue, l'Académie, pour remplir le nombre des quarante, admet ceux qui, par leur naiſſance, paſſent pour la bien parler, quoiqu'il ſoit très-rare qu'ils en connaiſſent les regles, qu'ils en aient approfondi les principes, leſquels tiennent tous à une métaphyſique, dont l'étude ſe concilie rarement avec l'état de diſſipation où ils vivent. La

plupart des Seigneurs ne parlent en effet leur langue, que comme ces oiſeaux qui, dans l'organe du goſier, ont plus ou moins de ſoupleſſe, à raiſon du climat où ils ſont nés, ou de la cuiſine où ils ont été élevés.

En parlant ainſi, nous n'avons en vue aucun de ceux qui ſont actuellement de l'Académie Françaiſe. On nous ferait une injuſtice horrible, en nous prêtant des intentions que nous n'avons pas, & que la voix publique démentirait, ſi nous avions le malheur de les avoir.

Revenons à Voltaire. Feu l'abbé de *Luynes*, Archevêque de Sens, & enſuite fait Cardinal, fut reçu à l'Académie Françaiſe, & lui refuſé. Obſervons la circonſtance de ce refus. C'était dans le tems même qu'on jouait *Mérope*. Cette tragédie était un nouveau triomphe pour lui, & condamnait hautement *Boyer* & ſa pieuſe cabale, & l'élection de l'Archevêque de ſens. 2 Févr.

A la premiere repréſentation de *Mérope*, le public demande l'auteur. Il vouloit voir & remercier un homme qui, depuis trente ans, ne ceſſait de lui donner du plaiſir. Cet honneur a ceſſé d'en être un, depuis qu'on l'a Anecdote.

prodigué à des hommes médiocres, à des verſificateurs barbares.

Voltaire applaudi & demandé, refuſe de paraître. On le cherche, on le ſort d'un petit réduit où il s'était caché. On le porte dans la loge de madame la maréchale de *Villars*, qui était avec ſa bru. On le met, malgré lui, en évidence, entre ces deux Dames, pour recevoir les acclamations & les remercimens du public. Une voix du milieu du parterre; crie : *Madame la ducheſſe de Villars, embraſſez Voltaire.* Mille voix répetent cette priere. La jeune Ducheſſe, d'abord confuſe & embarraſſée, finit par ſe prêter avec grace aux deſirs de l'aſſemblée. Les cris de joie, & les battemens de mains redoublerent, pour remercier la jeune Ducheſſe qui, par un baiſer, venait, en quelque façon, d'acquitter la dette publique. (12)

Après le ſuccès de *Mérope*, Voltaire
Avril. fit un nouveau voyage en Pruſſe. Ce n'était point un philoſophe qui allait voir ſon ſemblable & s'exhaler en bons mots ſur l'*âne de Mirepoix* & ſur ſon académie, c'était encore un négociateur qui ſe rendait auprès d'un Souverain, auprès

auprès de *Fréderic II.* Ce Roi, ne trouvant plus ſon avantage à continuer la guerre, avait, moyennant la Siléſie & le comté de Glatz, fait ſa paix avec *Marie-Théreſe d'Autriche. Je me ſuis mis*, diſait-il, *au régime, & je conſeille aux autres d'en faire autant.* Le conſeil était fort bon, mais très-difficile à pratiquer, & la France eût été trop heureuſe d'embraſſer un pareil régime, c'eſt-à-dire, de pouvoir comme lui, après une guerre injuſte & malheureuſe, arracher à l'Autriche une belle Province. Il s'agiſſait de faire rompre cette paix, que le Roi de Pruſſe avait à peine ſignée, & de le déterminer à faire marcher encore cent mille hommes contre les Hongrois & les Impériaux.

Cette grande affaire était très difficile à traiter : elle le fut pourtant aſſez plaiſamment, ainſi que Voltaire nous l'apprend lui-même. A propos de *Tite-Live* & des guerres des Romains, il parlait de la guerre préſente & de la Siléſie, cédée dans un tems de néceſſité, mais que l'Autriche ne manquerait pas de demander, ſi elle parvenait à humilier la France, On lui doit la juſtice de croire qu'il fit, tout en plaiſantant auprès

de *Fréderic*, ce dont un homme revêtu d'un caractere public, d'envoyé ou d'ambaſſadeur, ne ſerait peut-être jamais venu à bout. Le Roi de Pruſſe céda à ſes raiſons; tout en croyant ne céder qu'à ſes intérêts, & l'Autriche, eut le mois ſuivant cent mille hommes de plus à combattre. Il voulut encore le retenir auprès de lui, mais ayant rempli ſa miſſion au gré de *Louis XV*, il revint à Paris.

Le ſuccès de cette négociation prépara les deux belles campagnes de 1744 & de 1745. Cependant ce voyage de Voltaire, dont le public n'avait pas le ſecret, paſſa pour une évaſion. La méchanceté prodigua ſes poiſons contre lui : elle publia que la crainte d'être enfermé pour avoir mal parlé du théatin *Boyer*, l'avait fait retirer précipitamment à Bruxelles; & *Piron*, pour perpétuer cette fuite, fit une épigramme qui ne fait aucun honneur à ſon eſprit, & qui fait un très-grand tort à ſon cœur & à ſa mémoire. (13)

Après avoir rendu à ſon roi *Louis XV* & à ſa patrie un ſervice ſignalé, Voltaire en rendit bientôt un autre à la république des lettres, ce fut celui

d'appeller à Paris M *Marmontel*, jeune étudiant de l'univerſité de Toulouſe, où il était connu par une belle figure, des mœurs très-douces, & par des vers très-agréables. Il fut aſſez heureux pour mériter le prix des jeux floraux, inſtitués par *Clémence Iſaure*, & peut-être plus heureux encore par le refus qu'on lui en fit.

Voltaire fait venir à Paris M. Marmontel.

Dans l'Académie de Toulouſe, ainſi que dans toutes les compagnies littéraires, on voit ſouvent des préférences. Ces compagnies donnent des couronnes, mais c'eſt toujours le public, vrai juge du mérite, qui diſpenſe la gloire.

Le jeune *Marmontel* envoie ſon poëme (*a*) à Voltaire, qui pour le conſoler de l'injuſtice dont il ſe plaint, lui fait préſent de ſes ouvrages, & l'invite à venir cultiver ſes talens dans la capitale. Tout cela était encore plus flatteur que la roſe d'argent qu'on lui avait refuſée.

Cette invitation, réitéré pluſieurs fois, l'expoſe à une grande tentation,

(*a*) Ode ſur la poudre à canon.

à celle de venir, étant ſans fortune; ſe jetter dans Paris, dans ce gouffre qui dévore tant de jeunes gens lorſqu'ils y manquent de reſſource ; il réſiſte courageuſement à la voix enchantereſſe qui l'appelle, & ſe borne à juſtifier, en obtenant encore deux ou trois prix aux jeux floraux, la bonne opinion qu'on a de ſes talens. Cette prudence le rend plus cher à Voltaire, qui décelant déjà en lui le philoſophe & le véritablement homme de lettres, lui écrit de tems à autre pour échauffer & alimenter ſon émulation. Enfin il obtint de M. *Ory*, contrôleur-général, de pourvoir à tout ce qui pourra lui être néceſſaire à Paris, & lui mande de venir.

Le jeune *Marmontel*, aſſuré de la protection du Contrôleur-général, & de l'amitié de Voltaire, part de Toulouſe ; quelques amis l'accompagnent juſqu'à Montauban : c'eſt là qu'il apprend que l'Académie de cette ville lui a, pour prix d'un ouvrage, envoyé au concours, adjugé une lyre. Cette lyre n'était point celle d'*Apollon*, & le jeune Poëte avait beſoin d'ar-

gent ; il la porte chez un orfevre, régale ſes amis, & reprend le chemin de Paris.

En arrivant, ſon premier mouvement fut de courir chez Voltaire, qui en le ſerrant dans ſes bras paternels, lui annonce que M. *Ory* n'eſt plus en place : il avait en effet la veille été renvoyé du miniſtere. A cette affli- 1743
geante nouvelle, Voltaire joint des conſeils & des conſolations : il exhorte le jeune homme à ſupporter ce revers avec courage, à aſſayer ſes forces pour le théâtre, à faire, lui dit-il, une comédie. *Je ne connais point les viſages*, replique le jeune Marmontel, *& vous voulez que je faſſe des portraits !*

A cette réponſe Voltaire l'embraſſe. Le jeune homme avait raiſon. Pour faire une comédie, il faut connaître les ridicules du monde, il faut un tact qui ne s'acquiert que dans la ſociété, & par l'obſervation des caracteres originaux. Les jeunes gens ont, d'ordinaire, plus d'élévation dans l'ame que de fineſſe d'eſprit : ils diſent ſouvent des choſes fortes, & en diſent rarement de fines & de naturelles.

Voltaire préſenta le jeune M. *Marmontel* chez beaucoup de Seigneurs comme ſon éleve. Il lui fit des amis, & lui procura des connaiſſances. L'éleve fut bientôt en état de voler de ſes propres ailes, & on lui doit la juſtice de dire qu'il a toujours parlé de Voltaire, comme un fils parle d'un pere qu'il adore avec tranſport, attendriſſement & reconnoiſſance.

CHAPITRE XII.

Voltaire courtiſan. Faveur de Louis XV, *à ſon égard : il eſt reçu à l'Académie Françaiſe. Dégoûts qu'il eſſuie.*

ANNÉES

DE

1745—*à*—1748.

VOICI encore un tems de mort pour le génie de Voltaire : de pluſieurs années nous ne verrons en lui le philoſophe : nous ne verrons qu'un bel-eſprit attaché au char de la fortune, & juſtifiant cette maxime de *Moliere*,

« Qui ſe donne à la Cour ſe dérobe à ſon art.

Le goût de *Louis XV* pour madame d'*Etiole*, qui ne tarda pas à être marquiſe de *Pompadour*, s'était déjà manifeſté. Cette dame, née dans une

condition ordinaire, mariée au ſous-fermier *le Normand*, était une des plus belles femmes qu'il y eut en France. (14) Madame la Marquiſe du *Chatelet* fut priée d'aller paſſer l'été avec elle à Etiole. Voltaire y fut auſſi invité ; & c'eſt en grande partie dans ſes converſations, ainſi que par la lecture de ſes écrits, que la nouvelle favorite puiſa ce goût ſûr & ſévere, qui, en matiere d'arts & de littérature, en fit un bon juge, qui étonna ſouvent *Louis XV*, & qui contribua beaucoup à lui donner ſur l'eſprit de ce Monarque, un aſcendant qu'elle conſerva pendant plus de vingt ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſa mort.

Malgré la nombreuſe compagnie, qui chaque jour ſe rendait à Etiole, Voltaire en ſut faire une maiſon de retraite. C'eſt là qu'il eſquiſſa les premieres campagnes de la guerre qui ſe feſait alors. Toutes les reſſources lui furent ouvertes. Dans les bureaux de la guerre & des affaires étrangeres, on eut des ordres pour lui donner tous les renſeignemens qu'il deſirait. A meſure qu'il travaillait, ſes manuſcrits étaient dépoſés à la bibliotheque

du Roi. Sur la fin de l'année, il ſe rendit au camp de *Fribourg*, ou était *Louis XV*. C'eſt là qu'il lui préſenta une épître que ce Roi méritait alors.

Il eſt fait Hiſtoriographe de France.

Le Roi à ſon retour lui donna un brevet d'Hiſtoriographe de France. De tous ceux qui juſqu'alors avaient eu cet emploi, on n'avait vu que leur nom au tréſor royal pour toucher leurs penſions. C'eſt ce qu'on avait dit de *Racine* & de *Boileau* : c'eſt auſſi ce qu'on était en droit de dire de leurs ſucceſſeurs.

Le mariage du Dauphin avec l'Infante d'Eſpagne était arrêté. On feſait des préparatifs pour recevoir cette Princeſſe. On voulut, pour les fêtes de Verſailles, un ſpectacle avec des ballets. Voltaire fut chargé de cette tâche difficile. *Moliere* eut ſouvent ſous *Louis XIV* de pareilles corvées à remplir, & il ne fut jamais moins grand que dans ces ouvrages de commande. Le *Miſanthrope*, l'*Avare*, le *Tartufe*, les *Femmes ſavantes*, ne lui furent point ordonnés, & ſont des chef-d'œuvres.

La *Princeſſe de Navarre* que fit Voltaire, était un ſpectacle à machine

& à décorations qui tenait de tous les genres. Tout y reſpirait la magnificence françaiſe. Les courtiſans applaudirent au ſpectacle ; mais les gens de goût le jugerent avec ſévérité.

Une place de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut la récompenſe de cette médiocrité que Voltaire lui-même, dans ſes plaiſanteries, traitait de *farce de la foire.*

Les fonctions de gentilhomme de la chambre ne convenaient guere à un homme entiérement conſacré aux lettres & à la philoſophie. Le Roi lui permit de la vendre, lui en conſerva le titre, les privileges, & lui laiſſa la liberté d'en faire le ſervice à ſon gré.

Anecdote. On conte que le premier jour qu'il entra en fonction, il ſe préſenta à la table que les gentilshommes de la chambre avaient à la Cour pendant leur ſervice, & ne fut point reconnu. En ſortant de table, on parlait du mariage d'un jeune Seigneur avec la fille d'un Fermier-général. Les uns diſaient que la cérémonie de la bénédiction nuptiale devait ſe faire à l'hôtel des fermes : les autres aſſuraient le contraire, attendu, diſaient-ils, que dans cet

hôtel il n'y a point de chapelle. *Pardonnez-moi, Meſſieurs*, leur dit Voltaire, *il y a la chapelle du mauvais Larron.* On rit, on ſe regarde, & l'on ne ſait que c'eſt Voltaire qui a fait cette plaiſanterie, qu'après qu'il s'eſt dérobé à la curioſité des ordinaires.

Il va en Champagne.

Madame du *Chatelet* fut obligée d'aller à Châlons, où ſon fils avait la petite-vérole. Voltaire n'abandonna pas ſon amie affligée. Leur ſociété était un beſoin mutuel de leur ame. A ſon retour, il ne put voir M. d'*Argenſon*, le Miniſtre des affaires étrangeres, ni paraître à Verſailles. C'eſt à ce ſujet qu'il diſait : « il faut que je m'immole » au préjugé qui m'exclut quarante jours » de Verſailles, parce qu'à quarante » lieues de là j'ai vu un malade. Ce n'eſt » pas le ſeul mal que m'aient fait les » préjugés. »

A Champ ſur Marne.

Pendant que tous nos Seigneurs étaient en Flandres avec *Louis XV*, Voltaire était à Champ, à trois lieues de Paris, où M. le duc de *la Valliere* réuniſſait, avec pluſieurs beaux-eſprits, un grand nombre de femmes aimables, inſtruites, & preſque toutes belles. Ce Seigneur avait une très-riche bibliotheque. C'était 1745.

un avantage pour Voltaire ; il y trouvait encore celui d'une grande liberté pour ſes études.

C'était un tems de victoires & de *Te Deum*. Chaque ſemaine on apprenait la nouvelle de quelque ville priſe : enfin arriva la mémorable journée de Fontenoi, où l'impétuoſité françaiſe força le flegme des alliés à lui abandonner le champ de bataille au moment où ces alliés ſe croyaient victorieux.

Le marquis d'*Argenſon*, ce Miniſtre citoyen, dont les vues étaient grandes & juſtes, les intentions toujours droites & pures, & que de frivoles courtiſans avaient ſurnommé d'*Argenſon Labette*, écrivit à Voltaire du champ même de Fontenoi, pour lui annoncer la bataille gagnée. Pluſieurs officiers-généraux lui envoyerent des détails précieux ſur cette victoire, & en deux jours il eut compoſé le poëme de *Fontenoi*. Le principal mérite de cet ouvrage eſt celui de la circonſtance. Aucun officier de marque n'y fut oublié. En peu de jours on en diſtribua vingt mille exemplaires.

Poëme ſur la bataille de Fontenoi.

Après avoir célébré les héros de Fontenoi, Voltaire fut encore chargé d'un ouvrage dramatique pour les fêtes, qu'au ſujet de cette campagne on devait donner à Verſailles. *Le Temple de la Gloire* qu'il fit, eſt dans le goût des poëmes de *Métaſtaſe*. On y voit un but moral & philoſophique, but qu'on ne trouve dans aucun des poëmes repréſentés aux fêtes données ſous *Louis XIV*. On n'y voit qu'un poëte occupé de flatter un Roi qui aimait à l'être, & de faire crier à chaque refrain : *célébrons le plus grand Roi du monde, vivons pour le plus grand Roi du monde, combattons pour le plus grand Roi du monde, mourons pour le plus grand Roi du monde.* Ce qui, comme on l'a déjà obſervé, n'était guere poli pour les Rois d'Angleterre, d'Eſpagne, de Pologne, de Suede, & autres camarades & couſins de Sa Majeſté très-Chrétienne. Le Temple de la Gloire.

Le Temple de la Gloire, applaudi à Verſailles, fut beaucoup critiqué à Paris. *Piron* fut auſſi courroucé des éloges qu'à la Cour on prodigua à ce drame, que ſi ç'eût été un chef-d'œuvre, il s'en vengea par une chanſon aſſez plaiſante,

Une révolution ſe tramait alors en Angleterre. Le prince *Charles Edouard*, fils du prétendant & petit-fils de l'infortuné *Jacques II*, réclamait les armes à la main le trône de ſes peres. Il était deſcendu en Écoſſe, s'était emparé d'Edimbourg, avait gagné trois combats. Pluſieurs ſeigneurs Anglais s'étaient déclarés pour lui, & beaucoup d'autres n'attendaient pour prendre les armes, qu'un événement déciſif.

La France en guerre avec les Anglais, étonnée des ſuccès du prince *Edouard*, ſe détermine à le ſeconder. Le comte de *Lally*; que Louis XV avait fait, l'année précédente, Brigadier ſur le champ de bataille de Fontenoi, donne le plan d'une deſcente en Angleterre. On mit Voltaire dans le ſecret; le Miniſtere le chargea de rédiger ce plan avec le duc de *Richelieu*, qui devait commander l'armée de deſcente; on le chargea auſſi du manifeſte qu'on devait publier au débarquement. Il fut ſouvent interrogé & conſulté par M^rs^. d'*Argenſon*, le comte *de Lally* & *Richelieu*.

1746 27 Avril. Pendant que les préparatifs de cette deſcente ſe feſaient dans nos ports, le

prince *Charles Edouard*, vainqueur & heureux juſqu'à ce moment, fut battu à Culoden par le duc de *Cumberland*, battu lui-même l'année précédente à Fontenoi. La tête du Prince vaincu fut miſe à prix, & il fut réduit à l'alternative d'errer déguiſé d'iſle en iſle, de caverne en caverne, ou de perdre la tête ſur un échafaud. Tous les projets de la France s'évanouirent, & le philoſophe qui avoit fait le manifeſte, fut celui qui en fut le moins fâché.

Dans ces entrefaites, le préſident *Bouhier* mourut : Voltaire demande ſa place à l'Académie Françaiſe; mais le fanatiſme élevait encore une voix ſourde contre lui. Le théatin *Boyer* & les partiſans de ce moine en crédit, diſaient que pour être membre de ce corps, ce n'était pas aſſez d'avoir du génie, mais qu'il fallait encore être bon Chrétien. *Mahomet*, cette tragédie qui fait aujourd'hui la gloire du théâtre Français, était ce qui excitait le plus leur zele & leurs clameurs.

Voltaire qui avait prévu les murmures du bigotiſme, avait envoyé ce *Mahomet* qui les ſcandaliſait ſi fort,

& contre la gloire duquel le Procureur-général avait préparé un réquiſitoire, à *Benoît XIV*, l'un des Pontifes les plus éclairés & les plus raiſonnables qui aient ſiégé ſur la Chaire de Saint-Pierre. Sa Sainteté, ſenſible à l'attention du philoſophe, dérogea en ſa faveur à l'uſage de cette Cour, qui ne répond jamais que par des brefs de la daterie. Elle lui écrivit une lettre particuliere dans laquelle elle traite *Mahomet* de *belliſſima Tragedia*, & avoue qu'elle l'a lue *cum ſummo piacere*. Des médailles d'or étaient jointes à cette lettre. Ce ſuffrage du ſouverain Pontife impoſa ſilence à quelques malheureux ou idiots ou hypocrites qui criaient encore à l'impiété.

Voltaire eſt reçu à l'Académie Françaiſe.

Boyer était confondu, mais n'était point déſarmé. Que fit Voltaire? Il écrivit au pere *de la Tour*, Provincial des Jéſuites, & créature de *Boyer*, une lettre qui contenait une profeſſion de foi dont la ſincérité était un peu ſuſpecte : elle renfermait auſſi pour la Société des Jéſuites un magnifique éloge, que les janſéniſtes appellerent *Oleum peccatoris, un éloge à rejetter*. On trouvait encore dans cette lettre une

une ſortie vigoureuſe contre le Gazetier eccléſiaſtique. *Boyer*, qui avait été fort maltraité par ce Gazetier, en ſut gré à Voltaire; & dès-lors ſon élection à l'Académie Françaiſe ne ſouffrit plus aucune difficulté. Il avait cinquante-deux ans, & avait produit dix chef-d'œuvres. Nous marquons ici ſon âge & ſes titres, pour faire ſentir combien il eſt ridicule à de jeunes littérateurs ou à des littérateurs qui ſont à peine connus, de demander à être de cette Académie, de s'offenſer du refus qu'on leur fait de les y admettre & de s'en venger par des ſatyres indécentes. Mal

Le diſcours de réception de Voltaire fut une nouveauté. Juſqu'alors ces diſcours d'appareil n'étaient que des formules de complimens, que chaque récipiendaire retournait à ſa maniere, & où n'ayant qu'à répéter des choſes communes & connues, il cherchait à mériter des applaudiſſemens en leur donnant une tournure extraordinaire. Voltaire appellait cela mâcher à vuide, & madame de *Maintenon* diſait agréablement que c'était *parler ſur des paroles*. Cet uſage de mâcher à vuide n'eſt point entiérement aboli, & ce

n'eſt qu'avec chagrin qu'en parcourant ces diſcours à meſure qu'ils paraiſſent, nous voyons la plupart de leurs auteurs ſe tourmenter en tout ſens pour faire ce qu'on appelle de l'*eſprit*. Preſque toutes leurs périodes ſont des *amphigouris*, des eſpeces d'énigmes qu'ils propoſent à deviner. Voltaire était ennemi déclaré de ce genre d'écrire, il ne ceſſait de dire que c'était mettre en mots & en phraſes ce qui manquait en génie.

Les gens à préjugés ſe turent pour laiſſer entrer Voltaire à l'Académie Françaiſe. L'envie & la méchanceté furent plus difficiles à contenir ; le déchaînement de la canaille littéraire fut univerſel. Paris ſe vit inondé de paſquinades contre lui. On en affiche à la porte de l'Académie, on en envoie aux ſuiſſes des maiſons qu'il fréquente. Pendant un mois on cherche à l'irriter par tout ce que la malignité peut inventer de plus ridicule.

Juin. L'impatience de Voltaire ſuccede enfin au mépris qu'il a d'abord témoigné pour ces ſortes de ſatyres. La ſageſſe l'abandonne, le calme du philoſophe ſe convertit en rugiſſement du lion. M. de

Marville, lieutenant-général de police, pour arrêter ce débordement de ſatyres, envoie quelques colporteurs à Bicêtre, il donne un ordre pour empriſonner le nommé *Travenol*, pourvoyeur des colporteurs. Le pere de *Travenol* eſt mis en priſon, & ce n'eſt que le fils qui eſt coupable. Auſſitôt que Voltaire eſt inſtruit de la mépriſe, il demande l'élargiſſement du vieillard, qui vient d'abord le remercier, & qui enſuite pouſſé par ſes ennemis, lui fait un procès ridicule, mais qui devient le ſujet des converſations de tous les déſœuvrés de Paris.

Cette place à l'Académie que Voltaire ambitionnait depuis plus de quinze ans, n'ajouta rien à ſa gloire. Elle lui donna ſeulement un moment de plaiſir; & ce plaiſir fut ſuivi de pluſieurs mois de tourmens & de la honte d'avoir un procès avec un violon de l'opéra.

L'amitié & la conſidération publique ne pouvaient le conſoler. Un miniſtre à qui il parlait un jour de ſes ennemis, lui reprochait ſa trop grande ſenſibilité, & l'exhortait à ſe renfermer dans ſa propre gloire. *A votre place*, lui

diſait-il, *je ferais & laiſſerais dire.* Le conſeil était ſage; mais la philoſophie du Miniſtre qui donnait le bon conſeil, ne tint pas contre un couplet de chanſon que Voltaire fit contre lui en le quittant. Pour bien connaître ce que vaut un homme, il faut le mettre à l'épreuve.

Par ce couplet, Voltaire ſe fit un ennemi du Miniſtre. L'état de courtiſan ne lui convenait pas : il rompit peu-à-peu les chaînes qui l'attachaient à Verſailles, & donna la préférence à Seaux. C'eſt là que madame la ducheſſe du *Maine*, née *Bourbon Condé*, réuniſſait de jeunes Seigneurs, & des ſavans très-eſtimables. On ne voyait, dans la cour de cette Princeſſe, ni intrigues ni orages. Cette Cour était compoſée de perſonnes aimables, ſpirituelles, s'amuſant entr'elles; & dans leurs amuſemens, n'ayant aucun des embarras de l'étiquette. On ſurnomma ceux qui y étaient admis, *les oiſeaux des Seaux*, comme autrefois on avait ſurnommé ceux de la ſociété de Ninon, *les oiſeaux des Tournelles.* (15)

Une des raiſons qui éloignerent

Voltaire de Verſailles, ce n'eſt pas parce qu'on y produiſit *Crébillon*; mais c'eſt parce qu'on lui accorda toutes les préférences; & que dans ces préférences, on avait en vue de fatiguer l'amour-propre de Voltaire. On y fit jouer *Catilina*, qui fut fort applaudi. C'était une tragédie barbare & inliſible. Voltaire donna *Sémiramis*. C'était un chef-d'œuvre qui fut ſifflé à la premiere repréſentation. Il demande à faire imprimer la *Henriade* à l'imprimerie du Roi, & cet honneur qu'on lui refuſe, eſt accordé au théâtre de *Crébillon*, qui ne le demandait pas. Madame de *Pompadour* était à la tête du parti qui prônait le mérite de *Crébillon*, ce dont Voltaire était le plus irrité.

Tant de dégouts le ramenerent à la retraite. C'eſt dans le palais du roi *Staniſlas* qu'il alla chercher cette retraite, & qu'il trouva un repos, devenu néceſſaire à ſes études & à ſa gloire.

CHAPITRE XIII.

Voltaire chez le Roi Staniſlas. *Mort de madame du* Chatelet. *Voltaire revient à Paris : il a un théâtre. De* le Kain. *Il eſt appellé en Pruſſe.*

ANNÉES

DE

1748—*à*—1750.

LA cour de *Staniſlas I* ne reſſemblait en rien à celle de ſon gendre *Louis XV*, toujours pleine d'intrigues & d'orages. C'était moins le palais d'un Souverain que la retraite d'un Roi philoſophe qui, dans la culture des lettres & de l'amitié, ſe conſolait de la perte du trône de Pologne. Il ſe fit une ſociété d'hommes d'eſprit & de femmes aimables, dont quelques-unes vivent encore, & ne parlent jamais de ce bon Roi, qu'avec le plaiſir que peut donner

le ſouvenir d'un tems paſſé heureuſement.

Madame la marquiſe du *Chatelet*, qui était très-ſavante, & qui ne parut jamais qu'une femme très-inſtruite; Voltaire, que les dégoûts éloignaient de Verſailles & de Paris, y furent invités. Tous ceux qui compoſaient cette Cour, n'avaient qu'une même façon de penſer. Ce n'était pas tout-à-fait celle de *Staniſlas*, qui était né au milieu de la Pologne & des préjugés; mais ce bon Roi ne leur en était pas moins cher. Il portait des reliques, & ne trouvait pas mauvais qu'on en plaiſantât, pourvu que ce fût ſans dériſion. Les hommages qu'on lui rendait, n'étaient point ceux que l'adulation prodigue baſſement : il était l'objet de leurs fêtes & de leurs chanſons. Preſque par-tout ailleurs, c'eſt l'intérêt qui inſpire ces ſortes d'hommage : dans la Cour de *Staniſlas*, le cœur dictait, arrangeait tout, fêtes & plaiſirs. C'était un Roi ſans courtiſans, mais environné de perſonnes aimables. Il n'eut de courtiſan que le pere *Menou*, ſon confeſſeur. Le grand art de ce religieux était de flatter &

de plaire. Peu attaché aux intérêts de sa société, il s'en rendit comme indépendant ; & des bienfaits du Roi, son pénitent, il fit bâtir une maison, dont il fesait très-bien les honneurs.

Auprès de *Stanislas*, Voltaire trouva ce qu'on trouve rarement dans le palais des Rois, & ce qui est absolument nécessaire à un philosophe, liberté, repos & profonde solitude : il fit, dans
Nanine. ses délassemens, *Nanine*, qui fut jouée devant le Roi, & laquelle, parmi les drames de ce genre, tient peut-être le premier rang. Plusieurs allégories, genre jusqu'alors peu connu, furent le fruit de cette retraite. Parmi ces allé-
Babouc. gories, on distingua *Babouc*, peinture agréable & fine du train & des mœurs de Paris. C'est aussi dans ce tems-là
Zadig. qu'il fit *Zadig*, ce petit chef-d'œuvre d'agrémens, de philosophie, & qui seul suffirait pour donner à son auteur une grande réputation. Peu de personnes s'apperçurent que dans ce roman, sous le nom de *Yébor*, le plus sot, le plus fanatique & le plus dangereux des archimages, se trouve le portrait du théatin *Boyer*, son persécuteur. Par ce portrait odieux & ressemblant,

le philoſophe ſe vengeait de ſix ans de tribulations, que ce moine lui avait fait éprouver.

Dans toutes les allégories & les romans de Voltaire, on voit conſtamment le philoſophe qui a un but moral, celui d'inſtruire en amuſant. Il ſerait à ſouhaiter qu'on eut beaucoup d'ouvrages de ce genre : ils pourraient dégoûter de tant de romans, dont la ſociété eſt empoiſonnée, qui échauffent l'imagination ſans l'embellir, qui ôtent à l'eſprit ſon énergie ſans l'inſtruire, & dont le moins dangereux de leurs effets, eſt de faire perdre aux jeunes gens un tems précieux.

Pendant près de deux ans, Voltaire auprès du roi *Staniſlas*, vécut dans l'oubli de Verſailles & de ſes ennemis. Un malheur l'arracha aux douceurs de cette ſociété éclairée. Madame la marquiſe du *Chatelet* qui, depuis près de vingt ans, était le ſoutien de ſa vieilleſſe ; fut enlevée par une mort prématurée. Le roi *Staniſlas* daigna être le conſolateur du philoſophe. Il vint le voir, s'affliger & pleurer avec lui. Il voulut même le retenir à Luneville dans ſon palais. Voltaire ſe

1749
10 Août

refuſa aux inſtances de ce bon Roi,
Octob. & rentra à Paris, chargé du poids de ſa douleur.

La paix publiée cette même année, avait ramené dans Paris tous les plaiſirs. Pluſieurs Seigneurs eurent des théâtres chez eux. Les ſociétés bourgeoiſes ſe réuniſſaient pour en élever dans différens quartiers. Voltaire logé rue Traverſiere, entre les jardins du Palais-royal & des Tuileries, en eût un, ſur lequel il donna les premieres leçons
De le Kain. de déclamation à *le Kain*, le plus grand acteur que la France ait eu. Il était fils d'un orfevre, & avait fait d'aſſez bonnes études. Voltaire, pour le détourner d'une profeſſion, où parmi la multitude de ceux qui l'embraſſent, il en eſt très-peu qui réuſſiſſent, le mit à des épreuves très-fortes. Il lui offrit d'abord dix mille francs en pur don, s'il voulait prendre l'état de ſon pere. Il lui expoſa enſuite l'idée que dans le monde on ſe fait des gens de théâtre, & finit par lui tracer le tableau de tous les obſtacles qu'il aurait à vaincre pour ſe faire un nom, & de tous les ennemis auxquels il devait s'attendre parmi ſes confreres, au moment où il

excellerait dans ſon art. Offres, conſeils, avis, tout fut inutile. Le jeune *le Kain* perſiſta à dire qu'il ſe ſentait la vocation pour être comédien, comme d'autres jeunes gens ſe ſentent la vocation pour être chartreux. Voltaire alors le prit chez lui, le fit jouer avec ſes nieces, & le mena ſouvent à Seaux, où il ne tarda pas à ſe diſtinguer parmi les Seigneurs qui jouaient la comédie devant madame la ducheſſe *du Maine*.

Dans le tems que Voltaire fréquentait Seaux, il ſe permit, à l'égard de *Crébillon*, qui avait refuſé d'approuver *Mahomet*, une vengeance qu'on pourrait reprocher à preſque tous les auteurs dramatiques, ſi les progrès de l'art ne la feſaient pardonner; ce qu'*Euripide* 1749.
fit à l'égard de *Sophocle*, ce que *Crébillon* lui-même avait fait à l'égard de ſes confreres, il refit la plupart de ſes tragédies. Sa *Sémiramis* avait déjà fait oublier celle de ſon rival : il donna *Oreſte*, & la tragédie d'*Electre* perdit Oreſte.
une partie de ſon mérite.

Une cabale, à la tête de laquelle était *Piron*, voulut faire tomber *Oreſte*. On

ſiffla long-tems avant que la piece ne fut commencée : on ſifflait juſques dans la rue. Pendant les quatre premiers actes, ce fut un concert bizarre d'applaudiſſemens & de coups de ſifflets, dont Voltaire lui-même riait beaucoup. Au cinquieme acte, dans un moment de tranſport, & où le public paraiſſait être dans le raviſſement, il élance la moitié du corps hors de ſa loge, & mêlant ſa voix aux acclamations de ſes partiſans, il s'écrie : *courage, braves Athéniens, applaudiſſez, c'eſt du Sophocle tout pur.*

Peu de jours après cette ſcene, qui fut un vrai triomphe pour lui, il alla à Seaux ; & madame la ducheſſe *du Maine*, l'une des perſonnes de ſon ſiecle qui connut le mieux le théâtre ancien, & qui ſentit le mieux le prix de la ſimplicité des tragédies grecques, après l'avoir félicité ſur le ſuccès d'*Oreſte*, lui dit en riant : Vous ne laiſſerez donc rien à *Crébillon ?* Pardonnez-moi, Madame, répond-il, je ne ſuis point injuſte, il reſte avec *Rhadamiſte*. C'eſt là ſa gloire & toute ſa gloire. Et *Catilina*, qui a eu les honneurs du Louvre, repris

le duc de *Villars ? Catilina*, replique Voltaire, eſt un malheureux dont je veux faire juſtice ; en effet, trois ſemaines après il revint à Seaux, avec la tragédie de *Rome ſauvée :* elle y fut repréſentée. Le duc de *Villars* fit le rôle de *Catilina*, & Voltaire celui de *Cicéron.* J'ai entendu dire que c'était ce grand homme lui-même, tonnant dans la tribune aux harangues. C'était auſſi le ſeul rôle où Voltaire excellât. 1750 Rome ſauvée.

Depuis un an qu'il habitait Paris, il était plus heureux qu'il n'avait jamais été ; mais la voix impérieuſe de la deſtinée l'appellait en Pruſſe. *Fréderic II* le ſollicitait à venir vivre auprès de lui. *Je ſuis*, lui écrivait-il, *le plus ancien de vos amis ;* mais le philoſophe, amoureux de ſa liberté & de ſes aiſes, craignait de tout perdre dans la Cour d'un Roi : il objecta d'abord l'intempérité du climat de Berlin. D'*Argens*, *la Métrie*, *Algaroti*, furent chargés par le Roi de le raſſurer ſur ce genre de crainte. D'*Arget*, ſecrétaire du Roi, joignit à leurs lettres un certificat en vers, qui était accompagné de deux melons, cueillis au mois de Juin dans les jardins de Poſtdam.

Les inquiétudes de Voltaire ſe tournerent enſuite ſur l'inconſtance des Rois, & *Fréderic* lui écrivit une lettre fort connue, & bien faite pour le tranquilliſer. Enfin, il prétexta les dépenſes qu'entraînerait ce voyage, & le banquier du Roi à Paris eut ordre de lui compter ſeize mille francs pour les frais de route.

Voltaire forcé dans ce retranchement, négociait encore pour le traitement de madame *Denis*, ſa niece, qu'il voulait emmener avec lui. Un petit événement, où ſon amour propre fut fortement bleſſé, le décida tout-à-coup à partir pour la Pruſſe.

Le jeune d'*Arnaud* était déjà à Berlin: il avait adreſſé au Roi de Pruſſe une épître en mauvais vers, & Sa Majeſté paſſant pour lui du trône au parnaſſe, lui avait répondu en vers, que lui, d'*Arnauld*, *était à ſon aurore*, & *Voltaire à ſon couchant*.

Ces épîtres, envoyées à *Thiriot*, correſpondant littéraire du Roi de Pruſſe, furent portées à Voltaire. « L'*aurore de* » *d'Arnaud!* s'écrie-t-il, en ſautant du » lit en chemiſe, & tout enflammé de » colere. *Voltaire à ſon couchant!* que

» *Fréderic* ſe mêle de régner & non » de me juger. J'irai, oui, j'irai appren- » dre à ce Roi que je ne me couche pas » encore. »

En effet, peu de tems après cette ſcene, dont l'exactitude nous à été con- firmée par ceux même qui en furent témoins, il ſe rendit à Compiegne, où était la Cour. Pour aller en Pruſſe, il veut avoir le conſentement du Roi, qui agrée ſon voyage & qui refuſe de le voir. *Louis XV* ſavait que *Fréderic*, pour ſe l'attacher, lui avait fait toute ſorte d'avances. Il ne pouvait qu'être fâché de voir un grand homme, né ſon ſujet, qui était ſon penſionnaire, mécontent alors de ſa Cour, ſe retirer auprès d'un Roi, lequel pour ſes confreres n'aurait dû être qu'un ſujet d'émulation, & qui était en effet l'objet de leur jalouſie. 1750 20 Août.

Fréderic avait déjà pluſieurs hommes de lettres qui s'étaient donnés à lui, & qu'il traitait en amis : ſa Cour, devenue l'aſyle de la philoſophie perſécutée, des ſciences, des arts & des lettres, fixait les regards & l'admiration de l'Europe penſante, comme de l'Europe politique. Il était déjà lui-même célebre par des

victoires, par la population de ses Etats, par un code de loix, par des manufactures, par des poésies, & le fut bientôt encore par l'histoire *de la Maison de Brandebourg.*

De Compiegne Voltaire va en Hollande, de là à Cleves, où M. *Raesfeld*, chargé des affaires de Prusse, avait ordre de le recevoir, de le loger, & de lui fournir des chevaux & les voitures du Roi pour se rendre à Berlin.

CHAPITRE

CHAPITRE XIV.

Voltaire à la Cour de Fréderic II : *Faveur de ce Roi.*

ANNÉES

DE

1750—*à*—1751.

UN Prince eut peut-être été reçu à la Cour de *Fréderic* avec plus de bruit & de magnificence, mais non avec autant de plaiſir & d'empreſſement. C'était un éleve qui reçevait ſon maître en philoſophie : il voulut qu'il fût logé à Poſtdam, près de lui, & dans un des plus beaux appartemens du palais. On lui donna une table & des équipages. D'*Arget*, ſecrétaire du Roi, qui partageait avec tous les Français ſes compatriotes, le plaiſir de voir cet homme célebre, fut chargé de veiller à tout ce qui pouvait lui rendre la vie douce & agréable.

Fréderic lui offrit bientôt des honneurs & des diſtinctions. Voltaire ne voulut rien accepter ſans l'agrément de *Louis XV* ſon Roi. *Fréderic* ſe chargea de le demander, & les lettres qui à ce ſujet arriverent de Verſailles, *étaient*, diſait-il, *des lettres à la glace.* Au chagrin de le perdre ſe mêlait un peu d'indignation de lui voir préférer la Cour d'un Roi, dont alors on croyait avoir des raiſons de ſe plaindre. Voltaire ſe crut en droit d'accepter la clef de chambellan, & la croix du mérite. Il appellait ces diſtinctions de *magnifiques bagatelles.* Le Roi, en le décorant de ſes ordres, joignit des vers très-philoſophiques. C'était embellir ſes bienfaits. Il fit enſuite un contrat avec lui, par lequel il s'obligeait à lui payer une penſion de vingt-mille livres. Ce contrat entre un monarque & un philoſophe, n'eſt pas une des moindres ſingularités du ſiecle.

Les plaiſirs à la Cour de *Fréderic* devinrent plus vifs : ce n'était point ceux de la galanterie, mais ils n'en étaient pas moins réels. La tragédie de *Rome ſauvée*, qui n'avait encore paru que ſur le théâtre de madame la ducheſſe *du Maine*, fut repréſentée à Poſtdam

par les Princeſſes de la famille royale.

D'*Arget* nous avait conté qu'à une répétition de cette tragédie, les ſoldats qui feſaient les gardes prétoriennes, fort inſtruits dans les manœuvres militaires, entendaient fort mal les évolutions du théâtre. *Voltaire* qui feſait *Cicéron*, dans un moment d'impatience, oubliant que les Princeſſes ſont préſentes, s'écrie : *F. j'ai demandé des hommes, & on m'envoie des Allemands.* Les Princeſſes éclaterent de rire de l'énergie avec laquelle l'Orateur romain exprimait en français ſon impatience. On ne rapporte ici cette petite anecdote que pour peindre l'impétuoſité d'un caractere que Voltaire a conſervé juſqu'à ſa quatre-vingt-quatrieme année. Anecdote.

Fréderic & Voltaire avaient chaque ſoir un entretien. La politique, la religion, les arts, les lettres, les progrès de l'eſprit humain étaient les grands objets de leurs converſations. Peuples, rois, miniſtres, femmes en faveur, généraux d'armées, filles, philoſophes, poëtes, orateurs, tous étaient jugés par eux deux, & l'Europe n'avait pas de meilleurs juges. Les arrêts prononcés à ce tribunal, ſeront long-tems un ſecret,

car il eſt probable que ce ne ſera pas de nos jours qu'on verra le petit ouvrage où ſont conſignés les arrêts dont nous parlons.

Le Roi de Pruſſe conſultait ſouvent Voltaire ſur ſes poéſies. Celui-ci ſe défendait toujours agréablement d'un pareil examen; mais quand le Roi le deſirait bien fort, il s'y prêtait avec gaieté. *Sire*, lui diſait-il, *je vais prendre le manteau & le rabat de l'abbé d'Olivet, & j'examinerai enſuite le devoir de mon maître.* C'était toujours avec un art infini qu'il feſait des obſervations, tantôt ſur l'inverſion des vers, tantôt ſur les négligences de la grammaire françaiſe, dont un Roi né à trois cents lieues de Paris, pouvait ignorer les tournures & les fineſſes. On diſcutait quelquefois. Le Roi ſentait ſes fautes & corrigeait. Voltaire remarquait-il un vers obſcur? le Roi rectifiait le vers & y ajoutait une beauté. Montrait-il un vers négligé? le vers était refait ſur le champ & embelli. Peu de Français ont eu, autant que *Fréderic II*, de facilité pour la poéſie françaiſe.

Le poëme de la *guerre* leur occaſionna une diſcuſſion. Voltaire penſait qu'un

ouvrage didactique, dont l'uniformité entraîne ordinairement de l'ennui, devait contenir peu d'exemples, qui ſont toujours froids, mais qu'il devait être orné d'épiſodes, leſquels en variant la marche du poëme, réveillent l'imagination du lecteur.

Le Monarque, au contraire, prétendait qu'un poëme de la nature du ſien, devait avoir moins d'épiſodes que d'exemples, leſquels ſont toujours encourageans. C'était un héros qui en avait célébré d'autres, dont pluſieurs étaient morts en combattant pour lui, & quelques-uns ſous ſes yeux. Un Roi qui chante la valeur des guerriers dont il a partagé les dangers, doit être bien ſervi.

D'*Arget* & d'*Arnaud*, l'un & l'autre Français, lui ſervaient de ſecrétaires. *Formey*, d'*Argens*, *Lametrie*, *Algaroti*, *Chaſot*, étaient ceux qui jouiſſaient tour-à-tour de l'honneur de le voir familiérement. Lorſque Voltaire fut arrivé, le Roi, qui trouvait en lui ſeul tous leurs talens, tout leur ſavoir, & plus d'agrémens, les vit moins ſouvent. Ils furent plus rarement appellés à ſes ſoupers.

Formey, ſecrétaire de l'Académie,

était un métaphyſicien profond, mais abſtrait. *Algaroti* était un Italien très-aimable, feſant des vers, s'occupant de phyſique, mais ayant conſervé dans le caractere cette aſtuce qui eſt un des fruits du ſol ſur lequel il était né. *Lametrie* aimait à boire & parlait de Dieu du ton de *Diagoras*. Sa gaieté était ouverte, quelquefois un peu groſſiere. Le Roi, qui l'aimait, en avait fait ſon lecteur. Il paſſait pour être ſon athée. La franchiſe de *Lametrie* dégénéra ſouvent en indiſcrétion.

Quant à d'*Argens*, il était chargé d'une vaſte érudition, mais d'un caractere facile : comme philoſophe doutant de tout, comme homme de ſociété croyant tout, & ſe livrant par faibleſſe de caractere au ſentiment de tous ceux qui lui parlaient. On avait toujours raiſon avec lui. Tous ces beaux eſprits étaient incapables de conſpirer contre le repos de Voltaire ; mais par les confidences qu'ils ſe feſaient mutuellement, ils ſe dédommageaient de la ſouffrance, où depuis ſon arrivée ſe trouvait leur amour-propre.

Les eſprits étaient dans cette ſituation, lorſque *Maupertuis*, Préſident de

l'Académie de Berlin, reparut à la Cour du Roi de Pruſſe. C'était un génie ardent & ſombre, portant en ſociété un eſprit de domination, l'un des hommes les plus aimables lorſqu'on s'occupait de lui, & qu'on lui accordait toutes les préférences; mais dès qu'il croyait ſon amour-propre bleſſé, on le voyait ſoudain, ſon front ſe couvrant de triſteſſe & de ſévérité, déployer toute la hauteur de ſon caractere. C'eſt ainſi à-peu-près qu'il s'était fait peindre, la tête élevée, le regard fier, d'une main applatiſſant les pôles de la terre, & par cette attitude s'honorant d'une découverte qui appartenait à *Newton.*

La conduite de *Maupertuis* auprès de *Fréderic* était moins celle d'un philoſophe reſpectueux qui remplit librement les bienſéances de la place où il ſe trouve, que l'allure d'un courtiſan eſclave qui ſacrifie les intérêts d'un amour-propre bien entendu, à la petite vanité d'entendre dire: *il eſt bien avec le Roi.*

Pendant dix ans, Voltaire avait été en commerce de lettres avec lui, le flattant toujours parce qu'il aimait à l'être, le ménageant comme on ménage

une maîtreſſe haute & bizarre. Lorſqu'en 1733, *Maupertuis* donna ſon eſſai ſur la figure des aſtres, Voltaire lui écrivit *je l'ai lu avec autant de plaiſir qu'une jeune demoiſelle lit un roman, & qu'un dévot lit l'évangile.*

Preſque toutes les lettres de Voltaire à *Maupertuis* ſont de ce ſtyle. Il avait été de la ſociété de madame du *Chatelet*, & s'était brouillé avec elle. On voulut les réconcilier; mais ſes hauteurs rendirent inutiles toutes les démarches qu'on fit à ce ſujet.

Cette brouillerie durait encore, lorſque Voltaire fut reçu à l'Académie Françaiſe. Il ne le cita point dans ſon diſcours au nombre des grands hommes vivans. L'eſprit de *Maupertuis* en reſta long-tems ulcéré. L'intérêt & les circonſtances peuvent faire diſſimuler un affront, mais l'amour-propre ne l'oublie jamais, ou plutôt ne ſe contient qu'autant de tems qu'il lui en faut pour prendre ſa revanche.

Voltaire rachetait les torts de la faveur où il était auprès de *Fréderic II*, en redoublant d'attention & de politeſſe à ſon égard, ainſi qu'à l'égard des autres Français. Il ne leur parlait que pour

leur dire des choſes honnêtes & flatteuſes. Il les avait ſouvent à dîner avec lui, & les invitations étaient toujours faites pour *manger le rot du Roi ;* c'eſt ainſi qu'il appellait la table que le Roi lui donnait.

CHAPITRE XV.

Procès de Voltaire avec un Juif. Brouillerie avec Maupertuis. *Diſgrace. Il s'évade de Pruſſe. On l'empriſonne à Francfort.*

ANNÉES

DE

1751—*à*—1753.

DEPUIS un an que Voltaire était en Pruſſe, il jouiſſait paiſiblement de ſa gloire, de l'amitié & de la confiance de *Fréderic II.* Un orage affreux s'éleva tout-à-coup ſur ſa tête. Le ſort qui en

France lui avait fait eſſuyer un procès ridicule avec un violon de l'opéra, lui en fit eſſuyer en Pruſſe un ſecond très-ſérieux avec un Juif. Remontons à la ſource de ce fait ſingulier ſi fort altéré dans les libelles du tems.

Le Roi de Pruſſe venait de faire avec *Auguſte*, Electeur de Saxe, un traité dans lequel il avait ſtipulé que ſes ſujets porteurs des billets de la *ſtaire* ſeraient rembourſés ſans perte. Par cette clauſe il veillait à l'intérêt de ſes peuples. *Auguſte* en l'acceptant ne fit point évaluer la ſomme à laquelle pouvait ſe monter les billets. C'eſt là une de ces fautes énormes qu'un particulier n'aurait pas faite.

La *ſtaire* ou *ſteur* était une banque établie à Dreſde. L'Electeur de Saxe avait mis dans le public une ſi grande quantité de billets ſur cette banque, qu'ils ne pouvaient plus être acquittés : ils perdaient la moitié de leur valeur. Les Saxons les employerent long-tems dans leur commerce. La Hollande, l'Allemagne & la Pruſſe en étaient empoiſonnées. Les Pruſſiens, qui achetaient ces billets à bon marché, en étaient payés ſans aucune perte. Le Roi en impoſant

cette loi aux Saxons avait-il prétendu leur faire payer au-delà de ce qui était dû à ſes ſujets? D'*Arget* nous a aſſuré que le Roi déſapprouva hautement ce commerce. *Mon couſin Auguſte a fait une faute*, diſait-il, *mais ce n'eſt pas à moi d'en profiter.* C'était un roi juſte qui parlait ainſi.

Pendant l'agiotage de ces billets ſur la *ſtaire* ou banque de Dreſde, un Juif, nommé *Herſcheld*, c'eſt-à-dire, le *beau-Cerf*, fut commis par Voltaire pour négocier à Leipſik dix mille écus de lettres de change. En nantiſſement de ces lettres le Juif lui remit des diamans qui étaient à *Chaſot*, officier François, en faveur auprès du Roi de Pruſſe. Ce *Chaſot* était un de ces hommes agréables & à bonnes fortunes: il tenait ces diamans de la ducheſſe de *Meklembourg* auprès de laquelle il avait été quelque tems en faveur.

Procès avec un Juif.

Voltaire apprend que les diamans dont il eſt nanti, n'appartiennent pas à *Herſcheld;* on lui aſſure que ce Juif eſt un frippon; il le rappelle tout auſſi-tôt de Leipſik, lui défend de négocier ſes lettres, écrit à Paris pour les proteſter. *Herſcheld*, de retour à Berlin, exige pour

frais ordinaires de ſon voyage deux cents écus, & Voltaire les paie. Il demande enſuite pour frais extraordinaires cinq cents écus qui lui ſont refuſés. A cette demande le Juif fait lui-même le refus de reprendre les diamans, ſous prétexte que ce ne ſont pas les mêmes. Voltaire en porte plainte & le Juif eſt mis en priſon.

Tous les ennemis de Voltaire ſont bientôt en mouvement : ils pouſſent *Herſcheld* empriſonné à plaider : ils préviennent le Roi, l'aſſurant que ce Juif n'a été que ſon émiſſaire en Saxe pour agioter des billets de la *ſtaire*, & qu'il ne refuſe de reprendre les diamans, que parce qu'à de gros chatons Voltaire en a ſubſtitué une grande quantité de petits; ils aſſurent de plus qu'il ſe moque des vers de Sa Majeſté. L'ordre de ne plus venir à Poſtdam lui eſt auſſi-tôt ſignifié. Le comte de *Rottembourg* eſt dépêché au chancelier *Coccei*, pour lui dire que le Roi abandonne cette affaire à la Juſtice.

Le procès dura pluſieurs mois; & ce tems fut une eſpece de triomphe pour les ennemis de Voltaire. Il prie *Maupertuis* de recommander ſa cauſe à M. de

Jarriges, l'un de ſes juges. Ce ſervice qu'on accorde ſouvent à des perſonnes indifférentes, *Maupertuis* le refuſe, en diſant qu'il ne peut ſe mêler *d'une mauvaiſe affaire.*

La diſgrace de Voltaire fait éclat en Pruſſe. Pour la conſommer, on l'accuſe de plaiſanter ſur les goûts, ſur les occupations & les poéſies du Roi. On dit que dans un moment ou ce Monarque lui avait envoyé une Ode à revoir, il s'était écrié : *Ce Roi me prendra-t-il long-tems pour ſa blanchiſſeuſe?* Ce qui eſt certain, c'eſt que le Roi irrité veut dans un moment de colere & à la ſuite d'une viſite que lui a fait *Maupertuis*, le faire partir. *Ecrivez*, dit-il à ſon ſecrétaire d'*Arget*, *que je veux que dans vingt-quatre heures il ſoit ſorti de mes Etats.*

D'*Arget* tremblant ſe fit répéter l'ordre deux fois. Le Roi ſe calme un peu & lui demande ce qu'il en penſe. Le ſecrétaire auſſi ſage que courageux, répond : « Sire, vous l'avez appellé auprès de « vous, la Commiſſion eſt ſur le point » de le juger. Si elle le trouve coupable, » vous ſerez à tems de le renvoyer. » Le Roi garde le ſilence un moment. Vous avez raiſon, dit-il à d'*Arget*, vous êtes un honnête homme.

1752 18 Févr. Six jours après cette ſcene la Commiſſion juga le procès. La priſon du Juif *Herſcheld* fut déclarée légitime. On le condamna à reſtituer les lettres de change, à une amende de dix écus, & à reprendre les diamans à la peſée & à guide d'experts.

Après ce jugement, on dicte encore au Juif condamné & amendé des lettres au Roi contre Voltaire : on l'aſſure de ſa protection. Voltaire qui voulait ſe livrer à l'étude, fait quelques ſacrifices pour avoir une paix qui devenait néceſſaire à ſa ſanté ; & lorſque cette malheureuſe affaire fut entiérement terminée, les Chrétiens, qui pouſſaient ſecrétement le Juif à lui faire la guerre, lui écrivirent fort amicalement : *Que n'avez-vous attendu la fin ? Vous l'auriez fait pendre.*

Siecle de Louis XIV. Mars. Voltaire revint à Poſtdam auprès du Roi, & il ne fut queſtion ni de procès, ni de juif, ni de diamans. Le Roi lui permit de ſe retirer au Marquiſat dans une petite maiſon qu'il avoit donnée à d'*Argens*. Sa ſanté, entiérement délabrée, avoit beſoin d'un grand repos ; il avait une eſpece de ſcorbut & le feu dans les entrailles. Tout cela était tout-à-la-fois la

ſuite de l'agitation où il paſſait ſa vie & d'un travail forcé ; car ce fut au milieu des remedes & des cruelles ſollicitudes de ſon procès, qu'il mit la derniere main au *ſiecle de Louis XIV*, ouvrage unique, écrit ſans crainte, ſans préjugé, ſans flatterie, & avec une impartialité peu ordinaire dans un hiſtorien. C'eſt encore le plus beau monument élevé à la gloire de ce Monarque, & qui ſubſiſtera quand la galerie de Verſailles, ainſi que les ſtatues des places des *Victoires* & de *Vendôme*, ne ſeront plus. En une année il s'en fit dix éditions. L'abbé *Guion*, l'un des critiques de ce monument, prétendit que c'était une *hiſtoire décharnée & dangereuſe*. *Maupertuis* la comparait aux *gambades d'un enfant*. (16)

Les bontés de *Fréderic II* pour Voltaire ramenerent bientôt auprès de lui tous ceux qui pendant ſa diſgrace s'en étaient éloignés. Les beaux eſprits français ſont invités un jour à manger *le rot du Roi*. *Maupertuis* ſe fait attendre. Lorſqu'il arrive, Voltaire lui fait ſon compliment ſur l'ouvrage nouveau qu'il a donné au public. C'étaient des *Lettres ſur le bonheur*. « Votre livre, mon Préſident, ajoute-t-il, m'a fait plaiſir à

Guerre avec Maupertuis.

» quelques obſcurités près dont nous » cauſerons enſemble. »

Des obſcurités! dit *Maupertuis* d'un ton ſec & chagrin; il pourrait, Monſieur, y en avoir pour vous. Voltaire le regarde, lui met la main ſur l'épaule, & lui dit : « Je vous eſtime, mon Préſi- » dent, vous êtes brave, vous voulez » la guerre. »

1732 2 Déc. *La Beaumelle* parut alors en Pruſſe, & cette guerre éclata. Ce jeune homme, qui venait de Danemarck, deſirait être préſenté au Roi comme homme de lettres, & ſous cette dénomination il n'avait aucun titre pour mériter les accueils du Souverain. Il était auteur d'une petite brochure, intitulée, *Mes penſées*, qui avait fait quelque bruit à Paris. Il la porte à Voltaire pour en faire part au Roi. Parmi ces *penſées*, dont la plupart ne ſont que les rêves d'une jeune tête chaude, il y en avait deux conçues en ces termes.

« Voltaire n'eſt pas le plus grand » poëte, & c'eſt le mieux récompenſé. »

« Le Roi de Pruſſe a auprès de lui » de beaux eſprits, comme les Princes » d'Allemagne ont des ſinges dans leur » palais. »

On

On lut ces deux *penſées* au ſouper du Roi, & il ne fut queſtion de *la Beaumelle*, que comme d'un étourdi. Ce jugement, qui était un des ſecrets du ſouper du Roi, fut rapporté à *la Beaumelle*, qui dès ce moment devint pour Voltaire un ennemi peu dangereux, mais très-importun.

Cependant les beaux-eſprits ſe cantonnaient déjà à la Cour de *Fréderic II.* D'*Arget*, qui était un homme ſage, & qui prévit que les philoſophes français ne tarderaient pas à donner la comédie en Pruſſe, ſe retira, emportant avec lui les bienfaits, l'eſtime & les regrets du Roi ſon maître. *La Beaumelle*, après une aventure galante, & quelques mois de priſon, partit pour l'Allemagne, où il eut d'autres aventures avec une femme-de-chambre, qui avait volé ſa maîtreſſe. D'*Arnaud* ne ſait pour qui combattre : la reconnaiſſance devait l'attacher à Voltaire, qui dès ſon enfance avait eu pour lui des bontés paternelles; mais il ménageait *Maupertuis*, qui pouvait le faire entrer à l'Académie de Berlin. Une conduite équivoque le rend ſuſpect aux deux partis : le Roi le renvoie, & la

France, ſa patrie, où il ſe retira, eut un *grand homme* de plus.

Kœnig, autrefois grand ami de *Maupertuis*, alors ſon rival & ſon confrere à l'Académie de Berlin, ſoutint que le principe de *la moindre quantité*, était faux, & qu'en géométrie il n'était pas une découverte nouvelle. *Maupertuis*, qui prétendait avoir deviné cette loi du *minimum*, comme il ſe vantait d'avoir découvert l'applatiſſement des pôles de la terre, fit exclure *Kœnig* de l'Académie. Sa place de préſident & de tréſorier lui donnait une grande influence ſur le ſuffrage de ſes confreres.

Lettres à un Académicien.

Voltaire prend le parti de *Kœnig* opprimé, devenu ſon ami, & avec lequel il avait vécu à Cirey l'eſpace de deux ans. Il publie pour ſa défenſe un petit *factum* ſur l'injuſtice de *Maupertuis*, ſur l'irrégularité de ſes procédés, & ſur la fauſſeté, ainſi que ſur l'inutilité de la loi du *minimum*.

L'amour-propre de *Maupertuis* ne tint pas contre ce premier acte d'hoſtilité. Il ſe met au lit, & *Fréderic II*, qui aime Voltaire, qui penſe comme lui, mais qui ne veut pas qu'on ſe moque

du Préſident de ſon Académie, a la bonté de venir à Berlin le voir & le conſoler.

Cette viſite du Roi met les beaux eſprits du côté de *Maupertuis*; dès ce moment ſon adverſaire eut tort à leurs yeux; il ne ſe déconcerte pas, & met les rieurs de ſon côté. Il fait imprimer le *tombeau de la Sorbonne*; & dans ce tombeau, avec l'Avocat-général du Parlement de Paris, dont il a à ſe plaindre, avec le théatin *Boyer* qui l'avait moleſté pendant cinq ans & qui venait de mourir, il enferme *Maupertuis*, qui n'était pas encore mort. Cette plaiſanterie lui donna un redoublement de fievre, & le Roi eut encore la bonté de venir voir & conſoler ſon Préſident malade. Il fit plus, il ordonne de brûler ce *tombeau*, auquel il avait lui-même ajouté quelques pieces, & dont dans d'autres circonſtances il ſe ſerait fort amuſé. Tombeau de la Sorbonne.

Cet ouvrage peu connu, qu'à Paris on attribuait à l'abbé *de Prades*, & dans lequel cet abbé avait en effet mis quelques phraſes, était à peine brûlé que l'*Akakia* parut. C'était encore une nouvelle plaiſanterie qui couvrait *Mauper-* Akakia.

tuis de ridicule. Le Roi la connaiſſait ; il en avait ri en particulier avec Voltaire, qui en la travaillant avait employé pluſieurs de ſes idées, mais il ne voulait pas qu'elle devînt publique. Ce n'était pas là l'intention de l'auteur, qui en parlant de *Maupertuis* diſait : « Je l'ai » prié de voir monſieur de *Jarriges*, l'un » de mes juges, & il me l'a refuſé, dans » l'eſpérance que le juif *Herſcheld* me » ferait pendre. Il a voulu la guerre, il » me l'a déclarée : c'eſt à lui à ſe défen- » dre. »

Voltaire avait déjà, dit-on, pour l'impreſſion d'un ouvrage, une permiſſion du Roi. En remettant à l'imprimeur de Poſtdam l'*Akakia*, il remet en même tems cette permiſſion, & l'*Akakia* fut imprimée. Le Roi prend très-mal l'eſpiéglerie : toute l'édition eſt ſaiſie & brûlée. *Fréderic* ne voit plus en Voltaire le philoſophe, le grand homme, ſon ami ; & Voltaire, de ſon côté, ne voit plus en *Fréderic* ni l'ami, ni le philoſophe ; il ne voit qu'un Roi courroucé, qui prend trop de part dans une querelle de littérature. Il quitte Poſtdam & ſe retire à Berlin. Il était encore dans l'antichambre du Roi, lorſqu'il dit à ſon domeſ-

tique : *Débarraſſe-moi, mon ami, de ces marques honteuſes de la ſervitude.* C'était l'ordre du mérite & la clef de chambellan, qu'il fit remettre au Roi : quelques-uns ont prétendu qu'en ſe retirant tout en colere, il les avait ſuſpendus à la clef de la porte de la chambre du Roi.

L'abbé *de Prades*, chargé ſur le champ de demander à Voltaire une lettre d'excuſe à *Maupertuis*, le ſuit à Berlin, lui notifie les volontés du Roi, & le prévient ſur l'ordre qu'il a, en cas de refus, de *rapporter ſa réponſe en propres termes.* Cette réponſe fut énergique; ce fut celle qu'un Français, dans ſes bruyantes humeurs, ne peut impunément ſe permettre qu'à l'égard de ſes inférieurs. Eſt-ce bien là, demande l'abbé *de Prades*, ce que je dois dire à Sa Majeſté de votre part? *Oui*, replique Voltaire, *ajoutez-y que je vous y ai envoyé vous-même avec lui.* (17)

Avec les gens d'eſprit il y a des reſſources. Un Roi qui n'eût été ſimplement que Roi, eût écraſé Voltaire. *Fréderic*, qui, à l'avantage d'être Roi, joint encore un grand fonds de philoſophie, éclate de rire, lorſqu'il entend la réponſe de Voltaire, qu'en tremblant

bégaie l'abbé de *Prades*. Il ſe la fait répéter pluſieurs fois, & à chaque fois ſes éclats de rire redoublerent. Comme il eſpérait retrouver en Voltaire le philoſophe, il lui renvoie ſon cordon, ſa clef, & le rappelle à Poſtdam.

La ſcene qu'occaſionna cette nouvelle marque de bonté, eſt encore une de ces ſingularités qui n'ont point d'exemple. Voltaire, en reparaiſſant devant le Roi, tenait l'*Akakia* a la main. Il le jette au feu, en diſant & répétant: « Voilà, Sire, voilà les reſtes de ce » malheureux livre qui m'a fait perdre » votre amitié. » En ce moment, qu'on imagine voir devant la cheminée le Roi s'efforçant de dérober l'*Akakia* aux flammes, Voltaire d'une main s'oppoſant aux efforts du Roi, tandis que de l'autre main, avec la pincette, il enfonce l'*Akakia* au feu. Le Roi l'emporte à la fin: il brûle ſes manchettes & ſauve le livre. Les deux philoſophes finirent par rire & s'embraſſer.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LYON

Pendant cette attendriſſante comédie, jouée par les deux plus grands acteurs, & certainement les deux plus ſinguliers hommes du ſiecle, l'*Akakia* imprimé en Hollande, & répandu dans

toute l'Europe, feſait rire tous les ſavans aux dépens du Préſident de l'Académie de Berlin.

Le Roi ſait bientôt cette nouvelle eſpiéglerie, & ſes froideurs recommencent. L'état de Voltaire devint alors très-pénible : il ſent plus que jamais la peſanteur du joug qu'il s'eſt impoſé. L'orage qu'il vient d'eſſuyer ne le raſſure pas ſur l'avenir : il eſt d'ailleurs triomphant ou il n'eſt plus. Paris lui ſemble entiérement changé à ſon égard. *Boyer*, ſon perſécuteur, eſt mort. L'Encyclopédie s'y imprime ſous les auſpices du gouvernement. On applaudit à ſa tragédie de *Mahomet*, repréſentée malgré *Berrier*, lieutenant de police, ſur les ordres de M. d'*Argenſon*, ſecrétaire d'Etat. Ses amis l'invitent à revenir dans ſa patrie, jouir de ſa gloire & d'un repos qu'il ne trouve plus dans le palais d'un Roi.

La liberté de ſe retirer, qu'il ſollicite de nouveau, lui eſt accordée; mais le Roi, en la lui accordant, demande ſa clef, ſon cordon & le traité qu'il a fait avec lui. Cela annonce une diſgrace : c'eſt alors que Voltaire met quelque prix à des diſtinctions qu'il à voulu rendre

volontairement : l'en priver, ſemble être un affront dont ſes ennemis pourront triompher. Il ne parle plus de ſa retraite ; mais après un ſéjour de trois mois encore en Pruſſe, il demande d'aller aux eaux de Plombieres. *Fréderic* conſent à ce voyage, qu'il croit néceſſaire à ſa ſanté, & ne tarde pas à s'en repentir.

A peine Voltaire fut-il hors des Etats de Sa Majeſté, qu'on répand à Berlin une épigramme contre elle, & on a ſoin de la lui attribuer. A quelque tems de là, parut en Saxe la *Vie privée de Fréderic II.* Ce libelle (18) fut encore mis ſur ſon compte. Le Roi qui ſe doutait déjà que les eaux de Plombieres n'étaient qu'un prétexte pour le quitter, le fit arrêter à Francfort-ſur-le-Mein.

1753 1 Juin. Les ordres du Roi furent exécutés avec une rigueur exceſſive. On l'enferma à l'hôtellerie du Bouc. En ſortant d'un palais, un philoſope français ne pouvait plus mal tomber : on l'y retint juſqu'à ce qu'il eût remis la croix de mérite, la clef de chambellan, le traité qu'ils avaient fait enſemble, & le manuſcrit de ſes poéſies. Douze ſoldats le gardant à vue, veillaient nuit & jour à la porte du Bouc.

Madame *Denis*, ſa niece, qui était venue le joindre à Francfort, fut, malgré un paſſe-port du Roi de France, arrêtée, & fut encore plus étroitement obſervée. Ces faveurs ſignalées, auxquelles le ſecrétaire eut très-bonne part, durerent un mois, au bout duquel on rendit à Voltaire ſa liberté.

Voltaire était libre : ſes malles, ſes papiers & ſes piſtolets, tout lui était rendu. Sa chaiſe de poſte était prête. Une fauſſe alarme faillit à le plonger dans un embarras pire que celui dont il était à peine échappé. Des obſervateurs lui parurent roder autour de l'auberge; & ſur quelques propos équivoques qu'on lui tint, il s'imagine qu'il va encore être arrêté. Dans ce moment où la frayeur le domine, un homme ſe montre à la porte de ſa chambre. Il croit qu'on en veut encore à ſa liberté, & la colere étouffant en lui toute reflexion, il prend un piſtolet & court ſur lui. La fuite précipitée de cet homme & ſes cris, portent le trouble & l'alarme dans l'auberge & dans la rue. On parle de recourir à l'autorité du Magiſtrat : pendant qu'on eſt aux avis, Voltaire hâte les préparatifs de ſon départ, monte dans ſa

chaiſe de poſte, & quitte Francfort.

Lorſque les Rois font arrêter quelqu'un, ils paient largement les capturеurs, & tous les frais de capture. On en agit tout autrement à l'égard de Voltaire; il fut contraint de payer tout ce qu'il en avait coûté pour l'arrêter, pour le ſurveiller, & le tourmenter pendant un mois. Un pareil traitement lui parut digne de ſouvenir; & c'eſt ce qui nous valut ces *Mémoires* ſinguliers, qu'il écrivit au moment où la plaie était encore ſaignante & douloureuſe; *Mémoires* tenus pendant ſa vie, dans un profond ſecret, & qu'une indiſcrétion a révélé ſix ans après ſa mort; mais qui, dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, deviendront précieux, à meſure qu'on perdra de vue le motif qui les dicta. On aimera toujours à voir un grand Roi en déshabillé; & dans l'opinion des hommes qui penſent, *Fréderic* n'en paraîtra peut être que plus grand.

En effet, il eſt certainement beaucoup moins piquant pour la curioſité, & moins utile pour l'avancement de la raiſon, de ſavoir que ce Roi héros, ſur un ordre donné à propos, a pris une ville, gagné une bataille, mis en de-

route une armée françaiſe, que de voir, ainſi que cela eſt rapporté dans ces *Mémoires*, un Roi philoſophe ſe vêtir d'une jaquette & d'un large rabat de miniſtre du St. Evangile, ayant avec lui deux philoſophes affublés d'un ſemblable accoûtrement : & ainſi faire mener en ſa préſence, par deux ſoldats armés, un prédicant qui, dans un ſermon, l'avait comparé à *Hérodes*, l'interroger charitablement, & ſans être connu, ſur la famille de cet *Hérodes*, lui demander ſi ce Roi, dont il avait mal parlé dans ſon ſermon, était le premier du nom, & ſur l'embarras du prédicant à répondre, lui dire avec bonté : « Comment, mon frere, vous prêchez » contre un Roi, & vous ne connaiſſez pas » ſa famille ? Cela n'eſt pas bien : allez » en paix, & ſi vous ne voulez pas être » excommunié, ne retombez plus dans » cette faute. »

Un Roi ordinaire dans ſes vengeances eût puni, exilé, peut-être enterré pour la vie dans le fond de quelque Baſtille, un pareil ſermoneur. *Fréderic*, le philoſophe *Fréderic* borna la ſienne à convaincre l'indiſcret prédicant d'ignorance, & à ſe moquer de lui. C'eſt la

leçon la plus philoſophique qu'un Roi ait jamais faite à un prêtre coupable ; c'eſt peut-être auſſi de toutes les actions de ce grand Roi, celle dont le ſouvenir égaie davantage ſa vieilleſſe.

En terminant ce chapitre nous devons dire que les ordres pour arrêter Voltaire furent donnés dans un premier mouvement de colere, dans un tems ou le Roi de Pruſſe, le croyait auteur ſur le cri trompeur de ſes nombreux ennemis, d'un libelle infame, ſous le titre de ſa *Vie privée*. Lorſque Sa Majeſté eût vu cette monſtreuſe production, elle jugea qu'elle n'était point de Voltaire. Elle avait un goût trop épuré, pour ne pas ſentir que l'hiſtorien du *Siecle de Louis XIV*, ne pouvait avoir écrit plattement de pareilles méchancetés.

Fréderic ſe réconcilia, & reprit bientôt avec Voltaire ſon ancien commerce de lettres : il en fit de nouveau le confident de ſes poéſies, & dans la ſuite, lui offrit encore contre ſes perſécuteurs, auprès de lui, un aſile que le philoſophe ſe garda bien d'accepter. Il n'eſt pardonnable d'être chez les autres, même dans le palais d'un Roi, que lorſqu'on ne peut être chez ſoi.

CHAPITRE XVI.

Voltaire aux Délices. *De Geneve & de* Rouſſeau. *Conduite de Voltaire envers* Rouſſeau *perſécuté.*

ANNÉES

DE

1753—*à*—1759.

LA Cour des Rois ne convenait ni à la gloire ni au repos de Voltaire ; pour être un grand homme, il fallait qu'il fût dans la retraite, & pour être heureux, il fallait qu'il fût chez lui.

De Francfort il vient à Colmar. Pendant ſon ſéjour en cette ville, il mit en ordre les *annales de l'Empire*, eſpece d'*almanach* moins fait pour être lu que pour être médité, mais dans lequel regne une philoſophie que juſqu'à Voltaire on n'avait jamais vue dans l'hiſtoire. A Colmar.

Toujours incertain de l'endroit où

il s'établirait, M. d'*Argental* ſon ami, qui était venu le joindre à Colmar, lui propoſe de rentrer à Paris : des Génevois le ſollicitent de s'établir ſur leur république, & il ſe décide à aller à Luneville voir le bon roi *Staniſlas* qui le retint dans ſon palais, & dans lequel il eut quelques tracaſſeries avec le nommé *Aliot*, chargé de veiller aux dépenſes du palais ; & qui, comme tous ceux de ſon état, feſait ſa fortune en parlant d'économie, & en criant contre les déprédations.

A Senones. En quittant le Roi *Staniſlas*, le philoſophe ſe retira chez les moines de Senones. Don *Calmet* qu'il connaiſſait, était leur abbé. Voltaire, avait beſoin pour l'ouvrage qu'il travaillait alors, de fouiller dans une bibliotheque de religieux. Il fut reçu chez ces moines avec d'autant plus de plaiſir, que *Calmet* eſpérait en faire un bon chrétien, & le philoſophe ſe comporta ſi raiſonnablement tout le tems qu'il habita cette abbaye, qu'après ſon départ le pere abbé ſe vantait d'avoir *converti le plus grand déiſte que la terre eut jamais porté ;* telles étaient les expreſſions du bon homme.

A Lyon. Voltaire bien converti par *Calmet*,

Auteur de l'*Hiſtoire de Vampires*, vient à Geneve, où il achete à vie la maiſon des *Delices*, ſituée ſur le territoire de la république. Avant de s'y établir il voulut voir Lyon. Ce fut un moment d'ivreſſe pour cette ville. Quelque part que la curioſité le menât, il était auſſi-tôt environné d'une foule d'admirateurs; on y joua *Brutus* & la tragédie du *duc de Foix*. C'eſt à ces ſpectacles que le public lui rendit principalement ſes hommages. Tous les yeux étaient tournés vers lui. Au moindre ſigne d'approbation qu'il donnait aux acteurs, on applaudiſſait à lui-même avec une eſpece de fureur. Tout le tems qu'il ſéjourna à Lyon, on n'y parla que de vers, de talens & de gloire. *Plutus* ſemblait s'en être exilé & avoir laiſſé ſon trône à *Apollon*.

1755 Aux Délices.

La maiſon des *Délices* où Voltaire vint enſuite s'établir, ne porta point en vain un ſi beau nom. En peu de tems elle devint la maiſon d'*Ariſtipe*. Tous les plaiſirs & les agrémens de la vie s'y réunirent. Il y eut des bals, des fêtes, des comédies, des ſoupers. Les étrangers y abordaient de toutes parts. Les Génévois y étaient bien reçus. Madame *Denis* ſa niece en feſait les honneurs.

Gingis-Kan. L'un des premiers fruits de cette retraite fut un chef-d'œuvre. Voltaire n'était jamais plus grand que dans les ſujets que ſon imagination créait. C'eſt là qu'on voyait le philoſophe mêlant toujours la morale au tableau des nations qu'il mettait ſur la ſcene. Telles étaient les tragédies de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Mahomet*. Telle fut celle de *Gingis-Kan*, prince Tartare, qui, après avoir ſoumis par les armes un peuple paiſible & heureux, ſe ſoumet lui-même aux loix de ce peuple.

Candide. Parmi les hiſtoriens & les poëtes dramatiques, anciens & modernes, Voltaire était déjà aſſis au premier rang; il voulut encore avoir la premiere place parmi les romanciers, & nous eûmes *Candide*, ouvrage plus gai, plus varié, encore plus moral & d'un meilleur ton que *Don Quichotte*; ayant en outre cette perfection de briéveté qui manque au roman Eſpagnol. Pendant plus de deux ans, on ne parla dans le monde que de *Candide*. Point de militaire, point de magiſtrat, point d'évêque, point de financier qui n'eût lu ſon *Candide*. En ſociété c'était à qui citerait quelqu'aventure ou quelque bon mot de *Candide*;

&

& l'on concluait toujours que pour être heureux, il fallait, comme *Candide*, finir par cultiver ſon jardin.

1758 Eſſai ſur l'eſprit & les mœurs des nations.

Depuis long-tems on était dans l'attente d'une hiſtoire univerſelle: elle parut enfin ſous le titre d'*Eſſai ſur l'Eſprit & les Mœurs des nations*. Cet eſſai eſt un magnifique tableau de tous les peuples qui méritent d'être connus. A chaque point de ce tableau, on voit le philoſophe déclarant la guerre au fanatiſme & à la tyrannie, feſant parler hautement les droits impreſcriptibles de l'homme contre le droit du plus fort. Cet ouvrage ſera éternellement regardé comme un monument que la philoſophie a élevé pour le ſalut du genre-humain. Un écrivain peu connu qui eût élévé ce monument, eût étonné l'Europe. Les Français, accoutumés depuis quarante ans à des chef-d'œuvres de la part de Voltaire, admirent la hardieſſe ainſi que la beauté de l'ouvrage, & en parlerent peu. Ce fut pourtant pour en conſacrer l'époque qu'on frappa à la gloire de Voltaire une belle médaille ſur laquelle, d'un côté, on voit ſon portrait, & ſur le revers cette fiere

légende : *il arrache aux nations le bandeau de l'erreur.*

Anecdote. Pendant qu'enſeveli dans la retraite, il s'occupait du bonheur & de l'amuſement de ſes contemporains, les méchans travaillaient à ſa perte. On fit courir, dans le public, des manuſcrits de *la Pucelle d'Orléans*, dans leſquels on avait inſéré des vers criminels contre *Louis XV*, & contre la marquiſe de *Pompadour*, alors toute-puiſſante. Le jeune *Graſſet* de Geneve fut commis par cette dame pour lui en avoir un exemplaire à quelque prix que ce fût. Ce même *Graſſet* donne avis à Voltaire de la commiſſion dont il eſt chargé ; il ajoute qu'il en connaît un exemplaire dont on veut cinquante louis d'or. Voltaire promet les cinquante louis, & ne demande qu'à voir les vers contre *Louis XV*, & contre madame de *Pompadour.*

Graſſet revint le lendemain aux *Délices* porter les vers & gagner les cinquante louis d'or. A la lecture de ces vers criminels, Voltaire s'écrie pluſieurs fois, *je ſuis perdu.* On veut en vain le raſſurer contre cette terreur panique, lorſque s'imaginant que *Graſſet* a le poëme dans

ſa poche, il le prend tout-à-coup à la gorge, en criant : *rends*, *malheureux*, *rends cette infame Pucelle*, *ou je t'étrangle*. Le jeune homme ſe dépetre de ſes mains & ſe retire avec précipitation.

Voltaire monte en voiture, court à Geneve, le dénonce & le fait empriſonner. *Graſſet* avoue que le manuſcrit de *la Pucelle* eſt chez un marchand de fer. Il fut trouvé chez une lingere & brûlé.

Après trois jours de priſon, *Graſſet* fut élargi; mais ſuivant la loi de Geneve, Voltaire à ſon tour était obligé de ſe conſtituer priſonnier. *Graſſet* réclamait la loi; mais M. *de Paulmy*, alors envoyé par la Cour de France auprès de la république, recommande au magnifique Conſeil la vieilleſſe & le repos de Voltaire, & *Graſſet* a ordre de reſter tranquille. Ce jeune homme ne pouvant pourſuivre Voltaire en juſtice, ameute contre lui les paſteurs & les théologiens de Geneve. Parmi eux il y avait *Jacob Vernet*, qui autrefois était venu ſouvent aux *Délices* prêcher la tolérance à table, & s'offrir à Voltaire pour être l'éditeur de ſes œuvres. Le philoſophe avait

refuſé les ſervices du théologien & s'en était fait un ennemi implacable.

De Geneve. Le goût, la politeſſe, le vrai ſavoir, une raiſon éclairée s'introduiſaient inſenſiblement à Geneve. Il n'y a pas grand mal, diſaient les uns, ſi nous en ſommes plus inſtruits, ſi nos femmes ſont plus aimables, ſi nous nous amuſons un peu plus que par le paſſé. C'eſt un grand bien dont nous ſommes redevables à Voltaire. Indépendamment des plaiſirs de l'eſprit que nous lui devons, il augmente conſidérablement notre numéraire ſoit par la foule d'étrangers qu'il attire dans notre cité, ſoit par le commerce que nous faiſons dans toute l'Europe de ſes écrits.

Les rigoriſtes, au contraire, criaient au ſcandale; ils craignaient ce que par tout ailleurs les gens ſenſés deſirent, que Geneve ne devînt un peuple de penſeurs, une république de philoſophes. Leurs paſteurs ne préſageant, ſi ce bien arrivait, que la perte de leur crédit, échauffaient le parti de ces rigoriſtes. La ſévérité avec laquelle ils vivent pour ſe maintenir en conſidération, les excluant du bal & de la comédie, ils ne parlaient que de damnation pour

ceux des reformés, qui, oubliant qu'ils étaient les enfans de *Calvin*, cherchaient en goûtant des plaiſirs honnêtes à adoucir l'amertume dont cette vie eſt empoiſonnée. Ils avaient pour eux la lie du peuple, ſur laquelle ils dominent néceſſairement, parce qu'elle eſt toujours la plus ignorante.

Les ouvrages de *Rouſſeau* donnerent un nouveau degré d'activité aux eſprits déjà violemment agités. *Rouſſeau* était l'homme le plus éloquent qui eût encore paru, non de cette éloquence de mots & de phraſes, mais de cette éloquence qui éleve l'ame, qui l'embraſe, & qui l'enveloppant dans un tourbillon de raiſonnemens vrais ou faux, l'entraîne par-tout où elle veut. Malheureuſement il n'employa ſouvent cette éloquence qu'à ſoutenir des paradoxes. Il commença par décrier l'état civil, ſoutenant que l'*homme qui penſe, eſt un animal dégradé*; que ſon véritable état, ſon état de bonheur eſt d'être bête, & qu'il s'éloigne de ce bonheur, à meſure qu'en s'inſtruiſant il s'écarte de cet état primitif. De Rouſſeau.

Ce paradoxe ou plutôt cette ſottiſe eut le malheur d'être accueillie par

l'Académie de Dijon. Voltaire, à qui *Rouſſeau* envoya ſon diſcours, l'en remercia par une lettre très-flatteuſe & dans laquelle il lui diſait agréablement qu'on n'avait jamais *mis tant d'eſprit à vouloir nous rendre bêtes*, & qu'en liſant ſon diſcours il prenait *envie de marcher à quatre pattes*. Cette légere plaiſanterie qui renfermait pourtant un éloge, offenſa *Rouſſeau* qui devint l'ennemi de Voltaire, ſans que celui-ci de trés-longtems eut lieu de s'en douter.

Rouſſeau, par l'accueil qu'on fit à ſon livre *ſur l'inégalité des conditions*, enhardi à en avancer d'autres, ſe mit à déclamer ouvertement contre les ſciences, les beaux-arts, les belles-lettres, contre la philoſophie, écrivant que tout cela n'était propre qu'a détériorer l'eſpece humaine, qu'il diſait deſtinée par la nature à habiter les forêts & à ſe nourrir des glands.

Emile, ce roman d'éducation, mais le meilleur ouvrage qu'on ait jamais imprimé en aucune langue ſur cette matiere, non par tout ce qu'il contient, mais par une infinité de vues utiles qu'il renferme, éleva un grand orage ſur ſa tête. Le Parlement de Paris fit brûler

cet ouvrage, qui avait été imprimé en Hollande avec la permiſſion de Leurs Hautes-Puiſſances, & décréta *Rouſſeau* de priſe de corps. On ne prononcera point ici ſur ce décret, nous ne voulons pas jouir en ce moment du droit qu'a tout hiſtorien de dire ſon ſentiment ſur les arrêts d'une Cour de juſtice. Nous nous bornerons à avouer que juſqu'alors nous n'aurions pas cru qu'un étranger fût juſticiable d'un tribunal ſur le territoire duquel il n'a commis aucun délit.

Voltaire qui du fond de ſa retraite des *Délices*, avait vu l'orage prêt à éclater ſur la tête de *Rouſſeau*, lui fit offrir contre la perſécution dont il était ménacé à Paris la maiſon de l'*Hermitage*. C'eſt là diſait-il, que ſans danger il pourra philoſopher à ſon aiſe. *Rouſſeau* répond à ces offres de ſervice par une lettre fort connue dont voici le commencement & la fin. *Je ne vous aime pas, monſieur, parce que vous corrompez ma république par vos comédies.*

Notre ami *Jean-Jacques* eſt plus malade que je ne croyais, ſe contente de dire Voltaire. Ce ne ſont ni conſeils ni ſervices qu'il lui faut, mais des bouillons. Cette anecdote eſt peut-être peu digne

de l'hiſtoire ; mais elle a pour objet deux hommes célebres, dont les moindres particularités ſont intéreſſantes.

Cependant cette république ſi chere à *Rouſſeau*, ne tarda pas à imiter l'exemple du Parlement de Paris : elle fit brûler *Emile* & décréta de priſe de corps ſon Auteur. Ce qu'il y eut de remarquable, c'eſt que ce ne furent pas ceux que Voltaire avait *corrompu par ſes comédies* qui condamnerent *Rouſſeau* ; & ce que nous croyons être en droit d'aſſurer, c'eſt que Voltaire fit des démarches pour arrêter le zele de ſes perſécuteurs. La veille du jugement il invite à dîner aux *Délices* pluſieurs Génevois en crédit. Pendant tout le repas il les entretint de l'indulgence qu'on doit aux opinions des hommes & de l'exécration à laquelle tout perſécuteur eſt dévoué.

Ces vérités ne firent pas impreſſion ſur l'eſprit de tous les convives. Il y en eut un qui en ſortant de table, alla cabaler contre *Rouſſeau* & demander la condamnation de ſon *Emile*. Voltaire ne voulut plus voir ce charitable & zélé républicain ; & le décret porté contre *Rouſſeau* qui avait quitté Geneve

depuis trente ans, & qui n'avait violé aucune loi de la république, lui parut auſſi abſurde qu'irrégulier.

Si dans tous les gouvernemens on eût penſé comme le Parlement de Paris & le magnifique Conſeil de Geneve, *Rouſſeau*, ſans expoſer ſa vie, n'eût pu s'établir nulle part. Diſons plus, nul homme de lettres ne pourrait voyager en ſûreté.

CHAPITRE XVII.

Voltaire ſe fait Juſtice de ſes ennemis. Adoption de Mlle. Corneille. Il quitte la maiſon des Délices.

ANNÉES

DE

1759—*à*—1762.

DEPUIS pluſieurs années, on voyait en France une cabale impudente & mépriſée, qui affectait de parler des philoſophes comme d'une faction dangereuſe à l'Etat. La plupart des aboyeurs qui formaient cette cabale, étaient des littérateurs médiocres, qui par leurs clameurs cherchaient à faire leur cour à des dévotes en crédit pour avoir quelque penſion ou quelque bénéfice. A force de crier, ils parvinrent à rendre ſuſpects ceux qui cultivaient paiſiblement la philoſophie.

C'eſt eux qui plongerent dans le donjon de Vincennes le célebre *Diderot* (19), qui provoquerent le décret de priſe de corps contre *Rouſſeau*, & la ſuppreſſion de l'*Encyclopédie*, ce vaſte dépôt de toutes les connaiſſances humaines, qui armerent les gens de loix contre le vertueux & honnête *Helvétius*, lequel ne déſarma ſes juges qu'en leur demandant pardon d'avoir ſcandaliſé les faibles. Ce furent encore ces énergumenes qui attirerent l'arrêt qui fit brûler le *précis du cantique des cantiques*, & le beau réquiſitoire qui demanda cet arrêt. (20)

On doit mettre au nombre de ceux qui, par leurs clameurs ſe ſignalerent le plus contre les philoſophes, un nommé *Chaumeix*, fils d'un marchand vinaigrier, & le dénonciateur de l'Encyclopédie, un abbé *Guion*, dont le nom aujourd'hui eſt auſſi ignoré que celui de *Chaumeix;* un abbé *Gauchat*, qui fit plus de vingt volumes pour prouver que *Monteſquieu*, l'un des plus beaux génies dont s'honore la France, ne croyait pas à la religion catholique; un abbé *Joannès*, qui feſait le *Journal chrétien;* un abbé *Dinouard*,

associé de *Joannès*, & que M. *de St. Foix* força, en présence du lieutenant de police, à lui demander pardon de l'avoir calomnié dans son *Journal chrétien ;* un récollet *Hayer*, un jésuite *Bertier*, qui oubliant que sa compagnie de *Jesus* était en guerre ouverte avec les jansénistes, crut pouvoir la déclarer impunément aux philosophes ; un M. *Palissot*, qui n'ayant pu se concilier l'estime de quelques-uns d'entr'eux, les fit jouer sur le théâtre, & les représenta comme une association de coupe-bourses ; un M. le *Franc de Pompignan*, qui voulant obtenir l'honneur d'élever les enfans de France, & ayant obtenu un fauteuil à l'Académie Française, les dénonça le jour même qu'il en prit possession, comme des gens qui *ébranloient le trône ;* enfin, un *Freron*, qui après la mort de *Desfontaines*, ayant embrassé le metier de folliculaire, ne cessait d'outrager tous les hommes de lettres.

Dans toutes ces satyres alors si décriées, & aujourd'hui si profondément oubliées, Voltaire n'était point épargné. Le moment de sa justice était venu, & cette justice qu'il rendit à ses

ennemis, fut un délaſſement à ſes grandes occupations.

Dans le *pauvre diable*, petit poëme, qui par la gaieté & l'imagination qui y regnent, peut être mis à côté des meilleures ſatyres de *Boileau*, il en immola une demi-douzaine à la riſée publique; & ceux qui échapperent alors à ſes railleries, eurent bientôt leur tour dans *le Ruſſe à Paris*. Le Pauvre Diable.

Le jéſuite *Bertier*, qui travaillait au *Journal de Trévoux*, & dont Voltaire avait beaucoup à ſe plaindre, ne fut point confondu avec ſes autres ennemis. Il le fit mourir en bâillant ſur le chemin de Verſailles. Dès ce moment, ce jéſuite & ſes confreres ne purent plus s'y montrer, ſans exciter des éclats de rire : cela leur valut la perte d'une partie de leur conſidération. Les hommes ſont ainſi faits, ils ceſſent preſque toujours d'eſtimer ceux dont le public ſe moque. Le Ruſſe à Paris. Mort du Frere Bertier.

M. de *Pompignan*, qui en pleine Académie avait oſé ſignaler Voltaire comme un philoſophe dangereux, fut pendant ſix mois le ſujet de ſes turlupinades. Chaque courier qui arrivait de Geneve, portait un pamphlet contre

lui. Les *ſi*, les *quand*, les *pourquoi*, les *comment*, des couplets de toute façon, où le philoſophe s'égayait aux dépens de ſon détracteur, pleuvaient de toute part à Paris & à Verſailles. On ſe les arrachait dans toutes les ſociétés, on y ſavait par cœur le petit poëme intitulé : *la vanité*, qui finiſſait ainſi.

La Vanité.

» *Céſar* n'a point d'aſyle où ſa cendre repoſe,
» Et l'ami *Pompignan* veut être quelque choſe !

Ces deux vers, devenus proverbe, étaient dans la bouche de tous les courtiſans, & nous les avons trouvés gravés à la date de 1760, ſur la muraille d'une des chambres de la Baſtille.

L'humiliation de M. de *Pompignan* était entiere : il n'oſa plus ſe montrer ni à Verſailles ni à l'Académie Françaiſe. Un mémoire, qu'il préſenta au Roi contre Voltaire, mit le ſceau à tous ſes ridicules. C'était en effet le comble de la vanité de penſer que *Louis XV*, occupé d'une guerre très-ſérieuſe, & même très-malheureuſe, s'occuperait auſſi d'une querelle de beaux-eſprits.

Cependant, croirait-on que ce ne fut qu'à la vanité de M. de *Pompignan* que Voltaire dut ſon repos ! Si, au lieu de faire un *mémoire au Roi*, il eût porté plainte au Parlement, l'affaire devenait très-ſérieuſe. Voltaire y avait pour ennemis tous les janſéniſtes, dont il avait ſi ſouvent conſpué la ſecte : on y était, en outre, très-irrité du ton de mépris dont il venait de parler, dans un écrit très-connu alors, des magiſtrats qui condamnerent au feu ſon *Précis du cantique des cantiques*. En voici un extrait : nous le tranſcrivons en le déſapprouvant, pour rendre juſtice à la modération du Parlement à ſon égard. Anecdote ſingulière.

« J'apprends, avec mépris ; que le » *Précis du cantiques des cantiques* a » encouru la cenſure de quelques ignorans qui font les entendus. Ces pauvres » gens ont jugé cet ouvrage, comme » ils jugeraient une jouiſſance de l'abbé » de l'*Attagnant*.... Ils s'imaginent » que la nature a été au fond de l'Aſie » ce qu'elle eſt dans la Cour du palais.... » Il faut apprendre à ces pédans petits-» maîtres, qu'il y a une grande dif-» férence entre les mœurs aſiatiques & Lettre au roi de Pruſſe.

» celles des badauts de Paris..... *Le* » *Cantiques des cantiques* n'eſt pas fait » pour notre langue, diſent ces hypo- » crites qui liſent l'*Aloïſia*, & qui pren- » nent des airs graves en ſortant des » lieux que fréquentait *Oliba*.... Sachez » que les plus vils excrémens, & le » bourgeois le plus fier qui achete » un office, ſont égaux aux yeux du » Créateur.... Aux yeux du ſage, » rien n'eſt odieux que l'eſprit d'igno- » rance & d'orgueil, qui juge de tout » ſuivant ſes petits uſages & ſes petites » idées, &c. »

Le parlement, qui ne daigna point ſe venger de cette lettre, ſe fût fait un vrai plaiſir de rendre juſtice à M. de *Pompignan.* Jugeons-en par le propos de l'abbé de *Chauvelin*, conſeiller de grand'chambre, à pluſieurs de ſes confreres, qui étant à la buvette, plaiſantaient de ſon mémoire au Roi. « M. de *Pompignan*, leur dit-il, *eſt un mal-adroit : s'il voulait avoir bonne & prompte juſtice, ce n'était point au Roi, c'était à nous qu'il devait s'adreſſer.* » (21)

L'Évêque du Puy en Vélay, le frere de ce même M. de *Pompignan*, qui était

était à Paris, le ſujet de tant de railleries, deſcendit dans l'arêne; il n'eut point le ridicule de recourir à l'autorité royale, pour venger ſon frere ſi cruellement vilipendé, mais il eut celui d'adreſſer, à ſes diocéſains, une *inſtruction paſtorale*, dans laquelle il exhalait l'amertume de ſon zele contre les philoſophes Anglais & Français, gens fort peu connus dans les montagnes du Vélay.

Voltaire, qui était celui à qui il en voulait le plus, fut traité ſans ménagement, & le philoſophe répondit à l'*inſtruction* de Monſeigneur, par la *lettre d'un Quaker à l'ami Jean George.* Dans cette lettre il ſe trouve autant de ſel & de raiſon, que dans les lettres de *Paſcal*, & plus de gaieté. Lettre d'un Quaker.

Un petit ſouvenir de vengeance, ou pour parler plus chrétiennement, un reſte de zele contre les philoſophes, de la part du Prélat qui, du ſiege du Puy, a paſſé à l'archevêché de Vienne, lui a fait excommunier, en 1781, les ſouſcripteurs des Œuvres de Voltaire. En liſant ſon mandement qui ne reſſemble en rien à ceux des *Boſſuet* & des *Fénélons*, on eſt fort tenté de

lui dire : « Monſeigneur, dans un man-
» dement qui doit régler la foi de vos
» fideles, pourquoi leur dites-vous que
» Voltaire n'avait que *le charlataniſme*
» *d'une érudition contrefaite, & qu'il*
» *avait une effronterie ſyſtématique ?*
» Ce galimatias n'eſt point évangélique ;
» il n'intéreſſe le ſalut ni des bourgeois
» de Vienne, ni des vignerons de côte
» rôtie, ni des payſans qui cultivent les
» melons d'Ampuy, ni de nul autre de
» vos diocéſains.

» Je connais les Dauphinois ; ils ſont
» gens d'eſprit. Il leur importe peu de
» ſavoir, ainſi qu'il plaît à votre Gran-
» deur de l'aſſurer, que *le génie de*
» *Voltaire était uſé ;* mais il importe
» beaucoup, lorſqu'on les inſtruit au
» nom de Dieu, de ne point les trom-
» per, & de leur parler en bon fran-
» çais. L'erreur, Monſeigneur, n'eſt
» point la voie du ſalut, & le mauvais
» langage eſt la voie du ridicule. »

Après que Voltaire, par ſes plaiſan-
teries, eût ôté à Mrs. de *Pompignan*
cette conſidération qui aurait pu les
rendre dangereux aux philoſophes,
s'ils avaient obtenu l'éducation des
enfans de France, qu'ils briguaient,

il les oublia : il rendit même, dans la ſuite, juſtice au mérite de ſon adverſaire.

C'eſt au milieu de la guerre que Voltaire feſait à ſes ennemis, qu'on repréſenta la magnifique tragédie de *Tancrede*, qui, pour la premiere fois, retraçait ſur le théâtre français, aux yeux de la nation, les mœurs & les uſages de l'antique chevalerie. Tancrede.

Dans le tems que, tout-à-la-fois, Paris & les Provinces retentiſſaient des applaudiſſemens donnés à cette tragédie, ſon inimitable auteur préparait un acte de juſtice rigoureuſe contre ce même *Fréron*, de qui, depuis dix ans, il avait reçu vingt outrages, tous foufferts avec patience.

On ſait que cet homme, qui, aujourd'hui n'eſt connu que par ſon nom devenu une injure flétriſſante, s'égayait trois fois par mois aux dépens de Voltaire : on le diſait autoriſé par le gouvernement, & protégé par des hommes en place, pour moleſter les philoſophes ; la police, chargée de le contenir, avait ordre de le laiſſer écrire.

L'Ecoſſaiſe. Ce ne fut point au ridicule, mais au mépris & à l'horreur publique que Voltaire, dans l'*Ecoſſaiſe*, la meilleure de ſes comédies, immola le ſatyrique. Jamais il ne fut plus vrai de dire, en voyant *Waſph* ſur la ſcene, qu'*Apollon* avait véritablement écorché *Marſias*. Voltaire en vengeant les injures qu'il en avait reçues, vengeait en même-tems vingt écrivains eſtimables, qui avaient à ſe plaindre du folliculaire.

Les plaiſanteries du philoſophe, contre tant d'auteurs en ſous-ordre, furent regardées comme des actes de juſtice, & il ſe les fit pardonner par le ſel dont il les aſſaiſonna. Des inſectes dévoraient ſes fruits. Il échenilla les arbres de ſes jardins. C'eſt le droit de tout propriétaire.

Adoption de Mlle. Corneille. Détournons un moment nos regards de ces ridicules ſujets, dont nous n'avons crayonné l'eſquiſſe qu'à regret, & voyons Voltaire recevoir chez lui, avec la tendreſſe d'un pere, un enfant qui était à Paris ſans reſſource. C'était la petite fille, c'était les reſtes du ſang du grand *Corneille*. Elle avait paſſé ſon enfance dans un village, occupée

avec ſa mere à faire de petits paniers d'oſier, que le pere allait vendre au marché d'Évreux. On les détermina à venir à Paris : pendant long-tems, ils furent réduits à traîner le nom de *Corneille*. Ce nom, à la longue, leur valut les généroſités des comédiens français. Le produit d'une repréſentation de *Rodogune*, donnée à leur profit, ſervit à payer leurs dettes. Cette reſſource ne fut que momentanée. (22)

On écrit à Voltaire au ſujet de cette famille, le croyant capable d'une bonne action, & on ne ſe trompe point : on lui propoſe de recevoir chez lui Mlle. *Corneille*. Il bâtiſſait alors une égliſe & un château. Malgré ces dépenſes, il crut, pour parler ſon langage, qu'*un vieux ſoldat du grand Corneille, devait être utile à la petite fille de ſon général.*

Tandis que madame *Denis* travaillait à l'éducation de Mlle. *Corneille*, Voltaire s'occupait de ſon établiſſement. Il fit pour cela, ſur les tragédies de ſon grand-pere, un commentaire qu'on deſirait depuis long-tems, comme un ouvrage utile & même néceſſaire aux étrangers qui apprennent

Commentaire de Corneille.

notre langue. On ouvrit une ſouſcription, dont le bénéfice forma, en partie, la dot de Mlle. *Corneille*. Un trait unique dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, c'eſt de voir, preſque tous les Rois & les Princes de l'Europe, les Miniſtres, les Grands, les gens de finance, tous mus par Voltaire, & tous à l'envi les uns des autres, joindre à ſes veilles, leurs largeſſes, pour marier la petite fille d'un poëte français. C'eſt là le cas de dire qu'un grand homme eſt de tous les pays.

Ajoutons que les généroſités de Voltaire, envers Mlle. *Corneille*, pauvre & abandonnée, ſe feſaient dans un tems où en France, de jeunes Seigneurs & de faſtueux traitans, enrichiſſaient des filles de théâtre, & ſe ruinaient pour les couvrir de diamans.

Cependant les diſſentions augmentaient de jour en jour à Geneve. Les idées de *Rouſſeau* contre les ſpectacles, & contre les plaiſirs, y fermentaient plus que jamais. Les cris des prédicans acheverent d'embraſer les têtes. On s'obſtinait à ne vouloir ni théâtre, ni bals, ni plaiſirs, ni eſprit. Pluſieurs perſonnes prévoyant l'orage, ſortirent de Geneve. La maiſon des *Délices* n'était point un aſyle qui put mettre Voltaire à

l'abri des fureurs du fanatiſme : entraîné par l'aſcendant de ſon génie, à changer les opinions de ſon ſiecle, il devait éprouver, ſur cette république, des tribulations, comme il en avait éprouvé par tout ailleurs.

Les Paſteurs de Geneve ſont comme les Eccléſiaſtiques de toutes les communions, attachés à leurs liturgies & à leurs préjugés ; & ceux qui, parmi eux, ne ſont pas eſclaves de leurs préjugés, le ſont d'un état qui leur donne à vivre, & qui leur vaut la conſidération du peuple. Ils en voulaient à Voltaire, & une frérie de cordonniers, en pays catholique, ſerait peut-être moins irritée contre celui qui voudrait leur ôter *Saint-Crépin*, leur patron, que ne l'étaient les théologiens & les miniſtres de Geneve contre Voltaire, d'avoir parlé du fondateur de leur communion, de *Calvin*, comme d'un homme atroce & barbare. Il ne ſe crut point en ſûreté ſur le territoire de leur république : il abandonna la maiſon des *Délices*, & alla habiter le château de *Ferney*, ſitué ſur les terres de France.

C'eſt ici que nous verrons le philoſophe qui intéreſſe autant par le bien qu'il fait, que par les lumieres qu'il répand.

CHAPITRE XVIII.

Voltaire à Ferney : il s'occupe fortement à faire réhabiliter la mémoire de Calas, *roué par Arrêt du Parlement de Toulouſe.*

ANNÉES

DE

1762—à—1765.

APRÈS que Voltaire ſe fut logé dans un château convenablement à un philoſophe qui jouiſſait de cent quarante mille livres de revenu, il s'amuſa à loger Dieu dans une égliſe honnête. Celle de Ferney était peu décente. Il la fit abattre, & ſans exiger les contributions qu'en ces ſortes de circonſtances on lève ſur les vaſſaux, il en fit conſtruire une à ſes frais. Il eſt vrai qu'en détruiſant l'ancienne égliſe, il

négligea les formalités canoniques ; & l'Évêque d'Annecy, ſur le dioceſe duquel eſt Ferney, s'en plaignit amérement. « De quoi ſe plaint Mon» ſeigneur, diſait le philoſophe ? ſon » Dieu & le mien était logé dans une » grange, & je l'ai logé dans un temple » honnête. Le chriſt était de bois ver» moulu, & je lui en ai fait dorer un » comme un empereur. »

Hors de l'égliſe, & ſous les fenêtres de ſa chambre, le philoſophe fit élever ſon mauſolée, & il fit prendre la meſure de la biere qui devait un jour contenir ſes cendres, comme un tailleur prend la meſure d'un habit.

Ce monument d'une forme ſimple & antique, placé ſous ſes yeux, le rappellait à ſes dernieres deſtinées dont il parlait ſouvent. Il eſt vrai qu'il ſemait de fleurs le chemin qui l'y conduiſait. Il eut un théâtre dans ſon château. Tous les plaiſirs & tous les agrémens de la vie, ainſi qu'aux *Délices*, ne tarderent pas à s'y réunir. Les Génevois & les Génevoiſes y venaient ſouvent. On trouvait chez lui comédie, ſouper, jeu, bals, & c'eſt ainſi, diſait-il, qu'il ſe vengeait des clabau-

deries des Miniſtres Proteſtans, qui avaient cherché à ſoulever le peuple contre lui lorſqu'il habitait les *Délices*.

Tous les voyageurs qui venaient en Suiſſe & à Geneve, s'empreſſaient à lui rendre leurs hommages. On était curieux d'entendre, on s'honorait de voir un philoſophe qui, du fond de ſa retraite, avait, par ſes écrits, changé en mieux les opinions de preſque toute l'Europe. Les Princes étrangers manquaient rarement de le viſiter : la plupart des Seigneurs Français ſe feſaient un plaiſir de l'aller voir : pluſieurs d'entr'eux firent ſouvent de longs ſéjours chez lui ; tous les hommes de lettres en étaient bien reçus. La multitude des viſites coûtait peu aux études du philoſophe : il les recevait le matin l'eſpace de quatre à cinq minutes ; & comme on le ſavait toujours occupé, on était attentif à ne pas ſe rendre importun.

Tout ſe paſſait honorablement dans ſon château : il ne montrait de l'avarice que pour le tems. Il était même des circonſtances, où, preſſé par le travail, il ſe dérobait à toute curioſité. Il arriva même quelquefois que des perſonnes

reſterent pluſieurs jours chez lui, & en repartirent ſans le voir. M. *Guibert*, auteur eſtimable d'un ouvrage ſur *la Tactique*, après un ſéjour de cinq jours, ſe retirant avec regret de ne l'avoir point vu, lui envoie ces quatre vers :

» Je comptais en ces lieux voir le dieu du génie ;
» L'entendre, lui parler, & m'inſtruire en tout point ;
» Mais c'eſt comme *Jeſus* en ſon Euchariſtie,
» On le mange, on le boit & l'on ne le voit point.

M. *Guibert*, comme on peut le penſer, fut auſſitôt rappellé & fort accueilli.

On pardonnait au philoſophe de ſe rendre inviſible, parce qu'on ſavait que tout le tems qu'il donnait à des converſations oiſeuſes, il le dérobait à des études utiles. Souvent, & tout-à-la-fois il était occupé de diverſes compoſitions de tragédies, de comédies, de romans, de vers, d'hiſtoire, de philoſophie, & même d'agriculture, de défrîchement & de bâtimens ; il ſuffiſait à tout. Dans aucun tems de ſa vie il ne fut auſſi fécond, auſſi varié, auſſi riche que dans ſes dernieres années, & l'on ſiffla l'abbé de *la Betterie*, lorſqu'en 1768 il imprima que *Voltaire avait oublié de ſe faire*

enterrer. Ce bon mot n'avait même pas le mérite de la nouveauté ; il était une répétition de ce qu'on avait dit au ſeizieme ſiecle, d'un poëte nommé *Dorat*, le plus fécond & le plus ennuyeux de tous ceux qui n'ont d'autre métier que de faire des vers.

En 1762, un événement épouvantable dans toutes ſes circonſtances, & dont le ſouvenir glace encore d'effroi & d'horreur tout homme ſenſible, arma Voltaire contre le fanatiſme. Nous n'écrivons rien de nouveau, en parlant de cet événement, ſur lequel les plus grands juriſconſultes exercerent leur éloquence ; mais c'eſt ici la place de le rappeller. On ne ſaurait dire trop ſouvent les mépriſes des juges ; & s'il était poſſible, c'eſt avec la voix & l'éclat du tonnere qu'elles devraient être annoncées.

Calas rompu & juſtifié.

Le Parlement de Toulouſe fit mourir ſur la roue, & ſous la barre du bourreau, un vieillard de ſoixante & huit ans, homme de mœurs ſimples, & négociant d'une probité ſévere & connue. Il était Proteſtant, & ſes juges étaient Catholiques.

Pour l'aſſaſſiner avec le glaive de

la loi, ils le ſuppoſerent aſſaſſin lui-même de ſon fils *Marc-Antoine*. Sa veuve, plongée dans un cachot, ne revit la lumiere que pour entendre prononcer l'arrêt de ſon banniſſement. Son fils *Pierre* fut auſſi banni; mais pour le diſpoſer à une abjuration, on l'enferma dans un couvent de Dominicains. *Pierre*, échappé des mains de ſes convertiſſeurs, vint à Geneve avec ſa mere proſcrite & déshonorée. On les préſente à Voltaire, qui écoute le récit de la cataſtrophe de leur famille avec horreur, mais avec cette défiance dont l'homme le plus crédule ne peut ſe défendre. Ils furent interrogés par M. le maréchal de *Richelieu*, & par M. le duc de *Villars*, qui étaient à Ferney. Le maréchal de *Richelieu*, après avoir entendu madame *Calas*, n'héſita pas de dire que le Parlement de Toulouſe avait fait rompre un innocent.

Des renſeignemens demandés par Voltaire, & donnés par des perſonnes en place, arriverent bientôt du Languedoc; ces renſeignemens portaient que le fanatiſme s'était mêlé au jugement de *Calas*; que pen-

dant l'inſtruction du procès, les têtes des Touloufains étaient embraſées ; que l'erreur & la paſſion parlaient hautement, inſenſément ; que la raiſon, réduite à gémir en ſilence, n'oſait élever la voix ; que parmi les juges de *Calas*, aſſemblés l'eſpace de ſix mois, il y eut des débats longs & opiniâtres ; que M. de *la Salle*, conſeiller, ſe retira à la campagne pour ne pas concourir à la mort d'un vieillard qui lui paraiſſait innocent ; que ſur treize juges qui prononcerent l'arrêt, il y en avait ſix qui rejettaient la roue & le bûcher ; enfin, que le religieux, qui avait accompagné *Calas*, s'était écrié en deſcendant de l'échafaud : *C'eſt un juſte qui eſt mort.*

Voltaire fut de l'avis des ſix juges qui ne voulaient pas la mort de *Calas*, & du bon Religieux qui avait recueilli ſes derniers ſoupirs. Il ne douta pas que les cris d'une canaille effrenée & ſuperſtitieuſe n'euſſent égaré les juges. Il commença par porter la cauſe de *Calas* au tribunal du public, juge né & irrécuſable du jugement des hommes. Il mit ſous les yeux de ce

tribunal les interrogations & les dépoſitions vagues des témoins, les irrégularités de la procédure, un détail des circonſtances de l'infanticide imputé à *Calas*, & toutes les probabilités qui concouraient à innocenter ſa famille.

Les malheurs de cette famille Françaiſe & obſcure devinrent bientôt, par les ſoins de Voltaire, la cauſe de preſque tous les peuples. Il ſut intéreſſer en ſa faveur la plupart des Souverains de l'Europe. Après qu'il eut ſuffiſamment préparé les voies & diſpoſé les eſprits à entendre la vérité, il envoie madame *Calas* à Paris, pour y demander juſtice au Roi contre ſon Parlement de Toulouſe. Elle ſe conſtitua priſonniere, & l'arrêt qui avait fait rouer & brûler ſon mari, qui la couvrait elle-même & ſes enfans d'opprobre, examiné par quarante maîtres des requêtes, fut caſſé ſolemnellement.

Madame *Calas* ſortit de priſon comme en triomphe. Un peuple nombreux l'entourait, bénissant Voltaire, le Roi, ſes Juges, & verſant des larmes d'attendriſſement. Ces larmes étaient une

eſpece de pardon qu'on lui demandait, pour le fanatiſme du peuple de Toulouſe & pour la mépriſe de ſes Juges.

Ce jugement & tout ce qui ſe fit pour les *Calas*, eſt une preuve de l'aſcendant que Voltaire avait ſur un ſiecle qu'il avait éclairé, & qu'en l'éclairant il avait ſubjugué.

Un Roi Catholique, deux Rois Proteſtans, une impératrice qui profeſſe la religion grecque, un Légiſlateur qui ſur le trône de Pruſſe profeſſe ouvertement la religion naturelle : en un mot, tous ces Souverains ne demanderent point de quelle communion étaient les *Calas ;* mais ſur ce que Voltaire leur dit, qu'ils étaient malheureux, & que c'était l'horrible fanatiſme qui les avait plongés dans le malheur, ils s'empreſſerent de leur envoyer des ſecours. Un homme malheureux en effet appartient à toutes les communions ; il eſt de tous les pays, de toutes les familles & de tous les rangs.

Les bienfaits de Louis XV, les généroſités des Princes, des Miniſtres, en particulier de M. le duc de *Choiſeul*, de

de vingt perſonnes de diſtinction, réparerent, autant qu'elle pouvait l'être, l'infortune des *Calas*.

Chaque trait de juſtice, chaque acte de bienfaiſance à leur égard, voulait dire : nous condamnons avec Voltaire le Parlement de Toulouſe qui, dans ſon égarement à faire mourir ſur la roue, & jetter dans un bûcher un vieillard vertueux & innocent. Il voulait encore dire : « Magiſtrats, qui » achetez le droit de juger vos ſemblables, qui conſervez votre honneur en les déshonorant, qui conſervez la vie en la leur raviſſant, » inſtruiſez-vous, défaites-vous, ſurtout, de vos préjugés, & après avoir » égorgé en *Calas* un homme juſte, » tremblez, toutes les fois qu'il vous » faut prononcer, ſi un malheureux » qu'on traîne devant vous, doit vivre » ou mourir. »

CHAPITRE XIX.

Voltaire defend le chevalier de la Barre, *brûlé à Abbeville, par arrêt du Parlement de Paris : Il défend ſes amis & ſe défend lui-même.*

ANNÉES

DE

1763—à—1769.

TANDIS que le procès des *Calas* ſe rapportait au Conſeil du Roi, parurent deux ouvrages de Voltaire, que les philoſophes regarderent comme deux nouvelles digues élévées par la raiſon pour le ſalut du genre-humain contre les excès du fanatiſme. L'un était un *Traité ſur la Tolérance*, & l'autre le *Dictionnaire philoſophique*. Ce dernier eſt un livre de faits & de raiſonnemens,

& dans lequel ſe trouvent cent choſes vraies, agréables & utiles à ſavoir.

Les gens d'égliſe s'éleverent hautement contre ce *Dictionnaire.* Le premier cri de leur zele, de leur douleur, & peut-être de leur crainte, fut de dire qu'il était nuiſible à la religion chrétienne. Il faut les en croire. Mais le faux zele, l'ignorance, mais l'erreur des Juges qui verſerent le ſang de *Calas*, ne furent-ils pas encore plus funeſtes à la religion que ce *Dictionnaire?* Peu de perſonnes s'enthouſiaſment en liſant des raiſonnemens métaphyſiques; mais il en eſt une infinité dont l'ame honnête ſe remue facilement au récit d'une action injuſte & barbare.

Le tems de la jeuneſſe eſt celui où les impreſſions ſont plus vives: c'eſt le tems où le dévot aime mieux ſon Dieu, & l'amant ſa maîtreſſe, où le ſuperſtitieux eſt plus farouche, & où les jeunes gens, que l'expérience n'a point encore mûris & inſtruits, ſentent plus d'averſion pour les fanatiques: de-là naiſſent leurs indiſcrétions, leurs imprudences, leurs témérités.

Après le ſuplice de *Calas*, il n'eſt malheureuſement que trop vrai, que

beaucoup de jeunes gens, dont les paſſions étaient ardentes & la foi peu vive ſe mirent à mal parler, à parler inconſidérément de notre ſainte religion, lui attribuant des cruautés qui ne ſont dues qu'à ſes abus. On doit mettre au nombre de ces jeunes gens inconſidérés le chevalier *Lefevre de la Barre*, d'*Etalonde*, *Saveuſe*, *Maillefer*, le nommé *Moinel*. Ce dernier avait à peine atteint ſa quatorzieme année.

Dans une partie ſecrete de plaiſir, ils mêlerent étourdiment l'irréligion à la débauche, ils blaſphêmerent ce qu'ils auraient certainement reſpecté s'ils avaient été de ſang froid : ils chanterent des chanſons ordurieres, ils reciterent l'*Ode à Priape*, ils ſingerent les cérémonies de la conſécration : ils étaient ivres ; & quand on eſt ivre, on ne ſait ni ce que l'on dit ni même ce que l'on fait. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils ne donnerent aucun ſcandale. Ils n'avaient pour témoins que la ſervante & le valet de l'auberge, gens accoutumés à ces ſortes d'orgies.

Le juge d'Abbeville commença une procédure criminelle contre eux. D'*Etalonde*, *Saveuſe*, & *Maillefer* prirent la

fuite. Le chevalier *de la Barre*, neveu de l'abbeſſe d'Abbeville, & parent du Préſident à Mortier M. *Lefevre d'Ormeſſon*, fut arrêté. L'âge de ce jeune officier, qui était celui de l'inexpérience, celui où l'on ignore la loi & les conſéquences d'une impiété, ſes talens qui donnaient de grandes eſpérances, les ſervices de ſon grand-pere, officier-général, tout parlait pour lui, tout ſollicitait ſa grace. Les Juges du Ponthieu n'écouterent que leur zele qui n'était point celui de l'évangile. Ils en agirent à ſon égard comme dans la loi de rigueur les *Moïſe* & les *Joſué* en agiſſaient envers les violateurs du culte public. Ils le condamnerent à un ſupplice auſſi épouvantable que s'il eût égorgé ſa mere & empoiſonné, comme *la Brinvilliers*, ſon pere & toute ſa famille.

Le Parlement de Paris, ſur le rapport de maître *Pélot*; conſeiller, confirma cette horrible ſentence qu'il aurait dû anéantir; & renvoya à Abbeville le jeune *la Barre*, pour avoir le poing, la langue, la tête coupés, & être enſuite jettés dans *un bûcher ardent*. 1766 4 Juin.

Le même arrêt qui prononça ce juge-

ment attroce, condamna auſſi au feu le *Dictionnaire philoſophique*, comme s'il eût été complice des imprudences du jeune officier. On eſt d'autant plus ſurpris de cette condamnation, que dans aucun endroit de ce livre, il n'eſt dit qu'il faille jurer, s'enivrer, blaſphêmer, & inſulter au culte; une doctrine toute contraire y eſt enſeignée. Le livre fut trouvé parmi les effets du jeune *la Barre*; mais on y trouva auſſi *Thereſe philoſophe*, ouvrage d'un cyniſme auſſi dégoûtant qu'effronté. On ne le fit point jetter au feu. Les juges ſemblerent faire grace au livre ordurier, & brûlerent le livre de philoſophie.

Après que les Conſeillers de la Tournelle eurent ſcellé de leur main l'arrêt de *la Barre* & du *Dictionnaire philoſophique*, on parla de faire arrêter Voltaire, accuſé d'être l'auteur de cet ouvrage. La pluralité des voix ne fut pas pour le charitable magiſtrat qui ouvrit cet avis; mais ſi ce même avis eût été propoſé dans une aſſemblée de chambres, Voltaire, dit-on, courait les riſques de perdre la vie. On était en train de brûler. Pour prouver qu'il avoit fait ce *Dictionnaire*, c'eût été une formalité

difficile à remplir ; mais quand une compagnie eſt agitée par un faux zele de religion, il eſt rare qu'elle ne ſe mette pas au-deſſus des formes.

Voltaire prit bientôt ſa revanche contre le Parlement ; il ſe déclara l'Avocat du chevalier de *la Barre*, & intenta, à ſes juges, un procès pardevant le public. C'eſt à ce tribunal ſuprême, duquel reſſort toute juſtice, qu'il cita leur arrêt ; & ſur l'expoſition des faits, des monitoires, de l'interrogatoire & des dépoſitions des témoins, le jeune *la Barre* fut déclaré, par le public, mal & barbarement jugé. Cela eſt ſi vrai qu'il n'eſt point d'homme en Europe, qui ne s'indigne & ne friſſonne encore d'horreur, au récit du ſupplice de cet infortuné jeune homme, qui, comme Voltaire le dit, & comme d'après lui mille voix l'ont répété, eût été aſſez puni d'être enfermé, l'eſpace de ſix mois, dans un couvent de religieux.

Toutes les fois qu'un faux zele de religion portait les hommes à des actes de cruauté, Voltaire gémiſſait, il s'indignait, il s'irritait. On le ſurprit ſouvent ſeul, verſant des larmes de pitié & de douleur, ſur les malheurs de l'eſ-

pece humaine. Mes contemporains, disoit il, ne sont barbares, que parce qu'ils ne sont pas instruits. C'est alors qu'il se croyait en droit de les cathéchiser, & c'est ce qui le poussa, dans le tems que les cendres de *Calas* & de *la Barre* fumaient encore, à répandre dans l'Europe une multitude d'écrits, tous attaquant les préjugés. C'est sous toutes les formes qu'il fesait paraître la philosophie : en contes, en romans, en drames, en allégories, en dialogues, plaisantant & raisonnant tour-à-tour.

Ouvrages de Philosophie.

En peu de tems on eut *les questions de Zapata-Saul.* — *Lettres sur les miracles.* — *La mort de Socrate.* — *Le dîner du comte de Boulainviliers.* — *Le philosophe ignorant.* — *Le cri des nations.* — *La paix perpétuelle.* — *Lettres d'Amabed.* — *Epître aux Romains.* — *Homélies du pasteur Bourn.* — *L'A B C.* — *Les Colimaçons, du frere l'Escarboutier*, &c. &c. Le fond de tous ces ouvrages était le même ; mais les formes étaient si variées que, pour le lecteur, ils avaient toujours le charme de la nouveauté.

Tout homme qui eût été attentif à ce qui se passait alors en France, d'un côté, à tous les efforts du philosophe,

pour rendre ſa nation raiſonnable, & de l'autre, aux cris, aux mouvemens du Clergé, aux arrêts des Parlemens, pour s'oppoſer aux progrès de la raiſon, eût cru voir un combat à mort, entre le bon & le mauvais principe, entre l'Oroſmade & l'Arimane des Perſes, entre les ténebres & la lumiere, entre la ſottiſe & la ſageſſe.

Comme philoſophe, Voltaire défendait les malheureux, combattait le fanatiſme, inſtruiſait les ignorans; il était lui ſeul une armée entiere, ſe montrant dans l'arêne, tantôt à découvert, & tantôt ſous des noms empruntés.

Ouvrages de Littérature.

Comme homme de lettres, il amuſait les honnêtes gens par diverſes productions de littérature, & dans le tems même qu'il avait le pied ſur la gorge de la ſuperſtition, qu'il écraſait ce monſtre épouvantable, il donna les tragédies d'*Olympie*, des *Schytes*, du *Triumvirat*, des *Guebres*, les romans du *Huron*, de *la Princeſſe de Babylone*, & des contes en vers qui, parmi tous ceux qui ſe ſont amuſés à courir cette carriere, lui valurent la premiere place.

Il défend M. Marmontel.

Malgré la guerre que Voltaire feſait ſans relâche aux préjugés, malgré ſes diverſes compoſitions, malgré ſes tra-

vaux d'agriculture & de défrichemens, il eut encore des momens à conſacrer pour défendre ſes amis, que l'ignorance, ou l'intérêt, ou la mauvaiſe foi perſécutaient. M. *Marmontel*, après avoir publié des *Contes* pleins de gaieté & d'eſprit, donna *Béliſaire*, ouvrage compoſé dans les mêmes vues qu'avait Voltaire, en travaillant la plupart des ſiens. C'étaient celles d'établir la tolérance en fait d'opinions & de dogmes.

La Sorbonne, qui n'eſt point tolérante, & qui a tout à craindre, dès le moment que la tolérance ſera reconnue loi d'Etat, cita, à ſon tribunal, M. *Marmontel* & ſon *Béliſaire* : & tandis que le Roi de Pologne, la Reine & le Roi de Suede, qui n'étaient alors que Prince Royal, lui écrivaient des lettres honorables, & le remerciaient, au nom du genre humain, d'avoir fait un ouvrage utile ; tandis que l'Impératrice-Reine de Hongrie en ordonnait l'impreſſion à Vienne, & que l'Impératrice de Ruſſie, *Catherine II*, dans un de ſes voyages en Aſie, s'amuſait, avec pluſieurs Seigneurs de ſa Cour, à le traduire, la Sorbonne tourmentait ſon auteur. Elle voulait le faire convenir, que *Titus* & *Tra-*

jan étaient en enfer, que l'intolérance eſt une choſe néceſſaire en France : elle lui prouvait cette derniere aſſertion en le perſécutant : on négocia pour avoir ſa rétractation : on alla même juſqu'à lui faire entrevoir ſon excluſion de l'Académie Françaiſe, dont depuis il a été nommé ſecrétaire perpétuel. Sa philoſophie courageuſe le mit au-deſſus de toute crainte, & perſiſtant dans ſes ſentimens, il ne voulut ni croire, ni dire ce que, parmi les théologiens, les uns croient, ce que les autres ne croient pas, ce que pluſieurs font ſemblant de croire, & ce que le grand nombre penſe croire.

La Sorbonne étoit fort irritée de la réſiſtance de M. *Marmontel.* L'Archevêque de Paris, qui ne voulait que la paix, ſe fit médiateur entre le philoſophe & les théologiens. Il mit en négociation le ſalut de *Titus* & de *Trajan*, ainſi que l'opinion de la tolérance. M. *Marmontel* fut, en conſéquence, invité de ſe rendre chez lui à Conflans, où furent mandés quelques Sorboniſtes, au nombre deſquels était le docteur *Lefevre*, ſurnommé *la grande Catau*, & l'un des plus intrépides ergoteurs qui,

depuis *St. Thomas*, aient paru dans l'école.

On diſcuta d'abord la queſtion ſur l'intolérance : les théologiens la mirent au rang des vérités primitives de la religion, & des maximes fondamentales de l'Etat. Quoi ! Meſſieurs, répond le philoſophe, eſt-ce que vous ne déteſteriez pas les tems épouvantables de la ligue (*a*) des tems de la St. Barthelemi & des dragonnades ? Voudriez-vous voir les Rois encore ignorans & intolérans, plonger leurs ſujets dans les horreurs des guerres de religion ? « Pourquoi non ! s'écrie le docteur *Lefevre*, » Les Rois ont tant fait de guerres pour » leurs paſſions, qu'il eſt au moins bien » juſte qu'ils en faſſent autant pour la » cauſe de Dieu. » Si c'eſt là la doctrine de la Sorbonne, il n'y aura jamais de paix entre les philoſophes & les théologiens, leur replique M. *Marmontel*, & il leur laiſſe le champ de bataille. Ils ne tarderent pas à condamner *Béliſaire*. L'Archevêque de Paris qui, depuis la lettre que lui avoit écrite Jean-

(*a*) C'eſt dans la chambre d'un docteur de Sorbonne que furent jettées, par un ramas de fanatiques, les fondemens de cette ligue.

Jacques *Rouſſeau*, craignait de ſe compromettre encore avec les philoſophes, ſe vit forcé à une nouvelle hoſtilité contr'eux. Il proſcrivit, dans ſon dioceſe, *Béliſaire*, par un mandement qu'il fit faire, & qui prêtait beaucoup à la plaiſanterie.

Les gens inſtruits font peu d'attention à ces ſortes de jugemens, qui reſtent toujours ignorés. Voltaire, qui autrefois avait défendu *Monteſquieu* & ſon *Eſprit des Loix*, (*a*) combattit alors pour M. *Marmontel* & pour ſon *Béliſaire*. L'Archevêque, ſon mandement & ſon mandataire, la Sorbonne, & ſa cenſure en mauvais latin, devinrent les ſujets de ſes ironies; & nul écrivain, comme on ſait, n'a, ſans contredit, auſſi-bien que lui, manié cette arme terrible.

Après qu'il eût livré au ridicule les cenſeurs de *Béliſaire*, les *Cogé*, les *Riballier* & autres, il ſe mit lui-même ſur la défenſe contre les ennemis qui le harcelaient journellement. Un *Nonotte* l'accuſait de ne pas ſavoir l'hiſtoire, un M. l'abbé *Guenet*, homme

Il ſe défend lui-même.

(*a*) Voyez *Remercîment ſincere à un homme charitable.*

de mérite d'ailleurs, lui reprochait de ne pas aimer les juifs, dont il s'était fait le ſecrétaire, d'avoir mal parlé de leurs Rois, de leur petit pays, & ſurtout de leur veau d'or. Un nommé *Larcher* le dénonçait à tous les érudits de l'Univerſité, comme ignorant la langue grecque.

L'éloquent & miſanthrope *Rouſſeau*, qui n'avait qu'à ſe louer des procédés de Voltaire, ſe joignit à ſes ennemis, & l'accuſa de ne pas croire en Dieu (*a*). Une pareille accuſation eſt d'autant plus odieuſe, qu'en tout pays elle arme la juſtice humaine contre l'athée : diſons auſſi qu'elle était d'autant plus criminelle, qu'elle était une calomnie.

Voltaire ne repouſſa les *Nonotte* & les *Larcher* qu'avec des plaiſanteries, & M. l'abbé *Guenet* qu'avec de fort bonnes raiſons; mais à l'égard de *Rouſſeau*, qui le calomniait, il ſe permit un vengeance plus éclatante, il le fit le héros du poëme *de la guerre de Geneve*, & l'on dit qu'il s'en repentit.

(*a*) *Lettres de La Montagne.* Voy. Lettre VI.

CHAPITRE XX.

Plaintes de l'Evêque d'Annecy : Plaintes de l'Archevêque de Paris contre Voltaire. Louis XV *eſt ſollicité de le faire arrêter. On lui éleve une Statue. Apothéoſes.*

ANNÉES

DE

1768—*à*—1772.

L'ÉVÊQUE d'Annecy voyait avec peine Voltaire au nombre de ſes diocéſains : il ne lui ſavait aucun gré de rendre ſes vaſſaux heureux, de répandre l'abondance & l'ardeur du travail dans le canton ſtérile qu'il habitait ; il ne voyait en lui que l'ennemi de ſes préjugés, de ſa religion, du Dieu même dont il portait l'effigie ſur ſon pectoral.

Il prêche ses Vaſſaux.

Entre le prélat & le philoſophe, il ſurvint de tems à autre de légeres conteſtations. L'évêque était très-mécontent qu'il eût rebâti l'égliſe de Ferney ſans ſon agrément ; mais il l'était encore plus d'un petit diſcours qu'il fit à ſes vaſſaux dans cette même égliſe qu'il avait bâtie. Après avoir fait ſa pâque, Voltaire ſe leve, exhorte ſes vaſſaux à la concorde, à la patience dans les tribulations. Il s'étendit ſur le vol, qui parmi eux était un vice dominant : cette exhortation, d'un Seigneur à ſes vaſſaux, n'empêchait point que le Curé n'expliquât enſuite l'Evangile à ſes paroiſſiens ; d'ailleurs, Voltaire n'avait qu'uſé d'un droit dont les Seigneurs jouiſſaient autrefois ; droit, à la vérité, tombé en déſuétude, mais qu'aucune loi du Prince n'avait abrogé.

Plaintes de l'Évêque d'Annecy.

L'Evêque d'Annecy, qui eût pu diſſimuler, regarda cette exhortation comme une uſurpation des droits du ſacerdoce. Verſailles retentit bientôt de ſes plaintes, & Voltaire y paſſa pour coupable, d'avoir fait un ſermon à ſes diocéſains, & il ne l'était que d'avoir exhorté ſes vaſſaux à la paix & à la juſtice.

L'Archevêque

L'Archevêque de Paris, *Chriſtophe de Beaumont*, mêla ſes douleurs à celles de M. d'Annecy : ce Prélat juſqu'alors, bornant ſon zele à gémir en ſecret des progrès de la raiſon, ne s'était encore ſignalé que contre les janſéniſtes, qui en ce tems-là déshonoraient la religion par leurs miracles dans des galetas. Il ne paraiſſait pas en vouloir aux philoſophes, qui tout au moins en blâmant ſon entêtement, & le plaignant d'être ignorant, rendaient juſtice à ſon déſintéreſſement & à ſes autres vertus épiſcopales. Il ſe montra toujours très-modéré à leur égard juſqu'au moment où parut la *Lettre de Milord Cantorbery à Chriſtophe de Beaumont.* Il ne put ſupporter de ſe voir, lui & ſon mandement tournés en ridicule ; &, comme on ſait, le ridicule eſt ce qu'on pardonne le plus difficilement. Plainte de l'Archevêque de Paris.

La Reine *Marie Leczinski* était mourante : M. de *Beaumont* ſe rend auprès d'elle. Il lui parle de cette religion qui nourrit ſes eſpérances, & ſollicite ſon zele contre Voltaire, qui ſe joue continuellement de ſes écritures, de ſes myſteres & de ſes miniſtres.

L'eſprit de la Reine était encore

noirci de la peinture que le Prélat lui avait faite, lorſque *Louis XV* entra dans ſa chambre. Elle lui recommande la religion, & demande vengeance contre Voltaire, qui en fait un ſujet de dériſion. Le Roi eſt incertain du parti qu'il doit prendre à ſon égard. Voltaire averti de ce qui ſe trame au chevet de la Reine mourante, ſe diſpoſe à ſortir du royaume, à ſe retirer à Stugard, chez le Prince de *Wirtemberg*. Pendant les préparatifs du départ, la crainte le domine ſi fort, qu'il fait brûler un pied cube de manuſcrits. Tous ceux qui compoſent ſa maiſon ſont renvoyés; il reſte ſeul avec ſon ſecrétaire & le pere *Adam*, qu'il ne veut point abandonner. Un miniſtre tout-puiſſant alors le tenait, dit-on, ſur les avis; & les hommes de lettres doivent rendre grace à ce miniſtre. (*a*)

L'humeur ſe mêla aux alarmes de Voltaire, lorſqu'il ſut que la lettre de *Milord Cantorbery*, rendue publique ſans ſon aveu, excitait tout ce vacarme contre lui. Un jeune homme, d'un mérite diſtingué, qui était alors à

(*a*) C'eſt de feu M. *Nicolaï*, Évêque de Verdun, que nous tenons ce détail.

Ferney, & qui depuis cette époque s'eſt acquis dans toute l'Europe inſtruite une grande célébrité, fut ſoupçonné de cette indiſcrétion, à laquelle Voltaire eût applaudi, ſi elle n'eût point expoſé ſes jours. Il le renvoie à Paris, mais ſans l'abandonner, mais en rendant juſtice à ſes talens, mais en le recommandant à M. le duc de *Choiſeul*, Secrétaire-d'état, mais en lui obtenant de M. de *Laverdi*, Contrôleur-général, une gratification de douze cents francs, & ne lui reprochant qu'une *légéreté*, *dont ſa jeuneſſe n'avait pas prévu les conſéquences.*

1769 Autres plaintes de l'Évêque d'Annecy.

De nouvelles plaintes, arrivées à la Cour de la part de l'Évêque d'Annecy, vinrent accraître l'orage. Ce Prélat accuſait publiquement Voltaire de ne pas croire en Jeſus-Chriſt; & le philoſophe ne répondit à ce reproche qu'en ſe mettant au lit, en appellant un Capucin pour ſe confeſſer, en ſommant ſon Curé de venir lui adminiſtrer la Pâque, & en faiſant une profeſſion de foi, qu'il fit ſouſcrire par pluſieurs témoins.

Ces actes de catholicité, loin d'appaiſer l'Évêque d'Annecy, ne ſont

qu'aigrir ſon zele : il ne voit, dans ces actes de chriſtianiſme, qu'une farce ſacrilege que le philoſophe s'eſt amuſé à donner à ſes vaſſaux ; il s'en plaint encore au vieux duc de la *Vrilliere*, chargé des affaires eccléſiaſtiques, ayant le département de Paris, & que deux de ſes ſucceſſeurs dans ce même département, ont entiérement fait oublier.

Louis XV, fatigué de tant de plaintes, promettait à la Reine malade, de réprimer l'incrédulité du philoſophe, & craignait de donner des ordres. La Reine mourut, & l'orage ſe diſſipa ; mais l'*Hiſtoire du Parlement de Paris*, qui parut alors, jetta Voltaire dans un nouvel embarras.

Hiſtoire du Parlement nouvel orage.

Il avait à reprocher à ce Parlement, d'avoir, en divers tems, livré au bourreau & aux flammes la plupart de ſes ouvrages de philoſophie & de littérature ; à ſon Procureur-général, d'avoir, par la menace d'un réquiſitoire, fait arrêter les repréſentations de *Mahomet*, comme d'une tragédie impie, à laquelle pourtant le Pape *Benoît XIV* donna ſon approbation ; d'avoir propoſé, après l'arrêt qui fit brûler le chevalier de

la Barre, de le décréter comme auteur du *Dictionnaire philoſophique*. Ce Parlement avait même tout récemment fait brûler l'*Homme aux quarante écus;* & après la proſcription de ce roman, un magiſtrat, dans l'ardeur de ſon zele, s'était, dit-on, écrié : *ne brûlerons-nous que des livres !*

Il ſerait difficile de prononcer ſur le motif de Voltaire en compoſant l'hiſtoire du *Parlement*, rien n'y décele l'aigreur d'un homme qui ſe venge. Il cite des faits & n'en oublie aucun de ceux qui peuvent être à la gloire de la Magiſtrature Françaiſe : il ſe complaît ſur-tout à faire valoir ce courage ferme & ſoutenu que dans toutes les occaſions elle a montré pour la défenſe des libertés gallicanes & pour l'indépendance de nos Rois dont Rome avait voulu faire des eſclaves.

Il combat ſeulement certaines opinions qui ne ſont pas celles du corps entier, mais qui furent toujours cheres à pluſieurs de ſes membres. L'unité des claſſes de parlement y eſt traitée de chimere; on y montre que le Parlement de Paris n'eſt point l'ancien Par-

lement de la nation, qu'il ne lui a ſuccédé ni dans ſes droits ni dans aucune de ſes prérogatives ; qu'il ne repréſente pas la nation, parce que la nation ne lui a jamais donné de titre qui le conſtituât ſon repréſentant, qu'il ne tient point lieu des États-Généraux, parce qu'il n'a pas même droit de ſéance à l'aſſemblée de ces États.

1770. L'hiſtoire eſt ſagement écrite ; cependant le Parlement s'en offenſe, il murmure, il menace. Voltaire eſt dans les craintes. Un déſaveu de cette hiſtoire qu'il conſigne dans tous les papiers publics, le tire d'embarras. Par ce déſaveu, le Parlement ſe trouvant les mains liées ; déclare une eſpece de guerre à tous les philoſophes. Il les attaque dans l'ouvrage qui leur eſt le plus cher & qui fait le plus d'honneur à la France. Il commence par empêcher ſur la dénonciation de ſon Procureur-général la réimpreſſion de l'*Encyclopédie*. Les exemplaires de l'ancienne édition ſont ſaiſis, mis à la Baſtille, le libraire ruiné, & Voltaire, pour répondre à ce premier acte d'hoſ-

tilité, annonce une *Encyclopédie*. On croit que c'eſt une plaiſanterie du vieillard; & l'année n'eſt point entiérement révolue qu'il y en a déjà trois volumes d'imprimés & répandus dans toute l'Europe. Queſtions ſur l'Encyclopédie.

M. *Séguier*, Avocat-général, homme éloquent, non de cette éloquence qu'on trouve dans *Rouſſeau*, dans M. *Thomas*, mais d'une éloquence qui lui eſt propre & dont nous ferions ici un fort bel éloge, ſi nous ne craignions qu'on ne ſuſpectât l'amitié de l'avoir tracé : M. *Séguier*, dis-je, magiſtrat, plein de mœurs, homme d'eſprit, & dévoré, ainſi que la plupart des Conſeillers au Parlement, 7 Sept. de zele pour la religion, dénonça, dans une aſſemblée des chambres, pluſieurs livres de philoſophie, que le Parlement, qui ne les avait pas lus, proſcrivit & fit brûler, s'en rapportant aveuglément, ainſi que de coutume à ſon Avocat-général. Parmi les livres brûlés il y en avait pluſieurs dont Voltaire était l'auteur.

M. *Séguier* ne s'en tint pas à la brûlure des livres. Son zele ſollicita le zele de la Cour pour arrêter les pro-

grès de la philoſophie, que dans le monde les uns confondent & les autres affectent de confondre avec l'irréligion, & le Parlement joignant ſes douleurs aux doléances de ſon Avocat-général, s'ajourna pour cet effet au vingt-deux Novembre de la même année.

Dans l'attente de cet événement tous les hommes de lettres étaient dans la conſternation; il en eſt peu parmi eux qui n'ait à ſe reprocher un peu de philoſophie. Une révolution dans la magiſtrature les arrache à leur terreur. Le Parlement, loin de pouvoir s'occuper des philoſophes, eut à ſe défendre
3 Déc. contre le chancelier *Maupeou*, qui dans un lit de juſtice fit enrégiſtrer un édit proſcrivant certains uſages que le Parlement s'accoutumait à regarder comme de l'eſſence de la magiſtrature; mais dont la royauté aurait peut-être un jour été dans le cas de ſe plaindre inutilement.

Le Parlement proteſta contre cet édit, ne voulut plus rendre la juſtice, & ſe refuſa aux ordres du Roi, qui l'invitait à reprendre ſes fonctions. *Louis XV* pouſſé à bout, le caſſa,

exila, diſperſa ſes membres, & créa une nouvelle Cour de magiſtrature, c'eſt-à-dire, un nouveau corps d'hommes de loi jugeant en ſon nom les procès de ſes ſujets. Ce que Voltaire écrivit alors en faveur de l'autorité royale fut très-ſenſé, & il n'écrivit que ce qu'il avait dit il y avait trente ans.

Statue à Voltaire.

Peu de mois avant la diſperſion du Parlement, dans le tems même que ce Parlement feſait brûler ſes écrits, que le Clergé de France criait le plus contre lui, que l'Archevêque de Paris & l'Évêque d'Annecy fatiguaient la Cour de leurs plaintes, les hommes de lettres eurent le courage de lui élever une ſtatue.

Chez les Grecs il n'y eut guere de philoſophe qui, ſous prétexte d'impiété, ne fut perſécuté & qui ne finit par avoir une ſtatue. Quand les criailleries du fanatiſme ceſſent, les gens ſenſés parlent, & la raiſon ſe fait entendre.

A Rome, on abuſa long-tems de l'uſage d'élever des ſtatues. Les brigands & les tyrans eurent les leurs comme les citoyens qui avaient éclairé & défendu la patrie.

A la renaiſſance des lettres, *Eraſme* fut le premier à qui on fit cet honneur. La ſienne fut érigée de ſon vivant, mais dans un tems où les moines encore puiſſans, aigris contre lui, qui les ayant vus de près, ayant même porté leur livrée, & les ayant quittés, s'en était enſuite moqué. Sa ſtatue fut renverſée & couverte de boue. Dans un tems de ſuperſtition & de craſſe ignorance, le philoſophe devait s'attendre à cet honorable affront.

On eut bientôt tout l'argent néceſſaire pour la ſtatue de Voltaire. Ce qui mérite d'être remarqué, c'eſt qu'elle fut uniquement l'ouvrage des hommes de lettres Français. Cette ſingularité fut conſacrée par une inſcription ſimple gravée au piedeſtal : *Statue érigée à Voltaire vivant, par les hommes de lettres ſes compatriotes.* Une autre ſingularité, c'eſt que ce fut un prêtre qui donna la premiere idée de cette ſtatue & qui fut le premier ſouſcripteur.

Les grands, comme on voit, qui ne ſont uniquement que grands, les gens de finance qui ne ſont uniquement que riches, furent, ainſi que les étrangers, exclus de la ſouſcription. On dérogea

cependant à cette clauſe en faveur d'un petit nombre d'étrangers qui ſollicite-rent cet honneur. *Frédéric II*, Roi de Pruſſe, demanda de concourir à l'érection de la ſtatue, & laiſſa M. d'*Alembert* maître de la taxer. Celui-ci au nom de l'Académie lui répondit : *Sire, votre nom ſeul ſuffit & un écu.* (23)

Inaugu-ration de la Statue.

Pendant que *Pigal*, l'un des premiers artiſtes de l'Europe, travaillait à la ſtatue de Voltaire, l'enthouſiaſme s'empara de beaucoup de ſociétés inſtruites. En attendant qu'on pût inaugurer publiquement cette ſtatue, les gens de lettres s'aſſemblaient pour en faire des inaugurations particulieres, celle qui eut plus d'éclat, ſe fit chez Mlle. *Clairon.*

Cette Demoiſelle devenue célebre dans le monde par ſon eſprit & par des vertus ſociales, après l'avoir été ſur le théâtre par un talent ſupérieur, réunit chez elle les plus diſtingués d'entre les philoſophes & les hommes de lettres. Après un repas ſplendide ils ſe rangerent en cercle dans un ſallon préparé pour la cérémonie. Mlle. *Clairon* vêtue en prêtreſſe d'*Apollon*, tenant une

couronne de laurier à la main, & montée ſur une eſtrade, récita une Ode en l'honneur de Voltaire ; les ſpectateurs fondirent en larmes lorſque la prêtreſſe pleurant elle-même, prononça la ſtrophe qui leur rappellait le moment où les hommes de lettres perdraient leur chef & les malheureux leur défenſeur.

Anecdote. Ces apothéoſes & ces couronnemens qu'on célébrait à Paris, ne tarderent pas à être imités dans pluſieurs villes de Province. Quelques courtiſans plaiſantaient un jour de ces inaugurations en préſence de Louis XV. Je conçois, dit froidement le Monarque, cet enthouſiaſme, & les courtiſans ſe turent.

Il y avait peu de tems qu'il avait héſité s'il donnerait des ordres pour arrêter Voltaire, & lorſqu'on lui annonça que les hommes de lettres lui élevaient une ſtatue, il répondit : il la mérite bien. « Quand elle ſera achevée, où la pla» ceront-ils ? » demandait-il de tems-en-tems. Sire, lui répond un jour le duc de *la Valliere*, je ſais bien où ils ne la placeront pas. Ce ne ſera certainement ni à la porte de la Sorbonne ni dans la ſalle de votre parlement. « Vous

» avez raiſon, M. le Duc, reprit » *Louis XV*, elle n'y reſterait pas » long-tems. » Nous ajouterons ici un fait comme un témoignage propre à diſſiper l'opinion de quelques perſonnes qui ont cru que ce roi n'aimait pas Voltaire.

Les Évêques, après une de leurs aſſemblées, dans laquelle ils avaient condamné pluſieurs des ouvrages de Voltaire, allerent à Verſailles remercier le Roi, & ſuivant l'uſage lui recommander la religion contre les philoſophes; & le Roi, ſuivant l'uſage, leur promit d'y veiller. Peu de jours après entendant parler du bien que Voltaire fait dans ſes terres, il demande ſi ſes penſions lui ſont payées; & ſur ce qu'on lui dit que depuis quinze ans il n'a rien touché : *Je veux*, répondit-il, *que dorénavant on les lui paie exactement.* (24)

CHAPITRE XXI.

Des Eſclaves de Saint-Claude & de la Veillée du mouchon. *D'une colonie d'Artiſtes dans le Château de Voltaire. De la fondation de la ville de Verſoi. De Ferney.*

ANNÉES

DE

1769—*à*—1770.

ON parlera déſormais de Voltaire comme d'un philoſophe occupé à défendre des malheureux. Nous mettrons au nombre de ces malheureux quinze mille ſerfs des moines de St. Claude, & nous dirons ce qu'il fit pour les rendre libres & heureux.

L'Europe fut long-temps couverte de lîtes, de fiſcaliens, d'aldions, c'eſt-à-dire, de malheureux plus ou moins abrutis, attachés à la glebe; les uns feſant

l'office des chevaux de poſte, les autres gardant des tourrelles ſur la frontiere, d'autres ſervant au labourage, accouplés deux à deux comme on attele des bœufs. Leurs maîtres, à la vérité, n'avoient pas le droit de les tuer avec l'épée, ni avec la fourche, ni avec la fleche, mais ils pouvoient les faire mourir ſous la verge, ou ſous le bâton, ou ſous les coups de nerfs de bœuf.

Serfs de Saint-Claude.

Le ſervage que la nature abhorre & que la ſaine politique a toujours proſcrit, fut aboli en France ſous la troiſieme race de ſes rois, & ſe conſerva ſur le Mont-Jura, dans le comté de Bourgogne, qui ne fut conquis que ſous *Louis XIV*. Les habitans de ces montagnes, main-mortables des moines de St. Claude, étaient aſſervis à des redevances pénibles, à des uſages ridicules, & dont la plupart étaient oppoſées aux vues de la nature. Une femme pendant les ſix premiers mois de ſon mariage, ne pouvait coucher hors de la maiſon paternelle. En violant cet uſage, elle perdait tout droit à l'héritage, qui par-là était dévolu aux moines, leſquels en outre avaient le droit de s'emparer des biens d'une famille qui manquait d'héritiers directs.

La Veillée du Mouchon.

La *Veillée du Mouchon*, pratiquée dans pluſieurs familles du Mont-Jura, eſt une ſuite de ces droits abominables. Les peres de famille, pour ne pas courir les riſques de laiſſer leurs biens aux moines, avant de marier leurs enfans, s'aſſurent d'un héritier. Une famille a-t-elle un garçon en âge d'être marié? Elle cherche une fille nubile. On met enſemble les deux amans après avoir pourvu à leur nourriture. Les peres & meres fichent dans la cheminée une branche de ſapin & ſe retirent après l'avoir allumée. On appelle cela *planter le mouchon*. Les deux amans reſtés ſeuls, travaillent à faire un enfant, & ils ont droit de s'amuſer à ce jeu juſqu'à ce que le bois réſineux qu'on a fiché dans la cheminée, ſoit conſumé & ceſſe de fumer. Si la fille devient groſſe, les parens aſſurés d'un héritier marient les deux amans. Ces eſſais ne réuſſiſſent pas toujours, & il arrive qu'un garçon avant ſon mariage répete cette épreuve avec différentes filles du canton, tant on craint de laiſſer ſon héritage à des hommes inutiles. L'uſage de *planter le mouchon* eſt oppoſé aux uſages de l'égliſe; mais les bonnes gens chez qui on le

plante

plante, aiment encore mieux bleſſer les loix canoniques que d'offenſer le ſens commun.

Les communautés du Mont-Jura s'attendaient que les Bénédictins de St. Claude devenus chanoines, uſeraient avec modération du droit abominable de main-morte. Ils tromperent l'attente publique. Ils ſe porterent même à des excès qui ſouleverent toutes les communautés. Leurs députés vinrent ſe jetter aux genoux de Voltaire & implorer ſon aſſiſtance contre la tyrannie de St. Claude. Le philoſophe déjà inſtruit que le droit du Saint était une uſurpation, préſenta à *Louis XV* une requête, dans laquelle il montra; que des hommes qu'il traitait en pere, ne devaient pas être plus long-temps traités en brutes par des chanoines.

Cette requête, qui était d'une éloquence pathétique, fut admiſe, la demande des ſerfs du Mont-Jura renvoyée au conſeil des dépêches, & le marquis de *Monteynard*, miniſtre de la guerre, nommé rapporteur. Pour ſolliciter leur liberté, Voltaire envoya *M. Chriſtin* à Paris. Jamais ambaſſadeur ne fut chargé d'une plus belle miſſion. Requête du Roi.

Cicéron lui-même ne monta jamais dans la tribune pour plaider une plus belle cauſe. Il ne s'agiſſait de rien moins que de ſavoir ſi quinze mille Français laboureurs, ouvriers, artiſans, marchands tous utiles à l'Etat, ſeraient libres comme le ſont tous les ſujets du Roi, ou s'ils reſteraient eſclaves de vingt meſſieurs en aumuſſe.

Cette liberté qui ſemblait ne point ſouffrir de difficultés, en éprouva de très-grandes. On objecta d'abord que les plaintes & les demandes des habitans du mont-Jura, étant purement judiciaires, devaient être ſoumiſes au Parlement de Beſançon. Voltaire répondit que le droit d'affranchir comme celui de naturaliſer, était un acte de ſouveraineté & de légiſlation; que le Roi ſeul pouvait l'exercer.

On lui objecta enſuite que le droit de main-morte exiſtait encore dans pluſieurs terres ſeigneuriales de la France, qu'une loi particuliere pour les Serfs du Mont-Jura ne pouvait s'accorder, & qu'une loi générale donnerait trop d'embarras.

Voltaire ne perd point courage : il ſollicite cette loi générale, & le chan-

celier *Maupeou* la promet ; mais les Parlemens que ce chancelier avait caſſés & ceux qu'il avait créés, l'occupaient entiérement. Il avait les premiers à liquider & les nouveaux à conſolider. Il ſe borne à renvoyer le cas particulier qui avait occaſionné les réclamations des communautés du Mont-Jura, au Parlement de Beſançon. Le chapitre de St. Claude y fut condamné à la reſtitution de tout ce que leurs ſatellites avaient enlevé dans la maiſon d'une jeune femme, pendant qu'elle accompagnait les funérailles de ſon pere.

L'affranchiſſement des mains-mortables, à la honte de la France, n'eſt point encore conſommé malgré l'édit paternel de *Louis XVI.* Il le ſera ſans doute avec le temps, & l'on devra à Voltaire l'honneur de l'avoir demandé & d'en avoir préparé les voies.

Dans le tems que le philoſophe réclamait la liberté de quinze mille ſerfs, il convertiſſait en atteliers d'artiſtes, ſa ſalle de ſpectacle. Les diſſentions auxquelles Geneve était en proie depuis dix ans, y feſaient languir le commerce. On s'y fuſilla dans les rues en 1770. Beaucoup d'ouvriers qui voulaient tra- Colonie d'Artiſtes. 15 Févr.

vailler & vivre, mais qui ne voulaient ſe battre ni pour les opinions de *Jean Calvin*, ni pour les revêries de *Jean-Jacques Rouſſeau*, déſerterent la ville. Voltaire en retint un grand nombre, & les empêcha d'aller porter leur induſtrie chez l'étranger. Tous ceux qui voulurent reſter dans ſon château, trouverent dans ſes généroſités tous les ſecours qu'ils pouvaient deſirer. Il leur fournit des fonds pour l'achat des matieres premieres, & il eut bientôt à ſon compte un établiſſement d'horlogerie.

Projet de la ville de Verſoi.

C'eſt dans ces circonſtances que Voltaire propoſa la fondation de la ville de Verſoi, ſur le lac de Geneve. M. le duc de *Choiſeul* embraſſa ce projet avec vivacité. La poſition de cette ville était auſſi avantageuſe que riante. Son commerce en orfevrerie devait néceſſairement faire tomber celui de Geneve. Les ouvriers dont Voltaire avait déjà une petite colonie, devaient en être les premiers habitans. La Cour envoya des architectes, des ingénieurs, des entrepreneurs, on eut une petite frégate ſur le lac pour les beſoins de la ville naiſſante : on traça des rues au cordeau ; mais on n'envoya point d'argent pour

bâtir des maiſons. Les créanciers s'emparerent de la frégate. Voltaire, qui la racheta pour rendre ſervice à ſa patrie, en fut pour ſes débourſés.

Les intrigues de la Cour de Verſailles nuiſirent à la fondation de Verſoi. M. le duc de *Choiſeul*, qui l'avait propoſée au Conſeil, était alors entiérement occupé à ſe maintenir contre divers partis qui voulaient l'exclure du miniſtere; contre le chancelier *Maupeou*, à qui, dit-on, il était oppoſé dans la reforme des Parlemens; contre l'abbé *Terrai*, Contrôleur-général, qui l'accuſait de déprédations, & qui était lui-même pire qu'un déprédateur; contre M. le duc d'*Aiguillon*, ſon ennemi déclaré, & qui, dans le public, paſſait pour en vouloir à ſa place; contre madame du *Barry*, reconnue maîtreſſe de *Louis XV*, & qu'il avait voulu éloigner de cet emploi, ſi fort brigué en ſecret par les Dames de la Cour, & contre lequel elles ſe déchaînent toujours ouvertement.

Voltaire, dont les vues n'étaient point ſecondées pour la ville de Verſoi, retint toujours ſa colonie d'artiſtes : il leur fit bâtir, dans Ferney, des maiſons com- De Ferney.

modes & agréables, & ce village qui, lorſqu'il en prit poſſeſſion, n'était habité que par une quarantaine de malheureux payſans, couverts de galle & d'écrouelles, & abrutis, comme le ſont tous ceux en qui une profonde miſere a détendu les muſcles, ſe peupla bientôt de laboureurs aiſés, & de bons artiſans qui firent, dans toute l'Europe, une branche de commerce tres-conſidérable de l'horlogerie.

Ferney, ſi la nature avait accordé à ſon fondateur encore quelques années, devenait une ville heureuſe & opulente. L'inſcription que l'abbé *Belloney* avait déjà préparée pour ſa porte principale, mérite d'être conſervée.

In volteriopolim.

Sumptibus has propriis ſtruxit Volterius ades.
Hic effudit opes dum ſcriptis edocet orbem.
Mœnia ſi ſtarent, vatis dum ſcripta manebunt,
Urbs æterna foret! æternum nomen haberes!

CHAPITRE XXII.

De tout ce que fit Voltaire en faveur du feudiſte Sirven *condamné à mort ; du laboureur* Martin, *rompu vif ; du fleuriſte* Montbailli, *brûlé vif ; & du général* Lally, *exécuté à la Greve.*

ANNÉES

DE

1770—*à*—1774.

Nous dirons encore les erreurs & les mépriſes des Juges, & le ſervice important que Voltaire rendit au genre humain, en dévoilant ces erreurs & ces mépriſes.

On a déjà vu que le Parlement de Toulouſe, égaré par les cris d'une canaille ſuperſtitieuſe, fit expirer, ſous la barre du bourreau, le vieillard & innocent *Calas*.

Nous avons encore dit que le Parlement de Paris fit brûler le chevalier

Lefevre de la Barre, & toutes les ames ſenſibles ſont encore épouvantées, en penſant que ce jeune officier, de la plus grande eſpérance, fut puni, pour des étourderies, du même ſuplice, dont on punit les parricides & les incendiaires.

De Sirven. Notre devoir eſt d'ajouter que le même faux zele qui alluma les buchers des *Calas* & de *la Barre*, dicta, aux Juges du village de Mazamet en Languedoc, une ſentence de mort contre *Sirven*, feudiſte de Caſtres. Pour prononcer ce Jugement terrible, on lui ſuppoſa un crime atroce, un infanticide, d'avoir noyé ſa fille, qui s'était jettée dans un puits.

Sirven ſe déroba, lui, ſa femme & ſes enfans, par une fuite précipitée, à la ſentence de mort. Ce fut au milieu de l'hiver le plus rude; la mere ſuccomba bientôt ſous le poids de ſon malheur: l'une de ſes filles accoucha, dans les montagnes des Cevenes, au milieu des neiges. Ceux de cette famille qui échapperent à la rigueur de la ſaiſon, ſe réfugierent non loin de chez Voltaire, dont le château était comme l'azyle des malheureux. Il commença par intéreſſer à leur ſort les Rois de Pruſſe, de Dane-

marck, de Pologne, l'Impératrice de Ruſſie, pluſieurs princes d'Allemagne, des Ambaſſadeurs, des Miniſtres, beaucoup de Dames d'une naiſſance illuſtre, au nombre deſquelles était madame la ducheſſe d'*Anville*.

Pendant près de dix ans, Voltaire ſollicita la réviſion du procès des *Sirven*; il eut cent obſtacles à vaincre. Son courage ſoutint celui de ces infortunés : ſes généroſités ne les abandonnerent jamais; & lorſque *Louis XV* eut ſubſtitué un autre Parlement à celui qui avait fait brûler *Calas*, Voltaire obtint que les *Sirven* y ſeraient renvoyés. L'arrêt rendu en leur faveur fut une flétriſſure pour les premiers Juges. Ils furent condamnés à tous les frais de la procédure; rarement rend-on juſtice ſi pleinement. Cet arrêt, prononcé à Toulouſe, était une véritable amende honorable aux manes des *Calas*.

Toute la famille de *Sirven* ſe rendit à Ferney, pour remercier Voltaire : elle verſait des larmes de joie, en embraſſant ſes genoux. Cette plénitude de juſtice le conſola de quelques déſagrémens qu'il éprouvait alors, à l'occaſion de la colonie de ſes artiſtes; & c'eſt à ce

ſujet qu'il nous écrivait : « Mes manu-
» factures n'étaient qu'un ouvrage de
» ſurérogation, mais l'affaire des *Sirven*
» était de premiere néceſſité. »

De Martin laboureur. Les Juges de ce temps-là étaient en train de ſe tromper : malheur à qui tombait entre leurs mains. Le Bailli d'un village, ſur les confins du Barois, ſur les preuves les plus équivoques, condamna au Suplice de la roue, un laboureur nommé *Martin*, comme coupable de vol & d'aſſaſſinat. La Tournelle de Paris, d'où reſſort ce bailliage, examine mal la procédure, met *bien jugé* à la ſentence de mort de *Martin*, & le renvoie dans ſon village, pour expirer ſur la roue. Peu de temps après, on exécute un malheureux qui, avant de mourir, avoue être l'auteur du meurtre pour lequel on a rompu *Martin*. Les Juges en furent quittes pour dire qu'ils s'étaient trompés, *& allerent peut-être*, dit Voltaire, *ſe tromper encore*. De ſemblables mépriſes ſont des attentats contre le genre humain. Mille voix devraient les publier : c'eſt la cauſe commune.

Voltaire ſonna le premier coup de tocſin ſur la mort de ce *juſte ;* mais il fut à peine entendu : ſes écrits n'étant jamais

imprimés avec approbation, ne pénétraient à Paris que difficilement, ne circulaient en France qu'avec lenteur, & c'était un malheur. Il eſt très-vraiſemblable que s'ils euſſent été plus répandus, ſi on eût lu, dans le temps, ce qu'il écrivit ſur la mort de *Martin*, de cet honnête laboureur, il eût éveillé la juſtice endormie, & eût peut-être arrêté la barre ſous laquelle les Juges d'Arras firent expirer *Montbailli*, ce bon, mais obſcur citoyen de St. Omer, dont l'occupation était celle d'une ame douce & honnête, la culture des fleurs.

La mere de cet homme infortuné, ſujette à boire de l'eau-de-vie, fut étouffée d'un coup de ſang. Son fils & ſa bru furent accuſés, par les cris d'une populace tumultueuſe, de l'avoir étranglée. Il n'y avait ni preuves, ni même d'indices; il y avait même des préſomptions contraires à ce crime; car, par la mort de la mere, le fils perdait un petit emploi qui les feſait tous ſubſiſter. De Montbailli.

Les juges de St. Omer n'ayant point de preuves contr'eux, mais cédant aux clameurs du peuple, condamnerent les deux jeunes époux à garder la priſon pendant un an : cela s'appelle un *plus*

amplement informé. Ce jugement était bien ſévere, puiſqu'ils n'avaient contr'eux que la voix de la populace, c'eſt-à-dire, le cri d'une brute.

Le Conſeil ſouverain d'Arras, devant lequel fut porté le jugement des *Montbailli*, par ce qu'on nomme *un appel à minima*, vit deux coupables, là où le bailliage de St. Omer avait entrevu deux innocens. Il fit rompre le mari, qui proteſta de ſon innocence juſqu'au dernier ſoupir. Sa femme fut auſſi condamnée à mort; mais pour la traîner au ſuplice, on attendit qu'elle fut accouchée.

Voltaire fut inſtruit à temps : différentes perſonnes, bien convaincues que le Conſeil d'Arras avait immolé un innocent, lui firent parvenir des renſeignemens. Il ſe procura la procédure, examina les faits & les circonſtances, peſa les voix des témoins, & jugea que *Montbailli* était un homme mort injuſtement. Il en écrivit à M. de *Maupeou*, & obtint de ce Chancelier, que le procès des *Montbailli* ſerait revu & refait.

Mépriſe d'Arras. Dans le tems que les nouveaux Juges étaient occupés de l'examen de ce

procès, Voltaire plaidait la cauſe des *Montbailli* devant le public, qu'il eſt toujours important d'éclairer; & *la mépriſe d'Arras* eſt un des meilleurs *factums* que nous ayons pour des matieres criminelles. La veuve *Montbailli*, qui s'attendait à mourir, fut déclarée innocente, & la mémoire de ſon mari rétablie. Il n'y eut, ſuivant l'uſage, aucune punition contre les Juges qui l'avaient fait rouer. O le bon! ô le beau métier! s'écriait à ce ſujet M. *Guillaume*, que celui d'un homme qui peut impunément, avec le glaive de la loi, en aſſaſſiner un autre, & qui enſuite, avec le même glaive, peut vous aſſaſſiner vous-même, ſi vous lui reprochez ſon injuſtice ou ſa mépriſe.

De M. comte de Lally.

Après avoir opéré le rétabliſſement de l'honneur d'un citoyen obſcur, après avoir ſauvé la vie d'une veuve deſtinée à la potence, Voltaire combattit enſuite pour un Lieutenant-général, pour cet infortuné comte de *Lally*, que le Parlement de Paris avait fait mourir de la main du bourreau, & conduire à la Greve avec un bâillon à la bouche, genre de ſupplice que la loi n'a point établi, & que ſes Juges, ſimples exé-

cuteurs d'une loi promulguée, ne pouvaient ordonner; & qu'en l'ordonnant ils ſe rendirent coupables envers la nation qui ne connaît que le Roi pour ſon ſeul & unique légiſlateur.

M. le comte de *Lally*, n'étant encore que ſimple officier, ſe diſtingua par ſa bravoure à la journée de Fontenoi; & *Louis XV* qui le vit manœuvrer, le fit brigadier ſur le champ de bataille.

L'année ſuivante (1746), *Lally* donna un plan de deſcente en Angleterre; & ſi le Prince *Edouard* n'eût point été battu à Culoden, on devait lui confier, ſous le commandement de M. le duc de *Richelieu*, une partie de l'armée de débarquement.

Dans la guerre de 1755, on l'envoya aux Indes, pour y rétablir les affaires des Français, qui ſemblaient déſeſpérées. On ne le nomma général que parce qu'on le connaiſſait pour un homme brave, actif & intelligent. Ses premieres expéditions furent ſi ſupérieures à tout ce qu'on avait fait juſqu'alors, que *Louis XV* lui fit paſſer un plein-pouvoir.

La valeur du comte de *Lally* ne fut point ſecondée. Le Miniſtere Français

l'abandonna long-temps aux ſeules reſſources de ſon propre génie. Les membres marchands du Conſeil-Souverain de Pondichery, occupés de leur propre fortune, le contrariaient ſouvent dans ſes opérations. Pour un *Montmorenci* & un *Crillon*, qui ſervaient ſous lui, il avait dans ſon armée cent officiers ineptes & indiſciplinés. On doit mettre au nombre des malheurs de *Lally*, la perte de ce brave d'*Eſtaing*, rigide obſervateur de la diſcipline, & qui depuis a été le vainqueur de la Grenade & de l'amiral *Biron*, joignant toujours l'intelligence & le ſang-froid d'un grand général à l'intrépide audace d'un grenadier Français. Il fut fait priſonnier au ſiege de Madras, & la fortune ne tarda pas à tourner. Les Anglais battus juſqu'alors par *Lally*, ayant reçus des troupes & de l'argent, reprirent le deſſus; & les deux dernieres années des Français dans l'Inde, ne furent qu'un enchaînement de calamités.

Le Parlement de Paris, chargé de juger M. de *Lally*, qui demandait lui-même à être jugé, mais qui aurait voulu l'être par ſes Pairs, par une Chambre martiale; le Parlement, dis-je,

le rendit reſponſable de tous nos malheurs, ſur-tout de la perte de Pondichery, & lui fit couper la tête.

Voltaire qui l'avait beaucoup connu, ne pouvait ſe perſuader qu'un officier-général, plein d'honneur, dont aucune action n'avait fait ſoupçonner la probité, qui haïſſait les Anglais, leur eût vendu Pondichery, ainſi que le peuple animé par ſes ennemis l'en accuſait; qu'il fût un *traître*, ainſi que M. *Paſquier*, ſon rapporteur, l'avait fait entendre à ſes Juges, ni qu'il eût *trahi* les intérêts du Roi, ainſi que le portait ſon arrêt de mort.

Ce fut dans le ſilence & la retraite, que Voltaire pendant près de ſix ans, examina la conduite de M. de *Lally*, ſes mémoires, les mémoires de ſes accuſateurs, & une partie des pieces, ſur leſquelles étaient appuyées les preuves des crimes dont on le chargeait. Il ne vit que des fautes, la plupart inévitables, mais aucun crime qui pût mériter la mort d'un général.

Deux choſes feſaient préjuger Voltaire en faveur de *Lally*: la premiere, l'eſpece de témoins appellés contre lui, témoins tous ſes ennemis déclarés, tous

attachés

attachés à ſa partie adverſe, preſque tous ſans nulle conſidération, & la plupart ſans nom & ſans aveu.

La ſeconde, eſt le mémoire dont le Procureur-général du Parlement de Paris ſe ſervit pour dénoncer M. de *Lally*, mémoire qui était l'ouvrage d'un moine indigne de toute créance, d'un véritable ſcélérat. Quel autre nom donner au jéſuite *Lavaur*, envoyé chez les Infideles pour exercer le miniſtere des Apôtres, & qui parmi les Chrétiens ne joua que le rôle d'un intrigant; qui, de retour en France, ſollicitait une petite penſion de ſix cents francs pour aller, diſait-il, vivre & mourir dans le fond du Périgord, & auquel, après ſa mort, arrivée dans ce même temps, on trouva plus d'un million en argent, en billets & en diamans? Ce tréſor dépoſait contre la probité & la religion de ce moine: ce fut dans la même caſſette où était ce tréſor, que fut trouvé le mémoire contre *Lally*. Cela ſeul devait le faire rejetter.

Ce qui ſur-tout aux yeux du Parlement devait ôter toute confiance en cet écrit, c'eſt que ſon auteur, le pere *Lavaur*, était d'une ſociété que le Par-

lement anéantiſſait alors comme coupable d'enſeigner, parmi vingt maximes dangereuſes à l'Etat, celle qu'un théologien, ſuivant la doctrine du probabiliſme, peut en conſcience ſoutenir le pour & le contre.

Fragmens ſur l'Inde. Voltaire, dans l'hiſtoire de cette malheureuſe guerre de l'Inde, expoſa les faits avec une impartialité rare dans un hiſtorien, ne déguiſant ni le caractere de M. de *Lally*, ni les torts, ni les ennemis qu'il pouvait s'être faits par la violence de ce caractere. Il ne dit pas en faveur de *Lally* tout ce qu'il penſait, ni tout ce qu'il aurait dit, s'il avait lu le rapport de M. *Paſquier*, rapport que nous avons en ce moment ſous les yeux; mais le peu qu'il dit, prépara le public, dont les eſprits étaient alors calmes, à le trouver mal jugé : & lorſqu'il eut répandu quelques lumieres dans ce public, ſi facile à prévenir, & quelquefois ſi difficile à détromper, il laiſſa à M. le comte de *Lally Tolendal*, le ſoin d'obtenir de nouveaux Juges pour ſon pere; & de faire éclater ſon innocence dans toute l'Europe. (25)

Les magiſtrats étaient peu contens que Voltaire citât au tribunal du public

la plupart de leurs arrêts de mort. De quoi, disaient-ils souvent, se mêle-t-il ? & tout ce qui tient au Parlement était l'écho de ce reproche.

Répondons pour lui : il se mêlait de ce dont tout citoyen est en droit de se mêler, quand on a fait mourir injustement un de ses semblables. Quel homme, en effet, ne doit pas craindre pour sa vie, lorsque ceux qui sont chargés de la défendre, ont attenté à celle de son voisin. Quel citoyen, quel homme de bien peut se flatter de mourir dans son lit, quand il a vu rompre sur un échafaud le vertueux *Calas* à Toulouse & toute sa famille proscrite ; quand il a vu *Sirven*, condamné à mort injustement, déserter ses foyers, errer en terre étrangere, vivre d'aumônes, & rassasié d'opprobres ; quand il a vu expirer dans les flammes l'innocent *Montbailli*, & sa femme sur le point d'être étranglée des mains du bourreau ; quand il a vu périr sous la barre l'innocent *Martin*, & toute la famille de ce laboureur fugitive & perdue pour la France ? Quoi ! l'incendie est dans mon quartier, & pour crier au

feu il faudra que j'attende que les flammes enveloppent ma maiſon ?

Pour le bonheur des hommes, Voltaire exerçait un miniſtere public : on doit lui en rendre grace, puiſqu'il réuſſit à rendre l'honneur à des infortunés mal jugés. Son miniſtere était d'autant plus honorable qu'il ne l'avait point acheté, qu'en le rempliſſant il n'avait ni épices à recevoir, ni penſion à eſpérer ; & peut-être ſerait-il à deſirer que dans le reſſort de chaque Juſtice, il y eût un philoſophe auſſi éclairé, auſſi courageux que lui pour montrer au public les fautes des Juges. Plus on les ſurveillerait, plus on les rendrait attentifs.

La mort d'un innocent, égorgé par ceux qui ont en main le glaive de la loi, eſt un crime de leſe-ſociété ; & ce crime, ſoit qu'il ſoit commis par légéreté, ſoit qu'il ſoit commis par prévention, ou par ſurpriſe, ou par ignorance, ou même par vengeance, n'eſt jamais ſuivi d'aucune peine. En donnant la mort injuſtement, un Magiſtrat n'a rien à craindre pour ſa vie. Il conſerve ſon honneur en déshonorant toute une famille vertueuſe. La préſomption doit, à la vérité, toujours être pour

les Juges, & ils ſeraient malheureux, ſi à chaque garnement dont ils purgent la ſociété, on leur intentait un procès par devant le public. On en ſerait pourtant en droit, s'ils ne motivaient pas les arrêts.

Il eſt ſur-tout affreux de penſer que la vie d'un citoyen dépend preſque toujours de l'opinion & de la volonté d'un ſeul homme, du ſeul rapporteur, qui interroge toujours en ſecret.

En Angleterre, un homme défend ſa vie en préſence de tout le peuple: chaque nation a ſes loix. Voltaire penſait qu'en matiere criminelle celles de la France n'étaient pas les meilleures: tout ce qu'il a écrit là-deſſus, fait deſirer à chaque citoyen un nouveau code criminel.

CHAPITRE XXIII.

De M. le comte de Morangiés. *Bienfaiſance, écrits, travaux de Voltaire à Ferney. Honneurs qu'il reçoit de deux célebres Légiſlateurs.*

ANNÉES DE 1774—à—1775.

MR. le comte de *Morangiés* fut encore un de ces hommes infortunés pour qui Voltaire éleva la voix. Cet officier-général s'était embarraſſé dans les filets d'une agrégation d'eſcrocs: on l'avait ajourné & décrété de priſe de corps. Il était priſonnier à la Conciergerie par ſentence du Bailliage du Palais, petite juriſdiction aſſez peu connue & préſidée par un nommé M. *Pigeon*. Il était tenu de garder la

priſon juſqu'à ce qu'il eût payé cent mille écus qu'il ne devait pas; mais il avait plu à M. le préſident *Pigeon* eſcorté de ſes aſſeſſeurs, de le juger ainſi.

Ce Seigneur avait de grands biens, en bois & en terres: il avait auſſi des dettes & un beſoin preſſant d'argent. Des uſuriers lui promirent d'en trouver, & ſous prétexte d'accélérer la négociation, ils arracherent à ſa facilité pour trois cents mille francs de billets. Lorſqu'ils eurent ces billets, ils aſſurerent effrontément lui en avoir compté la valeur. Pour en convaincre le public, ils ourdirent une fable très-groſſiere: ils dirent qu'une femme, nommée *Veron*, âgée de quatre-vingt & ſix ans, logée à un quatrieme étage, dans une eſpece de galetas, avait fourni les cent mille écus, & que le Sr. *Jonquieres*, ſon petit-fils, avait porté à pied, en treize voyages cette ſomme en argent, chez M. le comte de *Morangiés*, lequel demeurait à une lieue de madame *Veron* la prêteuſe.

Voltaire entendit parler dans ſa retraite de cet étrange procès. Il lut les mémoires des deux parties. La loi

du commerce était contre l'accuſé ; lorſqu'on a délivré des billets, on eſt ſenſé en avoir reçu la valeur ; mais la foule de contradictions de la part des bailleurs de fonds ne laiſſa aucun doute dans l'eſprit du philoſophe que le prêt des cent mille écus ne fût une fable.

Prohibités en fait de Juſtice.

Tandis que maître *Linguet* inſtruiſait les Juges, toujours en défiances ſur les déclamations d'un avocat, payé pour défendre les intérêts d'un client qui a ſouvent tort, Voltaire par divers écrits éclairait le public, fortement prévenu par les cris d'une bande d'uſuriers. Lorſque ce public fut déſabuſé, le Parlement ne craignit pas de déclarer eſcroc le nommé *Jonquieres ;* & j'ai vu M. de *Morangiés* très-perſuadé que ſans Voltaire il courait le danger de ſuccomber, de perdre ſa fortune & l'honneur.

Il eſt des hommes, dit la *Rochefoucault*, qui n'oſeraient paraître ennemis de la vertu : lorſqu'ils veulent la perſécuter, ils diſent qu'elle eſt fauſſe. C'eſt ce que feſaient les ennemis de Voltaire ; ils attribuaient à la vanité tout le bien qu'il feſait. Il n'aime,

diſaient-ils, qu'à faire des choſes d'éclat; ſa paſſion dominante eſt de faire parler de lui, & ſon grand talent de bien choiſir les circonſtances.

Les hommes charitables qui le jugeaient ſi rigoureuſement, ne ſavaient pas ou affectaient de ne pas ſavoir, que tout infortuné avait droit à ſes généroſités; qu'il aimait à être le ſoutien des malheureux, dans quelque claſſe qu'ils fuſſent placés; que dans l'obſcurité de ſa retraite il feſait journellement de bonnes œuvres.

Belle action.

Un fait peu connu, & qui mérite de l'être beaucoup, c'eſt ce qu'il fit pour ſauver de la rapacité des Jéſuites le patrimoine de ſix gentilshommes tous au ſervice du Roi, & dont pluſieurs étaient mineurs. C'étaient Mrs *Deprés de Craſſi.* La dureté des tems & les dépenſes qu'en tems de guerre exige le ſervice militaire, les avaient forcés à des emprunts & à l'aliénation de leur patrimoine. Ils devaient à pluſieurs Génevois & aux Jéſuites. Le R. Pere *Feſſe* leur Recteur, & au nom de ſa Compagnie de Jeſus, ſurprit au Conſeil la permiſſion de rembourſer tous les autres créanciers. Cela le mettait

en leur lieu & place, lui donnait droit d'envahir tout le bien des ſix meſſieurs de *Craſſi*, & de les réduire à la mendicité.

Le Pere *Feſſe* était au moment de conſommer cette ſainte œuvre; mais Voltaire ne lui en laiſſa pas le plaiſir. A peine eſt-il inſtruit des pieuſes intentions du Pere *Feſſe*, qu'il envoie conſigner au Greffe du bailliage de Gex, la ſomme entiere due aux créanciers de M^rs de *Craſſi*.

Ce tour joué aux Jéſuites, & en particulier au Pere *Feſſe*, était une des actions qui réjouiſſait le plus le cœur du philoſophe. C'était ſix agneaux qu'il avait arrachés à la gueule du loup. Il eut encore la conſolation de voir que tout proſpéra dans leur famille, & qu'à la deſtruction des Jéſuites, ils furent en état d'acheter leurs biens: & de faire une maiſon de leur College.

Plus belle action.

Racontons encore, pour édifier les ennemis du philoſophe, un fait généralement ignoré & qu'on n'auroit peut-être jamais ſu, ſi les bonnes gens qui furent l'objet de ſa bienfaiſance, n'avaient trahi ſon ſecret.

Un laboureur qui n'était pas ſon vaſſal, perdit au Parlement de Beſançon un procès qui le ruinait entiérement. Dans ſon déſeſpoir, il vint avec ſa femme implorer les ſecours de Voltaire qui, dans toute la France, jouiſſait de la réputation d'un philoſophe bienfaiſant. Les ſecours qu'il demandait, étaient pour appeller de l'arrêt.

Au récit du malheur de ces bonnes gens, Voltaire verſe des larmes, prend leurs papiers, les confie à M. *Chriſtin*, ſon bailli, lequel, après un examen réfléchi fut d'avis que c'était une bonne cauſe que ces malheureux avaient perdue, & que les nullités de la procédure donnaient voie à un appel.

A ce rapport Voltaire entre dans ſon cabinet & en revient, portant dans le pan de ſa robe-de-chambre trois ſacs de mille francs chacun. « Voilà, dit-il, » à cet infortuné laboureur, pour ré- » parer les torts de la juſtice. Un nou- » veau procès ſerait un nouveau tour- » ment pour vous. Si vous faites ſa- » gement vous ne plaiderez plus, & » ſi vous voulez vous établir ſur mes » terres, je m'occuperai de votre » ſort. »

La bienfaiſance du philoſophe en avait fait comme l'ange tutélaire du pays; auſſi la vénération pour lui était-elle générale. Quelque part qu'il dirigeât ſes promenades, il ſe trouvait auſſi-tôt environné & ſuivi d'une foule de bonnes gens, le comblant de bénédictions.

Anecdote. On vit quelquefois des laboureurs, au retour de leurs travaux, à genoux devant ſon mauſolée, embraſſant ce mauſolée comme on embraſſe un autel, & l'invoquant lui, comme on invoque un Saint. Dans les tems antiques, où l'on diviniſa les *Hercule* & les *Théſée*, l'excès de leur reconnoiſſance en eût fait un dieu.

« S'il parvient à nous rendre libres, » diſaient les habitans du Mont-Jura, » nous ôterons St. Claude de ſa niche, » & nous le mettrons à ſa place. » Il n'y a en effet de véritable patron que celui qui fait du bien. *Qu'on diſe à ces honnêtes gens que je les remercie, mais que rien ne preſſe*, répondit Voltaire quand il ſut leurs bons deſirs.

Ses travaux étaient nobles & grands: il bâtiſſait une ville, établiſſait des manufactures, s'occupait de défrichemens;

& d'agriculture. Point de pauvres ſur ſes terres. La joie & l'abondance y étaient par-tout répandues. Il feſait à ſes vaſſaux tout le bien qu'un Seigneur peut leur faire, & que très-peu de Seigneurs font.

Tant d'occupations qui ſemblaient demander un homme tout entier, ne l'empêchaient pas d'amuſer & d'inſtruire ſes contemporains par des ouvrages, les uns de philoſophie & les autres de pure littérature.

Ce fut pendant ces années de travaux multipliés & de véritable gloire, qu'il donna l'*Examen important.* — La *Notice des anciens Evangiles.* — *Les Adorateurs.* — *Lettres de Memmius.* — *Homélies ſur l'Athéiſme.* — *Requête aux Magiſtrats.* — *Les Loix de Minos, tragédie, &c.* Divers ouvrages.

Cette tragédie dont le but eſt moral & philoſophique, fut ſuivie d'une foule de petits poëmes très-agréables, tels que la *Bégueule.* — *Les Cabales.* — *Les Syſtêmes.* — *La Tactique.* — *Les Finances.* — *L'Epître à Horace.* — *Jeannet & Nicodeme.* — *Les Filles de Minée*, & de pluſieurs autres, où le bon goût & la gaiété ſont unis à la raiſon, à la morale, à la philoſophie.

Dans la Cour de *Louis XV*, où en 1713 & 1714, tout était parti, cabale, intrigue, on prenait peu d'intérêt à tout le bien que fesait Voltaire, aux lumieres qu'il répandait. On jouiſſait, ſi nous oſons parler ainſi, du ſoleil ſans en connaître tout le prix; & ſi dans quelques momens de déſœuvrement on en parlait, c'était pour dire qu'il avait des taches. Les honneurs & la juſtice que lui rendaient les Souverains du Nord, le dédommageaient de cette eſpece d'indifférence où l'on était à ſon égard à la Cour de Verſailles.

Honneurs rendus à Voltaire, par Catherine II.

Catherine II, cette femme légiſlatrice, qui ſemble avoir mis le ſceau de la perfection au grand ouvrage du Czar, *Pierre I*, avant de monter ſur le trône, & dans une profonde retraite s'était long-tems nourrie de l'eſprit qui regne dans les ouvrages de Voltaire. Dès qu'elle fut maîtreſſe, elle réaliſa pour le bonheur des Ruſſes, la plupart des vues du philoſophe Français. C'eſt cette même Souveraine qui lui écrivit de ſa main, *malheur aux perſécuteurs*. Ces trois mots ſont une leçon à tous les Rois, comme à tous les Etats de l'Europe.

Le prince *Koſtlowski*, accompagné de M. *Presbaſenski*, officier des gardes de *Catherine II*, eut ordre de ſe rendre à Ferney : ils préſenterent, au nom de cette Souveraine, les lettres qu'elle écrivait au philoſophe, l'*inſtruction* qui contenait l'eſprit ſuivant lequel vingt Juriſconſultes travaillaient au code de loix qu'elle donnait à dix peuples différens qui ſont ſous ſa domination, & une boîte d'ivoire qu'elle avait travaillée de ſes mains. Des fourrures précieuſes, ſon portrait & vingt gros diamans accompagnaient cet hommage, que le puiſſant génie de cette Souveraine des Ruſſes rendait publiquement au génie du philoſophe Français. Plus l'eſprit d'un Prince eſt éclairé, plus la trempe de ſon ame eſt forte, plus il ſent ce que vaut un homme auſſi rare & auſſi extraordinaire que l'était Voltaire.

Les hommages que de ſon côté *Fréderic II* lui rendait, étaient d'un autre genre, mais n'en étaient pas moins flatteurs. On ſait que ce Roi héros, philoſophe, poëte, hiſtorien, légiſlateur, s'honorait de ſon ſuffrage, qu'il était en commerce de lettres avec lui depuis quarante ans. Il fit travailler

Par Frédéric II.

dans ſes belles manufactures de porcelaine, la ſtatue du philoſophe. Au bas de cette ſtatue, avant de la lui envoyer, il écrivit de ſa propre main, *Viro immortali*, à l'homme immortel. Et le philoſophe répondit au Souverain, *Sire, vous me donnez une terre dans vos domaines.* Ce qu'il dit à des voyageurs qui étaient à Ferney & qui admiraient cette ſtatue, n'eſt ni moins délicat ni moins agréable. Il interrompit ces voyageurs au moment où obſervant l'inſcription, le *Viro immortali*, ils allaient lui prodiguer des éloges : *Et c'eſt là*, leur dit-il, *la ſignature de celui qui me l'envoie.*

Voltaire était tout-à-la-fois un ſujet d'admiration & d'étonnement : ſes écrits qu'on trouvait par-tout, ſemblaient avoir ſeuls fixé dans toute l'Europe l'univerſalité de la langue Françaiſe. Tous les artiſtes, ſculpteurs, médailliſtes, graveurs, peintres, deſſinateurs s'étaient emparé de lui ; & c'eſt ſous toutes les formes & toutes les attitudes qu'on variait ſon portrait ; nul homme au monde n'a joui d'un honneur auſſi conſtant & auſſi univerſel.

Cependant en ce tems-là il y avait en

en France un nommé *Clément*, qui ſe tuait d'écrire au public pour prouver que Voltaire ne ſavait pas ſa grammaire; un nommé *Rabotier*, qui, après avoir commenté *Spinoſa*, l'accuſait d'impiété; un nommé *la Beaumelle*, qui, pour lui donner des leçons de poëme épique, refeſait *la Henriade*; un abbé d'*Eſtrée*, fils d'un payſan de Picardie, qui lui reprochait d'avoir le cœur & l'ame d'un avare; un pere *Virot*, Cordelier de la Grand-Manche, qui l'accuſait d'aimer le beau ſexe & d'être amoureux de *Catherine II*; un M. l'abbé *de Mabli*, qui lui reprochait fort éloquemment d'être un hiſtorien *qui ne voyait pas plus loin que ſon nez*. Un M. *Duval d'Epremenil*, qui, devant le Parlement de Rouen, l'accuſait de *n'être pas un homme de bien*. (26)

Enfin, parmi pluſieurs autres accuſateurs, critiques, cenſeurs, calomniateurs, dénonciateurs, dont l'énumération ſerait un peu longue & très-ennuyeuſe, il y avait un *Fréron* qui, avec la permiſſion du Gouvernement, lui diſait des injures trois fois par mois. Ce *Fréron* avait tout au moins de la

bonne foi : *Si je n'en disais pas du mal*, avouait-il franchement, *on ne lirait pas mes feuilles.* Ah ! mon cher lecteur, la franchise d'un homme qui avoue qu'il ment pour vivre, a bien son prix.

Les deux personnes qui ont écrit le plus absurdement & le plus inconsidérement contre Voltaire, sont un petit abbé *Sabatier de Castres*, & madame de *Genlis.* (27)

Il est tems de voir le jeune *Louis XVI*, en prenant les rênes du royaume, étonner, consoler les Français par sa sagesse, & Voltaire du fond de sa retraite, applaudissant aux merveilles du nouveau regne.

CHAPITRE XXIV.

Rétabliſſement de l'ordre en France. Voltaire célebre Louis XVI *& ſes Miniſtres. Diſgrace de M.* Turgot. *Hommes de Lettres moleſtés.*

ANNÉES

DE

1775—*à*—1776.

Louis XVI, qui n'avait que vingt ans & nulle expérience, fut étonné & peut-être effrayé de ſe voir Roi. L'art de gouverner lui ſemblait entiérement inconnu : on ſait que *Louis XV*, ſon grand-pere, l'avait tenu dans une profonde ignorance des affaires d'État. Cependant le premier pas du jeune Roi, en montant ſur le trône, fut un pas vers la ſageſſe. Il appelle auprès de lui le comte de *Maurepas*, qui avait vieilli dans l'éloignement de la Cour.

C'était un Miniſtre éprouvé par une longue diſgrace. La France qui tremblait dans l'incertitude d'un nouveau règne, en apprenant le rappel de cet ancien Miniſtre, ſe livre à l'eſpérance d'un gouvernement heureux, & ne ſe trompe pas.

Le déſordre qui s'était gliſſé dans toutes les parties de l'adminiſtration, diſparaît bientôt. On envoie madame du *Barri* dans un couvent. Les finances ſont ôtées à l'abbé *Terray*, qui s'éloigne de Paris, chargé de la haine publique. Le chancelier *Maupeou* eſt exilé & bientôt oublié. Le Miniſtere de la guerre, qu'avait monſieur le duc d'*Aiguillon*, eſt donné au maréchal de *Muy*, & les affaires étrangeres à monſieur de *Vergennes*, homme de bien & d'une intelligence rare pour les négociations. La marine, dont le département eſt confié à M. de *Sartine*, devient en peu de tems redoutable aux Anglais. M. *Turgot*, qui avait fait, en Limouſin, tout le bien qu'un Intendant peut faire dans une Province, eſt fait Contrôleur-général, & M. de *Malesherbes*, qui a pour lui le ſuffrage des honnêtes gens inſtruits, remplace,

dans le Miniſtere de Paris, le vieux duc de *la Vrilliere*, depuis long-tems odieux & mépriſé.

L'ancien Parlement fut rappellé : les hommes de lettres n'avaient point à ſe plaindre du *Parlement Maupeou*, dont on compoſa le grand Conſeil. Sous ce nouveau Parlement, qui fut le ſujet de cent paſquinades & d'un déluge de ſatyres, aucun d'eux ne fut ni inquiété, ni dénoncé ſous prétexte d'impiété. Pendant l'eſpace de quatre ans qu'il ſiégea, on n'entendit point retentir le parquet de ces déclamations violentes, ou quelquefois, s'il en faut croire la malignité, un Magiſtrat, ſans être bien perſuadé de ce qu'il dit, ſe fait un jeu de crier que la philoſophie *ſape le trône* : elle qui prêche l'obéiſſance aux peuples, qui leur en donne l'exemple, & qui, en les éclairant, met le trône & le Monarque à couvert des attentats de la ſuperſtition.

Ce n'eſt pas que les membres du *Parlement Maupeou* fuſſent très-inſtruits ; mais ils entendaient leurs intérêts, & ne voulaient point aliéner les hommes de lettres, dont l'opinion

à la longue, forme l'opinion publique.

La femme d'un des nouveaux Magiſtrats eut la faibleſſe de recevoir cent louis d'or d'un plaideur, pour lui obtenir une audience de ſon mari, que celui-ci accorda de très-mauvaiſe grace. Cela occaſionna, entre le juge & le plaideur, un procès qui, par ſon éclat, prépara le rappel de l'ancien Parlement.

On s'attendait que les membres de ce Parlement, éprouvés par un long exil, auraient mis à profit ce tems de diſgrace & d'oiſiveté, & qu'inſtruits par la réflexion & de bonnes lectures, à leur retour, ils ſeraient des hommes nouveaux. Au grand contentement de tout Paris, ils vinrent reprendre leurs fonctions; mais au grand étonnement de tous ceux qui s'intéreſſent aux progrès des lumieres, ils rapporterent tous leurs préjugés contre les hommes de lettres.

Deux philoſophes étaient alors dans le Miniſtere : M^rs. de *Malesherbes* & *Turgot*. Dans le peu de loiſirs que leur laiſſait le ſoin qu'ils devaient à la choſe

publique, ils ſe plaiſaient à s'entretenir avec leurs ſemblables. M. *Turgot* entrait dans la plupart des vues des économiſtes, tous occupés de l'amélioration du commerce & de l'agriculture, ainſi que des moyens de remédier aux vices qui, ſous la fin du regne précédent, s'étaient introduits dans l'adminiſtration des finances.

La liberté du commerce des bleds fut une des premieres opérations de M. *Turgot*, & le prix du pain baiſſa preſqu'auſſitôt. Les droits d'entrées, ſur les denrées de premiere néceſſité, furent beaucoup modérés, & le Roi n'y perdit rien, parce que la conſommation des comeſtibles devint plus abondante. *La caiſſe de Poiſſy*, que mille cris diſaient uſuraire & onéreuſe au peuple, fut ſupprimée, & le prix de la viande diminua d'un ſol par livre. Les laboureurs & les gens de la campagne ne furent plus tenus à l'ouverture & à la confection des grandes routes. Les corvées devaient être miſes, par une impoſition, à la charge de toutes les claſſes des citoyens.

Cette réforme, qui ſeule méritait une

ſtatue à M. *Turgot*, lui fit de nombreux ennemis dans la nobleſſe, dans la magiſtrature & dans le clergé. Les jurandes & les corporations qui mettent des entraves à l'induſtrie, & qui, tout-à-la-fois, ſont & la ruine des malheureux qui veulent s'y ſouſtraire, & une ſource intariſſable de procès, furent abolies.

Une ſource encore plus abondante de procès, ſont les droits de féodalité. M. *Turgot* avait le projet de commuer ces droits. Il voulait auſſi rendre le ſel libre & marchand. Alors plus de contrebande, & par année, quarante mille malheureux de moins qui font cette contrebande. Il voulait auſſi réformer la maiſon domeſtique du Roi, opération ſi ſouvent demandée dans les remontrances du Parlement, & que M. *Necker*, dans la ſuite, eut le courage d'entamer.

Poëmes. Voltaire qui aimait l'État, le Roi & M. *Turgot*, dont les vues étaient celles d'un philoſophe, d'un bon citoyen d'un grand homme, célébra les merveilles du nouveau regne, par trois petits poëmes; l'un, *le Tems préſent*, l'autre, *les Finances*, & le troiſieme était

Séſoſtris. Ce dernier était une allégorie auſſi agréable qu'ingénieuſe, dans laquelle le chantre de *Henri IV*, célébrait la ſageſſe de ſon arriere petit-fils, de *Louis XVI*; & il eut le mérite d'avoir fait les ſeuls bons vers qu'on eut encore vus à la gloire du jeune Monarque; & ce qui était très-flatteur pour Sa Majeſté, c'eſt que les vers de Voltaire n'étaient point une flatterie.

Voltaire mit à profit ce moment paſſager de faveur où il eſt en Cour: il demande & obtint la ſuppreſſion des gens de gabelle, dont le pays de Gex était empoiſonné. On ne pouvait rendre un plus grand ſervice à ce canton; & ce fut à M. *Turgot* qu'il dut principalement cette grace.

Cependant gens d'épée, gens d'égliſe, gens de robe, gens de finance, gens de plume & de palais, gens du commun, & des écuries de Verſailles, tous alarmés des réformes que faiſait le Contrôleur-général, & de celles qu'il méditait, criaient fortement contre lui. Dans l'aliénation où étaient les parties intéreſſées, on l'accuſa en plein Parlement, de vouloir détruire les

droits de la féodalité, qu'il ne voulait qu'échanger du conſentement des propriétaires, & d'une maniere auſſi avantageuſe pour les Seigneurs que pour leurs vaſſaux.

On lui fit un crime de laiſſer établir, en France, le prêt à intérêt, que quelques théologiens rigoriſtes réprouvent, mais qu'exigent la banque & le commerce.

Diatribe aux Auteurs des Ephémérides.

Le Parlement qui lui était oppoſé, parce qu'il introduiſait des nouveautés, & peut-être auſſi parce qu'il tariſſait vingt ſources de procès, condamna au feu, comme *impie & mépriſable*, un petit écrit de Voltaire, dans lequel, avec quelques plaiſanteries ſur les vaches, qu'un Pharaon vit en dormant ſur les bords du Nil, ſe trouvait l'éloge de M. *Turgot*.

On doit convenir que le patriarche *Joſeph*, en expliquant au Roi d'Égypte, que les vaches maigres mangeant les vaches graſſes, voulaient dire que la famine ſuccéderait à l'abondance, ne penſait pas qu'un jour le Parlement du Roi de France emploierait la main de ſon bourreau, pour venger le rêve de quatorze vaches. (28)

Les hommes de lettres, tous amis de M. *Turgot*, tous partiſans de ſes opérations, du bien qu'il feſait à l'État & du bien qu'il voulait faire, étaient indignés des contradictions que la magiſtrature lui feſait eſſuyer. Dans leur douleur ils s'exprimaient ſans ménagement, & l'on ne ſaurait trop déſapprouver la licence & le mépris avec leſquels la plupart d'ailleurs parlaient du Parlement de Paris.

Après la Sorbonne le corps le plus ignorant en France eſt le Parlement, diſait, à l'occaſion de l'ouvrage qu'il fit brûler, le philoſophe *Diderot* : c'eſt auſſi à l'occaſion de ce même ouvrage, que le philoſophe d'*Alembert* diſait en pleines Tuileries : *Le Parlement Maupeou était une bête puante, & le Parlement actuel eſt une bête vénimeuſe.* Nous entendîmes ce propos, & nous en eûmes horreur. M. d'*Alembert*, dont le nom eſt immortel, était pourtant un homme ſage, cela eſt vrai ; mais il avait un caractere cauſtique & il aimait M. *Turgot* & M. de Voltaire.

J'ignore ſi le Parlement fut inſtruit de ces propos ; mais il n'en eſt pas moins vrai que dans ces mêmes circonſtances

il fit brûler le *Monarque accompli*, livre volumineux, ennuyeux & dédié à l'Empereur *Joſeph II*; mais dans lequel les Magiſtrats toujours vigilans pour la ſûreté de la vie de leur Roi, crurent entrevoir la doctrine du régicide. On brûla le livre; & pour rendre M. *Turgot* odieux, on l'accuſa auprès du Roi d'avoir favoriſé l'entrée de ce *Monarque accompli.*

On mêla le ridicule à l'odieux. On inventa de petites tabatieres, qu'on appella des *Turgotines* ou des *platitudes.* Ces ſobriquets ſervaient à dénommer & à décréditer toutes les opérations du Contrôleur-général. Il n'y avoit alors à Paris ni magiſtrat, ni traitant, ni évêque, ni abbé, qui n'eut en poche une platitude, c'eſt-à-dire, une tabatiere fort plate. Quand on ſe rencontrait ſoit dans les promenades, ſoit en ſociété, ſoit aux ſpectacles, c'eſt à qui le premier montrerait ſa petite platitude.

Le jeune Roi *Louis XVI*, qui était paſſionné pour le bien, qui ne parlait que de rendre ſes peuples heureux, mais qui n'aimait pas les cris, renvoya ſon Contrôleur-général; & M. de *Males-*

herbes, le jour même de la disgrace de M. *Turgot*, donna sa démission du département de Paris.

La retraite de ces deux Ministres philosophes jetta la France dans la consternation, & affligea particulierement Voltaire. Il en témoigna ses regrets par la petite *Epître à un homme*. Cet homme était M. *Turgot*, qui fut très-flatté qu'un philosophe qui donnait le ton à son siecle, fut persuadé que s'il n'était plus Contrôleur-général, il était toujours un homme. Epître à un homme.

La disgrace des économistes suivit de près celle de M. *Turgot*. On intenta un procès à M. l'abbé *Baudeau* pour avoir dit que la *caisse de Poissy* était usuraire. Il vint au Châtelet, plaida lui-même sa cause & gagna son procès. Sa cause était celle du peuple, qui après le jugement le reconduisit chez lui, le remerciant & le béniſſant. Ce triomphe ne fut pas long. Le Gouvernement l'exila à Combroude en Auvergne, & à son retour le Roi lui accorda une pension de quatre mille francs, ce qui le consola de son exil.

L'abbé *Roubeau*, son coopérateur aux *Ephémérides du Citoyen*, fut envoyé

en Normandie; & ſur ce qu'il objecta, que faute d'argent il ne pourrait ſe rendre au lieu de ſon exil, on lui fit compter cinquante louis d'or. Le Gouvernement ſe crut forcé à ces rigueurs paſſageres à l'égard de deux hommes de lettres citoyens, & cela pour attiédir l'enthouſiaſme des économiſtes, dont les écrits échauffaient un peu trop les têtes ſur le bien public.

L'aventure de M. *Deliſle* en ce même tems, eſt d'une autre eſpece. Deux Magiſtrats, dévorés du zele de la maiſon du Seigneur, & des plus éclairés qui ſoient au Parlement, allaient à la découverte des ouvrages de philoſophie. En peu de tems ils en acheterent pour quinze mille francs & les firent brûler, eſpérant par-là, diſaient en plaiſantant leurs confreres, racheter les petits péchés de leur jeuneſſe.

Dans une de leurs tournées, ils trouverent la *Philoſophie de la Nature*, ouvrage en ſix volumes, approuvé & imprimé depuis ſept ans. Ces deux mots *philoſophie* & *nature*, effaroucherent leur dévotion; l'ouvrage

leur parut violemment ſuſpect. Ils firent acheter du libraire *Saillant* tout ce qui reſtait de l'édition : enſuite ils lui emprunterent le manuſcrit ſur lequel le livre avait été imprimé ; ce manuſcrit, prêté avec confiance à deux Conſeillers du Parlement, fut porté à l'Avocat-général du Châtelet, qui dénonça la *Philoſophie de la Nature* & ſon auteur. Cette philoſophie, qui était une eſpece de Philippique contre les Athées, fut brûlée en place de Greve ; & M. *Deliſle*, qui l'avait compoſée, fut incarceré dans une des géoles du Châtelet, condamné à un banniſſement perpétuel & à la confiſcation de tous ſes biens.

Cette confiſcation de la fortune d'un homme qu'on proſcrit, paraît une grande abſurdité. On lui ravit ſon honneur & ſa patrie ; mais n'ayant point de raiſon pour le faire mourir par la main du bourreau, on veut le faire mourir de faim. N'a-t-on jamais réfléchi qu'en le privant de ſa fortune, on lui met tout-à-la-fois & le déſeſpoir dans le cœur & le poignard à la main pour aſſaſſiner s'il n'eſt pas honnête homme, ou pour

s'aſſaſſiner lui-même s'il a du courage, comme diſent les philoſophes, ou s'il manque de courage, comme diſent les théologiens.

Le Parlement de Paris réforma le jugement du Châtelet, & rendit à la ſociété, à ſa patrie, à tous les droits de citoyen M. *Deliſle*, qui, en ſortant de priſon, ſe retira pendant quelque tems à Ferney auprès de Voltaire. (29)

Le vieux philoſophe goûtait le plaiſir de donner la retraite à un homme de lettres perſécuté, lorſque *Joſeph II*, déjà célebre en Europe autant par ſes grandes vues que par la ſimplicité de ſa conduite, paſſa près de Ferney. Il ne s'y arrêta point, & l'on en fut prodigieuſement ſurpris. Dans leur étonnement, tous les hommes de lettres ſe demandaient : Pourquoi ce Souverain n'a-t-il pas vu le philoſophe ? Dans tous les tems, les grands hommes qui ſont très-rares, ont toujours aimé, quand ils en ont trouvé l'occaſion, à ſe voir, à s'entretenir.

Si Voltaire eut quelques regrets de ne pas voir chez lui *Joſeph II*, il

il n'en témoigna rien ; & il eſt très-vrai que s'il vivait encore, il ſe réjouirait en voyant cet Empereur faire dans ſes États une partie des grandes réformes, que pendant plus de cinquante ans, il n'avait ceſſé d'indiquer & de demander.

L'honneur de recevoir ce Souverain l'eût ſans doute flatté ; mais cet honneur l'eût-il autant flatté que les hommages qu'il reçut, l'année ſuivante, au milieu de Paris ? Hommages bien propres à démentir le proverbe qui dit que *nul n'eſt prophete dans ſa patrie.*

CHAPITRE XXV.

Du retour de Voltaire à Paris : de ſa Confeſſion & de ſon Couronnement.

ANNÉES DE 1777—à—1778.

VOLTAIRE abſent de Paris depuis près de trente ans, touchait à ſa quatre-vingt-quatrieme année. Sa figure reſſemblait à celle du tems ; ſa voix ſombre, mais majeſtueuſe, & d'un volume prodigieux, était celle d'un homme chargé de deux ſiecles. Encore occupé de grands ouvrages, il vivait libre & heureux au milieu d'une peuplade qu'il avait formée, & dont chaque jour il recevait les bénédictions.

En 1777, il maria à M. le marquis de *Villette*, qui était à Ferney, & qui

jouiſſait à Paris d'une fortune très-conſidérable, Mlle. de *Varicourt*, fille d'un très-bon gentilhomme du pays de Gex. Il avait pour cette Demoiſelle, élevée ſous ſes yeux, la tendreſſe d'un pere : ſa beauté & la douceur de ſon caractere, lui mériterent le ſurnom de *Belle & bonne*, ſurnom qu'elle porte encore, & dont elle eſt encore digne. Quant au marquis de *Villette* : on ſait que Voltaire l'aimait : c'était l'homme qui, à ſon gré, poſſédait le mieux les charmes de la cauſerie. Il retrouvait dans ſon commerce cet eſprit facile & cultivé, qui lui rappellait la ſociété des *la Fare* & des *Chaulieu*.

Dans le cours de la même année, 1777.
Voltaire avait envoyé à Paris deux tragédies, *Irene* & *Agathocle*. Les acteurs ne pouvaient s'accorder pour les rôles ; cette méſintelligence, qui en retardait les repréſentations, l'impatientait ; & l'on ſait que la patience dans les petites choſes n'était pas une vertu du philoſophe.

Cédant tout-à-coup aux différentes voix qui l'appellaient à Paris, à celle de *Belle & bonne*, qui devenue marquiſe de *Villette*, était peut-être bien-

aiſe d'y aller jouir de ſa fortune, à la voix de ſes amis, la plupart très-âgés, & curieux de le revoir avant de mourir, & peut-être cédant encore plus à la gloire de ſe voir encore applaudi ſur le premier théâtre de l'Europe ; il part au milieu de l'hiver le plus rude, & au moment qu'on ne l'attend pas il ſe trouve à Paris. C'était haſarder ſa vie. (30)

1778 10 Févr. En deſcendant de voiture, accablé de fatigue, mais entraîné par l'amitié, par ce ſentiment qui l'a toujours dominé, il va à pied, malgré les rigueurs du froid, chez M. le comte d'*Argental*, auquel depuis quarante ans il ne donnait d'autre nom que celui d'*Ange tutélaire*. C'était un beſoin de ſon ame de revoir & d'embraſſer cet ancien ami.

En peu d'années on avait vu à Paris les Rois de Dannemarck & de Suede, l'Empereur ; & il eſt très-vrai que l'arrivée de ces Souverains y avait fait une ſenſation beaucoup moins vive que l'apparition de Voltaire. Dans les promenades, dans les cafés, à tous les ſpectacles, on ne parlait que de lui. Tous les gens inſtruits, en s'abordant, ſe diſaient avec joie, il eſt ici ; l'avez-

vous vu? comment ſe porte-t-il? comment pourra-t-on le voir?

L'Académie Françaiſe arrêta une députation; &, contre ſon uſage, au lieu de deux députés, elle en nomma trois, à la tête deſquels était M. le Prince de *Beauveau*: L'Académie, en grande partie, ſuivit ſes députés.

Les Comédiens Français allerent auſſi lui rendre leurs hommages. Voltaire répondit à leur compliment: *Je ne vis, Meſſieurs, que par vous & pour vous.* Mlle. *Clairon*, en l'abordant au milieu d'une nombreuſe aſſemblée, ſe mit à genoux. C'était une prêtreſſe d'*Apollon*, qui adorait ſon dieu.

La plupart des Miniſtres l'envoyerent viſiter: un grand nombre de Seigneurs & de Dames attachés à la Cour, s'empreſſerent d'imiter cet exemple. Tous les hommes de lettres s'en firent un devoir. Pendant long-temps le philoſophe fut le ſujet de toutes les converſations; les ſaillies dont les ſiennes étaient ſemées, paſſant de bouche en bouche, devenaient chaque jour les bons mots de toutes les ſociétés. Madame la Ducheſſe de ***, à qui il préſenta *Belle & bonne*, le félicitait de l'avoir

mariée. « Je m'en félicite auſſi, répond » le philoſophe; car j'ai fait deux heu» reux & un ſage. »

M. *Franklin*, miniſtre plénipotentiaire des Provinces-Unies de l'Amérique, l'un des grands hommes du ſiecle, & le premier philoſophe qui ait jetté les fondemens de la liberté d'un peuple entier, vint le voir. Son petit-fils était avec lui : « Mon fils, lui dit-il, » mettez-vous à genoux devant ce grand » homme. » Le jeune homme ſe proſterne & demande ſa bénédiction. Voltaire lui poſe la main ſur la tête & prononce ces deux mots : *Dieu & la liberté.*

Ce fut dans ces jours d'hommages, que ſa ſanté éprouva un dérangement. L'alarme fut bientôt dans Paris, & cette alarme redoubla, lorſque *Tronchin*, ſon médecin, fit annoncer par le *Journal*, que ceux qui allaient le voir, ſeraient bientôt les témoins & les complices de ſa mort.

Le danger ſe diſſipa; mais d'autres craintes ſuccéderent à ces premieres alarmes. Le bruit ſe répandit que l'Archevêque de Paris feſait des inſtances auprès de *Louis XVI*, pour ſolliciter le départ de Voltaire. On ajouta bientôt

que M. *Séguier* avait ordre de le dénoncer au Parlement. Ce que nous oſons aſſurer, c'eſt qu'au bruit de cette dénonciation, une Dame court chez l'Avocat-général. « Penſez, lui dit-elle, que le Parlement » ſe déshonorera, s'il inquiete ce grand » homme que tout Paris idolâtre, & que » vous vous déshonorerez vous-même, » en ſervant d'inſtrument à cette perſé- » cution. » M. *Séguier* raſſura la Dame ſur ſes craintes, mais en lui ajoutant, que ſi la Cour l'ordonnait, il ne pourrait ſe diſpenſer de faire ſon devoir.

Cependant Voltaire, quoique malade, recevait chez lui les acteurs & les actrices qui devaient repréſenter *Irene*. C'était devant ſon lit qu'on en feſait les répétitions. « Eſt-il vrai, lui demande » un jour madame *Veſtris*, que vous » avez retouché mon rôle ? —— Il eſt » très-vrai, répond le philoſophe, que » j'ai travaillé pour vous toute la nuit » comme un jeune homme de vingt » ans. » La vérité eſt, qu'il avait paſſé la nuit à refaire le cinquieme acte d'*Irene*.

Dans une des répétitions de cette tragédie, Voltaire ſe briſe un vaiſſeau dans la poitrine. Le crachement de

ſang, qui ſurvint, fit craindre pour ſa vie. Au bruit de cet événement, le jeune abbé de *Terſac*, curé de St. Sulpice, accourt pour catéchiſer le vieux philoſophe. On ne l'admet point à le voir. Le lendemain il ſe préſente de nouveau; & il y eut ordre de le laiſſer entrer.

» Vous me faites honneur, lui dit » Voltaire en le recevant; j'ai du plaiſir » à voir un paſteur, né bon gentilhomme, » qui inſtruit ſes paroiſſiens en apôtre, » qui ſoulage les pauvres en pere, & » qui ſait les occuper en homme d'Etat. » Le curé répond au compliment par de profondes révérences, & ſe retire après avoir témoigné au philoſophe l'intérêt qu'il prend à ſa ſanté.

Cependant ce grand empreſſement du Curé le montrait capable d'un coup de zele, & ce fut pour le prévenir que Voltaire reçut un abbé *Gautier*, qui vint s'offrir pour le confeſſer. Ce M. *Gautier* commença ſon miniſtere de confeſſeur par ſe mettre à genoux devant le philoſophe: c'était un hommage qu'il rendait au grand homme: Voltaire le réleve poliment & demande à ſe confeſſer publiquement, ainſi que cela ſe

pratiquait dans les premiers ſiecles de l'égliſe.

L'abbé *Gautier* ſe réfuſe à cette confeſſion publique, ſous prétexte que cela le compromettrait : il exige même avant de l'entendre une déclaration de ſes ſentimens, & lorſque le philoſophe eut fait cette déclaration, qui était la profeſſion de foi d'un véritable catholique romain, l'abbé *Gautier* voulut encore en conférer avec l'Archevêque.

Le philoſophe conſentit à cette démarche ; ſa déclaration fut trouvée inſuffiſante. L'Archevêque en exigea une par devant notaire, dont il donne le modele, & qui commençait ainſi. *Nous confeſſons avoir malicieuſement blaſphémé la divinité de Jeſus-Chriſt.* En liſant ce début, Voltaire recule d'effroi & congédie l'abbé *Gautier*, en diſant : *c'eſt aſſez pour aujourd'hui, n'enſanglantons pas la ſcene.* Ces paroles avaient rapport à ſon crachement de ſang.

Tout fut traité dans le ſecret entre le philoſophe & l'abbé *Gautier.* Cependant Voltaire n'était pas fâché que dans le public on crut qu'il s'était confeſſé. Il répondit même à ceux qui lui en parlerent, *ſi j'étais ſur les bords*

du Gange, il me faudrait mourir en tenant à la main la queue d'une vache.

Quelques jours après j'allai le voir, & au moment où j'entrai dans ſa chambre, il me cria : *On ne me jettera pas à la voirie, car je me ſuis confeſſé à M. l'abbé Gautier.* On ne parla dans Paris, pendant pluſieurs jours, que de cette prétendue confeſſion & les plaiſans ne tarderent pas à chanſonner & le confeſſant & le confeſſé.

Ce fut le lendemain de cette cérémonie qu'il recommença les répétitions d'*Irene*, dont il n'avoit pas trop bonne opinion, & c'eſt à ce ſujet qu'il diſait plaiſamment : *Il ſerait triſte pour moi de n'être venu à Paris que pour être confeſſé & ſiflé.*

30 Mars. On était déjà à la ſixieme repréſentation de cette tragédie, & il n'avait pu y aſſiſter. Cependant à chaque repréſentation le public le demandait. Ses amis & l'empreſſement général le déciderent à y venir. La maladie à laquelle il venait d'échapper, dangereuſe dans tous les âges, & ordinairement mortelle au ſien, ajoutait à l'intérêt qu'on prenait à lui, & rendait ſa préſence plus chere au public aſſemblé pour le voir.

Deux ſentinelles furent poſés à la porte de la loge des Gentilshommes de la chambre du Roi, où il était avec *Belle & bonne.* A peine y fut-il entré que les ſpectateurs ſe leverent, les uns entraînés par le plaiſir de le mieux voir, les autres par le reſpect qu'ils croyaient devoir à un philoſophe qui rempliſſait l'Europe du bruit de ſon nom & de ſa gloire. Ce fut là le premier hommage qu'il reçut du public.

A cet hommage ſuccéderent les battemens de mains, avec les clameurs d'une joie exceſſive, & qui eût paru immodérée, ſi elle n'avait eu pour objet un homme unique ſur la terre. Ce fut du milieu de ce concert d'applaudiſſement qu'on entendit de tous les coins de la ſalle mille voix crier & répéter, *qu'on lui porte une couronne.*

Le Sr. *Briſard*, cet acteur ſi intéreſſant dans les rôles de Pere, & ſi noble dans ceux de Grand-Prêtre, obéiſſant à la voix publique, alla le couronner. La modeſtie du philoſophe ſe refuſa long-temps à cet honneur, le premier en ce genre qu'on eut encore vu en France; pendant ce combat de refus & d'inſtances qu'on

lui feſait pour accepter la couronne, on répétait à grands cris, *c'eſt le public qui l'envoie.*

Les tranſports d'alégreſſe continuerent preſque ſans interruption l'eſpace de quatre heures & ſe varierent en cent façons. Chaque ſpectateur exprimait ſon plaiſir à ſa maniere; les uns l'exhalaient par des *Vive M. de Voltaire! — Vive le Sophocle Français! — Vive notre Homere!* Les autres exprimaient leurs hommages en criant: *Honneur à l'homme unique! — Au Philoſophe qui apprend à penſer!* Il était des momens où l'on n'entendait que le bruit confus de mille voix, qui rendaient *gloire à l'homme univerſel.*

Pendant la repréſentation d'*Irene*, le public entraîné comme malgré lui par le plaiſir de le poſſéder, & ſe livrant ſans réſerve au ſentiment de ſon admiration, interrompit pluſieurs fois les acteurs pour crier, *Gloire au défenſeur des* Calas, *gloire au Sauveur des* Sirven *& des* Montbailli. Dans l'excès de la joie dont tous les cœurs étaient pleins, des hommes raiſonnables verſaient des larmes d'attendriſſement, tandis que des Dames debout dans

leurs loges, & dans les tranſports de l'ivreſſe commune, levaient les mains vers lui, comme vers un être qu'on vénere & qu'on invoque.

L'hiſtorien qui décrit cet événement, était préſent : il s'était rendu au ſpectacle, non pour voir Voltaire, c'eſt un plaiſir qu'il lui était permis de goûter quelquefois ; non pour applaudir, ſa voix eût été perdue dans la foule, mais uniquement pour être témoin de l'impreſſion que la préſence du philoſophe devait faire ſur cette portion penſante de la nation réunie à ce ſpectacle : & tandis que tous les yeux étaient avidement fixés ſur lui, ceux de l'hiſtorien parcouraient toutes les attitudes, obſervaient toutes les phyſionomies, & il avoue qu'il n'en vit aucune qui ne portât l'empreinte d'une ame ivre de plaiſir.

Juſques-là ce fut l'hommage du public. Les comédiens lui en réſervaient un autre, mais d'un genre nouveau, & auquel ni le public qui devait en être le témoin, ni le philoſophe qui devait en être l'objet, ne s'attendaient pas. C'était l'inauguration ſolemnelle de ſa ſtatue.

Entre les deux pieces la toile se leve, & l'on voit au milieu du théâtre le buſte de Voltaire, ſculpté par *Caſſieri*; & poſé ſur un piédeſtal. Tous les acteurs & les actrices, chacun avec ſon habit de caractere, grouppés en demi-cercle autour de la ſtatue, tenaient à la main une couronne de laurier. Après qu'ils eurent fait retentir à pluſieurs repriſes la ſalle du nom de Voltaire, Madame *Veſtris* s'avança ſur le bord du théâtre, & lui adreſſa des vers, qui furent récités deux fois, & à chaque fois les acclamations redoublerent. Enſuite chaque acteur paſſant & s'inclinant devant la ſtatue, lui mettait ſur la tête une couronne de laurier; & à chaque couronne les ſpectateurs confirmant cette inauguration, s'écriaient, *c'eſt le public qui la donne.*

Dans l'hiſtoire de la philoſophie & des beaux arts, cette époque ſera à jamais mémorable. Ce fut pour les hommes de lettres un jour ſolemnel. C'était leur pere qu'on couronnait. Dans la célébration des fêtes d'*Apollon*, les Grecs pouvaient mettre plus d'appareil, plus de magnificence, mais

n'y assisterent jamais avec plus de p[illegible], plus de plaisir, & n'y montrerent jamais autant d'alégresse que Paris en montra le jour du couronnement de Voltaire.

Cette cérémonie qui [illegible]blait tenir d'un culte religieux, était achevée, & l'ivresse durait encore. Le public ne pouvant se rassasier de le voir & de l'applaudir, l'accompagna au bruit des éloges & des actions de graces. Pendant la route, les uns précédant la voiture criaient : *Vive l'Auteur de Zaïre & d'Alzire* ; ceux qui suivaient, répondaient : *Vive l'Auteur de Sémiramis & de Brutus.* Les uns célébraient l'Auteur de *Mérope* & de *Mahomet* ; & les autres fesaient retentir les airs des noms de *Gengis-Kan* & de la belle *Adélaïde.* Tous les chef-d'œuvres du philosophe furent passés en revue : on n'oublia ni *Œdipe*, ni *Tancrede*, ni *Oreste*, ni le chantre de *Henri IV*, ni l'historien de *Louis XIV*, ni l'ami de *Fréderic II.*

La cour de l'hôtel du marquis de *Villette*, chez qui logeait Voltaire, était remplie d'admirateurs qui l'attendaient. C'est là qu'on osa rendre pu-

bliquement hommage au pere imm[illegible] de la *Pucelle d'Orléans*. Lorſqu'o[illegible]eut deſcendu de voiture, il ſe tourne vers le public, qui feſait encore retentir les airs de ſes acclamations : il le remercie des honneurs qu'on lui a rendus, & de *la gloire*, ajoute-t-il, *ſous le poids de laquelle je vais expirer.*

Il eſt très-utile de remarquer que le public dont on parle ici, ne reſſemble en rien à cette canaille effrénée & licencieuſe, aveugle en ſes hommages comme dans ſes fureurs, qu'on appelle improprement le peuple, & qui n'en eſt que la lie & le rebut. Ce fut un pareil public qui ſous *Louis XIV* inſulta aux funérailles du grand *Colbert*, qui en 1588, agité par le fanatiſme dont ſes prêtres l'avaient enivré, chaſſa du Louvre *Henri III* ſon roi légitime, en criant : *Vive le duc de Guiſe*, & en jonchant de fleurs les rues par où paſſait ce Prince criminel. Ce fut encore un ſemblable public qui ſous *Charles VI* remplit pluſieurs fois Paris de ſang & de carnage en criant : *Vive le duc de Bourgogne*, qui n'était qu'un lâche aſſaſſin.

Le public pour qui Voltaire, le jour de

de ſon couronnement, fut en quelque façon un objet de culte, était compoſé de perſonnes inſtruites, ayant à leur tête des Princes de la Famille Royale, des Princes du ſang, tous les Miniſtres, tous les Ambaſſadeurs, des Ducs & Pairs, des Dames de la plus haute diſtinction, des Membres de toutes les Académies, enfin tous les hommes cultivant les bonnes lettres.

Le lendemain de ce couronnement, on diſait, les Rois ont droit d'être jaloux de tant d'honneurs rendus à un ſimple particulier. Ceux qui parlaient ainſi, ne ſavaient donc pas que les Rois ont d'autres hommages, & non moins flatteurs, à attendre, lorſqu'à l'exemple de *Louis XVI*, ils rendent heureux les peuples que les philoſophes éclairent, & qu'en les éclairant ils rendent plus ſoumis aux loix & moins dangereux aux Souverains.

Une vérité bien triſte, mais dont l'hiſtoire en eſt une longue preuve, c'eſt que le bien que font les Rois eſt rarement de durée. Le bonheur dont jouirent les Français ſous *Henri IV*, paſſa avec le regne de ce bon Roi : après lui la France fut opprimée, dé-

chirée & malheureuſe. Le bien au contraire que fait un philoſophe, devient tôt ou tard un bien général. Une vérité utile qu'il a révélée, ſouvent en haſardant ſa vie, tout au moins ſon repos, voyage de pays en pays, laiſſe infailliblement ſur la route des traces de ſon paſſage, & finit toujours par s'établir quelque part. (31)

Voltaire n'a point formé de ſecte, ainſi que de leur vivant en formerent les *Deſcartes*, les *Mallebranche*, les *Calvin*, les *Luther*, & autres, qui ont eu de leur tems encore plus de renommée que de véritable réputation; mais il a créé une nouvelle génération d'hommes, ce qui vaut beaucoup mieux, & cette génération ſe perpétuera de ſiecles en ſiecles, parce qu'elle ſe nourrit de vérités utiles & non d'opinions.

Deſcartes, à qui l'Europe doit encore plus qu'à *Newton*, paſſa ſa vie à fabriquer des ſyſtêmes & à combattre des chimeres. Voltaire a conſumé la ſienne à détruire de grandes erreurs qui corrompaient la morale. C'eſt aux lumieres qu'il a répandues qu'on doit en grande partie le bien

qui s'opere des ſources de l'Oby à l'embouchure de la Garonne, & qui avec le tems s'opérera de ce fleuve à l'embouchure du Tage & de l'ancien Bœtis.

Soixante & dix ans de travaux employés à amuſer, à corriger, à inſtruire les hommes, juſtifient pleinement l'enthouſiaſme qu'on fit éclater le jour de ſon couronnement. (32).

Un Curé de Paris avait en 1770 prêché contre la ſtatue qu'on lui avait élevée. Celui de St. André-des-Arts crut devoir à ſon tour prêcher contre ce couronnement. Autrefois un pareil ſermon eût été un événement dont tout Paris ſe fût fort occupé; mais il fut fait à pure perte. On n'en parla pas, tant les hommes & les femmes d'aujourd'hui ſont inſtruits & raiſonnables.

CHAPITRE XXVI.

De la mort de Voltaire, de ſon enterrement & de ſa religion.

ANNÉE 1778.

PARIS & ſon tumulte commençaient à être à charge à Voltaire, caſſé de vieilleſſe & de décrépitude : les honneurs dont on l'avait en quelque façon raſſaſié, laiſſaient dans ſon cœur, un vuide que l'étude, le travail & le plaiſir de revoir ſa peuplade heureuſe pouvaient ſeuls remplir. Ses vaſſaux ſoupiraient après ſon retour ; & ſur ce qu'on leur dit qu'une ſtrangurie retardait ſon départ, ils s'offrirent de venir le prendre à Paris, & de le porter, le long de la route, ſur leurs épaules dans une petite chambre.

Cependant ſes amis le preſſaient de s'établir à Paris : il cede un moment à leurs inſtances, achete un hôtel, où l'utile & l'agreable ſe trouvaient réunis, & s'en repent preſqu'auſſitôt. Le plus fort obſtacle à ſon départ pour Ferney, étaient les liens qu'il avait à rompre. Le bonheur de *Belle & Bonne*, en laquelle il s'était accoutumé à voir la nature & la vertu perſonnifiées, feſait le ſien. L'habitude de vivre avec elle, d'en recevoir les ſoins & les innocentes careſſes, ſemblait la rendre néceſſaire à ſon exiſtence. Sans elle il ne croyait pouvoir être heureux.

Dans ces tems d'irréſolution, il vint à l'Académie Françaiſe pour donner à cette compagnie une émulation & une utilité qu'elle n'a peut-être jamais eues, il propoſe un travail ſur la langue, celui de conſacrer, d'une maniere invariable, & par des exemples tirés des meilleurs auteurs claſſiques, la valeur & l'acception de chaque mot français. C'était le moyen d'avoir, en peu de tems, un bon Dictionnaire.

Chaque Académicien devait être chargé d'une lettre. Il prit pour lui la

lettre *A* : un travail forcé, & le café dont il fit alors un grand uſage, lui ôterent entiérement le ſommeil. L'effervescence de ſon ſang allait en augmentant : pour le calmer, on lui conſeilla l'uſage de l'opium ; mais une trop forte doſe qu'il en prit, ne fit qu'accroître l'inſomnie, à laquelle ſuccéda bientôt un accablement léthargique.

Déjà il était mourant, lorſqu'on lui annonce que M. le comte de *Lally Tolendal* a obtenu la caſſation de de l'arrêt qui fit mourir, ſur l'échafaud, le général *Lally*, ſon pere. Cette nouvelle l'arrache un moment à ſa léthargie, & il répond à M. de *Tolendal*, par un billet dont voici la ſubſtance : *Je vois que le Roi eſt juſte, & je meurs content.* Ce billet eſt le dernier qu'il dicta.

L'aſſoupiſſement était entier & continu : il ne parlait plus, & ſemblait ne rien entendre. Le Curé de St. Sulpice, & l'abbé *Gautier*, ſon prétendu confeſſeur, avertis l'un & l'autre du danger, furent admis à le voir, en préſence de ſa niece, de ſes neveux & de ſes amis.

Le Curé s'approche du chevet du

mourant, & lui demande, s'il croit en la divinité de Jeſus-Chriſt. Le philoſophe ne l'entendit pas, ou s'il l'entendit, ne daigna pas répondre. Le Curé profite de ce ſilence pour juſtifier, auprès des parens & des amis préſens, une pareille demande : » Comme, dit-il, dans les ouvrages qu'on » lui attribue, la divinité de Jeſus-» Chriſt eſt fortement attaquée, je » crois devoir m'aſſurer de ce point » de croyance. »

M. le marquis de *Villevieille* prend alors la parole ; & perſuadé qu'il ne ſera point entendu, crie à l'oreille du moribond : « Voilà M. l'abbé *Gautier*, » votre confeſſeur ; » & le philoſophe, au grand étonnement des aſſiſtans, répond : *M. l'abbé* Gautier ! *mon confeſſeur ! faites-lui bien mes complimens.*

On lui annonce enſuite M. le Curé : le mourant lui tend la main, prend la ſienne, & ſe ſouleve à demi pour l'embraſſer. Ce geſte, cette attitude, cette careſſe, tout cela ne ſemblait-il pas dire : Monſieur, ne me tourmentez pas, laiſſez-moi mourir tranquille. Mais le Curé lui demande de nouveau,

& d'un ton assez mal assuré : « Mon-» sieur, reconnaissez-vous la divinité » de Jesus-Christ? » Alors le philoso-phe expirant, ayant la main ouverte, & le bras tendu, comme pour repousser le Pasteur, s'écrie d'une voix haute & ferme : *Au nom de Dieu, Monsieur, ne me parlez pas de cet homme.* Ce sont là les dernieres paroles de Voltaire : nous les avons recueillies de ceux mêmes qui étaient présens : elles renferment, comme on voit, la profession de foi d'un pur théiste, qui borne sa créance en un seul Dieu.

S'il est des circonstances où l'emploi d'historien soit à charge, où la vérité soit pénible à dire, c'est au moment où nous écrivons ce détail ; & nos lecteurs doivent sentir combien il doit nous coûter de rapporter une réponse, dont tous les francs pensans se réjouiront infiniment, mais qui certainement est très-propre à faire frémir des milliers de Chrétiens.

Le Curé de St. Sulpice, sans doute, effrayé lui-même de la réponse du philosophe ; se retire, & va annoncer aux prêtres de son Clergé, que Voltaire meurt comme il a vécu, qu'il ne l'en-

terrera pas, & que ſi des ordres ſupérieurs l'y forcent, il le fera exhumer pendant la nuit. Ce propos n'a rien de vraiſemblable, mais il eſt très-vrai; & comme il a été tenu publiquement, nous avons cru devoir le rapporter.

Nous devons auſſi à la vérité de réfuter un bruit populaire qui courut alors : c'eſt celui qui portait, qu'au moment où le Curé fut ſorti, le philoſophe leva la tête, & que la main appuyée ſur le chevet, il prononça ces quatre vers :

» Tandis que j'ai vécu, l'on m'a vu hautement
» Aux badauts effarés dire mon ſentiment.
» Je veux le dire encor dans les royaumes ſombres;
» S'ils ont des préjugés, j'en guérirai les ombres.

L'anecdote eſt fauſſe, ainſi que la plupart de celles qu'on débita alors, & qui ont été imprimées depuis. Ces vers exiſtaient depuis dix ans, & Voltaire était plein de ſanté lorſqu'il les fit. Les prononcer ſur les bords du tombeau eût peut-être été une fanfaronnade. Ce qu'on eſt en droit d'aſſurer, c'eſt que Voltaire mourut paiſi- 31 Mai.
blement, avec la réſignation & le calme

d'un philoſophe qui ſe rejoint au grand Être.

On peut encore aſſurer que la plupart des Curés de Paris blâmerent leur confrere, dont l'inexpérience était celle d'un jeune prêtre, & dont le zele était celui d'un ſéminariſte Le Curé de St. Roch, homme ſage & vertueux, qui a blanchi dans le ſaint Miniſtere, & qui l'a honoré dans toutes les circonſtances d'une longue vie, diſait, en parlant de Voltaire mourant, que ce *n'était pas une converſion à faire, mais une converſion à eſcamoter, & qui eût fait honneur au Clergé.*

Ce propos qui ſemble n'être que plaiſant, renferme un grand fonds de raiſon, ſi l'on conſidere que tous les jours les Curés de Paris, & ſans la moindre difficulté, enterrent des hommes gangrénés de vices, qui n'ont eu aucune des vertus de Voltaire, & qui n'ont été connus, dans le monde, que par l'éclat ou de leurs rapines, ou de leurs débauches.

Le jour de la mort de Voltaire fut, pour les hommes de lettres, un jour de deuil & d'accablement ; ils ne s'abordaient que la triſteſſe ſur le front.

Leur langage était celui de la douleur, & leurs regrets, ceux d'une nombreuſe famille qui perd un chef qu'elle adore. Ce fut auſſi le tems de la vengeance du Clergé ; mais, comme l'on dit, il eſt de ſaintes vengeances, ainſi que de ſaintes coleres.

On pouvait contraindre le Curé de ſaint Sulpice à inhumer Voltaire, qui, né dans le ſein du chriſtianiſme, n'avait jamais, dans le cours de ſa vie, rompu aucun des liens extérieurs, par leſquels un catholique tient au giron de l'égliſe. Nulle cenſure ne l'en avait ſéparé ; mais on ſoupçonna que le jeune Curé ne cherchait qu'à faire un éclat pour ſe donner de la célébrité, & l'on ne voulut pas lui en laiſſer le plaiſir. La prudence des philoſophes prévint le zele des prêtres : on embauma le corps de Voltaire : on obtint un ordre pour le ſortir de Paris ; & pendant la nuit, on le porta dans une chaiſe de poſte, chez les religieux de Sellieres, dont ſon neveu *Mignot* était abbé.

Quant à ſon cœur, donné à *Belle & bonne*, il fut enchâſſé dans un cœur de vermeil, porté à Ferney,

ſcellé dans un ſarcophage qu'on éleva dans la chambre où il travaillait, & ſur la porte de laquelle on lit cette inſcription :

Son cœur eſt ici, & ſon eſprit partout. (33)

La ſépulture de Voltaire, chez des moines de la campagne, était peu convenable à un philoſophe. Né Anglais, il eût peut-être, ainſi que *Newton*, été inhumé à côté des Rois ; & nous oſons dire que Voltaire en était encore plus digne qu'*Iſaac Newton*, ſi le degré des honneurs accordés à la cendre de deux hommes célebres, doit ſe meſurer ſur la ſomme & la nature du bien qu'ils ont fait au genre humain.

Les Curés & les Prêtres du voiſinage de l'abbaye de Sellieres, auſſi éclairés que celui de St. Sulpice, accoururent aux funérailles de Voltaire, ſe refuſerent à toute rétribution, & lui rendirent généreuſement en regrets & en prieres, tout le plaiſir qu'ils pouvaient avoir pris à la lecture de ſes ouvrages.

L'Évêque de Troyes, le bon M. *de Barrail*, dépêcha une défenſe d'en-

terrer Voltaire ; mais lorſque ſes ordres arriverent, la cérémonie était achevée. Le Prieur des religieux, homme de ſens & d'eſprit, répondit au Prélat qu'il n'avait fait à l'égard de Voltaire, que ce qu'il avait cru être en droit de faire ; & que s'étant conformé aux loix, en lui accordant la ſépulture, il n'avait rien à craindre des loix.

Le Prélat, peu content de cette réponſe, jetta un interdit ſur la chapelle où l'on avait inhumé le philoſophe. Les hommes de lettres, qui au milieu de leur douleur, regardaient cet interdit comme une vengeance puérile, diſaient hautement qu'on avait mis trop d'importance à cette ſépulture eccléſiaſtique. Ils auraient voulu, que ſur le refus du curé de St. Sulpice, on eût ſimplement inhumé Voltaire dans un caveau ; ou que, ſuivant les rits anciens, on l'eût brûlé & conſervé ſes cendres. Ce ſerait, diſaient-ils, un moyen ſûr pour apprendre aux Évêques qu'il importe auſſi peu à un philoſophe après ſa mort, de pourrir dans le trou d'une égliſe que dans une foſſe faite en raſe campagne.

En effet, ſi parmi les hommes de lettres, l'uſage s'introduiſait de demander par leur teſtament de n'être enſépulturé, ni dans l'égliſe, ni dans un cimetiere ; le clergé ſerait peu tenté de faire de ces refus, qui aujourd'hui ſemblent être ſans conſéquence, mais qui naguere entraînaient une certaine diffamation. Rien ne corrige tant les hommes de leurs bêtiſes, que de leur faire ſentir qu'on peut ſe paſſer d'eux.

2 Juillet. La mort du célebre & miſanthrope *Rouſſeau* ſuivit de près celle de Voltaire. Ses obſeques ne donnerent aucun embarras. M. de *Girardin*, chez qui il était mort à Ermenonville, le fit porter dans une petite iſle près de ſon château. On lui éleva, dans cette iſle, au milieu des peupliers, un mauſolée qui devint bientôt un objet de curioſité pour les étrangers, & de vénération pour ſes partiſans.

Le refus de ſépulture fait à Voltaire, que deux mois auparavant on avait couronné, attira à la France, de la part des Anglais, le reproche d'être une nation frivole & inconſé-

quente. Ce reproche était injuſte, ſi l'on conſidere que ſon couronnement fut l'ouvrage de la nation penſante & éclairée, & que l'affront fait à ſa cendre, fut celui de cette partie de la nation qui n'eſt ni éclairée ni penſante, & que les Cours des Parlemens répriment de tems en tems, pour qu'elle ne ſoit pas dangereuſe. Voilà ce que les hommes de lettres français répondirent aux Anglais. Nous avouons que cette réponſe eſt un peu forte : auſſi ne l'approuvons-nous pas, & nous laiſſons à ceux qui ſont plus inſtruits que nous, à dire en quoi elle eſt conforme ou oppoſée à la vérité hiſtorique.

On doit rapporter ici une choſe ſinguliere, mais ſans vouloir en pénétrer les motifs : c'eſt la défenſe que le Gouvernement français fit d'annoncer la mort de Voltaire. Il fut défendu aux auteurs des gazettes étrangeres d'en parler. Les comédiens français eurent auſſi ordre de ſuſpendre la repréſentation de ſes tragédies ; & cet ordre fut levé auſſitôt que les regrets des hommes de lettres parurent un peu calmés. Dès-lors les éloges funé-

raires commencerent dans toutes les Académies. Parmi ces éloges, on diſtingua celui du philoſophe Roi de Pruſſe. C'était en effet celui qui contenait moins de phraſes & plus de choſes utiles.

Un éloge au moins égal à celui de *Fréderic II*, mais d'un genre nouveau, fut celui de *Catherine II*, qui voulut avoir en Ruſſie un château bâti ſur le modele de celui de *Ferney*. Elle voulut auſſi avoir la bibliotheque du philoſophe, dont la plupart des livres étaient remplis de notes marginales, écrites de ſa main. L'adreſſe de la lettre que cette Souveraine écrivit à ce ſujet, mérite d'être connue : elle renferme un grand éloge. *A Madame Denis, niece d'un grand homme qui m'aimait un peu.*

Tant d'honneurs rendus par des Souverains à un philoſophe, valaient bien, diſaient ſes amis, celui d'être mis, après ſa mort, dans un coin de l'égliſe de St. Sulpice. Ces Souverains ne voyaient en lui que le bien que ſes écrits avaient fait dans leurs Etats, & ſe mettaient peu en peine de ce que le philoſophe français pouvait avoir penſé de

de tout ce qui arriva à Jéruſalem ſous la préfecture de *Ponce-Pilate*.

De la religion de Voltaire.

Voltaire n'a plus à craindre la perſécution ; ainſi, en terminant le récit de ſa vie, nous aurions tort de ne pas dire quelle fut ſa religion. Il n'en eût point d'autre que celle de *Platon* & de *Socrate* : ſur le culte reçu, il penſait comme le ſage *Ariſtide* & le philoſophe *Monteſquieu* ; il regardait nos ſaintes liturgies, & tout ce qui, à juſte raiſon, fait l'objet de nos hommages, comme le vertueux *Confucius* regardait les adorations rendues au dieu *Foé* par la lie du peuple Chinois, avec mépris & pitié.

La loi naturelle, qui dit à tous les hommes d'être juſtes & indulgens, fut ſon ſeul & unique évangile. Il employa ſa vie à penſer & à dire, que moins les hommes ont de préjugés, plus ils ont de vertus ſociales ; plus ils ſont tolérans, doux, affables, plus le ſéjour de ce monde eſt agréable. Dès ſa premiere enfance, il ſe fit gloire d'être philoſophe, par la ſeule raiſon que la philoſophie n'a fait que du bien aux hommes, & a voulu les empêcher de s'égorger quand la théo-

logie feſait verſer des fleuves de ſang.

La grande ambition de Voltaire fut de vouloir guérir ſes contemporains de la rage de ſe tourmenter pour des opinions. Cette ambition était très-louable ; mais malheureuſement il mettait au nombre des opinions, nos dogmes les plus ſacrés ; & s'il déſavouait ceux de ſes écrits, où il manifeſtait ouvertement ſon théiſme, c'eſt qu'il craignait la perſécution des gens d'égliſe, & ſur-tout celle des gens de loix, que très-mal-à-propos il regardait comme des ignorans dangereux & barbares. Sans cette crainte, diſait-il, ſouvent, les deux tiers de la nation parleraient comme j'écris. C'eſt à cette triſte & déplorable diſſimulation, ajoutait-il, qu'eſt réduit en France l'honnête homme qui penſe.

Un fait hors de doute & nous ne le rapportons qu'à regret, c'eſt la réponſe qu'il fit à un Lyonnais, qui étant aux *Délices*, parut étonné de lui trouver la Sainte-Bible entre les mains : *Je ſuis*, lui dit-il, *comme un plaideur qui a un grand procès : j'examine les pieces de ma partie adverſe.*

Tous les bons Chrétiens déploreront ſans doute avec nous, que la religion de cet homme célebre ait été différente de celle des *Hylairs* & des *Auguſtins*. S'il eût penſé comme les *Boſſuet*, les *Fénelon* & le bienheureux *Labe*, il eut été l'honneur de l'égliſe Gallicane, comme il ſera éternellement la gloire de ſon ſiecle & de l'Europe entiere.

Tout en diſant qu'il voulait mourir dans le ſein du Chriſtianiſme, il mourut dans la communion du ſage *Marc-Aurele*, que Dieu avait abandonné à un ſens réprouvé, & dans laquelle mourra certainement l'immortel *Fréderic II*, ſi Dieu n'a pitié de lui : ce qui nous fâcherait grandement, car nous aimons ce Roi; nous aimons ſa proſe, ſes vers & ſes vertus morales qui, à la vérité, comme on le dit en Sorbonne, ne ſont que de brillans péchés.

Tous nos ſaints Evêques en France, ont toujours regardé les différentes profeſſions de foi qu'en diverſes circonſtances fit Voltaire, comme les ſingeries d'un vieux incrédule qui, avant de mourir, cherchait à égayer ſa phi-

loſophie aux dépens des plus redoutables myſteres de la religion.

Nous qui ne ſommes qu'un membre de l'Égliſe écoutante, nous n'avons là-deſſus, ainſi que ſur tout ce qui peut avoir rapport au ſalut, qu'une même façon de penſer avec nos ſeigneurs les Evêques, qui ſont l'Egliſe enſeignante: lors donc qu'ils nous aſſurent que Voltaire a paſſé ſa vie à ſe moquer d'eux & de la religion, nous ne devons pas héſiter à les croire.

Fin de la Vie de Voltaire.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1892

NOTES

Néceſſaires à la Vie de Voltaire.

CHAP. I. pag. 4. (1) De *Théophile de Viand.*

J'AIME ce *Théophile*; dans mon enfance je me plaiſais à lire ſes poéſies & je pleurais ſur ſes malheurs. C'était ſous *Louis XIII* le poëte à la mode, le *Dorat* du tems, un jeune homme de bonne compagnie, vivant dans une grande familiarité avec les Seigneurs; & quoiqu'il n'eût aucun titre qui l'attachât à la Cour, il y était bien reçu. Le jeune Roi ſe plaîſait à le voir & à l'entendre. Cette faveur qui n'ajouta rien à ſa fortune, fit ſon malheur. Les Jéſuites en devinrent jaloux. *Théophile* crut impunément ſe moquer d'eux, & il ſe perdit. Le Jéſuite *Gauſſin*, confeſſeur du Roi, fut ſon ennemi, & travailla en conſéquence à l'oreille de ſon pénitent. Le Pere *Voiſin*, confrere de *Gauſſin*, le dénonça à la juſtice comme impie, débauché & athée; il obtint un décret de priſe de corps contre lui. Les Juges du châtelet, Juges à la vérité, ſubalternes, mais dans tous les tems redoutables aux gens de lettres, le condamnerent à être brûlé vif. *Théophile* par une fuite précipitée, ſe déroba à cette inique & barbare ſentence; on brûla ſon effigie en attendant de pouvoir le brûler en perſonne.

Les Jéſuites, acharnés à pourſuivre leur proie découvrent qu'il eſt au Catelet ſur les frontieres de France. Ils paient chérement un lieutenant de la Connétablie, leur pénitent, nommé *Leblanc*, pour l'arrêter? *C'eſt un athée que nous allons brûler à Paris;*

diſait *Leblanc*, aux curieux; tout le long de la route. On l'enterra dans le cachot où avait été plongé *Ravaillac*, l'aſſaſſin de *Henri IV*.

Pendant l'inſtruction d'une procédure criminelle commencée au nom du Jéſuite *Voiſin*, tous les autres Jéſuites ſe déchainaient contre le poëte *Théophile*. La Cour, les égliſes, les ſociétés particulieres retentiſſaient de ce nom; & ce nom n'était jamais prononcé ſans les épithetes de monſtre & d'athée. Une légion d'eſpions fut miſe en campagne par eux. Les uns allaient dans les mauvais lieux s'informer ſi *Théophile* les avait fréquentés, & ce qu'il y avait fait. Les autres répandus dans les cabarets, cherchaient à ſavoir ce qu'il y avait dit. Le Jéſuite *Garaſſe* imprimait inſolemment que *Théophile* était ſodomiſte & athée. Le Jéſuite *Guerin* prêchait ce que *Garaſſe* feſait imprimer. Voici un échantillon de l'éloquence de cet Orateur évangélique.

» *Liſez*, *mes freres*, leur criait-il en prêchant; » liſez le Révérend Pere *Garaſſe*. Je dis que vous le » liſiez & que vous n'y manquiez pas. C'eſt un très- » bon livre. *Vous y verrez ces paroles*, Maudit ſois-tu » *Théophile*, maudit ſoit l'eſprit qui t'a dicté tes » penſées, maudit ſoit la main qui les a écrites, » malheureux le libraire qui les a imprimées, mal- » heureux ceux qui les ont lues, malheureux ceux » qui t'ont jamais connu, & béni ſoit M. le premier » Préſident, & béni ſoit M. le Procureur-général » qui ont purgé Paris de cette peſte. Je dirai après » le Révérend Pere *Garaſſe*, que tu es un bélitre, » que tu es un veau. Que dis-je? D'un veau la chair » en eſt bonne bouillie, la chair en eſt bonne rôtie. » De ſa peau on en couvre des livres; mais la » tienne, méchant, n'eſt bonne qu'à être grillée. » Auſſi le ſeras-tu demain. Tu t'es moqué des moines, » & les moines ſe moqueront de toi. »

Ni le Prédicateur *Guerin*, ni ſes confreres les Jéſuites n'eurent point cette douce conſolation,

Théophile, prouva, par de bonnes atteſtations, qu'il entendait la meſſe les dimanches & fêtes, qu'il obſervait le précepte de l'abſtinence les vendredis & les ſamedis, qu'il jeûnait en carême malgré la faibleſſe de ſa ſanté, qu'il feſait réguliérement ſes pâques conformément à l'uſage, & partant qu'étant bon chrétien il ne pouvait être athée & ne devait point être brûlé.

Ce qu'il y eut d'étonnant dans ce long amas d'horreurs, c'eſt que les Jéſuites qui avaient violé toutes les loix divines & humaines, reſterent impunis. Ils eurent même aſſez de crédit, ne pouvant le faire brûler, pour le faire bannir. Le duc de *Montmorency* eut le courage de braver cet arrêt injuſte & de retirer chez lui *Théophile* qui ſuccomba bientôt ſous le poids de la perſécution qu'il avait eſſuyée.

On ne peut penſer à cette aventure épouvantable, ſans ſentir au fond de ſon cœur naître un ſentiment de reconnaiſſance reſpectueuſe envers la maiſon de *Montmorency*, qui retira dans ſon ſein & conſola un homme de lettres infortuné, & ſans éprouver quelque plaiſir de la deſtruction de cette ſociété qui avait pourſuivi, calomnié, & opprimé cet honnête homme.

CHAP. id. pag. 5. (2) Du Docteur *Richer*, ſyndic de la ſorbonne.

Tous les gens inſtruits ont toujours eu un ſentiment de reſpect pour cet honnête homme. Ils ſavent tous que la France n'a point eu de citoyen plus vertueux. Quel Français en effet n'eſtimerait pas un homme qui de la part des évêques, des courtiſans, des miniſtres, des moines & de ſes confreres en théologie, ſouffrit des outrages ſans nombre, des ignominies de toute eſpece pour la cauſe de nos Rois & de l'État.

Le Clergé & la Sorbonne de ce tems-là, penſaient que les Rois étaient dépendans des Papes; &

les Papes, comme on ſait, avaient réduit quelquefois en pratique cette funeſte opinion. *Richer*, après la mort de *Henri IV*, voulut honorer ſon ſyndicat de ſorbonne, en ſoutenant dans un petit écrit ſur la *puiſſance eccléſiaſtique & politique*, que la tiare ne donne aucun droit à celui qui en eſt coëffé, d'ôter la couronne à nos Rois.

Rome, dont les partiſans étaient nombreux & puiſſans en France, s'offenſe d'une pareille doctrine. Tous les moines qui malheureuſement étaient alors comptés pour quelque choſe dans l'Etat, embouchèrent la trompette pour crier que *Richer* était hérétique. Les cardinaux *du Perron & Joyeuſe* voulurent le perdre. La Sorbonne ne pouvant le faire rétracter, le dépouilla du ſyndicat. Le Pape demandait qu'on l'envoyât à Rome pour l'y juger; le Nonce menaçait de quitter la France ſi on ne l'y envoyait. Les promeſſes, les graces & les bulles étaient prodiguées. En conſéquence on tenta pluſieurs fois d'enlever *Richer*; on apoſta des aſſaſſins pour le poignarder, on l'empriſonna, on le couvrit de boue, & *Richer* ſe glorifia conſtamment de tant d'outrages.

Richelieu mit la rétractation de *Richer* à prix à la Cour de Rome. Il en obtint un chapeau de Cardinal pour ſon frere qui, échappé d'un cloître de Chartreux, était monté ſur le ſiege de Lyon. Enſuite, pour avoir cette rétractation, il mit en jeu prieres, careſſes, menaces. *Richer* échappa à tous les pieges que lui tendit Son Éminence. *Richelieu* ne pouvant réuſſir, confia cette négociation au Pere *Joſeph*, Capucin, ſon premier ſatellite, & de tous ſes ſatellites le plus adroit.

Richer en conſéquence fut invité à dîner chez le Pere *Joſeph*, qui tenait à Paris un état de maiſon très-ſplendide. Après le dîner il eſt prié d'entrer dans le cabinet du R. Pere. Là était un Notaire apoſtolique qui préſenta au vieillard une rétractation. Deux aſſaſſins paraiſſent, & lui appuyant le piſtolet ſur la

tête, le forcent à la ſigner. Peu de jours après *Richer* mourut de chagrin de cet acte de faibleſſe, & le Pere *Joſeph*, qui paſſait pour ne pas croire en Dieu, inſtitua les *Bleues céleſtes*, c'eſt-à-dire, un des Ordres les plus auſteres que l'enthouſiaſme évangélique ait enfanté.

M. l'abbé *Mauri* peut demander une ſtatue pour le digne Capucin, inſtituteur des *Bleues céleſtes*, pour moi, ſi je fais jamais fortune, c'eſt au docteur *Richer* que j'en veux élever une, comme au véritable défenſeur de la patrie : en attendant, je demande à l'académie Françaiſe ſon éloge.

CHAP. II. pag. 9. (3) De *Thiriot.*

C'eſt de lui-même que nous tenons la plupart des anecdotes de la jeuneſſe de Voltaire. Il était un de ſes plus anciens amis. Il paſſa ſa vie en bonne compagnie, parlant toujours de littérature avec ſageſſe, avec goût, & de ſon ami avec enthouſiaſme. Il connut preſque tous les hommes de lettres de ſon ſiecle, & en fut ſouvent conſulté : on le ſurnomma, *le Mémoire de Voltaire.*

La mémoire de *Thiriot* était en effet un vaſte répertoire de toutes les anecdotes, de tous les bons mots, de toutes les choſes piquantes, & de tous les vers agréables qu'il avait entendus.

Pendant près de trente ans, *Thiriot* fut le correſpondant littéraire de *Fréderic II*, Roi de Pruſſe. Cette correſpondance, dont il fut très-occupé, le laiſſa dans une grande médiocrité de fortune. Dans tout le cours de ſa vie, l'amitié généreuſe de Voltaire lui fut d'une grande reſſource.

Lorſque Voltaire fut établi à Ferney, *Thiriot* vint y faire un ſéjour de pluſieurs mois. A ſon retour à Paris, en ouvrant ſa malle, il trouve, parmi ſes hardes, un rouleau de cinquante louis d'or. Cette eſpiéglerie le rappelle aux généroſités de ſon vieil ami & ne l'étonne point : il y était accoutumé.

CHAP. id. pag. 14. (4) De *Numa*, ou *la Moïſade*, poëme de *Rouſſeau*.

LA MOÏSADE.

VOTRE impertinente leçon
Ne détruit point mon pyrroniſme :
Ce n'eſt point par un vain ſophiſme
Que vous ſurprendrez ma raiſon,
L'eſprit humain veut des preuves plus claires
Que les lieux communs d'un Curé.
Ce fatras obſcur de myſteres
Qu'on débite au peuple effaré,
Avec le ſens commun n'eſt pas bien meſuré,
La raiſon n'y peut rien connaître :
Et quand on les croit, il faut être
Bien aveugle ou bien éclairé.
En vain je cherche, & j'enviſage
Les preuves d'une déité,
J'en conçois l'excellence & la néceſſité.
J'adore en frémiſſant cette divinité,
Dont mon eſprit ſe fait une ſi belle image ;
Mais quand j'en cherche davantage,
Je ne trouve qu'obſcurité.
La vérité cachée en un épais nuage,
A mon eſprit confus n'offre point de clarté ;
Rien ne fixe mon doute & ma perplexité.
En vain de tout côté je cherche quelqu'uſage,
Qui ne ſe ſoit jamais du bon ſens écarté.
De mille préjugés chaque peuple entêté,
Me tient un différend langage,
Et la raiſon prudente & ſage
Ne découvre qu'erreur & qu'ambiguité.
Papiſtes, Siamois, tout le monde raiſonne :
L'un dit blanc, l'autre noir, on ne s'accorde point.
Chacun dit ſa créance bonne.
Qui croirai-je, du Talapoin
Ou du docteur de Sorbonne ?
Aucun. Mais je demande un ſage ſur ce point,
Qui ſoit juge ſincere, qui n'épouſe perſonne.
Ce ſera le bon ſens qui leur dit en deux mots ;

Vous êtes tous les deux bien fourbes ou bien ſots;
Le vulgaire en aveugle à l'erreur s'abandonne;
Et la plus froide fiction,
Marquée au coin ſacré de la religion,
Des ſots admirateurs dont la terre foiſonne,
Frappe l'imagination.
Les viſions mélancoliques
Des peuples arrogans ſoumettent la fierté.
Les hommes vains & fanatiques
Reçoivent ſans difficulté,
Les fables les plus chimériques.
Un petit mot d'éternité
Les rend benins & pacifiques.
Et l'on réduit ainſi le peuple hébêté,
A baiſer les liens dont il eſt garrotté.
Numa / *Moiſe* par ſemblables pratiques
Sut fixer des Hébreux / Romains l'eſprit inquiété
Et ſurprit leur crédulité,
En rangeant ſes loix politiques,
Sous l'étendart de la divinité.
Il feignit d'avoir eu ſur un mont / dans un antre écarté
Des viſions béatifiques.
Il fit entendre à ces hommes ruſtiques,
Que Dieu dans ſon éclat & dans ſa majeſté,
A ſes yeux éblouis s'était manifeſté,
Il leur montra des tables / livres authentiques
Qui contenaient ſa volonté.
Il appuya par des tons pathétiques
Un conte ſi bien inventé.
Tout le monde fut enchanté
De ces fadaiſes magnifiques.
Le menſonge ſubtil paſſant pour vérité,
De ce legiſlateur fonda l'autorité.
Et donna cours aux créances publiques:
Dont le monde fut infecté.

CHAP. IV. pag. 46. (5) *De la Baſtille.*

En parlant ainſi de ce château, nous croyons entrer dans les vues du Gouvernement français. Or quelles peuvent être ſes vues ? celles certainement de n'y voir que peu de perſonnes. J'oſe même dire de n'y voir perſonne, & d'être dans le cas de détruire ce monument gothique & infame qui dépare l'un des plus beaux quartiers de Paris, & qui eſt d'une dépenſe extraordinaire.

C'eſt pour nous conformer à ces vues, que nous avons tâché d'en inſpirer l'effroi aux hommes de lettres. La plupart d'entr'eux ne tombent dans ce gouffre, que parce qu'ils n'en connaiſſent pas toute l'horreur.

Quant aux libelliſtes, qu'il ne faut pas confondre avec les hommes de lettres, ils méritent pis que la Baſtille. C'eſt à la loi à les pourſuivre ; & lorſqu'on en aura livré une demi douzaine à la diffamation, on peut compter ſur la retenue des autres.

Nous devons ici au public, de dire que ce château, tout terrible qu'il eſt, ne reſſemble point à cette Baſtille, que dans ſes mauvaiſes humeurs a décrite *Linguet*. Cet homme, pendant le ſéjour qu'il y fit, y fut tel qu'il a toujours été dans le monde, inſociable, hargneux, ne parlant que pour quereller ceux qui étaient commis aux ſoins de ſa garde, de ſa nourriture & de ſa ſanté.

L'ouvrage qu'il publia ſur la Baſtille, après qu'il en fut ſorti, eût fait une très-grande impreſſion ſur l'eſprit de *Louis XVI*, dont le cœur eſt bon, s'il eût parlé avec modération & vérité. Mais il mentit en des choſes eſſentielles, comme en celles qui ne le ſont pas, & voila pourquoi ſon ouvrage fut peut-être ſans effet.

Il a menti, en parlant de l'épaiſſeur des murs qu'il dit être de douze pieds, & qui n'en ont que ſix.

Il a menti, en parlant de la nourriture des penſionnaires, qu'il a aſſuré n'être que de quatre onces de viande. Cela eſt faux: on peut même aſſurer qu'ils y ſeront toujours très-bien nourris, lorſque le Miniſtre qui a ce département, à l'exemple de celui d'aujourd'hui, daignera y veiller.

Il a menti, en parlant du bois qu'en hiver on donne par jour à chaque penſionnaire.

Il a menti, en faiſant entendre qu'on y empoiſonne ceux dont on a intérêt de ſe défaire.

Il a menti, en inſinuant qu'on y avait aſſaſſiné une perſonne au-deſſous de ſa chambre.

Il a menti, en parlant des militaires qui compoſent l'Etat-Major. Il n'en eſt aucun parmi eux, qui, avant d'être à la Baſtille, n'eut la croix de St. Louis. Il faut être vrai même dans ſes vengeances.

Ce qui eſt certain, c'eſt que cette Baſtille rend l'adminiſtration françaiſe terrible & odieuſe dans toute l'Europe: elle eſt l'épouvantail des étrangers, qui la regardent moins comme une priſon d'état, que comme un cloaque où la vengeance des Miniſtres entaſſe ſourdement ſes victimes. La plupart des étrangers ne voyagent en France qu'avec la terreur de ce château, comme on voyage en Eſpagne avec l'effroi continuel de l'inquiſition.

Sous le regne actuel, elle n'eſt plus ce qu'elle était autrefois. Le nombre des penſionnaires entrant ou ſortant, ſe réduit à huit ou neuf perſonnes par année: au nombre deſquelles ſont: 1°. Un ou deux criminels que la clémence du Roi a dérobés à la loi & à la mort. 2°. Deux ou trois malheureux, ſoupçonnés d'avoir tergiverſés, en maniant les deniers du Roi, & de la liberté deſquels on s'aſſure, en attendant qu'on les livre, s'ils ſont coupables, à la juſtice ou qu'on leur faſſe grace. 3°. Quatre à cinq barbouilleurs de papier, ſoit diſant auteurs.

La Baſtille qu'on pourrait aiſément ſuppléer par un quartier ſéparé dans les priſons ordinaires, eſt,

comme on voit, d'une bien petite utilité : elle coûte pourtant prodigieuſement. En la renverſant, le Roi gagnerait un capital à peu-près de ſix millions, ou un revenu de cent mille écus que demande la garde d'une dixaine de perſonnes qui, ma foi, ne valent pas la peine d'une pareille dépenſe.

CHAP. V. pag. 60. (6) De *Rouſſeau.*

C'eſt ſous la dictée de *Thiriot*, que l'auteur a écrit le détail de cette entrevue. C'eſt ainſi que Voltaire, à ſon retour de Bruxelles, le lui avait raconté.

CHAP. id. pag. 63 (7) *De la petite vérole.*

Elle était, dans ce temps-là, une maladie dont le nom feſait frémir. Ce qui en avait inſpiré l'épouvante, c'étaient les ravages affreux qu'elle fit à Paris, dans les années 1710, 1711, 1715, 1716 & 1720.

CHAP. VI. p. 69. (8) Du Chevalier de *Rohan.*

Nous avons parlé de cet homme d'après l'idée publique. Après ſon aventure avec Voltaire, il ſe maria & prit le titre de comte de *Rohan.* Voici un couplet qu'on fit ſur ſon mariage, & que nos vieillards ſe plaiſent encore à chanter:

Sans offenſer votre ſageſſe,
Vous le pouvez, belle comteſſe;
Faire cocu ce vieux frippon.
Votre propre honneur l'ordonne.
Il ne vous ferait qu'un poltron.
Couchez avec un honnête homme.

Une chanſon n'eſt pas la preuve d'un fait; mais elle eſt toujours la preuve de l'opinion du tems.

Au reſte, nous avions ſept à huit verſions ſur les circonſtances du démêlé de Voltaire avec le chevalier de *Rohan.* Nous avons préféré le récit de *Thiriot,*

CHAP. ib. p. 80. (9) Des détracteurs de la *Henriade*, de M. *Roucher*.

La *Henriade* jouiſſait de toute ſa gloire, lorſqu'il a plu à M. *Roucher* d'en faire une Satyre ſanglante.

M. le marquis de *Villette* a repouſſé l'outrage en mettant en oppoſition la critique de M. *Roucher* avec le ſuffrage du célebre M. de *Buffon* ſur la *Henriade*. Ce contraſte piquant d'un grand homme avec l'auteur du poëme des *douze mois*, a excité des éclats de rire au dépens de ce dernier.

Ces rires ſont d'autant mieux mérités que M. *Roucher*, dans ſa ſatyre de la *Henriade*, eſt reſté fort au-deſſous de *Fréron* & de la *Beaumelle*, de leur vivant les deux plus inſignes détracteurs de ce chef-d'œuvre. Du moins ceux-ci, par des raiſons quelconques, juſtifierent-ils leurs critiques. M. *Roucher* a dédaigné d'en faire autant. Mais montant ſur le parnaſſe & s'érigeant en juge, (c'était probablement en carnaval dans le temps des maſcarades) lui dont on ne peut lire quatre bons vers de ſuite, a prononcé que la *Henriade* n'avait ni *plan*, ni *but*, ni *intérêt*, ni *poéſie*. *Riſum teneatis amici.*

On ſait que *Fréron* & la *Beaumelle*, ayant fait imprimer ſur la *Henriade* un commentaire aſſez plat, eurent la vanité de ſe faire graver aux deux côtés de Voltaire. L'abbé *Beloney*, en voyant cette carricature, mit au bas ce quatrain.

Entre la *Beaumelle* & *Fréron*
Le jay vient de placer Voltaire.
Ce ſerait bien un vrai calvaire,
S'il s'y trouvait un bon larron.

Pour nous, ſi nous trouvons jamais le portrait de M. *Roucher*, nous y mettrons cette petite proſe un peu moins plaiſante que les vers de M. l'abbé *Beloney*.

Quand on a fait le poëme des douze mois, *on doit ſe taire ſur la Henriade pendant les douze mois de l'année.*

CHAP. VII. pag. 87. (10) De *l'Hiſtoire de Charles XII*, & de Madame la comteſſe de *Genlis*.

Les oppoſitions ont toujours quelque choſe qui plâit à l'eſprit. Celle de M. de *Buffon* avec M. *Roucher* eſt piquante. En voici une qui l'eſt encore davantage. C'eſt celle d'une femme auteur avec un Roi, de Madame de *Genlis* avec le grand-pere de *Louis XVI*, avec le bon, le vertueux, le véridique *Staniſlas*.

Nous allons tranſcrire ce que ce Roi certifiait de l'hiſtoire de *Charles XII*, & ce dont il voulut que Voltaire fut inſtruit par ſon chambellan M. le Comte de *Treſſan*.

M. de Voltaire n'a oublié ni déplacé aucun fait, aucune circonſtance intéreſſante. Tout eſt vrai. Tout eſt en ſon ordre. Il a parlé de la pologne & ſur tous les événemens qui y ſont arrivés, comme s'il en avait été le témoin oculaire. Voyez le certificat de ce Roi à la tête de *l'Hiſtoire de Charles XII*.

Madame de *Genlis* n'eſt point du ſentiment du Roi *Staniſlas*; & dans un conte, intitulé *les deux réputations*, elle dit pag. 18, que l'*Hiſtoire de Charles XII eſt un roman*.

Lecteurs, choiſiſſez pourtant entre le ſuffrage d'un roi qui certifie ce qu'il a vu, qui, dans cette funeſte tragédie de la Pologne, avait été un principal acteur, & l'arrêt de Madame de *Genlis*, qui n'a rien vu, & qui, ſoixante ans après ces événemens, donne un démenti formel à ſa Majeſté le Roi de Pologne.

Quand on hazarde de pareilles aſſertions, on devrait tout au moins les appuyer de quelques raiſons, bonnes ou mauvaiſes: cela ne leur ôterait peut-être pas le ridicule? mais cela le diminuerait.

En parlant de Madame de *Genlis*, nous n'enviſageons que l'auteur, conſervant d'ailleurs pour elle tout le reſpect qu'on doit à ſon ſexe, à ſon état, & au nom qu'elle porte.

CHAPITRE

CHAP. VIII. p. 109. (11) Du Jéſuite *Girard* & de la belle *Cadiere*, à propos de la *Pucelle d'Orléans*.

C'eſt en effet au ſujet de cette *Pucelle* que nous avons parlé de ce Jéſuite. Douze conſeillers du Parlement d'Aix, opinerent pour le faire brûler; douze autres le mirent hors de cour. L'arrêt paſſa *in mitiorem* en 1731, & il ne fut point brûlé.

Etait-il coupable? il y a une bibliotheque entiere d'écrits pour & contre lui. La vérité eſt dans le fond du puits à ſon ſujet; & probablement n'en ſortira jamais.

Le vrai de cette aventure, c'eſt qu'elle fit un très-grand tort à la religion, ſoit que réellement ce Jéſuite *Girard* eût abuſé de ſon miniſtere de confeſſeur pour ſéduire la *Cadiere*, ſoit que les Janſéniſtes euſſent dreſſé cette *Cadiere*, pour faire tomber ce Jéſuite dans le piege & le faire brûler.

Au reſte, dans mon enfance, j'ai vu cette provençale qui, pour ſe dérober à la perſécution des Jéſuites mena long-temps une vie errante & cachée. D'après l'idée qui m'en eſt reſtée, je ne crois pas avoir vu en ma vie de plus belle femme.

Le pere *Viou*, jacobin, ſon oncle, l'avait miſe en dépôt chez un prêtre nommé *Flouvat*, archiviſte de M. *Maſſillon*, évêque de Clermont; & c'eſt de cet honnête eccléſiaſtique que nous tenons l'anecdote.

CHAP. XI. pag. 144. (12) De *Piron*.

A chaque tragédie que Voltaire feſait repréſenter, *Piron* le régalait d'une épigramme: il attaqua toujours des chef-d'œuvres par de petits mauvais vers. Après le ſuccès d'*Œdipe*, l'épigramme qu'il lui décocha, était très-mauvaiſe; mais celle qui ſuivit le ſuccès de *Mérope*, le fut encore davantage. La voici.

Chez l'hiſtrion, *Mérope* uſée,
Vers le Pont-Neuf a pris l'eſſor;

Et là, par un ſot, la ruſée
S'eſt fait donner cent louis d'or.
Serre-la bien dans ton tréſor,
Troupe ignorante & mercenaire,
Car elle fait pleurer encor,
Non le lecteur, mais le libraire.

CHAP. id. pag. 146. (13) D'un trait de pure charité de la part de *Piron*.

C'était un grand diſeur de bons mots, que ce *Piron*. Il les enfilait à-peu-près comme *Sancho* enfilait des proverbes. Nous le viſitions quelquefois dans les dernieres années de ſa vie. Il avait une gaieté conſtante ; mais que le ſeul nom de Voltaire troublait toujours. Il ne pouvait entendre ce nom ſans entrer en fureur ; c'eſt ce qui avait fait dire que *Piron portait ſur ſon nez Voltaire à califourchon : c'était ſon épouvantail.*

Après la repréſentation de *Mérope*, Voltaire fut envoyé en Pruſſe par *Louis XV*, pour négocier avec *Fréderic II* une nouvelle alliance qui était abſolument néceſſaire à la France.

Piron, bien perſuadé qu'il s'était enfui, crainte d'être enfermé pour avoir manqué de reſpect à *Boyer* ſon perſécuteur, fit la tirade ſuivante, qu'on ne peut mettre au nombre de ces petits vers, qu'on appelle innocens.

Du Permeſſe, noir étourneau,
Aigle aux yeux du vulgaire ignare,
Lâche ennemi du grand *Rouſſeau*,
Fuis, méchant, fuis, double le pas,
Cours, vole au fond des Pays-Bas
Replonger ta muſe infernale.
Loin pour jamais, loin de nos yeux,
Avec ton ſquelette odieux,
L'orgueil, l'envie & le ſcandale,

Dans quel temps *Piron* fit-il ces vers édifians ? dans le temps même que Voltaire, auprès du Roi de

Pruſſe, rendait un ſervice ſignalé à ſa patrie & à ſon Roi.

Malgré ſa haine contre Voltaire, on lui doit la juſtice de convenir qu'il était un fort bon homme, d'un commerce très-agréable, & que depuis la mort de *Moliere*, ſa *Métromanie* eſt la meilleure comédie qu'aient eu les Français.

CHAP. XII. pag. 152. (14) De la mere de la marquiſe de *Pompadour*.

Elle s'appellait *Poiſſon*, & était femme d'un homme de la Ferté ſous *Jouare*, qui avait été condamné à être pendu, & qui était fugitif. Elle vint à Paris ſolliciter la grace de ſon mari: elle était encore jolie, & ſur-tout fort adroite. Un fermier-général fort bête, *le Normand-Tournhean*, en fit ſa maîtreſſe. Il maria enſuite ſa fille, qui était belle, à ſon neveu *Le Normand d'Etiole*, ſous-fermier, & qui était encore plus bête que ſon oncle.

Madame *Poiſſon*, maîtreſſe publique de *Tournhean*, imagina de faire de ſa fille, dont le pere était condamné à mourir la corde au cou, la maîtreſſe de *Louis XV*, âgé de trente-cinq ans.

Ce projet ſemblait être extravagant; cependant, à force de préſenter cette fille, dont la beauté était éclatante, ſous les yeux du Roi dans les rendez-vous de chaſſe, elle en vint à bout. Après ſa mort, on affubla cette mere de l'épitaphe ſuivante.

ÉPITAPHE.

Ci gît qui ſortit du fumier;
Qui pour faire fortune entiere,
Vendit ſon honneur au fermier,
Et ſa fille au propriétaire.

CHAP. id. pag. 164. (15) de la ſociété de *Ninon*.

On ſait que cette fille célebre logeait rue des Tournelles, près la Baſtille. On ſait que les hommes aima-

bles qui compoſaient ſa ſociété, s'appellaient *les Oiſeaux des Tournelles*; mais on ignore les vers que fit M. de *Charleval-Faucon-de-Ris*, le jour qu'il fut admis dans cette ſociété; ils méritent d'être conſervés.

Je ne ſuis plus oiſeau des champs,
Mais de ces oiſeaux des Tou nelles,
Qui ſans choix des ſaiſons nouvelles,
Se parlent d'amour en tout temps;
Et qui plaignent les tourterelles
De ne ſe baiſer qu'au printemps.

CHAP. XV. pag. 191. (16) Des détracteurs du ſiecle de *Louis XIV*; & de madame la comteſſe de *Genlis*.

Nous ne parlerons point des anciens détracteurs de cet ouvrage, ils ſont oubliés: nous parlerons de ceux de nos jours, qui ne le ſont pas tout-à-fait, & malheureuſement pour nous, nous trouvons dans le nombre madame de *Genlis*. C'eſt en nous mettant à ſes genoux, en lui demandant pardon de ce que nous allons dire, que nous invitons le public à nous juger.

Sur l'*Hiſtoire de Charles XII*, elle n'eſt point, ainſi que nous l'avons vu, de l'avis du Roi *Staniſlas*, ſurnommé le *Philoſophe bienfaiſant*. Sur le *ſiecle de Louis XIV*, elle n'eſt pas non plus du ſentiment du Roi *Fréderic*, ſurnommé le *Philoſophe de Sans-Souci*.

Si toutes les hiſtoires, dit ce Roi philoſophe, *étaient écrites comme celle que vous m'avez confiée, nous ſerions plus inſtruits des mœurs de tous les ſiecles, & moins trompés par les hiſtoriens. Je n'ai jamais vu de plus beau ſtyle que celui de l'hiſtoire de Louis XIV. Je lis chaque paragraphe deux ou trois fois. Toutes les lignes portent coup, tout eſt nourri de réflexions excellentes, aucune fauſſe penſée, & avec cela une impartialité parfaite.*

Ecoutons actuellement madame de *Genlis*. *Le ſiecle de Louis XIV eſt un ouvrage brillant; mais y trouve-t-on le ſtyle qui convient à l'hiſtoire?--Les deux réputations.* Conte, pag. 18.

Oui, Madame, on l'y trouve : nous croyons même qu'il n'y en a pas d'autre. Ceci eſt une affaire de goût. Je ne puis être du vôtre. Je m'en tiens à celui du Roi de Pruſſe. Ce qui eſt vrai, Madame, c'eſt que vous ne penſez pas comme les philoſophes, même quand ils ſont Rois, & que vous ne voulez les en croire, quelque éclairés qu'ils ſoient, ni ſur ce qu'ils diſent ſentir, ni ſur ce qu'ils diſent avoir vu. Tout cela prouve, Madame, que vous êtes difficile, & nous en ſommes fachés.

CHAP. id. pag. 197. (17) De l'abbé de *Prades*.

C'eſt ce même abbé, qui voulant prendre le titre de docteur en théologie, ſoutint intrépidement en pleine ſorbonne, d'après les anciens Peres, que *notre ame eſt ignée ;* d'après beaucoup de ſavans, que *Moïſe* eſt le *plus hardi des hiſtoriens* ; & d'après lui-même, que les *miracles de Jeſus-Chriſt reſſemblaient à ceux d'Eſculape.*

Cette hardieſſe valut à l'abbé de *Prades* une grande renommée dans toute l'Europe, & une petite fortune à Berlin. Le Roi de Pruſſe le gratifia d'un canonicat.

CHAP. id. pag. 200. (18) D'un libelle intitulé : *Vie privée du Roi de Pruſſe.*

D'*Arget*, qui connaiſſait la véritable vie privée de ce Monarque, dont il avait été le ſecrétaire, voulut réfuter ce libelle : il en demanda l'agrément, & le Roi de Pruſſe répondit :

» Mon cher d'*Arget*, les calomnies de cet ouvrage » ne méritent pas que vous preniez la peine de les dé- » truire : c'eſt à moi à faire mon devoir, & à laiſſer » dire les méchans. »

C'eſt d'*Arget* lui-même qui nous avait conté ce fait.

CHAP. XVII. pag. 219. (19) Du philoſophe *Diderot.*

En 1745, ſur la dénonciation du procureur-général *Gilbert des voiſins*, le parlement fit brûler les *Penſées philoſophiques*; & *Diderot*, l'auteur de cet ouvrage, fut, par ordre du Roi, mis dans le donjon de Vincennes.

Lorſque le philoſophe ſe vit enfermé, il faillit à devenir fou. Le danger était grand: pour le détourner, on fut obligé de le laiſſer ſortir de ſa chambre & de lui permettre de fréquentes promenades.

Le malheur que *Diderot* fut ſur le point d'éprouver, eſt à craindre pour tout homme qui ayant, comme lui, des paſſions ardentes & la tête fort exaltée, ſe voit tout-à-coup privé de ſa liberté & de toute relation avec les humains. Ce donjon n'eſt plus une priſon d'état; & c'eſt à M. le baron de *Breteuil* qu'on en doit rendre grace. Quoiqu'il ſoit ouvert depuis trois ans à la curioſité publique, on ne parle point de le détruire. On eſt, dit-on, effrayé des frais énormes qu'occaſionnerait ſa démolition. Loin d'être coûteuſe à l'Etat, elle ſera d'un grand produit, ſi l'on permet à tout particulier qui voudra des pierres, d'en prendre là, à tant la toiſe.

CHAP id. pag. 219. (20) Du *Cantique des Cantiques*; du Procureur-général *Omer Joly de Fleury*, de l'abbé *Terray* & de l'abbé *Cotin.*

Tout homme qui ignorerait que le Cantique des Cantiques eſt dicté par le St. Eſprit, & qui ne connaîtrait que *Théocrite* & *Virgile* dont les penſées ſont exprimées naturellement avec grace, préciſion, clarté & décence, dirait que le Cantique des Cantiques eſt un galimatias ordurier.

En 1759, Voltaire fit, ſous le titre de *Précis*, un petit poëme de cette chanſon hébraïque: ſous ſa plume on vit diſparaître l'obſcurité, l'incohérence des

idées, & ſur-tout cette obſcénité que beaucoup de critiques ont reprochée à cette chanſon. Le Parlement trouva fort mauvais que Voltaire l'eût miſe en bons vers français, & fit brûler ſon poëme.

Une ſingularité remarquable, c'eſt que monſieur *Omer Joly de Fleury*, en demandant la condamnation de ce poëme, dit qu'*il était évident que* Voltaire *ne l'avait compoſé que dans un eſprit oppoſé à celui de la religion.*

Meſſieurs des Chambres crurent ſur parole M. *de Fleury*, ils ne réfléchirent point qu'il eſt très-difficile de juger de l'intention d'un auteur: ils oublierent même qu'ils s'arrogaient un droit qu'ils conteſtaient alors au ſouverain Pontife, celui de décider en matiere de religion de l'intention des écrivains en théologie. Il parait pourtant ridicule de prendre pour ſoi ce qu'on refuſe à ſon ſupérieur.

Autre ſingularité. L'abbé *Terrai*, chargé de donner ſon avis ſur le *Précis du Cantique des Cantiques*, dit qu'il était une *traduction licencieuſe*. Ce mot *licencieuſe* feſait un plaiſant effet dans la bouche d'un abbé conſeiller, dont la vie était un ſcandale, qui élevait ſes bâtards dans ſa maiſon, & qui vivait publiquement en adultere avec deux femmes.

Quittons vîte cet abbé *Terrai*, qui finit par être le fleau de la France, & parlons d'un autre abbé, à qui on ne reprocha jamais que d'être un prédicateur ennuyeux & un mauvais poëte; c'eſt l'abbé *Cotin*, aumônier du Roi & prédicateur du Roi. Il mit en *comédie paſtorale le Cantique des Cantiques*. Les vers & la comédie étaient déteſtables, & même peu honnêtes. Nous en avons en ce moment un exemplaire ſous les yeux. Le parlement ne le fit point brûler. Et c'eſt ce qui fit dire à un plaiſant à qui j'en parlais, que les conſeillers n'aimaient que les mauvais vers & les mauvaiſes comédies. C'eſt auſſi ce qui fait, ajouta-t-il, qu'on les voit rarement au théâtre français & très-ſouvent aux théâtres d'*Audinot*, de *Nicolet*, & aux *Fantoccini*.

CHAP. id. pag. 224. (21) De l'abbé de *Chauvelin*; & de ſon confeſſeur.

C'eſt de pluſieurs de ſes confreres que nous ſavons le propos qu'il tint à la buvette au ſujet de *Voltaire*. Il ne rendit pas, ainſi qu'il l'eut deſiré, juſtice à M. de *Pompignan*, mais il la rendit bientôt aux Jéſuites.

C'eſt lui qui dénonça leurs ſtatuts. Il verſait des larmes en parlant du mal affreux que leur doctrine avait fait à la religion, à l'Etat & aux bonnes mœurs.

Lorſque les Jéſuites furent écraſés, l'abbé aux bonnes mœurs prit une loge à la comédie, & tomba malade peu de temps après à quelques lieues de Paris. Le danger devint preſſant, on lui parla des ſacremens; mais pour cela il ne voulut ni du Curé de la paroiſſe, ni de ceux du voiſinage, il demanda le confeſſeur de M. le Procureur-général; & pendant qu'on alla à Paris aux enquêtes pour ſavoir quel était cet honnête confeſſeur, M. l'abbé de *Chauvelin* mourut; c'eſt ainſi que partit l'abbé *Dubois* pendant que conformément à ſes ordres, on alla à Paris s'informer de la maniere d'adminiſtrer l'Extrême-Onction à un cardinal.

CHAP. id. pag. 229. (22) De Mlle *Corneille*.

C'eſt d'après ſon pere, que nous avons beaucoup connu, que nous parlons à ſon ſujet, & nous ne l'avons même fait que ſur la permiſſion que ce pere en a donnée.

Au reſte ce n'eſt point la pauvreté qui deshonore, c'eſt la baſſeſſe & la fainéantiſe.

CHAP. XX. pag. 267. (23) De la ſtatue de Voltaire.

Qu'eſt elle devenue cette ſtatue? Les étrangers qui arrivent à Paris demandent à la voir, ils ne ſavent où la trouver. Les Français eux-mêmes ignorent où elle eſt confinée. On dit qu'elle eſt chez M. le préſident d'*Hornoi*. Mais qui la lui a léguée? Elle n'eſt point un

effet de la ſucceſſion de ce grand homme, qui aujourd'hui n'a pour famille que tous les hommes de lettres. Elle lui eſt dit-on, confiée à titre de dépôt; mais ce dépôt, en attendant mieux, ne ſerait-il pas plus convenablement placé à la bibliotheque du Roi ou à l'Académie Françaiſe? Pour cela il n'y aurait aucun obſtacle, les ſouſcripteurs n'ont point donné leur argent, pour que cette ſtatue reſte cachée & ignorée. L'Académie Françaiſe refuſe, dit-on, de la recevoir, attendu l'embarras de l'expoſer aux regards publics. La nudité du corps de la ſtatue la rend hideuſe, cet inconvénient eſt facile à réparer, il s'agit de la faire draper par un artiſte habile.

CHAP. id. pag. 269. (24) Conduite de *Louis XV* envers Voltaire.

Cette conduite fut ſouvent un problême. En voici la ſolution. *Louis XV* conſidérait-il Voltaire tenant en main le burin de l'hiſtoire? Il pouvait le craindre comme tout Prince, qui, placé ſur le trône, n'aurait pas conſtamment dans la choſe publique, agi en Roi.

En parlait-on en ſa préſence comme d'un écrivain dont les productions avaient nui à la religion? *Louis XV*, qui avait de la religion & de grands préjugés, était courroucé contre lui.

Mais en parlait-on comme d'un grand homme, qui honorait ſon regne par ſon génie, dont la philoſophie avait émouſſé le poignard du fanatiſme & guéri les Français de la folie de troubler l'Etat pour des billeveſées. Il était enchanté, il lui en ſavait gré, il accordait des privileges à ſes terres, il ne voulait point qu'on le perſécutât.

CHAP. XXII. pag. 290. (25) De M. *Paſquier* & du comte de *Lally*.

Voltaire a parlé du caractere de *Lally:* on aurait auſſi voulu qu'il eût fait mention de celui de ſon rap-

porteur. Il a dit que *Lally* était violent. Mais répond-on, *Paſquier* ne l'était pas moins. On en appelle à tous ceux qui l'ont connu, qui tous le dépeignent comme un magiſtrat éclairé, mais colere, paſſionné, emporté, integre, à la vérité, mais d'un jugement que la prévention offuſquoit facilement.

Un fait fort connu à la Baſtille, eſt qu'entre le rapporteur & l'accuſé, il y eut de fréquentes querelles. Ils ne ſe parlaient qu'avec aigreur. Ils en vinrent ſouvent à des paroles outrageuſes. L'un n'avait point la modération qu'a ordinairement un homme qui ſe ſent coupable, l'autre conſervait rarement le ſang froid que doit toujours avoir un homme de loi. En interrogeant un homme toujours malheureux d'être accuſé, & ſur-tout un général d'armée.

L'humeur d'un accuſé qui ſe croit innocent, qui défend ſa vie alors qu'il ſoupçonne qu'on veut la lui ravir, qui, malgré ſes proteſtations, ſe voit forcé de répondre ſur des opérations militaires à un conſeiller de grand-chambre, qui ne connaît rien à ces opérations, lorſqu'il ne voudrait répondre qu'à des lieutenans-généraux & autres perſonnes de ſon état, l'humeur, dis-je, de ces accuſés, peut être pardonnable. Mais l'humeur, les bruſqueries, la colere d'un rapporteur qui interroge cet accuſé, ne peut & ne doit jamais l'être.

Je te ferai rouer, dit un jour le conſeiller *Paſquier* au général *Lally*. Si cette menace citée dans les mémoires de M. le comte de *Lally Tolendal*, ſon fils, eſt vraie, on doit être grandement étonné que ce Magiſtrat ait, après ce propos, continué l'inſtruction du procès. L'homme le moins délicat ſur l'honneur ſe ſerait recuſé.

En continuant cette inſtruction n'a-t-il pas autoriſé les hommes les plus impartiaux à ſoupçonner que la haine & la vengeance dictèrent, ſans qu'il s'en doutât, le rapport ſur lequel les juges prononcerent la mort du comte de *Lally*. Les hommes ſont ainſi faits :

ils mettent ſouvent de la paſſion là où ils ne croient mettre que la ſeule juſtice.

Ce qui pourrait encore autoriſer ces ſoupçons, ſi l'intégrité de M. *Paſquier* ne le mettait à l'abri de tout ſoupçon, c'eſt le langage obſcur & ténébreux de ſon rapport que nous venons de relire pour la ſeptieme fois. A cela on peut répondre que la nature, qui avait donné beaucoup d'eſprit à M. *Paſquier*, lui avait peut-être réfuſé le don d'exprimer clairement ſes idées.

Ce que nous oſons aſſurer de ce rapport, c'eſt qu'aucun délit n'y eſt affirmé. Les faits les plus eſſentiels y ſont énoncés avec ces expreſſions du doute : *il eſt probable, il eſt vraiſemblable, il nous ſemble, il paraît. La probabilité approche de l'évidence* (*). Ce qui jette dans l'étonnement, j'ai failli à dire dans la ſtupeur, tout homme de ſang froid, eſt d'entendre M. *Paſquier*, après avoir aſſuré que le ſieur *Lally* était *fou*, qu'il avait *perdu la tête*, conclure qu'il faut la lui couper, qu'*il ne faut pas le laiſſer au rang des citoyens.*

Les juges, au-lieu d'envoyer le général *Lally* aux petites Maiſons, puiſqu'on leur aſſurait qu'il était *fou*, l'envoyerent à la Grêve pour y mourir ſur un échafaud du ſupplice des traîtres, & tous les Maréchaux de France en frémirent.

CHAP. XXIII. pag. 305. (26) Des critiques de *Voltaire*, & de M. d'*Eſpremenil* en particulier.

Dieu faſſe miſéricorde à tant de barbouilleurs de papiers qui ont écrit contre Voltaire, & qu'il nous pardonne d'avoir quelquefois dégradé la dignité de l'hiſtoire pour les paſſer en revue.

(*) Un homme inſtruit tel qu'était M. *Paſquier*, un homme de loi, dont le langage doit être précis & clair, ſur-tout lorſqu'il s'agit de la mort d'un citoyen, peut-il dire en citant un fait que la *probabilité approche de l'évidence!* Non, en vérité : elle en eſt au contraire très-éloignée. Voici l'échelle graduelle qui en montre toute la diſtance. La probabilité approche du vraiſemblable, le vraiſemblable de la vérité, la vérité de la certitude, & la certitude de l'évidence.

Quant à M. d'*Eſpremenil*, nous avouons que notre texte n'eſt pas exact. Il eſt bien vrai qu'en plaidant devant le Parlement de Rouen, il dit que Voltaire n'*était pas un homme de bien.* Mais pour lui dire cette injure, il attendit que le philoſophe fût mort. Cela était beaucoup plus prudent, & certainement on n'a jamais reproché à M. d'*Eſpremenil* de manquer de prudence, ſoit en défendant ſon oncle *Leyrit Duval*, ſoit en défendant ſon précepteur *Meſmer*, l'un des hommes du ſiecle qui, après ſon oncle *Leyrit*, aient le plus gagné d'argent.

On pourrait plutôt accuſer M. d'*Eſpremenil* de manquer de vérité en parlant de Voltaire, & lui faire ce petit dilemme, en diſtinguant toutefois en lui le plaideur dont nous ne faiſons pas plus de cas que de l'eleve de *Meſmer*, d'avec le magiſtrat, à l'intégrité & aux lumieres duquel nous rendrons toujours juſtice. Voici donc notre argument.

On n'eſt point un homme de bien lorſqu'en parlant à ſes juges & au public, on a fait un menſonge; or, M. le plaideur, vous en avez fait un très-conſidérable en plaidant devant le Parlement de Rouen, donc; &c.

Je prouve ma mineure. Vous aſſurâtes que Voltaire avait dit, que *tout le monde avait droit de tuer Lally, excepté le bourreau.* Vous osâtes même imprimer avec réflexion ce que vous aviez avancé peut-être légérement. Or, Voltaire n'a jamais tenu ce propos affreux; donc vous avez fait un menſonge, donc, &c. D'ou je conclus que lorſqu'on ment, il eſt tout au moins ridicule d'accuſer un philoſophe de n'*être pas un homme de bien.*

On ne trouve le propos dont vous noirciſſez la mémoire de Voltaire dans aucun de ſes ouvrages. On vous défie de citer un ſeul témoin qui oſe affirmer l'avoir entendu.

Je dirai plus. Voltaire eſtimait *Lally :* il l'aimait, & s'il avait prévu qu'on dût le faire mourir, quel-

qu'occupé qu'il fut alors de la défenſe des *Calas* & des *Sirven*, il ſe fut déclaré ſon avocat, comme avec bien moins de raiſons, en 1755, il ſe déclara celui de l'amiral *Bing*, jugé par ſes Pairs en Angleterre, & tué à coups de fuſil ſur le tillac d'un vaiſſeau.

On a blamé les neveux de Voltaire, de n'avoir pas demandé juſtice contre M. d'*Eſpremenil* de l'avoir calomnié; car c'eſt une calomnie d'aſſurer ſans preuve qu'un philoſophe *n'eſt pas un homme de bien*, après avoir aſſuré qu'il a dit une ſottiſe cruelle qu'il n'a pas dite.

Ces neveux ont eu raiſon de ſe renfermer dans le ſilence; car voici le raiſonnement que M. d'*Eſpremenil* eût pu faire à ſon tour. On ne demande, leur eût-il dit, juſtice contre un homme que lorſqu'il a fait tort à ſon ſemblable, mort ou vivant. Or je n'ai fait aucun tort à la mémoire de Voltaire, votre oncle; car on ne m'a pas cru; donc je n'ai aucune amende honorable à faire, ni à vous ni aux manes de votre oncle.

La famille très-embarraſſée de repliquer à un pareil ſyllogiſme, eût été déboutée & miſe hors de cour, dépens compenſés.

CHAP. id. pag 306. (27) Encore de Madame la comteſſe de *Genlis*.

Les perſonnes reſpectables à qui Madame de *Genlis* appartient, la tâche honorable qu'elle remplit avec diſtinction, le haut degré de conſidération où elle eſt auprès des parens de ſes auguſtes éleves, le mérite rare qu'elle a d'écrire purement notre langue; tout cela augmente infiniment le chagrin que nous avons de la trouver au nombre des ennemis de Voltaire, ſur-tout lorſque nous penſons qu'elle a encenſé vivant le grand homme qu'elle déchire depuis qu'il eſt mort.

En 1775, elle alla à Ferney lui rendre ſes hommages, & lorſqu'il fut arrivé à Paris, elle fut une des

premieres Dames à lui rendre viſite. On ſe ſouvient encore des choſes vraies & flatteuſes qu'elle lui dit. C'était tout-à-la fois un devoir qu'elle rempliſſait, & un tribut de louange qu'elle rendait, à titre de *littératrice* & de philoſophe, au patriarche de la littérature & de la philoſophie. Aujourd'hui elle ſe déchaîne ſans ménagement contre lui, & il eſt fâcheux de voir une femme de mérite, ne répéter dans ſes amertumes, que ce que l'abbé *Sabatier* & autres gens ſans mérite en ont écrit.

Voilà certes en Madame de *Genlis*. deux conduites bien oppoſées. C'eſt une énigme dont elle ſeule peut nous dire le véritable mot; c'eſt auſſi ce que nous la prions de faire dans un ſupplément au petit Catéchiſme, en quatorze volumes, qu'elle a compoſé & imprimé, pour apprendre à vivre & à penſer à la jeune Nobleſſe Françaiſe.

CHAP. XXIV. pag. 314. (28) De quatorze vaches que vit un Pharaon ſur les bords du Nil, & du meilleur Rondeau qu'on ait fait en France.

Ces vaches n'exiſterent jamais qu'en ſonge: dociles à la révélation, nous croyons au rêve du Roi d'Egypte: nous trouvons même que *Joſeph* expliqua à merveille ce rêve, & qu'il rendit un grand ſervice à tout le pays.

Les phyſiciens auraient ſeulement deſiré que *Joſeph*, en apprenant que les ſept vaches maigres qui dévorerent les ſept vaches graſſes, annonçaient que la famine ſuccéderait à l'abondance, eût expliqué comment des animaux deſtinés par la nature à brouter de l'herbe, ont pu manger d'autres animaux.

A toute force, avec de bonnes dents, une forte mâchoire & un bon eſtomach, avec le temps & l'aide de Dieu, une vache peut venir à bout de manger & de digérer ſa ſemblable. D'ailleurs ce rêve eſt au nombre des choſes incompréhenſibles, & qu'on doit croire aveuglément.

Mettons au nombre des événemens ſinguliers de notre temps, l'arrêt qui fit brûler l'ouvrage de Voltaire ſur les bleds, & dans lequel, avec quelques plaiſanteries ſur les quatorze vaches de *Pharaon*, il avait mêlé l'éloge de M. *Turgot*. Ce Contrôleur-général ne tarda pas à être diſgracié. M. de *Malesherbes* donna ſa démiſſion le jour même de la retraite de M. *Turgot*,

La retraite de ces deux Miniſtres philoſophes occaſionna un très-bon Rondeau. Nous n'en citerons que le commencement, attendu qu'on y parle, avec mépris, du Parlement, du Clergé, des Financiers, & des Grands; & nous voulons ménager l'amour-propre de tout le monde.

RONDEAU

Deux gens de bien habitaient Verſailles,
Deux à la fois! c'était une trouvaille.
Auſſi chacun était émerveillé;
Mais tout fripon craint d'être ſurveillé.

CHAP. d. pag. 320. (29) Du Châtelet de Paris, & de la *Philoſophie de la nature*.

Le jugement de ce tribunal contre M. *de Liſle de Sales*, auteur de cette philoſophie, était bien dur & les motifs bien frivoles: qu'on en juge. On lui reprocha d'avoir dit:

1°. Qu'il faut adorer ſa maîtreſſe.

2°. Que les quatres vertus cardinales peuvent être réduites à une ſeule.

3°. Que le bonheur eſt une ſérie d'inſtans voluptueux.

4°. Que la circonciſion eſt un outrage à la nature.

5°. Qu'il eſt des temps malheureux où tout homme prend un caractere, & où le Roi ne paraît plus qu'un homme.

On demande à tout homme ſenſé, s'il y a là de

quoi chaſſer un homme de ſa patrie, de lui ravir ſes biens, de le réduire à la mendicité & au déſeſpoir.

Il faut ſur-tout être bien ignorant pour ne pas ſavoir qu'il eſt des momens, où le Roi ne paraît plus qu'un homme. Du temps de la ligue, aux yeux des Pariſiens, qui prirent un très-méchant caractere, qu'était *Henri III?* Moins qu'un homme; car d'après les idées que les prédicateurs leur en donnaient, il leur parut un vrai ſorcier, un tyran.

Au reſte, pendant que M. *de Liſle de Sales* était dans la geole du châtelet, il y avait à Paris un fort honnête homme, qui, ſans être ſon ami, lui rendit de très-grands ſervices. Il ſe fit ſon ſolliciteur auprès du Parlement, pour faire réformer la ſentence qui le condamnait au banniſſement. Il lui obtint une eſpece de députation de la part de l'Académie Françaiſe, les viſites de pluſieurs Dames de diſtinction, qui allaient le voir dans ſa priſon, & l'appeller *Socrate.* Il obtint auſſi de Voltaire, de lui donner une retraite à Ferney, au ſortir de ſa priſon.

Le premier acte de reconnaiſſance du moderne *Socrate*, fut de faire cocu ſon bienfaiteur, & d'imprimer, en quittant Ferney, une injure contre Voltaire.

CHAP. XXV. pag. 324. (30) Petite anecdote ſur le retour de Voltaire à Paris.

Sur la route, le philoſophe ſe déroba, autant qu'il fut poſſible, à tous les honneurs. Il ne pût éviter ceux des maîtres de poſte. Ils ne le confierent point à leurs poſtillons. Ils le menerent eux-mêmes. Un ſeul vieux & infirme ne pouvant monter à cheval, après l'avoir recommandé aux ſoins de ſon premier poſtillon, *ſonge*, lui dit-il, *à l'honneur que tu as de mener ce grand homme; penſes ſur-tout qu'en Europe, il y a dix Rois, & qu'au monde, il n'y a qu'un Voltaire.*

CHAPITRE

CHAP. id. pag. 338. (31) De la Tolérance.

Prenons, en effet, en preuve de notre texte, la tolérance pour exemple. Voltaire, dans sa premiere jeuneſſe, & dans le temps qu'on feſait une perſécution violente à ceux qu'on nommait janſéniſtes, oſa écrire que ſi les Français étaient ſages, ils ſe toléreraient mutuellement: que c'était une ſottiſe de ſe perſécuter pour des opinions. Non-ſeulement le Gouvernement ne l'écouta pas, mais il crut devoir lui accorder une bonne part dans la perſécution.

Un jeune prince alors enſeveli dans une petite retraite, ſur les bords du Rhin, en liſant les ouvrages de Voltaire, ſentit tout le prix de cette tolérance; il s'en enthouſiaſma, & lorſqu'il monta ſur le trône, il mena avec lui cette tolérance en Pruſſe, où il n'y a ſorte de bien qu'elle n'ait fait. Les catholiques ſurtout s'en ſont très-bien trouvés.

De Pruſſe, la tolérance paſſa avec les écrits de Voltaire en Ruſſie, & l'immortelle *Catherine II*, en l'embraſſant, s'écria: *Malheur aux perſécuteurs.* Depuis cette époque, tout a proſpéré chez elle. Son regne eſt devenu le regne des merveilles.

Staniſlas II l'appella en Pologne; mais quelques vieux Palatins, tout en marmottant leur roſaire, reçurent la belle voyageuſe à coups de ſabre. Elle ſouffrit en patience tous les affronts que lui firent ces vieux imbécilles, s'aſſit tranquillement ſur le trône avec le ſage *Staniſlas*, & la plupart de ſes perſécuteurs ont fini par l'adorer.

Le jeune *Guſtave III* tenant encore plus à des principes de philoſophie, qu'aux opinions d'un *Martin Luther*, mais animé par de ſi grands exemples, vient d'établir la tolérance en Suede. Le Souverain Pontife l'en a béni, & il a eu raiſon; car le peu de Suédois qui croient en lui, en ſon autorité & en ſes reliques, étaient ceux qui avaient le plus beſoin d'être tolérés.

Il ſerait trop long de dire tous les honneurs que

l'Empereur *Joſeph II* a faits à la tolérance. Il l'a naturaliſée en Hongrie, en Boheme, en Autriche & dans tous ſes Etats. Il n'a déclaré la guerre qu'à la fainéantiſe & à l'inutilité, & cela pour la mieux faire aux Turcs, lorſqu'il en ſera temps.

Cette tolérance, établie aujourd'hui dans les deux tiers de l'Europe, peut être regardée comme l'ouvrage de Voltaire. On lui doit encore beaucoup d'autres changemens heureux,

En 1769, il commença à réclamer l'abolition du ſervage dans les communautés du Mont-Jura. Le Roi de Sardaigne entendit ſa voix, & l'année ſuivante, ce Souverain proſcrivit, dans ſes Etats, ce reſte d'antique barbarie.

CHAP. id. pag. 339. (32) Du couronnement de Voltaire, & du poëte *Gilbert*.

Nous avons une dixaine de gravures ſur ce couronnement. On en diſtingue une très-belle, & que les amateurs conſervent précieuſement. On y voit les ſpectateurs dans une eſpece d'ivreſſe. M. le comte d'*Artois*, frere du Roi, le corps à demi élancé hors de ſa loge : en regard du Prince, ſont madame la ducheſſe de *Chartres*, & madame la ducheſſe de *Coſſé*, donnant le premier ſignal des applaudiſſemens.

Dans un coin de l'eſtampe, on a grouppé la figure de quatre à cinq *Fréron*, dans l'attitude de gens qui proteſtent contre ce couronnement.

Le portrait du poëte *Gilbert*, qui parmi une foule de mauvais vers, en a fait une trentaine de bons, y eſt fort remarquable. Ce *Gilbert* était un des ennemis des plus violents de la Philoſophie, & en particulier de Voltaire. Il était penſionné du Clergé & de l'Archevêque de Paris. Après le couronnement de Voltaire, il tomba en frénéſie, on l'enferma à l'hôpital. Revenu à ſon bon ſens, il fut ſi honteux d'avoir été fou, qu'il s'étrangla en avalant une clef, & expira en criant : *N'en dites rien aux philoſophes.*

CHAP. XXVI. pag. 348. (33) Du cœur de Voltaire & de M. *Laborde.*

La méchanceté a osé imprimer que ce cœur était sur une planche de l'office du chateau de Ferney, abandonné aux hommages de la valetaille.

Ce qui est incroyable, c'est qu'un ancien valet-de-chambre de *Louis XV* a répété sérieusement cette horrible calomnie.

Ce valet-de-chambre est ce même M. de *Laborde*; qui en s'en allant en Italie, s'arrêta à Ferney pour rendre ses hommages au philosophe, qui déjeûna avec lui devant son lit, qui ensuite trouva fort plaisant de faire graver ce déjeûner, où figurant au milieu de l'estampe, il semblait par sa vaste corpulence, vouloir à lui seul attirer tous les regards.

Voltaire, en voyant cette carricature, s'écria: *Ma niece, écrivez à M. Laborde que je suis là comme Lazare à la table du Mauvais riche.*

Fin des Notes.

LYON 1892

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce Volume.

CHAPITRE I.

INTRODUCTION . . Page 1

CHAPITRE II.

ANNÉES de 1694—*à*—1710.

De l'Enfance de Voltaire & de ſes premieres Études. 9

CHAPITRE III.

1710—*à*—1714.

Études de Voltaire au ſortir du College : on le mene en Hollande. De ſes premieres amours. 28

CHAPITRE IV.

1714—*à*—1719.

Voltaire chez un Procureur. On le met à la Baſtille. Œdipe. *On l'exile.* 38

CHAPITRE V.

1719—*à*—1725.

Voltaire à Sully : *nouvelles amours*,

il voyage en Hollande. De ſa petite vérole. Mariane. *La* Henriade *jettée au feu.* 54

CHAPITRE VI.

1725—*à*—1728.

Du Chevalier de Rohan. *Voltaire eſt mis à la Baſtille. Il a ordre de ſortir de France. Il va en Angleterre ; & y publie la* Henriade. . . 69

CHAPITRE VII.

1728—*à*—1730.

Voltaire à Paris : Hiſtoire de Charles XII. *De la Fortune de Voltaire & de ſa Tragédie de* Brutus. 83

CHAPITRE VIII.

1730—*à*—1735.

L'Académie Françaiſe refuſe de recevoir Voltaire. Mort de Mlle. le Couvreur. *Divers ouvrages de Voltaire & diverſes perſécutions. De la* Pucelle d'Orléans. *Ordre de l'arrêter.* 94

CHAPITRE IX.

1736—*à*—1737.

Voltaire à Cirey. Alzire. Perſécution. Époque de ſa connaiſſance avec le Prince Royal de Pruſſe. 111

CHAPITRE X.

1736—à—1740.

Divers chef-d'œuvres de Voltaire. Déchaînement de ſes ennemis. Pertes qu'il eſſuie. De ſa bienfaiſance. 120

CHAPITRE XI.

1740—à—1745.

Entrevue de Fréderic II, *& de Voltaire. Voyage de Voltaire en Pruſſe. Repréſentation de* Mahomet. *Succès de* Mérope. *Une cabale s'oppoſe à ſa Reception à l'Académie Françaiſe: Il rend un ſervice important à* Louis XV: *Il appelle à Paris M.* Marmontel. 130

CHAPITRE XII.

1745—à—1748.

Voltaire courtiſan. Faveur de Louis XV *à ſon égard: il eſt reçu à l'Académie Françaiſe. Dégoûts qu'il eſſuie.* 151

CHAPITRE XIII.

1748—à—1750.

Voltaire chez le Roi Staniſlas. *Mort de madame du* Chatelet. *Voltaire reviene à Paris: il a un théâtre. De* le Kain. *Il eſt appellé en Pruſſe.* . . 166

CHAPITRE XIV.

1750—à—1751.

Voltaire à la Cour de Fréderic II. *Faveur inſigne de ce Roi.* . 177

CHAPITRE XV.

1751—à—1753.

Procès de Voltaire avec un Juif. Brouillerie avec Maupertuis. *Diſgrace. Il s'évade de Pruſſe. On l'empriſonne à Francfort.* 185

CHAPITRE XVI.

1753—à—1759.

Voltaire aux Délices. *De Geneve & de* Rouſſeau. *Conduite de Voltaire envers* Rouſſeau *perſécuté.* 205

CHAPITRE XVII.

1759—à—1762.

Voltaire ſe fait Juſtice de ſes ennemis. Adoption de Mlle. Corneille. *Il quitte la maiſon des* Délices. . . . 218

CHAPITRE XVIII.

1762—à—1765.

Voltaire à Ferney : il s'occupe fortement à faire réhabiliter la mémoire de Calas, *roué par Arrêt du Parlement de Toulouſe.* 232

CHAPITRE XIX.

1765—*à*—1769.

Voltaire défend le chevalier de la Barre ; *brûlé à Abbeville, par arrêt du Parlement de Paris : Il défend ſes amis & ſe défend lui-même.* 242

CHAPITRE XX.

1765—*à*—1772.

Plaintes de l'Evêque d'Annecy : Plaintes de l'Archevêque de Paris contre Voltaire. Louis XV *eſt ſollicité de le faire arrêter. On lui éleve une Statue. Apothéoſes.* 255

CHAPITRE XXI.

1769—*à*—1770.

Des Eſclaves de Saint-Claude & de la Veillée du mouchon. *D'une colonie d'Artiſtes dans le Château de Voltaire. De la fondation de la ville de Verſoi. De Ferney.* 270

CHAPITRE XXII.

1770—*à*—1774.

De tout ce que fit Voltaire en faveur du feudiſte Sirven *condamné à mort ; du laboureur* Martin, *rompu vif ; du fleuriſte* Montbailli, *brûlé vif ; & du général* Lally, *exécuté à la Greve.* 279

CHAPITRE XXIII.

1774—à—1775.

De M. le comte de Morangiés. *Bienfaiſance, écrits, travaux de Voltaire à Ferney. Honneurs qu'il reçoit de deux célebres Légiſlateurs.* . 294

CHAPITRE XXIV.

1775—à—1776.

Rétabliſſement de l'ordre en France. Voltaire célebre Louis XIV *& ſes Miniſtres. Diſgrace de M.* Turgot. *Hommes de Lettres moleſtés.* . 307

CHAPITRE XXV.

1777—à—1778.

Du retour de Voltaire à Paris : de ſa Confeſſion & de ſon Couronnement. 322

CHAPITRE XXVI.

1778.

De la mort de Voltaire, de ſon enterrement & de ſa religion. . . 340

Fin de la Table des Chapitres.

TABLE

DES NOTES.

CHAPITRE I. *De* Théophile de Viand. Page 357

CHAP. id. *Du Docteur* Richer, *syndic de la Sorbonne.* 359

CHAP. II. *De* Thiriot, *ami de Voltaire.* 361

CHAP. id. *De* Numa, *ou* la Moïaïde, *poëme de Rouſſeau.* 362

CHAP. IV. *De la* Baſtille. 364

CHAP. V. *De la brouillerie de Voltaire avec Rouſſeau.* 366

CHAP. id. *De la petite vérole.* ibid.

CHAP. VI. *Du Chevalier de* Rohan. ibid.

CHAP. id. *Des Détracteurs de la* Henriade *& de M.* Roucher, 367

CHAP. VII. *Des Détracteurs de l'Hiſtoire de* Charles XII, *& de Madame la Comteſſe de* Genlis. 368

CHAP. VIII. *Du Jéſuite* Girard *& de la belle* Cadiere, *à propos de la* Pucelle d'Orléans. 369

CHAP. XI. *De* Piron. ibid.

CHAP. id. *D'un trait de pure charité de la part de* Piron. 370

CHAP. XII. *De la mere de Madame la Marquiſe de* Pompadour. 371
CHAP. id. *De la Société de* Ninon. ibid.
CHAP. XV. *Des détracteurs du ſiecle de* Louis XIV, *& de Madame la Comteſſe de* Genlis. 372
CHAP. id. *De l'Abbé de* Prades. 373
CHAP. id. *D'un libelle intitulé :* Vie privée du Roi de Pruſſe. ibid.
CHAP. XVII. *Du philoſophe* Diderot. 374
CHAP. id. *Du Cantique des Cantiques ; du Procureur-Général* Omer Joly de Fleury, *de l'abbé* Terray *& de l'abbé* Cotin. ibid.
CHAP. id. *De l'abbé de* Chauvelin, *& de ſon confeſſeur.* 376
CHAP. id. *De Mademoiſelle* Corneille. ibid.
CHAP. XX. *De la ſtatue de Voltaire & de M. le Préſident d'*Hornoi. ibid.
CHAP. id. *Conduite de* Louis XV. *envers Voltaire.* 377
CHAP. XXII. *De M.* Paſquier *& du comte de* Lally. ibid.
CHAP. XXIII. *Des critiques de* Voltaire, *& de M. d'*Eſpremenil *en particulier.* 379
CHAP. id. *Encore de Madame la Comteſſe de* Genlis. 381
CHAP. XXIV. *De quatorze vaches que vit un Pharaon ſur les bords du Nil, & du meilleur Rondeau qu'on en fait ait France.* 382

CHAP. id. *Du Châtelet de Paris, & de la* philoſophie de la nature. 383
CHAP. XXV. *Petite anecdote ſur le retour de Voltaire à Paris.* 384
CHAP. id. *De la Tolérance.* 385
CHAP. id. *Du couronnement de Voltaire & du poëte* Gilbert. 386
CHAP. XXVI. *Du cœur de Voltaire & de M. de* Laborde. 387

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON

Fin de la Table des Notes.
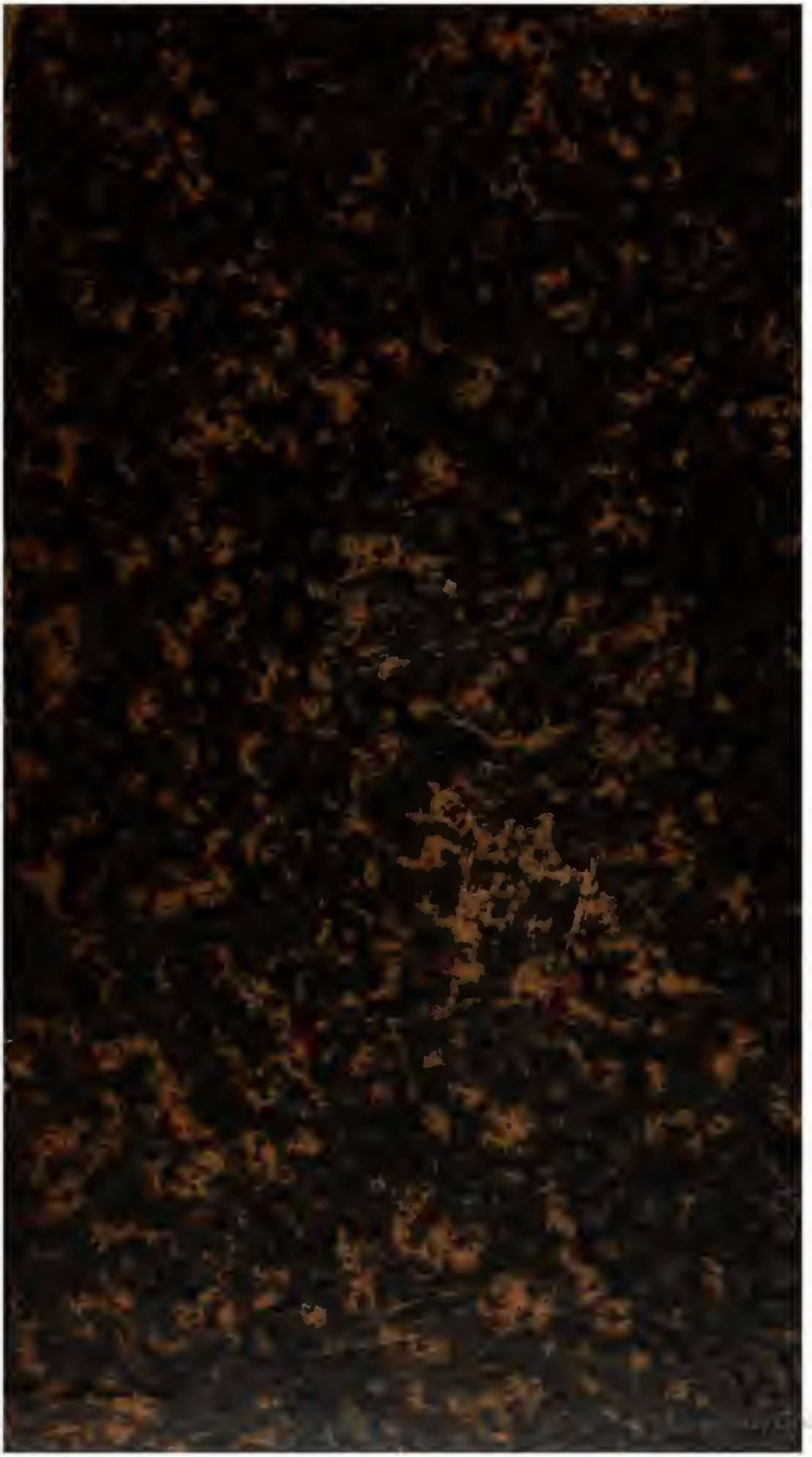
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1892